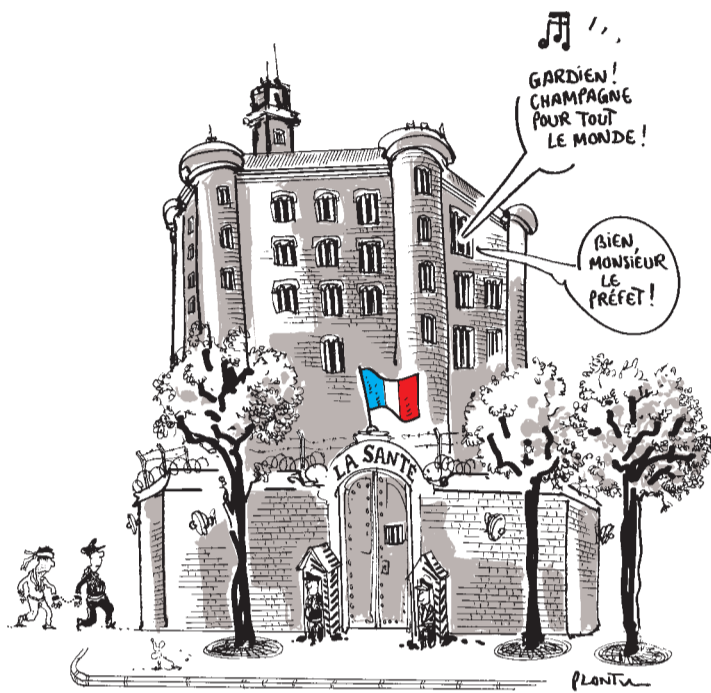


Corse : les menaces du préfet Bonnet

- Bernard Bonnet annonce qu'il va mettre en cause deux anciens ministres ● Un militant nationaliste, de nouveau interpellé, est soupçonné de complicité dans l'assassinat du préfet Erignac
- L'Assemblée nationale crée une commission d'enquête sur la sécurité dans l'île

DANS SON ÉDITION du 20 mai, le quotidien *Midi libre* publie les extraits d'une lettre que Bernard Bonnet a adressée, le 12 mai, à l'un de ses journalistes. Dans cette lettre, l'ancien préfet de Corse, détenu depuis le 6 mai à la prison de la Santé, précise que sa garde à vue a été « éprouvante, haineuse ». Il ajoute : « Avec tout ce que je vais annoncer qui mettra en cause publiquement, sur cette affaire de paillotes, deux anciens ministres de la République, il va y avoir du sport national ».

Quarante-huit heures avant l'audition de l'ancien préfet de Corse Bernard Bonnet par le juge Patrice Camberou chargé d'instruire l'affaire des paillotes, les policiers chargés de l'enquête sur l'assassinat du préfet Claude Erignac ont brutalement accéléré le cours de leurs investigations. Mercredi 19 mai, les hommes de la Division nationale antiterroriste et des renseignements généraux ont interpellé le militant na-



tionaliste corse Mathieu Filidori qu'ils soupçonnent d'avoir joué un rôle dans l'assassinat du préfet. Première personne poursuivie dans cette enquête, Mathieu Filidori devait être mis en examen pour « complicité d'assassinat », jeudi 20 mai, par le juge antiterroriste Jean-Louis Bruguière.

L'avocat de Mathieu Filidori s'est interrogé, jeudi 20 mai, sur la coïncidence entre l'arrestation de son client et les développements de l'affaire corse : « A-t-on réactivé l'enquête sur la base d'éléments, de faits matériels nouveaux ou uniquement par opportunisme compte tenu des circonstances ? »

L'Assemblée nationale a voté à l'unanimité, dans la nuit de mercredi à jeudi, la constitution d'une commission d'enquête sur la sécurité en Corse qui devra examiner le fonctionnement de la police et de la gendarmerie depuis 1993.

Lire pages 10 et 35



DEREK HUDSON

A Cannes, la fiction fille du réel

AUTEURS confirmés, nouveaux talents, Cannes tient ses promesses. Jim Jarmusch continue d'explorer les marges de la société américaine et croise les mythologies du film de kung-fu et celles des « Blacks ». Deux femmes, l'Américaine Sofia Coppola et la française Solveig Anspach, créent la surprise avec des sujets sombres. Un cinéma du réel qui nourrit la fiction.

Lire pages 30 et 31

Le bilan des 35 heures

Un an après le vote de la première loi, Martine Aubry estime que sa réforme « tient ses promesses ». 4 076 accords d'entreprise ont permis de créer ou de préserver 56 767 emplois. La ministre espère arriver au chiffre de 100 000 à la fin de 1999.

p. 6 et 7

La Douma vote Stepachine

Quatre jours après avoir rejeté la procédure de destitution du président Eltsine, les députés russes ont investi, à une large majorité, le nouveau premier ministre.

p. 3

La grande vitesse hors la loi

La loi Gayssot instituant le délit de grande vitesse a été définitivement adoptée, mercredi 19 mai, par le Sénat.

p. 7

et notre éditorial page 17

Les espoirs déçus de l'arsenal de Brest

La direction des constructions navales du plus grand port militaire français tente une diversification dans la double.

p. 13

France Télévision à petits pas

Les chaînes publiques affichent des bénéfices. Mais après trois ans de mandat leur président, Xavier Gouyou Beauchamps, peine à améliorer l'image de France 2 et à redynamiser France 3.

p. 22

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 521 - 7,50 F



Incroyable ! Il y a encore quelques places disponibles pour « Star Wars »

NEW YORK

de notre correspondante

Le monde ne s'est pas arrêté. L'économie américaine a continué de tourner. L'hystérie ne s'est pas emparée d'un pays tout entier, ni même de ses salles de cinéma. Et contrairement à une idée très habilement répandue, il était encore possible d'acheter des billets sans faire trois semaines ni même une heure de queue, mercredi 19 mai, jour de la sortie sur les écrans américains de *Star Wars, Episode I : The Phantom Menace*. Mais s'il existait un Oscar de la meilleure opération de marketing, il irait sans conteste à George Lucas, producteur et réalisateur du dernier-né de cette série commencée il y a vingt-deux ans et dont la première trilogie, *Star Wars, L'Empire contre-attaque* et *Le retour du Jedi* a battu à ce jour, en cumulant les trois titres, tous les records de recettes de box-office.

Le battage médiatique autour de *The Phantom Menace*, d'une ampleur considérée comme sans précédent dans les annales du cinéma, a été orchestré depuis plusieurs mois par George Lucas et sa maison de production, Lucasfilm Ltd, dans les moindres détails,

jusqu'au nom des journalistes auxquels le père de *Star Wars* daignerait accorder une interview. L'opération a si bien réussi que la part de la publicité dans le budget de 115 millions de dollars (106,5 millions d'euros) du film est restée très modeste, la réclame - gratuite - étant assurée par la presse et la télévision. Bien avant la sortie du film, les magazines les plus en vue, de *Wired* à *Vanity Fair*, *Time* et *Newsweek* avaient consacré leur couverture au film que personne n'avait encore vu mais que les inconditionnels de *Star Wars* présentaient d'avance comme « l'événement le plus attendu depuis seize ans » (c'est-à-dire, pour ceux qui ont vécu sur une autre galaxie, depuis la sortie de *Le retour du Jedi*).

Quelques trouble-fête, comme le *New York Daily News*, se sont rebellés et, saturés de matraquage, vengés en publiant leurs critiques - négatives - peu de jours avant la sortie du film. Mais à ce stade-là, l'inconscient collectif américain était déjà tellement imprégné de la *Menace Fantôme* que le film était jugé « *critic-proof* », imperméable aux critiques. Bon ou mauvais, le public se déplacerait pour voir, ne serait-ce que par souci de ne pas être ex-

clu de ce qui avait été par avance érigé en phénomène. Parallèlement, Lucasfilm a passé des accords de marketing spécialement lucratifs pour *Star Wars* qui, de Pepsi à Lego en passant par les jouets Hasbro, ne laissent aucune chance à ceux qui bouderaient le film. Nul ne peut passer à travers les mailles du filet, déjà resserrées par les milliers de sites *Star Wars* qui ont fleuri sur Internet. Bref, conclut *Newsweek*, si *The Phantom Menace* surpasse *Titanic* en nombre d'entrées, « ce sera le plus grand exemple d'auto-intoxication culturelle ».

Et le film, au fait ? Pas de surprises mercredi soir. Les fans qui ont campé devant les cinémas pour être les premiers à le voir n'ont pas été déçus, mis à part celui qui, après avoir fait la queue trente-deux heures d'affilée sans dormir, s'est effondré de sommeil dès qu'il s'est assis et s'est réveillé lorsque les lumières se sont rallumées. Qu'il se console : il pourra renouveler l'expérience en 2002 et 2005, avec la sortie des deux autres films de cette nouvelle trilogie.

Sylvie Kauffmann

Lire page 26

Malades du stress

LE CERVEAU et le système immunitaire, longtemps considérés comme deux systèmes autonomes, entretiennent en fait un dialogue permanent. La biologie du stress a fait naître un axe de recherche qui s'intéresse précisément à ce dialogue : la psycho-neuro-immunologie. Si on est loin d'expliquer dans le détail comment les deux appareils les plus complexes de l'organisme communiquent entre eux, on sait, désormais, que la résistance individuelle au stress détermine en partie la résistance à certaines maladies. L'état d'esprit influe sur l'état de santé. Reste à comprendre comment, et pourquoi les êtres humains sont plus ou moins vulnérables aux affections déclenchées par le stress.

Lire page 26

Un prodige des arènes



« EL JULI »

A DIX-HUIT ANS, peut-être moins, Julian Lopez « El Juli », est un prodige. Cas rarissime en tauro-machie, il fait l'unanimité ou presque. Le grand public et les plus exigeants des aficionados s'émerveillent devant son talent. Calme, imagination, audace, autorité : il fait tanguer les arènes. A Nîmes, vendredi 21 mai à partir de 17 h 30, il affrontera, seul, six toros à la suite.

Lire page 28

POINT DE VUE

De Guernica à Belgrade

par Jean Clair

PARIS, premier mercredi du mois. Les sirènes à midi ont retenti. Personne n'a bronché. Le bruit des conversations n'a pas baissé d'un ton. L'anesthésie des Français est à l'image de leur inconscience. Moi, comme d'habitude, en entendant le hulullement, l'envie m'a saisi de plonger sous la table. Réflexe du gamin né en 1940, réveillé en sursaut, pris par son père sous son bras, précipité dans le métro. L'alerte passée, restait la peur sourde de ne pas retrouver debout sa maison.

Un trait commun unit ces chefs d'Etat qui ont déclaré la guerre à Belgrade : nés entre 1945 et 1955, ils n'ont pas connu la guerre. José Maria Aznar, Blair, Schröder : ils ont tous le visage de la génération *yuppies*. Clinton dirige un pays qui n'a jamais non plus été bombardé. Nous nageons dans l'irréalité. Le réveil sera rude.

Guernica, en avril 1937, avait été un choc. Pour la première fois, une population était prise pour cible par des avions volant si haut qu'on les voyait à peine. La guerre, jusque-là, avait été faite par des soldats contre des soldats. Tuerie sans doute, mais qui

obéissait à la règle élémentaire de protéger le faible au nom du droit. A cette noblesse militaire a succédé l'ignominie d'un monde où seul le militaire serait protégé, où le civil deviendrait seul l'otage et la victime. On connaît la doctrine du Pentagone des cercles concentriques : le cercle intérieur est celui des civils, qui sera le premier atteint et détruit. Viennent ensuite les cercles administratif, politique... Le dernier cercle, extérieur, est celui des militaires, qui doit être épargné.

Fin mars, un pilote américain, envolé de ces bases qui se sont multipliées au nord de l'Italie, coupable d'avoir transformé un vol d'entraînement en voltige, coupé le fil d'un téléphérique et causé la mort de vingt personnes, passait devant la justice de son pays. Il était acquitté. On découvrit que la vie de deux dizaines de civils européens pesait peu face à celle d'un seul militaire américain.

Lire la suite page 16

Jean Clair est directeur du Musée Picasso, historien d'art et écrivain.

« Faut-il réformer l'enseignement de la philosophie ? »

Luc Ferry
et Alain Renaut
Philosopher à 18 ans

Grasset

essai Grasset

International.....	2	Tableau de bord.....	23
France.....	6	Aujourd'hui.....	26
Société.....	10	Météorologie, jeux..	29
Régions.....	13	Culture.....	30
Carnet.....	14	Guide culturel.....	32
Horizons.....	15	Kiosque.....	33
Entreprises.....	20	Abonnements.....	33
Communication.....	22	Radio-Télévision.....	34

INTERNATIONAL

LE MONDE / VENDREDI 21 MAI 1999

BALKANS Des manifestations contre la guerre et parfois résolument anti-Milosevic se sont déroulés ces derniers jours dans plusieurs villes de Serbie. Les médias serbes

restent silencieux sur ces contestations, mais la presse du Monténégro en fait largement état et signale également de nombreuses désertions au Kosovo. ● LES NÉGOCIATIONS se

poursuivent. L'émissaire russe, Viktor Tchernomyrdine, a rencontré, mercredi 19 mai, le président Milosevic. Les deux parties se sont prononcées pour un règlement du conflit dans le cadre

des Nations unies. Belgrade a demandé à participer à la concrétisation des principes du G 8. ● LES BOMBARDEMENTS de l'OTAN, dans la nuit de mercredi à jeudi, ont endommagé un

hôpital de la banlieue de la capitale yougoslave, faisant au moins trois morts et plusieurs blessés, selon les agences serbes. L'ambassade de Suède a également été touchée.

Des familles de soldats serbes protestent contre la guerre au Kosovo

Les médias de Belgrade ne font jamais état de mouvements de contestation mais, selon la presse du Monténégro, les cas de désertion de militaires et les manifestations pour la paix se multiplient dans plusieurs villes de Yougoslavie

PODGORICA (Monténégro)
de notre envoyé spécial

« Les morts n'ont pas besoin du Kosovo ! Nous voulons que nos fils rentrent, mais pas dans des cercueils ! » A ces cris, des habitants de la région de Krusevac, au sud de la Serbie, manifestent sans interruption depuis quatre jours contre la guerre au Kosovo. Pour la première fois, la population serbe, que l'on disait soudée derrière son président, défie Slobodan Milosevic. Et, plus dangereux peut-être pour le président yougoslave, pour la première fois, des soldats serbes ont déserté en masse, mercredi 19 mai, le Kosovo.

Apprenant que les manifestations anti-guerre de leurs familles à Krusevac avaient été réprimées, près de 1 000 soldats de la région envoyés au Kosovo sont retournés mercredi en camion et avec leurs armes, contre les ordres de leurs chefs, dans leur ville natale. La presse de Belgrade reste bien entendu muette. Mais, au Monténégro, la petite république partenaire de la Serbie au sein de la Fédération yougoslave – qui prend de plus en plus ses distances avec Bel-

grade –, les médias suivent de près ce mouvement pour la paix.

Tout aurait commencé vendredi dans la ville de Krusevac (100 000 habitants), selon les correspondants sur place de la télévision d'Etat et des quotidiens monténégrins *Vijesti* (indépendant) et *Pobjeda* (officiel). Ce jour-là, sept soldats de l'armée yougoslave, des réservistes mobilisés pour le Kosovo, rentrent au pays. Mais dans des cercueils. Ils sont accompagnés d'une dizaine de blessés. Dans la petite ville voisine d'Alexandrovac, trois cercueils arrivent aussi du Kosovo. Dès le dimanche, les familles des mobilisés manifestent devant les mairies des deux villes, exigeant des nouvelles des soldats envoyés au Kosovo.

AVIS DE DÉCÈS

Le lundi, à Alexandrovac, mille personnes accompagnent à la gare routière des réservistes qui doivent retourner au Kosovo après une courte permission. L'émotion est à son comble. Des cris s'élèvent pour que les soldats ne partent pas. La foule bloque les autobus. Le maire arrive. C'est un élu du SPS, le Parti



socialiste de Serbie de Slobodan Milosevic. Il est jeté à terre, roué de coups de pieds. L'arrivée de la police militaire de Krusevac le sauve. Au même moment, à Krusevac, trois mille personnes mani-

festent devant le lycée de la ville où les autorités locales se cachent de crainte que l'OTAN ne bombarde la mairie. Certains brandissent l'avis de décès de leur fils, tué au Kosovo. Le maire SPS de la ville,

Miloje Mihajlovic, explique à la foule qu'il n'est pas de son ressort de faire rentrer les réservistes. La foule le siffle, jette des pierres contre le bâtiment. Le lendemain, mardi, les manifestants sont encore un millier à Krusevac. Des pierres volent de nouveau contre la mairie. Puis, armés de cailloux et de banderoles proclamant « la radio-télévision de Krusevac vous ment ! », les manifestants s'en prennent à la télé locale, contrôlée par le SPS, protégée par de nombreux policiers. La veille, celle-ci a annoncé que les citoyens de Krusevac manifestaient, comme le reste de la Serbie, contre les bombardements de l'OTAN...

Des manifestants sont alors arrêtés par la police, dont des femmes. Dans la soirée, le commandement de l'armée yougoslave à Krusevac diffuse un sec communiqué. L'armée va « poursuivre les organisateurs et instigateurs » de ce rassemblement pour « trahison, collaboration directe avec l'ennemi, entrave à la défense de la nation ». L'armée a « démasqué les meilleurs sentiments des pa-

rents » de soldats ; elle « appliquera les mesures légales de l'état de guerre », précise le communiqué.

Rien n'y fait. Les manifestants, principalement des mères de soldats, continuent de protester mercredi. Entendant le communiqué de l'armée, apprenant les arrestations, près de 1 000 soldats de Krusevac et d'Alexandrovac envoyés au Kosovo désertent, selon *Vijesti*. « Vers midi, 400 soldats entrent en formation dans la rue principale de la ville, marchant au pas, tirant en l'air. Ils crient qu'ils ne retourneront pas au Kosovo, puis rentrent chez eux », raconte le correspondant du journal monténégrin à Krusevac. Les autres camperaient dans la région.

Selon cette source, le commandant de la 3^e armée pour le Kosovo, le général Nebojsa Pavkovic, se serait rendu sur place et aurait proposé un compromis aux déserteurs. En échange de leur retour au Kosovo, ils ne seraient pas sanctionnés, leur départ étant considéré comme une permission. Les soldats auraient refusé.

Jean-Baptiste Naudet

Les députés italiens pour la suspension des bombardements

Après une journée de débats à la Chambre et diverses modifications apportées à la résolution de la majorité sur la suspension des bombardements au Kosovo, Massimo D'Alema a obtenu le feu vert à l'action du gouvernement en faveur d'une solution politique au conflit, passant par une résolution de l'ONU s'appuyant sur les dispositions adoptées par le G 8.

En fait, la résolution a été votée de façon séparée, une partie ayant obtenu seulement l'approbation de la majorité et l'autre – demandant à l'exécutif d'œuvrer en faveur de la suspension des frappes –, également celle de l'opposition communiste. Il s'agit donc d'une formule de compromis qui a satisfait tout le monde puisque chacune des composantes de la majorité fait une lecture différente du texte final. L'essentiel, pour le président du conseil, est que le gouvernement ne se soit pas trouvé en porte-à-faux par rapport à son soutien à l'action de l'OTAN.

L'OTAN a détruit 31 % des armes lourdes au Kosovo

L'OTAN a annoncé, mercredi 19 mai, avoir détruit jusqu'à présent le tiers des moyens lourds, les trois quarts des missiles sol-air fixes et les deux tiers des Mig-29 des forces yougoslaves déployées au Kosovo.

Le général Walter Jertz, porte-parole militaire à Bruxelles, a précisé que ces destructions sont des minima, c'est-à-dire que l'OTAN ne compte que les matériels qu'elle est assurée d'avoir détruits. Ainsi, 312 chars, véhicules blindés, transports de troupes et pièces d'artillerie lourde sont hors service, soit 31 % du total déployé dans la province, non compris 244 autres engins militaires non détaillés. Quelque 75 % des batteries de missiles sol-air fixes et 12 % des rampes mobiles ont été mises hors d'usage. De même, l'Alliance dit avoir détruit 69 % des avions Mig-29 de l'armée yougoslave, 24 % de ses Mig-21, 33 % de ses Super Galeb et 46 % de ses Galeb, deux avions d'attaque de fabrication nationale.

Selon le général Jertz, onze postes de commandement – des niveaux de la brigade et du bataillon – sur le terrain ont été démantelés. « La plupart des routes principales au Kosovo », a-t-il ajouté, et des ponts routiers les plus importants, qui enjambent le Danube, ont aussi été détruits.

« Nous commençons désormais à dégrader réellement les forces serbes de manière sévère », a déclaré le porte-parole de l'OTAN, Jamie Shea.

Dans la nuit du mercredi 19 au jeudi 20 mai, les bombardements ont néanmoins continué en Serbie et, en particulier, à Belgrade après le départ de Viktor Tchernomyrdine, le représentant spécial de la Russie.

Deux projectiles de l'OTAN ont notamment atteint l'hôpital Dragisa Misovic, plus spécialement, selon son directeur, Radisav Scepanovic, le service de neurologie, le service de gynécologie et le département des enfants.

« Trois patients ont été tués, alors qu'ils se trouvaient dans leurs lits, a-t-il indiqué, et plusieurs infirmières et infirmiers ont été légèrement blessés », principalement dans les étages supérieurs. Les bâtiments ont subi des dégâts importants, les patients devant être évacués ou regroupés en sous-sol. Des explosions ont, d'autre part, été entendues dans le centre de Belgrade. – (AFP)

Les discussions sur un projet de résolution s'intensifient entre Russes et Occidentaux

L'ÉMISSAIRE RUSSE Viktor Tchernomyrdine a quitté Belgrade pour Moscou mercredi soir après sept heures d'entretien avec le président Slobodan Milosevic sur les conditions d'un règlement du conflit entre la Yougoslavie et l'OTAN. Avant son départ, il a fait une brève déclaration dans laquelle il a insisté une nouvelle fois sur la nécessité de mettre un terme aux bombardements. Il a également préconisé le transfert du dossier à l'ONU et le retour de Belgrade à la table de négociations. M. Tchernomyrdine devait soumettre les résultats de ces conversations au secrétaire d'Etat adjoint américain, Strobo Talbot, et au président finlandais, Martti Ahtisaari, jeudi soir à Moscou.

MM. Milosevic et Tchernomyrdine ont eu « une discussion détaillée sur l'ensemble du problème du Kosovo et les moyens de le résoudre », indique le communiqué publié par l'agence Tanjug à l'issue de la rencontre de Belgrade. Ils « considèrent que la solution ne peut être que politique et dans le cadre de l'ONU avec la participation active et directe de la Yougoslavie à l'élaboration des options en partant des principes du G 8 », déclare le communiqué.

Ces principes (cessez-le-feu, retrait des forces serbes du Kosovo, déploiement d'une force internationale, retour des réfugiés, statut d'autonomie), qui avaient été approuvés le

6 mai par les représentants des sept pays les plus industrialisés et de la Russie, doivent servir de base à une résolution détaillée du Conseil de sécurité de l'ONU, objet actuellement d'intenses discussions entre les alliés et Moscou. Tandis que M. Tchernomyrdine se trouvait à Belgrade mercredi, de hauts fonctionnaires des ministères des affaires étrangères des pays du G 8 se réunissaient longuement au château de Petersberg, à Bonn. Ils se sont séparés, dans la nuit de mercredi à jeudi, après onze heures d'une réunion qui leur a permis de faire « des progrès », sans toutefois déboucher encore sur le texte d'un projet de résolution, a-t-on appris de source diplomatique. Ces diplomates devraient se retrouver encore une fois à Bonn, vendredi.

« PROGRÈS VERS UNE SOLUTION »

Dans la soirée, le chef de la délégation russe, Boris Maïorski, a indiqué que les discussions donnaient lieu à de rudes épargnes et qu'on était encore loin d'un accord. Mais un délégué occidental a affirmé au contraire qu'un projet de texte était en vue et qu'il serait soumis aux ministres pour approbation avant d'être transmis au Conseil de sécurité. Le principal point de divergence qui subsiste entre alliés et Russes porte sur la force internationale qui doit être déployée au

Kosovo, en particulier sur son commandement.

Le chef de l'Etat français, Jacques Chirac, en visite mercredi au Commandement de la défense aérienne et des opérations aériennes (CDAOA), sur la base de Taverny, a souligné que « la diplomatie, notamment les relations entre les Russes et les alliés, progresse vers une solution ». Il a dit espérer qu'« assez rapidement » elle permette l'adoption d'une résolution au Conseil de sécurité des Nations unies. Il a estimé que « dans le courant de la semaine prochaine » le président finlandais, Martti Ahtisaari, devrait pouvoir effectuer « une mission utile et positive », après qu'un accord sera intervenu entre Russes et alliés.

L'OTAN affiche une détermination intacte à poursuivre les bombardements tant que le président yougoslave Slobodan Milosevic n'aura pas accepté d'obéir aux exigences occidentales, reprises dans les principes du G 8. « Nous ne négocierons pas ces cinq conditions », a répété mercredi Jamie Shea, le porte-parole de l'Alliance. La stratégie de l'Alliance « commence à porter ses fruits », a fait valoir le chancelier allemand, Gerhard Schröder, lors d'une conférence de presse au siège de l'OTAN à Bruxelles, et il a exclu tout arrêt des frappes avant l'acceptation par Belgrade du règlement en cours d'élaboration entre Russes et Occidentaux. – (AFP, Reuters.)

La majorité des réfugiés de Macédoine souhaitent se rendre en Allemagne

BRAZDA (Macédoine)

de notre envoyé spécial

« Quand tu seras là-bas, tu ne pourras plus faire cela ! » Raman Hashani, trente et un ans, vient de

REPORTAGE

« C'est un pays où tout est tranquille, sûr », affirme Raman

jetter son mégot de cigarette par terre et se fait sévèrement réprimander par son père. Dans l'autocar numéro 2 qui partait, mercredi 19 mai, du camp de Drazda vers l'aéroport de Skopje – direction finale : l'Allemagne –, les deux hommes étaient entourés de toute leur famille, d'une ribambelle d'enfants et semblaient plutôt contents de s'en aller. « Voilà trois semaines que nous nous sommes inscrits sur les listes pour l'Allemagne et nous commençons à ne plus y croire », dit Raman, qui avait une seule peur : être obligé de partir pour un autre pays. Ayant travaillé près de trente ans à Francfort, son père bénéficie là-bas d'une petite retraite qui pourra faire vivre la famille. « Et puis, c'est un pays où tout est tranquille, sûr. »

Saniye, elle aussi, est satisfaite de partir en Allemagne, pour retrouver un de ses oncles. Malade, elle « aurait terriblement peur d'aller dans un autre pays ». Cette jolie fille de dix-huit ans, jean et tee-shirt noirs, s'en va seule. Ses parents sont dans un autre camp et elle ne sait pas quand ils pourront la rejoindre. Elle a les larmes aux yeux et serre dans ses bras un garçon de onze ans, Sulla Hairédi. « C'est un peu mon frère, il n'a personne dans le camp et nous avons passé trois semaines ensemble, je m'en suis occupé. » Le car s'en va. Un signe de la main. Sulla reste seul.

Comme Rifat, cinquante-sept ans, qui demande : « Pourquoi, moi, je ne suis pas sur la liste ? » « Ma maison est brûlée, mes animaux ont été tués, même les forêts ont peut-être été brûlées, alors, je ne veux qu'une chose : aller en Allemagne et retrouver mon fils que je n'ai pas vu depuis huit ans. » Ce dernier a déserté l'armée yougoslave dès le début de la guerre en Croatie, et a obtenu l'asile politique en Allemagne. S'il n'est pas sur la « bonne » liste, Rifat demandera à partir pour la Suède, ou « n'importe où ailleurs », pour quitter le camp. Mais, comme l'immense majorité des réfugiés, il ne

veut pas aller en Turquie. Explication : « Je veux aller en Europe, pas en Asie. » Il nous prend par le bras : « Dites bien qu'il n'y a une seule chose qui compte pour être heureux : qu'un père puisse voir son enfant ! » Retournera-t-il ensuite au Kosovo ? « Bien-sûr, c'est le seul endroit au monde où je me sente bien. »

« ILS SONT TOUS ÉGAUX »

Stuben Rausch a assisté à toute la scène. Il fait partie des militaires allemands qui encadrent les réfugiés. Volontaire pour des missions humanitaires, il a travaillé en Croatie puis en Bosnie et actuellement en Macédoine. « Les gens sont très gentils, nous n'avons aucun problème avec eux », dit cet homme réservé qui n'a passé que quelques mois chez lui depuis plusieurs années. « Il faut comprendre : ces gosses, ils ont plus besoin de moi que mes propres enfants. »

Si l'immense majorité des réfugiés veulent partir en Allemagne, en Suisse ou en Autriche, du fait de la forte émigration albanaise dans ces pays, certains souhaitent d'autres destinations. Mais, toujours pour tenter de retrouver un membre de leur famille. C'est pourquoi la France, où l'émigra-

tion albanaise est très peu nombreuse, apparaît rarement sur les listes. Pourtant, fin mai, 4 500 Kosovars y auront été accueillis. « Le processus est bien rodé, explique un officiel, et la coordination entre le consulat, la police des frontières et la Croix-Rouge fonctionne bien. » A la différence de l'Allemagne, où les réfugiés sont conduits dans de grandes structures, la France a privilégié l'insertion des Kosovars. « De toute manière, si je ne pars pas en Allemagne, dit Armend, je veux aller dans un pays de l'OTAN qui bombarde la Serbie. Clinton, Chirac, Blair, ce sont tous des gens bien ! »

Naser Kozmaqi, trente-deux ans, a mis trois pays sur la liste de préférence que tous les candidats au départ doivent remplir. La Norvège, d'abord. « Mon oncle a vécu là-bas, il m'a dit que c'était un pays prospère, avec une grande culture. » L'Angleterre, ensuite, puisque deux de ses frères y sont allés. Numéro trois : Israël, bien qu'il n'y connaisse personne. « C'est un pays sympathique. » Même pour un musulman ? « Cela n'a aucune importance. »

Berat Rukishi a dix-sept ans et veut tenter la grande aventure : les Etats-Unis. « Il n'y a plus d'espoir de rentrer au Kosovo, et moi, je pars pour rester là-bas, et d'abord entrer

dans une école. » Laquelle ? « Une high school. » Ce qu'il sait de l'Amérique ? « C'est une superpuissance, riche et où tout le monde a sa chance. »

« C'est un bon pays, un grand pays, où il y a au moins vingt millions d'habitants », renchérit Muharen Hoxi, quarante-quatre ans, qui en paraît vingt de plus avec son unique dent et sa figure toute ridée. Ses quatre enfants disent tous que la première chose qu'ils feront en arrivant sera d'apprendre l'anglais. Des célébrités américaines ? Clinton, bien sûr, mais aussi Richard Gere et Michael Jackson. « Et Monica Lewinsky », ajoute Zia-verre, une des filles, en pouffant de rire.

Pour cette autre famille qui veut partir vers l'Angleterre, il n'y a aucun doute : Tony Blair est « sympathique jusqu'à la mort ». « Nous avons du respect pour lui, et pour son pays » dit Sylejman Preniqi. « Là-bas, on respecte les droits de l'homme. Il n'y a pas de différences entre les races, les couleurs, les vi-sages : ils sont tous égaux. » Est-il heureux de partir ? « Nous sommes tous heureux de quitter le camp, mais tristes de partir si loin de chez nous. »

José-Alain Fralon

4 / LE MONDE / VENDREDI 21 MAI 1999

Après les élections, un vent de rigueur morale souffle sur la droite israélienne

Benny Begin a démissionné de ses fonctions de député

Après la démission de la tête du Likoud du premier ministre sortant, Benyamin Nétanyahou, c'est Benny Begin, tête de liste de l'Union natio-

nale et fils de feu l'ancien premier ministre Menahem Begin, qui a renoncé, mercredi 19 mai, à ses fonctions de député. Le ministre sortant de

la justice, Tzahi Hanegbi a présenté des excuses au nouveau premier ministre, Ehoud Barak pour l'avoir calomnié.

gouvernementale, Benny Begin, à son tour, a démissionné, mercredi, de ses fonctions de député.

PIÈTRE SCORE DE L'UNION NATIONALE

Fils de feu le premier ministre Menahem Begin, Benny incarnait la fidélité aux idéaux d'extrême-droite de son père, trahis, selon lui, par Benyamin Nétanyahou. *« Je représente la seule alternative réelle, aujourd'hui, à la voie qui débouche clairement sur la création d'un Etat palestinien, arabe, de l'OLP et du Hamas, et qui n'amènera ni paix ni sécurité »*, avait-il déclaré en faisant acte de candidature contre M. Nétanyahou. Le piètre score de sa liste, l'Union nationale (4 sièges), qu'il était, apparemment, le seul à ne pas pressentir, l'a poussé à la démission.

● **Shass** (séfarades orthodoxes) 17 (10) ;
● **Meretz** (laïques de gauche) 10 (9) ;
● **Israël Ba Aliah** (russophones) 6 (7) ;
● **Shinouï** (laïques centristes) 6 (0) ;
● **Parti du centre** 6 (0) ;
● **Parti national religieux** (droite) 5 (9) ;
● **Israël Beïtenou** (russophones de droite) 4 (0) ;
● **Union nationale** (ultranationalistes) 4 (0) ;

● **Un seul peuple** (ouvriers) 2 (0) ;
● **Judaïsme unifié de la Torah** (orthodoxes) 5 (4) ;
● **Hadash** (communistes) 3 (5) ;
● **Liste arabe unifiée** 5 (4) ;
● **Alliance démocratique nationale** (arabe) 2 (0) ;
Pour l'élection au poste de premier ministre, le travailliste Ehoud Barak a obtenu 56,08 % des suffrages, contre 43,92 % au premier ministre sortant de droite, Benyamin Nétanyahou.

Résultats définitifs des élections

Voici la répartition définitive des mandats de députés à la Knesset, rendue publique mercredi 19 mai. Entre parenthèses le nombre de sièges dans la Knesset sortante :
● **Israël uni** (travaillistes et affiliés) 26 (contre 34) ;
● **Likoud** (droite) 19 (32) ;

« Il faudra s'entendre avec les Syriens sur le Golan avant d'en venir au Liban sud »

KIRYAT SHEMONA

de notre envoyé spécial

Il était 3 h30 mardi 18 mai, et sur la place Itzhak-Rabin, à Tel-Aviv, Ehoud Barak, le nouveau premier ministre israélien, répétait son intention

REPORTAGE

Dans les villes frontalières, on espère qu'un accord précèdera le retrait de l'armée israélienne

de retirer, d'ici un an, les soldats déployés dans la zone « de sécurité » au Liban sud. Il avait également un mot pour les habitants de la zone frontière, qui passaient une nouvelle nuit dans les abris. Le Hezbollah vengeait la mort de civils libanais, en arrosant la région de quarante-neuf roquettes katiouchkas, blessant huit personnes.

« J'avais regardé la télévision jusqu'à 1 h 30 pour suivre les débats. J'étais allé ensuite me coucher, mais trente minutes plus tard il y avait l'alerte et il fallait descendre dans les abris, où nous avons passé le reste de la nuit », raconte Ofer Adar, le porte-parole de Kiryat Shemona, touchée à quinze reprises. Située à moins de 5 kilomètres de la frontière libanaise, sur le côté ouest d'une vallée qui remonte vers le nord, cette ville de 24 000 habitants est bombardée en moyenne tous les quatre mois. Pour le Hezbollah, qui inflige déjà des pertes sévères à Tsahal en zone occupée, il s'agit d'une cible symbolique, d'un défi permanent à l'énorme machine de guerre israélienne.

Depuis la guerre de 1967, une trentaine de personnes ont été tuées à la suite de tirs de katiouchkas. Kiryat Shemona n'a jamais été un endroit confortable. Depuis 1949, selon les chiffres de la municipalité, environ 250 000 Israéliens s'y sont temporairement installés, avant de repartir

vers des contrées plus paisibles. Le gouvernement soutient le moral à coup d'exemptions fiscales et en créant des emplois dans les entreprises publiques. L'armée n'est pas particulièrement présente dans la ville, à laquelle sa grande rue, son fast-food et son centre commercial donnent des allures de bourgade américaine. Ce que démentent les bourdonnements des hélicoptères militaires, qui montent la garde au-delà de la crête.

BON RÉSULTAT POUR M. BARAK

Lorsque Ehoud Barak a évoqué pour la première fois l'échéance de ce retrait, au début de l'année, la population de Kiryat Shemona s'est aussitôt retrouvée dans la salle des fêtes pour en débattre, et le maire s'est fendu d'un appel téléphonique au chef du Parti travailliste, afin qu'il précise sa pensée. *« Tout le monde est favorable au retrait militaire du Liban. Chaque soldat tué est pour nous une grande douleur, mais il faut conclure avant cela un accord solide. Personne ne comprendrait un retrait unilatéral et sans garanties »*, assure Ofer Adar. Qui dit garanties, dit feu vert syrien, puisque la marge de manœuvre du Hezbollah est fixée à Damas. *« Il faudra sans doute régler le problème du Golan et s'entendre avec les Syriens sur l'ampleur de notre retrait du plateau, avant d'en venir au Liban sud »*, dit le porte-parole.

Lundi soir, Kiryat Shemona avait élu Benyamin Nétanyahou. La ville, composée d'une majorité de juifs séfarades originaires du Maroc, a toujours voté à droite. Mais avec « seulement » 61,5 % des voix, le camp conservateur a enregistré l'un de ses plus mauvais scores. Le Likoud s'est même effondré, rattrapé par le parti religieux Shass, qui a bénéficié de la défiance inspirée par le premier ministre sortant. *« Dix pour cent des électeurs du Likoud ont voté Barak. Ce qu'il avait dit à propos du Liban ne les en a pas dissuadés »*, assure Ofer Adar. Les travaillistes

Le président mexicain Ernesto Zedillo renonce à désigner arbitrairement son successeur

MEXICO

correspondance

Le ministre de l'intérieur, Francisco Labastida, un homme-clé du gouvernement mexicain, a considérablement augmenté ses chances pour la présidentielle de l'an 2000 après que deux présidentiables appartenant également au parti au pouvoir ont renoncé à se présenter. A quelques heures d'intervalle, le ministre des affaires sociales, Esteban Moctezuma, et le gouverneur de l'Etat de Veracruz (sur le golfe du Mexique), Miguel Aleman, ont annoncé, mercredi 19 mai, qu'ils ne se lanceraient pas dans la course à la présidence.

Ces deux retraits interviennent alors que le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI), qui, depuis soixante-dix ans, préside aux destinées du Mexique, s'est donné, lundi 17 mai, une nouvelle apparence démocratique en rompant

avec une pratique jugée depuis longtemps archaïque et autoritaire : le *dedazo*. Littéralement, l'expression signifie *« le gros doigt »* et désignait une règle, non écrite, selon laquelle le président en titre montrait du doigt celui de son entourage qui aurait à se présenter à l'élection présidentielle.

ÉLECTIONS PRIMAIRES

Le conseil national politique du PRI a définitivement enterré cette pratique en annonçant, après un vote, que désormais le candidat à la présidence – celui qui livrera bataille en juillet 2000 sera le premier à inaugurer la formule – sera choisi dans le cadre d'élections primaires. Le changement est en fait la conséquence de l'attitude d'Ernesto Zedillo, l'actuel président, qui, adoptant un style très différent de ses prédécesseurs, a annoncé dès le début de son mandat,

en 1994, qu'il entendait maintenir *« une saine distance »* par rapport à son parti.

Les « primaires » du parti au pouvoir sont en principe prévues pour le 7 novembre, mais il pourrait en fait ne s'agir que d'un jeu de dupes. Des analystes politiques estiment que le président, toujours considéré comme le chef naturel du parti, fera tout ce qui est en son pouvoir pour que son favori l'emporte. Ernesto Zedillo a souligné que, s'il *« se coupait le doigt »*, une manière imagée d'indiquer qu'il renonçait à désigner son successeur, il entendait toutefois peser de toute *« son autorité morale »* sur le choix du candidat à la présidence. Cela étant, malgré les annonces de MM. Moctezuma et Aleman, son favori, le ministre de l'intérieur, devrait affronter d'autres candidats aux « primaires ».

INTERNATIONAL

Le Congrès népalais devrait obtenir la majorité absolue aux législatives

KATMANDOU. Le parti du Congrès népalais du premier ministre sortant Girija Prasad Koirala se rapprochait, jeudi 20 mai, après le décompte de 76 % des votes, de la majorité absolue aux élections législatives des 3 et 17 mai au Népal. Le Congrès népalais a emporté 89 sièges et était en tête dans 16 autres circonscriptions, ont indiqué des responsables de la commission électorale. Le parti du premier ministre pourrait ainsi obtenir 105 des 205 sièges du Parlement. Un minimum de 103 membres à la chambre est nécessaire pour former un gouvernement. L'obtention d'une majorité absolue par le Congrès népalais marquerait la fin d'une période de plusieurs années d'instabilité politique. – *(AFP)*

Un ancien sergent américain accusé de liens avec le groupe de Ben Laden

NEW YORK. Un ancien sergent de l'armée américaine, Ali Mohamad, âgé de 46 ans, a été inculpé, mercredi 19 mai à New York, de participation à un complot dirigé par l'islamiste d'origine saoudienne, Ousama Ben Laden, visant à tuer des Américains à l'étranger. Ali Mohamad a été accusé d'avoir pris part, aux côtés de membres du groupe de Ben Laden, *el Qaïda*, à la préparation d'assassinats de militaires américains stationnés en Arabie saoudite et en Somalie, de même qu'à la préparation des attentats d'août 1998 contre les ambassades des Etats-Unis à Nairobi (Kenya) et à Dar es-Salaam (Tanzanie). Ben Laden, qui vit en Afghanistan, a été inculpé par défaut en 1998 pour ces attentats. Ali Mohamad, ancien commandant de l'armée égyptienne, est arrivé aux Etats-Unis en 1985 et a rapidement obtenu la nationalité américaine. Il s'est enrôlé dans l'armée américaine en 1986 et a été basé à Fort Bragg, en Caroline du Nord. Il est accusé d'avoir, dès 1990, entraîné militairement des membres *d'el Qaïda* et de les avoir formés aux techniques de renseignement. Il est également accusé d'avoir aidé Ben Laden à se rendre de Peshawar (Pakistan) au Soudan, en 1991. – *(Reuters.)*

DÉPÊCHES

■ **IRAN/ARABIE SAOUDITE : Riyad et Téhéran se sont déclarés,** mercredi 19 mai, déterminés à œuvrer pour garantir la stabilité du marché pétrolier, dans un communiqué commun publié au terme de la visite en Arabie saoudite du président iranien Mohamad Khatami. *« Le royaume saoudien et l'Iran sont déterminés à conjuguer leurs efforts et coopérer avec les autres pays (producteurs) pour concrétiser l'accord de mars dernier »* visant à réduire la production de l'OPEP et améliorer les cours, selon le texte du communiqué. – *(AFP)*

■ **IRAN/GRANDE-BRETAGNE : Téhéran a annoncé officiellement,** mardi 18 mai, la normalisation de ses relations diplomatiques avec Londres, avec la promotion au rang d'ambassadeur des chargés d'affaires respectifs des deux pays. La normalisation avait été décidée en septembre 1998, après un engagement solennel du gouvernement iranien, de ne pas faire appliquer la condamnation à mort, en 1989, par l'ayatollah Khomeiny de l'écrivain britannique Salman Rushdie en 1989. La Grande-Bretagne était le seul pays de l'Union européenne à ne pas avoir d'ambassadeur à Téhéran. – *(AFP)*

■ **PAKISTAN : l'ancien premier ministre pakistanais, Benazir Bhutto,** a quitté, jeudi 20 mai, Dubai pour Londres où elle compte lancer une campagne en faveur de son mari emprisonné et à propos de qui Islamabad a indiqué qu'il avait tenté de se suicider. Elle avait accusé la police pakistanaise d'avoir tenté d'assassiner son mari, Asif Ali Zardari. Celui-ci, hospitalisé mercredi à Karachi, a nié avoir tenté de se suicider et a accusé la police de l'avoir torturé. Le gouvernement pakistanais a rejeté ces accusations. Les Etats-Unis ont exprimé leur inquiétude à propos du sort de M. Zardari et ont réclamé une enquête.– *(AFP)*

■ **CHINE : cinquante dissidents ont déposé,** mercredi 19 mai, auprès de la police de Hangzhou (est), une demande de rassemblement pour le 3 juin, dixième anniversaire de la répression de la place Tiananmen en faveur de la démocratie. La demande a été déposée par quatre membres du Parti démocrate chinois (PDC, interdit et dont les fondateurs sont en prison), a indiqué depuis Hong Kong le Centre d'information sur les droits de l'homme et le mouvement démocrate en Chine. La police a recueilli la demande sans indiquer si la permission serait accordée. – *(AFP)*

■ **ALGÉRIE : sept personnes, dont six enfants, ont été assassinées** et deux blessées dans la nuit du mardi 18 au mercredi 19 mai dans la région de Médéa (120 km au sud d'Alger), selon les services de sécurité. Par ailleurs, 17 personnes ont été blessées par l'explosion d'un colis piégé, mercredi matin, dans le quartier populaire de Bab el Oued à Alger. Depuis début mars, la violence liée aux actions des groupes terroristes armés a fait plus de 500 morts selon des décomptes de la presse.– *(AFP)*

TURQUIE : Semdin Sakik, l'ancien bras droit du chef rebelle kurde de Turquie, Abdullah Ocalan, a été condamné, jeudi 20 mai, à la peine capitale par la Cour de sûreté de Diyarbakir (sud-est). Il a été jugé coupable de la mort de 283 personnes dans 191 actes de violence commis par le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK). Son frère Arif Sakik, a, lui aussi, été condamné par la même cour à la peine capitale. – *(AP)*

■ **ESPAGNE : le chômage a baissé de 7 % au premier trimestre,** selon les chiffres de l'Office national des statistiques, publiés mercredi 19 mai. Cette baisse spectaculaire du nombre des demandeurs d'emploi fait repasser la barre du chômage sous la barre des 17 % de la population active, pour la première fois depuis 1991. Ce taux était encore de plus de 22 % lors de l'arrivée au pouvoir du gouvernement Aznar, en 1996.

Les Guatémaltèques repoussent les réformes sur les droits des Indiens

GUATEMALA. Le triomphe du « non » au référendum, dimanche 16 mai, portant sur cinquante réformes constitutionnelles, signifie une défaite pour les Indiens qui constituent 60 % des 11 millions de Guatémaltèques. 50,63 % des électeurs ont repoussé les modifications qui auraient permis une véritable reconnaissance de l'identité et des droits de la majorité indienne. Selon les résultats définitifs communiqués par le Tribunal suprême électoral (TSE), seuls 40,40 % des votants ont dit « oui » aux réformes, les votes nuls et blancs représentant 9 %. La véritable défaite du gouvernement – et de la presque totalité des partis politiques qui avaient appelé à voter « oui » –, est le taux d'abstention : 81,45 %. Les réformes constitutionnelles présentées par le président Alvaro Arzu et approuvées par le Congrès en octobre auraient permis de donner un cadre légal aux accords de paix de 1996, signés entre le gouvernement d'Arzu et les rebelles, après 36 ans de guerre civile. – *(AFP)*

DETAILLANT GROSSISTE

VEND AUX PARTICULIERS

Recommandé par Paris pas Cher, Paris Combines...

MATELAS & SOMMIERS

Toutes dimensions - Fixes ou relevables

SWISSFLUX - TRÉGA - EPEDA - SIMONS

DUNLOPILLO - BULTEX - PIRELLI - ETC...

CANAPES, SALONS, CLIC-CLAC

Cuir - Tissus - Alcantara

Steiner - Coulon - Duvivier - Süren - Etc...

Vente par téléphone possible

Livraison gratuite sur toute la France

MOBECO

247, rue de Belleville PARIS 19 M° Télégraphe

50, avenue d'Italie PARIS 13 M° PL. d'Italie

01.42.08.71.00 - 7j/7

André Renaud

SOCIAL Le gouvernement a rendu public, jeudi 20 mai, un « bilan d'étape » de la loi sur les 35 heures. Martine Aubry s'est félicitée que 57 000 emplois aient été créés ou sau-

vegardés grâce à sa loi, et elle table sur 100 000 emplois à la fin de l'année. ● DES ACCORDS ont été signés dans 4 076 entreprises. La CFDT et la CGC sont les syndicats qui ont manifesté la

plus forte « propension » à les ratifier, mais la CGT a aussi joué le jeu puisqu'elle les a paraphés dans 86,5 % des entreprises où elle est présente. ● LES SYNDICATS critiquent la réforme des

cotisations patronales, confirmée mercredi par Lionel Jospin. Bernard Thibault (CGT) estime que le dispositif va tirer « les rémunérations vers le bas ». ● LAURENT FABIUS, président de l'As-

semblée nationale, invite le gouvernement à retenir un « régime transitoire » pour les 35 heures et se prononce pour une « baisse générale des charges sociales et des impôts ».

L'impact des 35 heures sur l'emploi est encore modeste

Présentant, jeudi 20 mai, le bilan de la loi sur la réduction du temps de travail, Martine Aubry s'est félicitée que la réforme ait déjà permis de créer ou de sauvegarder 56 767 emplois. Le gouvernement compte arriver au chiffre de 100 000 fin 1999

MARTINE AUBRY n'a aucun doute : un an après le vote de la loi sur les 35 heures, la ministre de l'emploi et de la solidarité estime que sa réforme « tient ses promesses ». Elle s'est déplacée à Mantes-la-Jolie (Yvelines), jeudi 20 mai, chez le fabricant de saxophones Selmer, pour présenter sur le « terrain » un bilan d'étape détaillé de la réduction du temps de travail. Au 5 mai, 1 142 427 salariés étaient concernés par sa loi, les agents de La Poste et d'EDF-GDF compris. Au total, 56 767 emplois ont été créés ou préservés, soit 5 % des effectifs des entreprises engagées dans la réduction du temps de travail.

La publication de ce bilan de 90 pages marque le point de départ de la concertation que M^{me} Aubry va engager, dès la semaine prochaine, avec les partenaires sociaux. « Nous travaillerons sur vingt thèmes de discussion en examinant à chaque fois les résultats et les problèmes juridiques rencontrés, déclare-t-elle au Monde. Sur cette base, un projet de texte sera élaboré dans un mois et soumis à une nouvelle concertation ». Le gouverne-

ment doit s'appuyer sur l'examen des 4 076 accords d'entreprise pour élaborer la seconde loi, qui sera présentée à l'Assemblée nationale début octobre.

Ce texte est censé régler tous les points sensibles (heures supplémentaires, travail des cadres...) soulévés par le passage aux 35 heures au 1^{er} janvier 2000 dans les entreprises de plus de 20 salariés. Les sociétés en dessous de ce seuil ont jusqu'en 2002. Selon la ministre de l'emploi, le rythme des négociations s'est accéléré depuis la promulgation de la loi, le 13 juin 1998 : 60 accords signés par mois en moyenne en juin-juillet 1998, environ 600 en mars-avril 1999, pour atteindre 4 076.

FORTE « PROPENSION À SIGNER »

L'entrée en scène, depuis le début de l'année, de grands groupes comme Air-France (35 000 salariés), EDF-GDF (141 000), La Poste (306 000), PSA (88 000), Carrefour (57 000) ou Renault (44 000) a gonflé le nombre d'employés concernés. Mais les grosses entreprises ont manifestement dédaigné les aides de l'Etat pour ne pas avoir à

se plier aux quotas d'embauches. En revanche, la majorité des accords (3 818), signés dans la moitié des cas dans des PME comptant moins de vingt salariés, donnent lieu à une aide de l'Etat (9 000 francs [1 372 euros] par salarié la première année), puisque les entreprises ont réduit de 10 % la durée du travail et embauché au moins 6 % de salariés supplémentaires.

A ce jour, 69 branches (sur 180) couvrant huit millions de personnes ont conclu des accords, et plus de 80 ont engagé des négocia-

tions ; 32 seulement ont obtenu l'agrément du ministère. Les autres sont en attente ou ont été recalées – comme la métallurgie – parce que leur projet était contraire à la loi. Les textes agréés ont parfois subi un toilettage : M^{me} Aubry a exclu des clauses sur le travail du dimanche dans l'industrie et le commerce en gros des viandes ; elle a refusé l'augmentation des heures complémentaires des salariés à temps partiel dans le secteur du conditionnement des œufs.

Le gouvernement a un autre motif de satisfaction : l'implication des

Le temps libre plébiscité

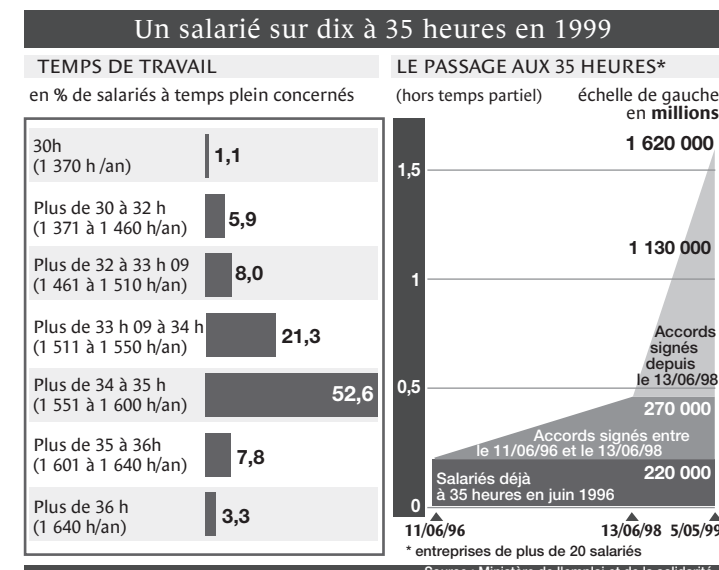
Selon une enquête réalisée du 22 au 27 avril par Ipsos, à la demande du ministère de l'emploi et de la solidarité, auprès de 466 salariés bénéficiant de la réduction du temps de travail, la mise en place des 35 heures dans leur entreprise est plébiscitée par 85 % des salariés concernés. Les deux tiers d'entre eux (66 %) estiment y avoir « plus gagné que perdu » ; mais ce pourcentage est de 60 % dans les petites entreprises (moins de 50 salariés), de 75 % dans celles qui comptent 200 à 500 salariés et tombe à 46 % pour les salariés à temps partiel. Enfin, c'est le fait de disposer de plus de temps libre pour leur vie personnelle et familiale que les salariés jugent le plus positif (86 %) ; en revanche, ils ne sont que 44 % (contre 33 % d'avis contraire) à estimer y avoir gagné en termes de charge de travail.

Le chiffrage présenté par Martine Aubry alimente une controverse

CONNAÎTRA-T-ON jamais le nombre exact d'emplois créés par les seules vertus de la réduction du temps de travail ? Entre les embauches réelles et celles que les chefs d'entreprise – 35 heures ou non – auraient de toute façon réalisées, la distinction est impossible à faire. Si le « bilan d'étape » distingue bien l'« effet Aubry » de l'« effet de Robien », il reste très arithmétique. N'intégrant pas les anticipations des acteurs économiques, et d'abord celles des chefs d'entreprise, ce bilan ne permet pas de faire le tri entre l'effet positif sur l'emploi de cette réforme et ses effets pervers.

La polémique sur les chiffres a déjà commencé. Martine Aubry estime qu'à ce jour, la réduction du temps de travail, y compris la loi de Robien de juin 1996, a permis de créer ou de sauvegarder environ 90 000 emplois ; 30 321 l'ont été grâce aux aides. La ministre de l'emploi y inclut les promesses d'embauches dans les grandes entreprises publiques, comme EDF, GDF ou La Poste. Le bilan de la CFDT, arrêté à début mai, est proche de celui du gouvernement : il conclut que l'application de la loi Aubry (avec aides de l'Etat) a généré ou préservé 35 000 emplois, auxquels s'ajoutent 25 000 postes liés

aux accords de Robien. Le Medef, qui reste viscéralement hostile aux 35 heures, a tout intérêt à faire une lecture minimaliste. « Au total, nous comptons 15 000 emplois net créés dans le secteur marchand, soit un salarié de ce secteur sur mille », a souligné, mardi 18 mai, le président du Medef, Ernest-Antoine Seillière.



La loi de Robien, votée par les députés de droite en juin 1996, avait amorcé le mouvement de réduction du temps de travail (270 000 emplois créés à ce jour).

Faut-il accorder du crédit aux données brutes fournies par le gouvernement, le patronat ou les syndicats ? On ignore, par exemple, combien d'emplois auraient été créés dans les entreprises passées aux 35 heures ces derniers mois s'il n'y avait eu ni baisse de la durée du travail ni aides des pouvoirs pu-

blics. Ces créations auraient été probablement moins nombreuses, mais il n'y a aucune raison pour que des entreprises de secteurs dynamiques n'accroissent pas leurs effectifs. Ainsi, sur les 56 767 emplois générés par la loi Aubry, 26 500 n'ont donné lieu à aucun soutien financier de la part de l'Etat.

L'absence de recul pose également un problème. Ainsi, des entreprises en difficulté se sont engagées à sauvegarder des emplois en échange d'une baisse du temps de travail et d'allègements supplémentaires de charges. Qu'en sera-t-il dans un ou deux ans si leur situation s'est encore dégradée ? Une étude de la direction de la recherche du ministère de l'emploi (Dares) indique que les 1 200 premières conventions Etat-entreprises prévoient 9 000 créations et 1 800 sauvegardes d'emplois. « Ces données doivent être prises avec précaution, note son auteur. Il s'agit en effet de déclarations d'intention, puisque l'information est recueillie au moment de la signature de la convention, tandis que les engagements sont pris dans la durée ».

« On ne peut se contenter d'engranger les chiffres au mois le mois, ajoute un expert de l'opposition. En 2000, pour les millions de salariés

travaillant dans les entreprises n'étant pas passées aux 35 heures, il n'y aura pas de nouvelle baisse de charges. Les entreprises auront donc une surcharge salariale par rapport aux autres, et cela aura forcément des répercussions négatives sur les effectifs. » Aussi est-il quasiment impossible d'établir un bilan rigoureux de la loi Aubry sans mesurer l'état d'esprit des chefs d'entreprise. Les 35 heures, perçues par nombre de patrons comme une menace, ont-elles dissuadé une partie d'entre eux d'augmenter le nombre de leurs salariés ? La réforme les a-t-elle incités à substituer des machines aux hommes ? Ces hypothèses sont plausibles, même si l'on ne dispose pas d'études sur ce sujet.

Il faut encore préciser que certains accords prévoient la transformation d'emplois précaires (CDD, intérim...) en contrats à durée indéterminée. Cette résorption de la précarité est, indéniablement, un des acquis de la loi Aubry mais elle ne crée pas d'emplois au plein sens du terme. Au total, il est probable que le solde net des salariés supplémentaires directement liés aux 35 heures est moins important que ne l'indique le gouvernement.

J.-M. B.

Jean-Michel Bezat et Isabelle Mandraud

Laurent Fabius fait entendre sa différence sur la réduction du temps de travail

LE DÉBAT avait à peine commencé qu'Yves Cochet a éprouvé le besoin d'émettre ce souhait plaintif : « L'utopie doit exister. » Mais d'utopie, il n'en fut pas question. Le colloque sur les 35 heures, organisé par le député écologiste, mercredi 19 mai, à l'Assemblée nationale, a rassemblé dans une atmosphère morose des élus socialistes, Verts et communistes, des militants et des syndicalistes. Six heures durant, les participants ont discuté de la réduction du temps de travail, à grands coups d'arguments contradictoires.

Laurent Fabius a inauguré cette partie de ping-pong. « Nous devons veiller, bien sûr, à ce que le cap de la loi soit maintenu », a déclaré le président de l'Assemblée nationale, tout en précisant que l'objectif n'est pas « incompatible avec la définition de dispositions qui entreraient en vigueur de façon progressive ». Il serait ainsi « mauvais d'imposer des dispositions-couperets » mais « bon » de bâtir, « au moins pour les PME, un régime transitoire applicable aux contingents d'heures supplémentaires et à leur tarification ». M. Fabius s'en est ensuite pris au premier arbitrage de

Lionel Jospin sur les allègements de charge, au moment où Matignon planchait encore sur la réduction, à ce sujet, de son communiqué (lire page 7).

Sans transition, l'orateur suivant, un avocat écologiste, a dénoncé les accords d'entreprises qui « se contentent de faire la chasse aux pauses » avant d'être démenti par un représentant de la CFDT, Jean-Paul Pailhé, pour qui « les gens ressentent vraiment le temps libéré ».

REDONNER « LE SENS DE LA FÊTE »

Selon M. Pailhé, qui se réjouit que « la flexibilité subie » devienne « négociée », l'effet emploi est « incontestable » et le « vécu des salariés positif ». De quoi inciter le président de la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale, Jean Le Garrec (PS), à prendre des notes, malgré un persistant murmure de désapprobation. La salle s'est ensuite penchée sur « l'alinéa deux de l'article L 212-4 » du code du travail qui définit le temps de travail effectif, pour exiger sa révision.

« L'obsession généralisée du travail s'installe », a objecté un sociologue de l'université de Nanterre,

convaincu de « l'échec » de la loi Aubry, parce que « le chômage étant passé par là, la tendance n'est pas à la valorisation du temps libre ». Et pourquoi pas du temps « pour faire de la pêche ou de la chasse ? », a proposé la philosophe

Dominique Meda. « Ah non ! », a aussitôt bondi M. Cochet, tandis que l'économiste écologiste Alain Lipietz revendiquait « le droit absolu, dans le "hors-travail", de ne rien faire du tout ». « On ne va pas dire aux gens : "Vous ne regarderez plus

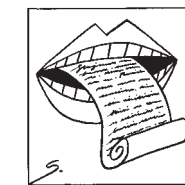
TF1 mais Arte" », a-t-il ironisé.

Question récurrente : comment influencer sur la seconde loi ? « Un gouvernement de gauche ne peut pas être là pour compter les points entre patronat et syndicats. La seconde loi doit être contraignante et

« Veillons à éviter de surcharger les entreprises »

LE PRÉSIDENT de l'Assemblée nationale, Laurent Fabius, a multiplié les mises en garde au gouvernement, mercredi 19 mai, en ouvrant le colloque consacré à la deuxième loi sur la réduction du temps de travail, organisé à l'initiative du député Vert Yves Cochet :

« Bien évidemment, les décisions que nous serons appelés à prendre en matière d'allègement de charges, de réforme de l'assiette des cotisations patronales de Sécurité sociale seront déterminantes pour assurer le succès du dispositif. Je suis de ceux qui pensent qu'est nécessaire



VERBATIM

une baisse de charges sur les bas salaires, elle-même s'exerçant à l'intérieur d'une baisse générale des charges sociales et des impôts. Veillons dans les décisions prochaines à ne pas l'oublier et à éviter en particulier de surcharger les entreprises, ce qui serait contre-productif. »

L'ancien premier ministre socialiste a par ailleurs préconisé, une nouvelle fois, l'exploration des possibilités de la « semaine de travail de quatre jours », et souligné les problèmes posés par le travail à temps partiel :

« Il serait regrettable que la volonté de réduire collectivement la durée du travail empêche ceux qui le souhaitent, dans les organisations pour lesquelles cela est pos-

sible, de choisir une réduction parfois plus importante, en tout cas différente, leur permettant d'accéder, par exemple, à la semaine de travail de quatre jours. (...) Si on veut des accords "gagnant-gagnant", il faut que les salariés bénéficient réellement de la loi, ce qui ne sera le cas que si son application change vraiment en mieux le problème du temps partiel. Nombreux sont ceux qui, à temps partiel, souhaiteraient travailler davantage et ne le peuvent pas. Nombreux sont ceux qui souhaiteraient travailler à temps partiel et ne le peuvent pas davantage. Une réforme des aides au temps partiel permettrait sans doute d'améliorer les choses. »

I. M.



Les syndicats critiquent vivement les allègements de charges

LES PARTENAIRES sociaux ont réagi vivement, mercredi 19 mai, à l'annonce par le gouvernement de son plan d'allègement des cotisations patronales sur les bas salaires prévu pour accompagner le passage aux 35 heures. Tandis que le ton monte entre le patronat et le gouvernement, les syndicats font part de leurs inquiétudes quant au dispositif envisagé.

Le secrétaire général de la CGT, Bernard Thibault, a exprimé ses « plus grandes craintes ». « L'expérience montre que les exonérations de charges sur les bas salaires tirent l'ensemble des rémunérations vers le bas et poussent à la non-reconnaissance des qualifications », a-t-il dit. Le numéro un de la CGT a dit refuser « la logique qui ferait du coût du travail en France une tare de notre économie alors que depuis des années, la part des richesses produites a principalement bénéficié au capital ». M. Thibault demande que le « mécanisme d'aide à certaines entreprises (...) soit subordonné à de réelles créations d'emploi ».

De son côté, le secrétaire national de la CFE-CGC, Jean-Luc Cazettes, a déclaré que les allègements de cotisations patronales sur les bas salaires « pénalisent l'emploi qualifié en incitant les entreprises à limiter les salaires à 1,8 Smic » et « ne créent aucun emploi ». Le Groupe des dix (syndicats autonomes, dont SUD) a, pour sa part, jugé « indispensable que cessent les aides fiscales et sociales qui n'ont pas créé d'emplois, mais sont autant d'aubaine pour les entreprises, et compromettent les budgets publics ». L'union syndicale estime que les accords sur les 35 heures comportent « trop d'éléments négatifs pour l'emploi et pour

les conditions de travail ». Plus mesurée, la CFDT approuve, dans son principe, la réforme annoncée des cotisations patronales. Elle s'inquiète toutefois de son financement. « L'hypothèse entendue d'une couverture des 40 milliards de francs manquants par un prélèvement sur les organisations de protection sociale et l'Unedic ne peut constituer une solution imaginable », avertit la confédération.

Le président du Mouvement des entreprises de France (Medef), Ernest-Antoine Seillière, a évoqué, mercredi, un mouvement « appuyé » de délocalisation si le gouvernement persistait à laisser « décliner l'attractivité de la France ». Commentant la réforme des cotisations, M. Seillière a assuré qu'il ne s'agissait pas « d'une opération blanche ». « Les entreprises verront leur cash-flow diminuer du montant des impôts nouveaux qu'on aura affecté à la rémunération du temps libre non travaillé », a-t-il expliqué. Qualifiant les 35 heures de « ratage », il s'est indigné de ce que Martine Aubry ait « pour la deuxième fois » annulé un rendez-vous avec lui, prévu dans la soirée. Le ministre a aussitôt réagi en indiquant que la porte de Mme Aubry « est toujours ouverte au Medef » et qu'elle recevra M. Seillière « dans les plus brefs délais » et « plus longuement ».

En déplacement, pour sa campagne européenne, à Dijon, le premier secrétaire du PS, François Hollande, a estimé que M. Seillière devrait « s'appeler » le patron « des grosses entreprises qui font beaucoup de profit et ne veulent pas, en plus, payer d'impôts ».

Caroline Monnot

Matignon présente son plan aux leaders de la majorité

LA CONCERTATION menée par Lionel Jospin sur l'allègement des charges sociales a relevé plus de l'information des composantes de la majorité que d'une négociation en bonne et due forme. La formule retenue ayant été mise au point avec Martine Aubry et Dominique Strauss-Kahn, dès lundi 17 mai, en fin de journée, et ayant été préannoncée (*Le Monde* du 19 mai), le matin, par François Hollande, le premier ministre a veillé à ce qu'elle soit bien comprise et bien reçue par ses partenaires. Mardi, le sujet a été évoqué au petit-déjeuner hebdomadaire des dirigeants socialistes à Matignon. Le même jour, M. Jospin a téléphoné à Robert Hue, avant de s'entretenir avec lui le lendemain à l'Assemblée nationale, à l'issue des questions d'actualité. Il en a également parlé avec Dominique Voynet.

Mardi soir, le bureau national du PS qui devait débattre, en l'absence de M. Hollande, de la réforme des cotisations, n'a donné lieu à aucune critique vis-à-vis du dispositif gouvernemental. Michel Sapin et Gaëtan Gorce ont insisté sur la nécessité de faire de la pédagogie pour bien expliquer cette réforme. Chargé de la trésorerie et de la coordination au secrétariat national, Alain Claeys, proche de Laurent Fabius, a jugé qu'il s'agissait d'un « bon compromis ». Jean-Christophe Cambadélis a souhaité, au nom du bureau national, que « la réforme des cotisations patronales s'inscrive dans le prolongement des actions engagées depuis deux ans visant à rééquilibrer l'imposition du capital et du travail et à asséoir notamment le financement de la protection sociale sur l'ensemble des revenus ». Il a défendu

l'idée d'une « contribution sociale sur les bénéfices ».

Mercredi matin, à Matignon, un nouveau petit-déjeuner a réuni autour de M. Jospin, Mme Aubry, qui avait particulièrement soigné sa concertation avec les députés socialistes, M. Strauss-Kahn, Daniel Vaillant, M. Hollande, Jean-Marc Ayrault, Claude Estier, et les parlementaires qui avaient travaillé sur le sujet. Augustin Bonrepaux, député PS de l'Ariège et président de la commission des finances de l'Assemblée, favorable à une taxation sur la valeur ajoutée, s'est montré le plus réticent. M. Fabius a participé brièvement à cette réunion, en observant que ce dispositif allait « dans la bonne direction », celle d'une baisse des prélèvements. Les ministres de l'économie et de l'emploi ont ensuite rencontré les députés communistes.

En fin d'après-midi, mercredi, M. Jospin a fait part de sa décision par un simple communiqué de presse, à en-tête du « premier ministre », mais sans sa signature pour bien marquer le caractère collectif de cette décision : « Le gouvernement vient de décider une réforme des cotisations sociales patronales, conformément aux engagements qu'il avait pris. » « Avec la poursuite d'une politique de soutien de la croissance, conclut le texte, la montée des emplois-jeunes et la réduction du temps de travail, ces dispositions renforcent l'action du gouvernement en faveur de l'emploi. » Le soir, à Lille, lors d'un meeting, M. Hue s'est montré favorable au dispositif tout en voulant l'« améliorer ». Il réclame notamment une augmentation du Smic horaire.

Michel Noblecourt

La droite conteste devant le Conseil constitutionnel la loi créant un délit de « très grande vitesse »

Le texte de Jean-Claude Gayssot a été voté à la quasi-unanimité par le Sénat

Le projet de loi portant diverses mesures relatives à la sécurité routière et aux infractions sur les agents des exploitants de réseau de transport a été défini-

tivement adopté par le Parlement, mercredi 19 mai. Les députés de droite ont toutefois déposé ses principales dispositions devant le Conseil constitution-

nel. Ce texte crée un délit de « très grande vitesse », en cas de récidive, passible de trois mois d'emprisonnement (*lire aussi notre éditorial page 17*).

LE PARLEMENT a définitivement adopté, mercredi 19 mai, le projet de loi portant diverses mesures relatives à la sécurité routière et aux infractions sur les agents des exploitants de réseau de transport. Présenté par Jean-Claude Gayssot, ministre de l'équipement, des transports et du logement, ce texte, très attendu par les associations de victimes de la route, a pour objectif de réduire de moitié, en cinq ans, le nombre de victimes de l'automobile, supérieur actuellement à 8 000 par an. Ce chiffre place la France parmi les pays d'Europe ayant les plus mauvais résultats en la matière.

La gestation de ce projet de loi aura été pour le moins laborieuse : sa mesure principale, qui s'attaque à la vitesse excessive, cause d'un accident mortel sur deux, avait été envisagée, en 1994, par Bernard Bosson, ministre des transports dans le gouvernement d'Edouard Balladur, mais abandonnée face à la mauvaise volonté de la majorité des députés de droite. Le projet de loi de M. Gayssot, approuvé par le conseil des ministres le 18 février

1998, avait fait l'objet d'une première lecture, au Sénat, le 9 avril 1998, mais la première lecture à l'Assemblée nationale n'était intervenue que huit mois plus tard, le 10 décembre 1998, l'entente dont tous les parlementaires se sont plaints.

Au fil des nouvelles lectures dans les deux Assemblées, le projet a été amendé, notamment, par les sénateurs. Le texte de la commission mixte paritaire (Sénat-Assemblée) a été adopté par les députés (la droite votant contre) le 11 mai. Mercredi, le Sénat a, comme chaque fois, voté le texte à la quasi-unanimité.

Le président du groupe Démocratie libérale, José Rossi, et celui du groupe UDF-Alliance, Philippe Douste-Blazy, ainsi que plus de 60 députés des groupes DL, UDF et RPR, ont déposé le texte au Conseil constitutionnel. M. Gayssot a exprimé, au Sénat, le souhait « que la discussion (...) soit utile pour que le week-end de la Pentecôte ne soit pas aussi meurtrier que ce qu'il a été l'an passé », mais la saisine du Conseil retarde l'entrée en vigueur de la loi.

En l'état, voici ses principales dispositions :

● **Vitesse** : en cas de récidive dans un délai d'un an, le conducteur qui dépasse de 50 km/h la vitesse autorisée est considéré comme ayant commis un délit, passible de trois mois d'emprisonnement et de 25 000 francs d'amende. Les auteurs de la saisine du Conseil constitutionnel estiment que ce délit méconnaît le principe de proportionnalité des peines.

● **Présomption de responsabilité** : le propriétaire d'un véhicule est responsable des amendes encourues en cas d'excès de vitesse, de franchissement des feux rouges ou des stops, à moins qu'il n'apporte la preuve qu'il n'est pas l'auteur de ces infractions. Cette disposition a été vigoureusement combattue par les motards qui, coiffés de casques, ne peuvent être reconnus lorsqu'ils sont « flashés » par un radar. Elle existe pourtant déjà pour les infractions à la réglementation sur le stationnement. Les auteurs de la saisine du Conseil constitutionnel estiment que la présomption de responsabilité et

l'automatisme de la peine sont non constitutionnels.

● **Stupéfiants** : tout conducteur impliqué dans un accident mortel est soumis à un dépistage de stupéfiants. Le Sénat avait introduit, en seconde lecture, un délit de conduite sous l'empire de stupéfiants, en cas d'accident corporel. Celui-ci était passible de deux ans de prison, au même titre que la conduite sous l'empire de l'alcool (*Le Monde* du 12 février). En commission mixte paritaire, les sénateurs ont accepté de retirer cette mesure. En échange, ils ont obtenu que les députés enlèvent du texte une disposition qui prévoyait que les infrastructures routières feraient l'objet d'un contrôle. Cette dernière déplaçait fortement aux maires et aux présidents de conseils généraux (*Le Monde* du 10 février).

● **Transports publics** : le projet de loi comporte une mesure, sans lien avec la sécurité routière, qui aggrave la sanction des violences à l'encontre d'agents des transports publics.

Rafaële Rivais

Compagnons parfaits du HP OmniBook :

HP DeskJet 340 Cbi C2671A

- Imprimante portable
- Port infrarouge
- Monochrome ou couleur (option)
- Autonome grâce à sa batterie

Prix HT **1650 F** 251,54 € Prix TTC **1990 F** 303,37 €

Par mois* **49 F HT**

HP Jornada 820 F1298A

- Ecran 21 cm, 256 couleurs
- Mémoire 16 Mo
- MS Windows CE
- Dimensions 24,6 x 17,8 x 3,3 cm
- Poids 1,1kg avec batterie

Prix HT **6625 F** 1009,97 € Prix TTC **7990 F** 1218,07 €

HP SupportPack : H5475A Enlèvement/retour sur site, 3 ans
Prix HT **1328 F** 202,45 € Prix TTC **1602 F** 244,16 €

Par mois* **195 F HT**

HP Colorado 14Go C4408A

- Capacité : jusqu'à 14 Go compressés
- Performance : jusqu'à 4,2Go/heure (interne) ou 2,7Go / heure (externe)
- Livré avec logiciel HP Colorado Backup II pour Windows 95/98, NT 4.0 Workstation
- Innovation : surveillance de l'usure de la bande avec HP Media Monitor

Prix HT **1890 F** 288,13 € Prix TTC **2279 F** 347,43 €

Par mois* **56 F HT**

HP OmniBook 900 F1711W

- Processeur Intel® Pentium® III 300 PE-MHz
- Mémoire 32 Mo SDRAM
- Disque dur 4 Go
- Ecran couleur 12,1" TFT SVGA
- Son stéréo
- Touchpad et Trackpoint simultanés
- Poids : 1,8 Kg avec batterie
- Windows 95/98

Prix HT **15746 F*** 2400,46 € Prix TTC **18990 F*** 2895,01 € Par mois* **463 F HT**

HP SupportPack : H2848A Récupération, réparation, retour sur site, 3 ans
Prix HT **1735 F** 264,50 € Prix TTC **2083 F** 317,55 €

Vous recherchez une solution informatique mobile ? Hewlett-Packard a ce qu'il vous faut. Pour la portabilité optimale associée à la performance, choisissez HP OmniBook 900 doté du processeur Intel® Pentium® III. HP vous propose aussi une gamme complète de produits mobiles et performants : imprimante HP DeskJet 340Cbi, PC de poche HP Jornada, systèmes de sauvegarde HP Colorado, etc. Le tout, avec la qualité et la fiabilité reconnues aux produits HP. Notre gamme est disponible auprès de nos distributeurs certifiés HP Connect qui vous apportent un service à la hauteur de vos attentes. Contactez-nous !

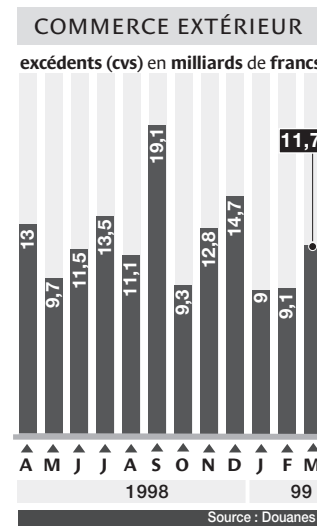
www.achat.hp.com

ou contactez votre distributeur HP Connect, Offres valables du 17 mai au 30 juin 1999

**HEWLETT®
PACKARD**

La France a dégagé un excédent commercial de 11,68 milliards en mars

EN MARS, les échanges internationaux de la France se sont légèrement accrus : en données corrigées des variations saisonnières, l'excédent s'est élevé à 11,68 milliards de francs (1,78 milliard d'euros), après un excédent révisé de 9,01 milliards en février, selon les données provisoires publiées mardi 20 mai par les douanes. L'excédent agroalimentaire a légèrement diminué (4,60 milliards, contre 4,72 milliards), la facture énergétique s'est alourdie (-5,44, contre -4,13 milliards), et le surplus industriel a fortement progressé (7,88 milliards, contre 2,88 milliards). La France a augmenté son excédent auprès des pays de l'Union européenne, mais elle est restée déficitaire envers le Japon et les Etats-Unis.



DÉPÊCHES

- **PRÉFETS** : Jean-Charles Marchiani, secrétaire général de la zone de défense de Paris, ancien préfet du Var, a été mis en disponibilité par le conseil des ministres du mercredi 19 mai, pour mener campagne aux européennes (*Le Monde* du 15 mai). Par décrets publiés au *Journal officiel* du 20 mai, Gérard Pardini, sous-préfet, faisant office de directeur de cabinet auprès de l'ancien préfet de Corse Bernard Bonnet, est placé hors cadre. Jean-Frédéric Lamouroux est nommé directeur de cabinet du nouveau préfet de Corse, Jean-Pierre Lacroix.
- **MDC** : le Mouvement des Citoyens a demandé, le 19 mai, « la suspension immédiate des frappes » dans les Balkans, dès lors que « le principe d'une autonomie substantielle du Kosovo [est] accepté par tous ».
- **DÉCORATION** : Pierre Mazeaud, membre du Conseil constitutionnel, a été promu, mercredi 19 mai, officier de la Légion d'honneur.
- **EUROPÉENNES** : le Parti fédéraliste a déposé sa liste pour les élections européennes mardi 18 mai. Elle sera conduite par son président, Jean-Philippe Allenbach. M. Allenbach a annoncé que, son parti ne disposant pas de financement public, il aurait recours à des dons de personnes morales comme physiques, ce qui est contraire à la loi.

M. Giscard d'Estaing demande à M. Sarkozy de prendre les rênes de l'union de l'opposition

La tête de liste RPR-DL devait retrouver Alain Juppé jeudi à Bordeaux

Le président par intérim du RPR s'est rendu, mercredi 19 mai, en Auvergne, où il a reçu le soutien appuyé de l'ancien président de la République Va-

léry Giscard d'Estaing. M. Sarkozy, qui recherche la caution des principales personnalités de droite pour la campagne européenne, devait rencontrer,

jeudi 20 mai à Bordeaux, Alain Juppé. De son côté, François Bayrou, président de l'UDF, a ironisé sur ce nouveau « pèlerinage à Vulcania ».

CLERMONT-FERRAND

de notre envoyé spécial
C'était le jour anniversaire, mercredi 19 mai, de l'élection, il y a vingt-cinq ans, de Valéry Giscard d'Estaing à la présidence de la République. Et l'intéressé, à l'heure d'indiquer le « bon choix » pour l'Europe, n'a pas manqué de rappeler ce jour chargé d'un « contenu émotif intense », alors que, jeune président, il avait pour ambition d'« arracher » la France, « pour un moment, à ses vieux démons de l'intolérance et de la division ». M. Giscard d'Estaing recevait, sur les hauteurs de Vulcania, la tête de la liste RPR-Démocratie libérale, Nicolas Sarkozy. Il a fait ce qu'il fallait pour l'« encourager ».

Après un entretien tête à tête au siège de la présidence du conseil régional d'Auvergne, à Chamalières, les deux hommes sont arrivés en voiture sur le chantier du futur centre européen des volcans. M. Giscard d'Estaing était au volant. Puis il a expliqué, par le menu, l'aménagement du site. « Vous avez ce que vous voulez comme photos ? », s'est-il inquiété.

L'ancien président-fondateur de l'UDF était pressé d'en finir avec un lointain héritier qu'il répudie, le président de la seule « UDF centriste », comme il l'appelle, François Bayrou. Non sans avoir rappelé au passage que, « malgré l'existence d'une liste dissidente » conduite par Simone Veil, lui-même avait obtenu 29 % des voix aux élections européennes de 1989, M. Giscard d'Estaing a expliqué comment l'union de l'opposition est « nécessaire pour crédibiliser l'alternance ».

« TENDEZ LA MAIN »

« Je vous encourage, Nicolas Sarkozy, à prendre une nouvelle initiative en faveur de l'union. Tendez la main à vos concurrents, sans calcul tactique ni arrière-pensée (...) et proposez la fusion des deux listes, sur la base d'une proportionnelle équitable », a déclaré l'ancien président ; avant d'ajouter cette ultime précision : « Ce qui vous donnerait, alors, la responsabilité de la conduire. » Le président par intérim du RPR n'en pouvait d'aise, lui qui a toujours affirmé que la porte

restait ouverte jusqu'au dernier moment.

La rencontre au sommet avait été précédée de pas moins de six entretiens, depuis la mi-avril, sans compter la liaison permanente qu'assure Brice Hortefeux, proche collaborateur de M. Sarkozy, troisième de la liste RPR-DL et par ailleurs président de la commission des finances du conseil régional d'Auvergne. « Pendant une campagne, il ne faut se mettre personne à dos », confie le président par intérim du RPR. L'air de rien, après avoir salué en son hôte « l'une des grandes personnalités européennes », M. Sarkozy a fait une concession majeure, qui risque de lui poser quelques problèmes ultérieurs au sein du RPR. Il s'est engagé, dans sa déclaration, soumise au préalable à son interlocuteur, à « organiser dans les meilleures conditions, dès les prochaines semaines, le rapprochement avec les formations de droite qui composent le PPE [le Parti populaire européen] ».

Depuis sa rencontre, le 5 mai, avec le président du gouverne-

ment espagnol, José Maria Aznar, M. Sarkozy est convaincu de pouvoir modifier le rapport de forces interne au PPE entre la droite libérale et les démocrates-chrétiens, avec le concours, précisément, du Parti populaire espagnol et des conservateurs britanniques. Dans ce cas, il n'y aurait plus d'obstacle, selon lui, à ce que les élus de sa liste intègrent le PPE, même si celui-ci fait une double référence au fédéralisme et aux valeurs chrétiennes de l'Europe, jugées inacceptables par les nationaux-républicains du mouvement gaulliste.

Après avoir hésité sur la conduite à tenir – répliquer ou traiter par le mépris le nouvel appel à l'union lancé par M. Giscard d'Estaing –, le président de l'UDF, M. Bayrou, a ironisé, jeudi 20 mai, sur France 2, sur la rencontre de la veille : « Les gaullistes autrefois allaient en pèlerinage à Colombey, maintenant ils vont à Vulcania. » Puis il a avancé cette proposition : « Et si on l'arrêtrait les manœuvres ? »

Jean-Louis Saux

La mise en cause de M. Verwaerde embarrasse le RPR et DL

LE CAS d'Yves Verwaerde, député européen sortant et rapporteur de la commission électorale de Démocratie libérale, devait être tranché, jeudi 20 mai, par les principaux responsables de la liste RPR-DL, peu avant le dépôt officiel de celle-ci, prévu pour vendredi. A l'origine, M. Verwaerde figurait en douzième position, c'est-à-dire parmi les candidats éligibles, sur la liste conduite par Nicolas Sarkozy et Alain Madelin. Mais l'apparition de son nom dans l'enquête judiciaire sur le groupe Elf, révélée par *Le Monde* (daté 19 mai), a contraint les présidents du RPR et de DL à réexaminer ce choix.

Les dirigeants des deux formations affirment n'avoir été informés de la mise en cause de M. Verwaerde que lors de la publication de cette information dans la presse. Mardi, ils s'étaient contentés d'exprimer leur « surprise », avant d'observer la plus grande prudence sur les conséquences qu'ils étaient susceptibles d'en tirer. Au RPR, on jugeait que le plus embarrassant, dans les faits mis au jour, était la non déclaration au fisc des sommes perçues par M. Verwaerde en provenance d'Elf en 1991 et 1992.

De manière conjointe, les dirigeants du RPR et de DL ont évalué, mercredi puis jeudi, les conséquences de leur décision. Une mise à l'écart de M. Verwaerde, jugerait-on, avait l'inconvénient de sembler préjuger de la culpabilité de celui-ci. En revanche, son maintien risquait de donner prise à des attaques durant la campagne électorale. « Est-ce que je ne serais pas injuste en me montrant inflexible ? Mais est-ce que je serais juste en faisant preuve de clémence ? » s'interrogeait à voix haute M. Sarkozy, lors de son déplacement, mercredi, en Auvergne.

Quoi qu'il en soit, M. Sarkozy et M. Madelin devaient trancher rapidement. Le premier doit s'absenter de la métropole à compter de vendredi, pour mener campagne en Martinique et en Guadeloupe. Il souhaite que le dépôt de la liste qu'il conduit soit effectué avant son départ. Les directeurs de campagne doivent aussi envoyer aux imprimeurs toutes les maquettes de leur matériel de propagande dès le prochain week-end, et donc connaître le nom du douzième candidat.

Cécile Chambraud

Européennes : les intentions de vote restent très incertaines

A QUATRE SEMAINES des élections européennes du 13 juin, les sondages d'intentions de vote qui se multiplient témoignent de l'intérêt encore faible des Français pour ce scrutin. Ce n'est pas une surprise. Lors des européennes de 1994, l'opinion s'était vraiment cristallisée dans les deux dernières semaines de campagne. Le conflit du Kosovo n'a pu que contribuer, depuis deux mois, à éclipser ce rendez-vous électoral.

Ainsi, pour l'IFOP (sondage auprès de 1 956 personnes réalisé les 14 et 15 mai pour *Le Figaro*, France 2, Europe 1 et *Le Nouvel Observateur*), 50 % des personnes interrogées sont, aujourd'hui, sûres de leur choix, contre 48 % qui disent pouvoir encore changer d'avis. De même, pour Ipsos (823 personnes interrogées les 6 et 7 mai pour *Le Point*), 61 % des d'entre elles se déclarent certaines d'aller voter, mais 23 % n'ont pas encore fait leur choix. Pour CSA (1 005 personnes interrogées les 14 et 15 mai pour *Le Parisien*, France 3 et France Inter), 43 % envisagent de s'abstenir, contre 40 % au mois d'avril.

Les incertitudes de l'opinion sont également flagrantes en matière d'intentions de vote. Pour la Sofres

(1 000 personnes interrogées du 10 au 12 mai pour LCI et *Politique opinion*), la gauche de gouvernement est en hausse de 2,5 points à 41,5 % (avec les listes Hollande à 26 %, Hue à 8,5 % et Cohn-Bendit à 7 %) alors que l'opposition de droite est en recul de 2 points à 37 % (16 % pour la liste Sarkozy, 11 % pour Pasqua et 10 % pour Bayrou). Pour CSA, la gauche est stable à 40 % (avec Cohn-Bendit à 8,5 % devant Hue d'un point), tandis que les trois listes de droite s'effritent à 36,5 % (et, notamment, 7,5 % pour la liste Pasqua).

Au contraire, l'IFOP assure que, pour la première fois depuis le début de l'année, la droite progresse de 3 points à 41,5 % (avec 17 % pour Sarkozy, 13,5 % pour Pasqua et 11 % pour Bayrou) et devance la gauche de gouvernement, créditée de 38,5 % (avec Hollande à 22 %, Hue à 8,5 % et les Verts à 8 %). Des flottements similaires sont perceptibles à l'extrême droite : la liste Le Pen progresse de 2 points (8,5 %) quand celle de Mégret recule de 2 points (à 4 %) selon CSA ; pour l'IFOP, au contraire, Le Pen régresse de 1,5 point (à 6,5 %) et Mégret progresse d'un point (à 4 %).

Gérard Courtois

COULEUR PRÉCIEUSE.

SAMSUNG

SGH-600. L'ULTIME ÉVOLUTION.

Présenté à taille réelle. Vibreur intégré.
119 gr. 3h30 en conversation. Reconnaissance vocale.
Disponible en coffret Loft Itineris.

Bozell

SOCIÉTÉ

LE MONDE / VENDREDI 21 MAI 1999

CORSE L'agriculteur nationaliste corse Mathieu Filidori devait être mis en examen, jeudi 20 mai, par le juge d'instruction antiterroriste Jean-Louis Bruguière pour complicité d'assassi-

nat. ● **SOUPÇONNÉ** depuis plusieurs mois par les policiers de la division nationale anti-terroriste (DNAT) d'avoir joué un rôle dans l'assassinat du préfet Claude Erignac, Mathieu Fi-

lidori aurait, selon les enquêteurs, participé à la rédaction du texte de revendication du meurtrier. ● **DANS** une lettre adressée au *Midi Libre*, l'ex-préfet de Corse, Bernard Bonnet, qui

doit être entendu le 21 mai par le juge Cambérou dans le cadre de l'enquête sur l'affaire des paillotes, menace de faire des révélations. « Avec tout ce que je vais annoncer qui met-

tra en cause publiquement sur cette affaire de paillotes deux anciens ministres de la République, il va y avoir du sport national », prévient l'ancien préfet incarcéré à la Santé.

Les policiers réactivent l'enquête sur l'assassinat du préfet Erignac

Militant historique de la cause nationaliste, Mathieu Filidori devait être mis en examen, jeudi 20 mai, pour complicité d'assassinat par le juge anti-terroriste Jean-Louis Bruguière. Son arrestation survient juste avant l'audition n° attendue de l'ancien préfet de Corse, Bernard Bonnet

L'INTERPELLATION de la première personne soupçonnée de complicité dans l'assassinat du préfet Claude Erignac, le 6 février 1998, a commencé comme une curieuse scène champêtre. Mathieu Filidori, un agriculteur nationaliste de cinquante ans, conduisait son tracteur dans un champ situé à proximité de la commune de Ghisonaccia (Haute-Corse), lorsque les policiers de la division nationale antiterroriste (DNAT), appuyés par des collègues de la section recherche des renseignements généraux d'Ajaccio (Corse-du-Sud), l'ont encerclé. Sous les yeux de ses employés médués, Mathieu Filidori a d'abord esquissé un mouvement de fuite. Puis, très vite, il s'est plié aux injonctions des fonctionnaires.

Ceux-ci exécutaient un mandat d'amener délivré, mardi 18 mai, par Jean-Louis Bruguière, juge d'instruction antiterroriste du tribunal de grande instance de Paris. Transféré à Paris, mercredi 19 mai dans l'après-midi, Mathieu Filidori a été placé sous mandat de dépôt criminel au Palais de justice. Il devait être entendu jeudi en fin de matinée par le juge Bruguière pour être mis en examen pour « complicité d'assassinat ». Le juge Gilbert Thiel pourrait l'entendre ensuite dans le cadre de l'enquête sur les attentats qui ont visé

l'Ecole nationale d'administration (ENA) à Strasbourg (Bas-Rhin), un complexe hôtelier à Vichy (Allier) et la gendarmerie de Pietrosella (Corse-du-Sud), attaque au cours de laquelle avaient été dérobées deux armes, dont celle qui a servi à l'assassinat de Claude Erignac.

« UNE ÉTAPE JUDICIAIRE »

Selon des sources proches de l'enquête, l'interpellation de Mathieu Filidori correspond avant tout à « une étape judiciaire » du dossier, plutôt qu'à de nouvelles charges rassemblées contre lui. Le militant nationaliste, dirigeant d'un syndicat agricole et cofondateur avec Marcel Lorenzoni du Collectif pour la nation, est principalement soupçonné d'être le rédacteur des communiqués revendiquant l'assassinat de l'ancien préfet de Corse. Il est aussi présenté par les enquêteurs comme « le maillon faible » d'une mouvance radicale regroupant des dissidents du syndicalisme nationaliste agricole et enseignant, qu'ils suspectent d'être à l'origine de la mort de Claude Erignac.

Mathieu Filidori se savait depuis de longs mois sous la menace d'une arrestation. Un volumineux rapport remis le 3 décembre 1998 par le contrôleur général Roger Marion, patron de la DNAT, au ministre de l'intérieur et aux juges



en charge de l'enquête, dont *Le Canard enchaîné* et *L'Est républicain* avaient révélé les grandes lignes, résumait déjà les soupçons à son encontre, établis au fil d'une épaisse liasse de procès-verbaux.

Pour le préfet Bernard Bonnet, Mathieu Filidori était également un homme-clé dans la mort de son prédécesseur. L'une des notes qu'il avait remises au procureur de Paris, Jean-Pierre Dintilhac, le

16 novembre 1998, faisait également état des soupçons qui pesaient sur l'agriculteur d'avoir rédigé les communiqués de revendication de l'assassinat du préfet.

Dès le 9 février 1998, trois jours après la mort de Claude Erignac, Mathieu Filidori avait été une première fois arrêté par les policiers. Il avait rapidement pu leur présenter un alibi convaincant sur

son emploi du temps dans la soirée du vendredi 6 février, date de l'assassinat de Claude Erignac. Il avait été relâché le 12 février. Il restait cependant sous l'étroite surveillance des enquêteurs. Son action à la tête des agriculteurs corses endettés, son passé de militant nationaliste, vieux de plus de vingt ans, et sa participation à plusieurs actions dénonçant la politique de Claude Erignac en avaient fait une cible désignée. Le 22 juin 1998, il avait à nouveau été appréhendé dans le cadre du dossier d'association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste instruit à Paris par les juges antiterroristes Jean-Louis Bruguière, Laurence Le Vert et Gilbert Thiel. Mis en examen le 26 juin, il avait été placé sous mandat de dépôt et écroué. Le 10 novembre, il avait été remis en liberté sous contrainte judiciaire par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris.

DETTES AU CAS PAR CAS

C'est pourtant au moment des perquisitions effectuées à ses différents domiciles, le 22 juin, que les enquêteurs de la DNAT avaient forgé leur conviction, exposée en détail dans le rapport de Roger Marion. Le policier y précise nettement les mobiles liés à la situation de certains agriculteurs

corses à la fin de l'année 1997. A cette époque, la contestation ne cessait de monter dans leurs rangs depuis que le gouvernement d'Alain Juppé avait substitué au règlement global de la dette des agriculteurs une approche au cas par cas. Mathieu Filidori, lourdement endetté, avait créé le 15 mai 1997 le Comité de défense des agriculteurs corses. En octobre, la fuite d'une note rédigée par Gérard Bouquier, le préfet délégué à la sécurité, qui sollicitait « une enquête fiscale approfondie » visant cinq agriculteurs, avait aggravé le mécontentement, donnant aux nationalistes le sentiment d'être trahis par Claude Erignac, qui s'était engagé à intercéder en leur faveur. Le 8 décembre, une journée d'action avait été organisée par Mathieu Filidori à Ghisonaccia (Haute-Corse), accompagnée d'une distribution de tracts intitulés « Halte au mic-mac d'Erignac ».

La documentation abondante – des tracts et des livres annotés – saisie chez l'agriculteur nationaliste avait conduit les enquêteurs à faire des rapprochements entre le style habituel des nombreux textes rédigés par Mathieu Filidori depuis la déclaration lue lors de sa comparution devant la Cour de sûreté de l'Etat, le 19 juin 1979, et celui du communiqué authentifié du 7 février 1998 revendiquant l'assassinat de Claude Erignac. Des groupes de phrases et des expressions y figuraient mot pour mot. Les policiers avaient également mis la main sur deux articles de presse en rapport avec le communiqué de revendication de l'attaque de la gendarmerie de Pietrosella et l'attentat de Vichy (Allier), les 6 septembre et 11 novembre 1997. Ils avaient aussitôt fait le lien avec l'envoi, le 12 novembre, au journal *Libération*, d'un exemplaire supplémentaire de ce communiqué.

EXPERTISE DE L'ORDINATEUR

Enfin, deux perquisitions au Centre de promotion sociale de Corte (Haute-Corse) avaient permis d'identifier un ordinateur régulièrement utilisé par Mathieu Filidori pour rédiger les tracts du Comité de défense des agriculteurs corses. L'expertise de cet appareil avait révélé que plusieurs fichiers du disque dur avaient été détruits au lendemain de la première perquisition. L'ensemble de ces éléments avait amené le contrôleur général Roger Marion à conclure son rapport en estimant établie « l'implication » de Mathieu Filidori « dans la rédaction du texte de revendication de l'assassinat du préfet Claude Erignac, et par là-même de ceux qui l'ont précédé ».

Intervenant deux jours avant l'audition du préfet Bernard Bonnet par le juge Cambérou, l'arrestation de Mathieu Filidori a provoqué un début de polémique sur d'éventuelles pressions politiques exercées sur les policiers et les magistrats pour obtenir un résultat concret dans l'enquête Erignac. Pour sa part, le comité Fiumorbu, qui avait organisé, samedi 15 mai à Ajaccio, la manifestation regroupant tous les mouvements nationalistes dénonce l'interpellation de Mathieu Filidori. « Cette pseudo-arrestation, montée de toutes pièces pour servir de contre-feu au scandale de la bande à Bonnet et du GPS, a pour but de détourner l'attention de l'opinion publique à la veille d'un débat à l'Assemblée nationale » sur la Corse, a estimé, mercredi 19 mai, le Comité Fiumorbu.

M^e Antoine Sollacaro, le défenseur de Mathieu Filidori, s'est de son côté interrogé sur le sort réservé à son client : « A-t-on réactivé l'enquête sur la base d'éléments, de faits matériels nouveaux ou uniquement par opportunisme, compte tenu des circonstances ? »

Pascal Ceaux

Mathieu Filidori, un militant historique de la cause nationaliste

BASTIA

de notre envoyé spécial

Mathieu Filidori est un militant historique de la cause nationaliste corse. Opposé à toute idée de compromis et considéré comme un des leaders de la revendication agricole, il a participé à la naissance du mouvement autonomiste dans les années 70. Ces dernières années, il avait radicalisé son discours nationaliste et rejoint les mouvements dissidents les plus déterminés.

Fils unique d'un inspecteur des douanes, Mathieu Filidori est né à Dakar (Sénégal) le 1^{er} juin 1948. Arrivé à Bastia à l'adolescence, il obtient un baccalauréat en sciences expérimentales et débute des études de médecine qu'il abandonne quatre ans plus tard par manque de vocation. Il décide alors d'intégrer une école agronomique à Montpellier, où il décroche un diplôme d'œnologie. Au début des années 70, il s'investit dans l'exploitation familiale dominante la plaine orientale.

De caractère ombrageux, il adhère très tôt au Centre départemental des jeunes agriculteurs (CDJA), puis à l'Action régionaliste corse (ARC). Il se joint aux troupes, alors maigres, des opposants à la politique de l'Etat en matière de gestion des terres agricoles sur l'île. Il fait même partie d'un

des groupes de soutien du commando qui occupa les caves viticoles d'Aléria au mois d'août 1975, événement fondateur de l'histoire du nationalisme corse.

DÉCLARATION DU GROUPE DES 21

Devenu un spécialiste des opérations d'occupation des terres données aux rapatriés d'Algérie, il intègre les rangs du FLNC alors uni. C'est à ce titre qu'il est jugé, en juin 1979, par la Cour de sûreté de l'Etat, dans le cadre du « procès des 21 ». Les nationalistes, dont Mathieu Filidori, transforment l'audience en une tribune politique. Ils mettent au point une véritable stratégie « de rupture » consistant en la lecture de longs textes de revendications. Mathieu Filidori est désigné pour lire la déclaration dite « historique » du Groupe des 21, qui conclut les interventions des nationalistes (lire ci-dessus).

Soupçonné par la justice d'être le chef du FLNC pour la plaine orientale, Mathieu Filidori est condamné à treize ans de prison. Amnistié et libéré en 1981, celui que l'on connaissait dans la clandestinité sous le pseudonyme de « Bastiani » va alors se consacrer à ses activités syndicales au sein de conseils de comités nationalistes.

En 1984, il est mandaté par le FLNC pour diriger l'action d'occupation du domaine

de Pinia, dans la plaine orientale. A forte valeur symbolique, cette opération est censée démontrer à l'Etat français que les Corses peuvent prendre en main leur propre destin économique. Ce domaine avait appartenu aux Génois et, affirme le FNLC, incarne l'appropriation des terres par les colons successifs. Soutenu par un groupe d'éleveurs, Mathieu Filidori expulse par la force la famille de rapatriés qui avait développé l'exploitation. Dans le même temps, une délégation du FLNC arrache à Pierre Joxe, alors ministre de l'intérieur, la promesse que la filiale insulaire du Crédit agricole, propriétaire des terres, les cède à Mathieu Filidori et à un groupe de militants.

En 1985, grâce à un bail emphytéotique (de longue durée, en général de 99 ans) accordé par cette filiale du Crédit agricole, il devient le gérant du domaine et s'engage à développer une alternative en matière agricole. Dans la foulée, il crée son propre mouvement, le Syndicat corse pour l'agriculture (SCA). Mais, mauvais gestionnaires et agriculteurs peu avisés, Mathieu Filidori et ses associés ne peuvent viabiliser l'exploitation. Seule la perfusion financière accordée par le CA leur permet de survivre.

Réalisé au mois d'avril 1998, un audit de l'Inspection générale des finances (IGF) sur

la gestion des prêts de cette banque sur l'île révèle l'ampleur des difficultés. Il apparaît ainsi que Mathieu Filidori a bénéficié tout au long de sa gérance de quinze prêts. Il comptabilisait, au moment du contrôle, 10,7 millions de francs d'impayés. L'IGF répertorie l'écheveau de sociétés qu'il a mises en place, beaucoup, ayant trait à la chasse ou à la gestion immobilière, n'ayant que peu de liens avec l'agriculture.

PROCHE DE LA FRANGE LA PLUS RADICALE

Toujours proche de la frange la plus radicale, son intransigeance et son manque de réalisme politique le marginalisent peu à peu. En revanche, son dévouement à la cause ne sera jamais pris en défaut, au point qu'on lui attribuera la direction du groupe militaire clandestin Fronte ribellu. Rigide et autoritaire, il suscite un certain nombre d'inimitiés au sein de la mouvance nationaliste. Mais il conserve tout de même auprès de lui des fidèles, dont son ami d'enfance et associé sur le domaine de Pinia, Gérard Serpentine. Adeptes du discours nationaliste radical en vigueur au milieu des années 80, ils paraissent, selon leurs anciens amis, avoir depuis cette époque « immobilisé et gelé » leur réflexion.

Jacques Follorou

M. Bonnet menace de mettre en cause deux anciens ministres

SANS CITER leurs noms, l'ancien préfet de la région Corse, Bernard Bonnet, a annoncé qu'il va « mettre en cause publiquement deux anciens ministres » au sujet de l'affaire des paillotes construites illégalement sur le littoral corse.

Le haut fonctionnaire a fait état de ces menaces à peine voilées dans une lettre manuscrite adressée au quotidien *Midi Libre*, qui la publie dans son édition de jeudi 20 mai (lire par ailleurs). Ecroué à la maison d'arrêt de la Santé, M. Bonnet doit être entendu sur le fond de ce dossier, le 21 mai à Paris, par le juge Patrice Cambérou, qui instruit à Ajaccio l'affaire des incendies criminels de paillotes.

DESTRUCTIONS PROGRAMMÉES

Après son arrivée en Corse, en février 1998, le préfet Bonnet avait décidé de faire appliquer des décisions de justice portant sur la démolition de paillotes construites sans permis sur le domaine public maritime. Les opérations de destruction programmées avaient été reportées à la fin de la saison esti-

vale, après qu'une majorité des élus de l'Assemblée de Corse eurent pris la défense des propriétaires de ces restaurants de plage.

En vacances sur l'île, François Léotard, ancien ministre de la défense, était venu soutenir un ami propriétaire d'une des paillotes menacées et avait accusé le préfet

Bonnet de « se comporter comme un gouverneur ».

La fille du préfet, Anne-Laure Bonnet, a par ailleurs affirmé que son père « doit détenir des renseignements très importants puisqu'il est allé lui-même les déposer dans le coffre d'une banque il y a environ un mois ». S'exprimant lors d'un

entretien au *Figaro Magazine*, rendu public mercredi 19 mai, Anne-Laure Bonnet se fait ainsi l'écho des récentes déclarations de sa mère à *La Voix du Nord*, qui a indiqué que son mari pourrait faire des révélations sur l'assassinat du préfet Erignac.

Ces derniers propos ont été

« Il va y avoir du sport national »

DANS SON ÉDITION du jeudi 20 mai, le *Midi Libre* a publié des extraits d'une lettre de l'ancien préfet de Corse, Bernard Bonnet, détenue à la prison de la Santé depuis le 6 mai. M. Bonnet, qui fut préfet des Pyrénées-Orientales de 1993 à 1998, entretenait des relations de confiance avec le journaliste

VERBATIM
Luc Malepeyre, responsable de l'agence perpignanaise du *Midi Libre*. Selon M. Malepeyre, la lettre en question est datée du 12 mai. Il

l'a reçue mardi 18 mai et publiée le surlendemain, après l'avoir authentifiée auprès des proches de M. Bonnet. Outre des éléments strictement privés, que M. Malepeyre n'a pas souhaité rendre publics, ce courrier évoque l'affaire des paillotes. M. Bonnet écrit ainsi :

« Cher ami, Je vais aussi bien que possible dans une aventure où d'autres auraient craqué tant la pression médiatique est grande, exceptionnelle.

On m'écrit beaucoup, mais je reçois peu de lettres car elles vont à Ajaccio où le juge les lit et me les renvoie. Je suis avec M^e Kiejman

dans la main d'un très bon conseil. Haut-fonctionnaire de l'année 1998.

Peut-être détenu de l'année 1999.

Avec tout ce que je vais annoncer qui mettra en cause publiquement sur cette affaire de paillotes deux anciens ministres de la République, il va y avoir du sport national.

Je suis fatigué, j'ai perdu 5 kilos. Je ne bois que de l'eau et comme un fauve en cage, je fais ma promenade seul. »

Plus loin, M. Bonnet précise également que sa garde à vue a été « éprouvante, haineuse ».

Bob Denard a été acquitté du meurtre de l'ancien président comorien Abdallah

L'ancien mercenaire a bénéficié des doutes entourant les différentes versions des faits

La cour d'assises de Paris a acquitté, mercredi 19 mai, l'ancien mercenaire Bob Denard et son compagnon d'armes, Dominique Malacrino,

dans le procès du meurtre, en novembre 1989, de l'ancien président des Comores Abderrahmane Ahmed Abdallah. L'avocat général avait

requis de douze à quinze ans de réclusion contre les accusés tout en reconnaissant que l'audience était « grosse d'un acquittement ».

L'AUDIENCE était « grosse d'un acquittement », avait lui-même constaté dans son réquisitoire l'avocat général Philippe Bilger avant de tenter d'infléchir son cours, en requérant de douze à quinze ans de réclusion. Mercredi 19 mai, après quatre heures de délibéré, l'audience de la cour d'assises de



PROCÈS
Paris, présidée par Yves Comeloup, déboucha donc sur un acquittement.

L'ancien mercenaire Bob Denard, soixante-dix ans, et son compagnon d'armes, Dominique Malacrino, quarante-six ans, n'ont pas été reconnus responsables de la mort en novembre 1989, dans des conditions qui demeurent mystérieuses, de l'ancien président comorien Abderrahmane Ahmed Abdallah.

Poursuivis pour assassinat, les deux hommes (un troisième mercenaire accusé, Jean-Paul Guerrier, est toujours en fuite et devra être jugé à son tour s'il est retrouvé) avaient soutenu que le décès du chef d'Etat était le fruit d'un « accident ». Paniqué par des tirs autour de la résidence présidentielle – en fait une simulation de coup d'Etat organisée par les mercenaires –, un garde du corps aurait cru le président Abdallah menacé et se serait trompé de cible en visant Bob Denard.

Ecartant cette thèse qui souffrait

de quelques carences – rien ne semblait véritablement justifier la méprise du garde du corps, lui-même abattu –, l'avocat général avait cependant lui aussi, faute de preuve matérielle, livré aux jurés une version qu'il n'avait pu qualifier, après un long temps d'arrêt, cherchant son mot, que de « plausible » et qui se révélait d'ailleurs différente de celle contenue dans l'acte d'accusation : l'arrivée inopinée du garde du corps, venu défendre le président, aurait précipité un projet d'assassinat quasiment « dans l'instant ». La préméditation, du coup, apparaissait moins évidente (*Le Monde* du 20 mai).

« Plausible !, s'est écrié M^e Alexandre Varaut, c'est insuffisant pour envoyer Bob Denard mourir en prison ! » L'avocat de l'ancien mercenaire stigmatisait ainsi le réquisitoire « tombé du ciel », reposant, selon lui, sur de « la voyance pure ». Il soulevait aussi cette contradiction de l'accusation, qui adjurait les jurés de ne pas céder à un compromis sur la peine en cas de doute, mais qui requerrait néanmoins une peine intermédiaire.

Succédant à son fils, M^e Jean-Marc Varaut enchérissait sur l'image des mercenaires de Bob Denard, « ce retraité de l'aventure, mais toujours conscript de l'idéal » : « Ce sont peut-être des "affreux", mais ce ne sont pas des tueurs qui auraient été assez stupides pour préméditer leur propre perte ». Et d'évoquer la vie et l'œuvre du « Vieux », alias « le Colo-

nel », et la kyrielle d'appuis de moralité puisés tant dans les dépositions louangeuses des nombreuses femmes qui ont partagé sa vie que dans celles d'anciens responsables de services secrets français qui ont eu à utiliser ses services : « Ce crime, disait-il, ne lui ressemble pas. »

Ainsi, le défenseur fustigeait tant la procédure « cahotante », « sinuose » des dix années d'instruction (qui n'a jamais concerné la mort du garde du corps du président) que

« Si j'ai pu taire parfois en partie la vérité, c'était pour éviter les débordements »

Bob Denard

L'ultime « hypothèse non vérifiée » de l'accusation.

« Les hypothèses ne font pas une conviction », martelait l'avocat, qui aurait pu ajouter que les mensonges ne font pas nécessairement des coupables, puisqu'il prenait la peine de donner cette définition de son client : « Un homme de vérité sur l'essentiel. » Saisissant la parole que lui donnait le président Comeloup, Bob Denard ajoutait d'ailleurs : « Si j'ai pu taire parfois en partie la vérité,

c'était pour éviter les débordements. Elle a toujours fini par être rétablie (...). J'ai été un soldat, jamais un assasin. »

Achevée sur un acquittement, la trouble affaire de la mort du président Abdallah, jugée en France par une forme de « coopération judiciaire » avec son ancienne colonie, comme l'a relevé M^e Varaut, n'aura donc été, sur dix ans, qu'une suite de renversements imprévisibles et parfois étonnants : une plainte déposée en 1990 par la famille du président décédé puis retirée en 1996, des témoignages écrits changeant à l'audience, un expert en balistique vivant à la barre à 180 degrés par rapport à ses conclusions écrites, une accusation renouvelant ses hypothèses en bout de course...

Accueillie par les applaudissements des proches de Bob Denard, vite réprimés, l'annonce de l'arrêt de la cour a ensuite donné lieu à une clameur de protestations de plusieurs dizaines de membres de la communauté comorienne, dont certains ont aussi pris à partie verbalement le fils du président Abdallah, qui avait retiré sa plainte en 1996. « Assassins ! Assassins ! », ont-ils lancé à l'adresse des anciens mercenaires.

Dix ans plus tôt, tels avaient déjà été les cris, aux Comores, quand Bob Denard et ses hommes avaient dû quitter l'archipel sous la pression des parachutistes français.

Jean-Michel Dumay

L'Etat est condamné pour la divulgation d'une note de l'Inspection des affaires sociales

LE TRIBUNAL administratif d'Orléans a condamné l'Etat, mardi 18 mai, à verser 119 000 francs à dix-sept médecins du centre hospitalier régional d'Orléans ainsi qu'à aux ayants droit d'un autre praticien de cet établissement, aujourd'hui décédé. Ces médecins avaient saisi la juridiction administrative après le refus du ministre du travail de donner suite à une demande d'indemnisation formulée le 20 décembre 1995.

L'affaire « de l'hôpital d'Orléans » avait débuté le 8 juin 1994, jour de la publication par *Le Ca-*

nard enchaîné d'un fac-similé extrait d'une note à l'Inspection générale des affaires sociales (Igas).

Ce document reprenait des informations recueillies par le docteur Blond, médecin-inspecteur régional à la direction régionale de l'action sanitaire et sociale d'Orléans. Sur la foi de confidences faites par deux médecins hospitaliers en conflit ouvert avec leurs confrères, la note détaillait les circonstances du décès de deux malades, survenus les 21 septembre et 13 décembre

1993. « On a laissé deux malades se vider de leur sang sans réaliser de gestes curatifs pendant une durée de neuf heures trente, soit tout un après-midi et la soirée pour l'un, pendant une durée de douze heures trente, soit toute la nuit et toute la matinée pour l'autre », pouvait-on lire dans ce document. Deux médecins du CHR d'Orléans étaient directement visés : le docteur Dominique Grossetti, chef du service de chirurgie vasculaire B, un praticien à la compétence reconnue, et l'un de ses collaborateurs.

Le *Canard enchaîné* expliquait qu'il possédait ce document « depuis le 30 mai », et que les conseillers de Philippe Douste-Blazy, alors ministre délégué à la santé, n'en avaient eu connaissance que le 1^{er} juin.

Une telle publication mettait directement en cause les médecins orléansais et l'organisation des soins au CHR. Le collaborateur du docteur Grossetti était aussitôt suspendu par M. Douste-Blazy, et le parquet d'Orléans ouvrait une information contre X pour « homicides involontaires ». Rapidement, la réalité devait se révéler beaucoup plus complexe que ne le laissait croire l'extrait de la note de l'Igas. L'analyse des dossiers médicaux permettait d'établir que les deux décès de 1993 ne correspondaient nullement à des fautes médicales avérées (*Le Monde* du 17 juin 1994).

RÉPUTATION PROFESSIONNELLE

En novembre 1995, un non-lieu était prononcé en faveur des deux chirurgiens visés, le procureur d'Orléans soulignant qu'aucun lien « de causalité directe et certaine avec le décès des deux patients » n'avait été établi par les experts. Entre-temps, le docteur Grossetti avait été retrouvé mort à son domicile, vraisemblablement victime d'une hémorragie digestive due à un ulcère de stress (*Le Monde* daté 12-13 mars 1995).

Estimant que tous ces éléments avaient gravement nui à leur réputation professionnelle autant qu'à celle de l'établissement dans lequel il exercent, les dix-sept médecins hospitaliers orléansais entendaient obtenir réparation de l'Etat. Le tribunal administratif d'Orléans vient de leur donner gain de cause.

Les juges observent que la note

de l'Igas inialement destinée au seul chef de ce corps d'inspection avait été rédigée le 27 mai 1994, soit trois jours seulement avant qu'une copie ne parvienne à l'hebdomadaire satirique.

« GRAVES ACCUSATIONS »

Ils soulignent que l'administration n'a pas été en mesure d'empêcher la divulgation de ce document alors que son auteur formulait « de graves accusations sur le comportement professionnel et l'éthique de praticiens aisément identifiables », et en dépit d'une diffusion a priori extrêmement réduite, « considérant qu'il résulte des propres écritures du ministre que l'administration a, au contraire, regardé ce document comme "une banale note d'information", et n'a pris aucune disposition de nature à en préserver la confidentialité ; que, par suite, alors même qu'aucune faute de l'auteur de la note, de son destinataire ou de tout autre agent public n'a pu être mise en évidence, le fait que celle-ci soit parvenue à un organe de presse trois jours seulement après sa rédaction résulte, en l'espèce, d'un défaut d'organisation du service de nature à engager la responsabilité de l'Etat », peut-on lire dans le jugement du tribunal administratif d'Orléans.

Les juges estiment enfin que, contrairement à ce que soutenait le ministre du travail et des affaires sociales, le fait – non établi – que des médecins de l'hôpital d'Orléans auraient, sans respecter le secret médical, « laissé un journaliste accéder au dossier des personnes décédées » n'est pas un élément « de nature à atténuer la responsabilité de l'Etat ».

Jean-Yves Nau

U.C.S. ANTIQUITÉS
Recherche : Meubles anciens
Argentierie - Bronzes
Objets 1900 - GALLE
ACHAT TABLEAUX
IMPRESSIONNISTES
Renoir, Bonnard, etc...
ESTIMATIONS GRATUITES
Partage de successions
21 bis, Av. de Ségur 75007 PARIS
☎ 01.53.69.06.06
Déplacements Paris - Province

Un couple parisien jugé pour atteinte à la dignité de sa domestique togolaise

Le procureur a requis un an de prison ferme

IL EST GRAND, raide, aussi sûr de lui qu'impulsif. Elle est petite, hésitante, presque cachée dans son jogging blanc. Ils parlent à tour de rôle. Lui d'« accueil », d'« échange de service », de « famille élargie ». Elle, de « travail jour et nuit », d'« interdiction de sortir de l'appartement », de « pas-seport subtilisé ». Mercredi 19 mai, devant la 31^e chambre correctionnelle, l'esclavage moderne est de retour.

Deux mois après la condamnation à un an de prison ferme d'une Malgache qui exploitait une de ses compatriotes (*Le Monde* du 25 février), le tribunal examine une seconde affaire de ce type. Avec, toutefois, une différence de taille. Le prévenu, aujourd'hui, est un éditeur, français, blanc.

Sanflé dans son costume sombre, Vincent Bardet peine à entendre, sans réagir, les faits qui lui sont reprochés. Lui le fils du fondateur des éditions du Seuil, lui l'humaniste capable de se rendre au Bénin pour un « colloque sur l'esclavage », lui serait un négrier ? Henriette Silvana est pourtant là, qui raconte. Cette femme qui débarque chez elle, au Togo, et promet monts et merveilles à sa famille. « Je devais aller à l'école, apprendre un métier, et rentrer. » Ce jour d'octobre 1994 où elle fut « prêtée » à M^{me} Yasmina Bardet, alors enceinte de son troisième enfant. Puis ces quatre années passées au service du couple.

Elle nettoie, range, prépare la nourriture. Elle s'occupe des enfants, fait les courses et sert à table. Son passeport ? « Il a été envoyé aux Bardet par ma tante ; ils l'ont gardé. » Les sorties ? « Je ne vois même pas où j'aurais pu aller. Une fois, je suis allée à la messe le dimanche. J'ai voulu y retourner, ils m'ont dit qu'il y avait les policiers à l'église. » La rémunération ? « Je n'ai jamais rien touché. La grand-mère, un jour, m'a donné une enveloppe, avec 500 francs dedans. C'est tout. »

CAGNOTTE

Pendant tout le récit, M^{me} Bardet se tient la tête dans les mains. Son mari bouillonne. « Je devais toujours rester dans la cuisine, ne jamais toucher aux objets de Yasmina, poursuit-elle. Je dormais par terre, dans la chambre des enfants. Le matelas était roulé sous le lit. Je me couchais quand toute la famille était au lit. »

« C'est totalement faux, je m'in-surge », crie M. Bardet.

« Taisez-vous », réplique la présidente, Anne-Marie Foncelle. Elle aussi semble passablement agacée. Car, depuis le début de la matinée, Vincent Bardet répond à ses questions par des esquives. « Dans quelles conditions l'avez-vous engagée ? », interroge la magistrate. « Je n'ai jamais engagé cette personne. » « Quel travail effectuait-elle ? », demande la présidente. « Quand mon épouse regardait la

télé avec cette jeune fille, je ne peux pas considérer que c'était du travail. »... Disposait-elle d'un jour de repos ? « Pas un jour, puisqu'elle vivait suivant le rythme de la famille. »

La magistrate est tenace. Veut comprendre le mode exact de rétribution d'Henriette. L'éditeur bafouille. Il parle d'une « somme décidée en commun », puis d'une « cagnotte » réunie afin « qu'elle ne se fasse pas taxer par un membre de la famille ou un inconnu ». Il ne se souvient ni du montant ni du nom de la banque. Cette cagnotte, « ce n'est pas un objet matériel, on n'est pas dans Molière », fmit-il par lâcher.

A la barre défilent les témoins, contradictoires. Des voisins et des amis dépeignent l'appartement des Bardet, un lieu « chaleureux » où chacun peut passer, prendre un thé, dîner. Henriette ? Une amie, qui « jouait avec les enfants » selon l'un, qui « aidait Yasmina », selon l'autre, sortant seule le dimanche, disposant de sa clé. « Un membre de la famille, qui mangeait avec nous à table » et accompagnait les Bardet, l'été, à Deauville, souligne le troisième. « Une domestique », corrige une autre voisine, Louise Willemsen. Elle décrit Henriette servant à table, apeurée, confiant ses souffrances entre deux portes. C'est elle qui alertera le comité contre l'esclavage moderne.

Car, pour la partie civile, qui demande 100 000 francs de dommages et intérêts, c'est bien de cela qu'il s'agit. « Ça ressemble à l'histoire du couple aisé qui ne déclare pas sa femme de ménage, mais c'est beaucoup plus grave, souligne M^e Eric Morain. Je n'ai vu aucun compte à part pour la soi-disant cagnotte, aucune pièce administrative pour justifier les soi-disant démarches administratives. Aucun regret. » « Vous n'êtes pas en présence des Ténardier, renchérit le substitut, Nicolas Blot, mais d'un couple intégré socialement. » Quant aux conditions de travail et de logement, elles sont bien « contraires à la dignité humaine », et donc au code pénal. Réclamant un an de prison ferme et 200 000 francs d'amende, il promet de faire « tout ce qu'il pourra » pour régulariser Henriette.

Pour les avocats du couple Bardet, Henriette aurait justement agi dans l'espoir de cette régularisation. M^e Gérard Tcholakian s'en prend cependant moins à la jeune fille qu'au comité contre l'esclavage moderne qui « essaie de faire fructifier une cause sur le dos des Bardet », et au parquet, qui, sur la foi de quatre procès-verbaux, a renvoyé directement devant le tribunal sans nommer de juge d'instruction. « Les Bardet ont droit à une véritable enquête, à une véritable défense, conclut-il en réclamant la relaxe. Droit à l'ambiguïté, au malentendu. » Jugement le 10 juin.

Nathaniel Herzberg

MONTBLANC
Le Meisterstück a 75 ans.

Boutiques Montblanc
Paris 6^e : 47, rue de Rennes, 01 45 48 02 01
Paris 8^e : 60, rue du Faubourg Saint Honoré, 01 40 06 02 93
Bordeaux : 26, Cours Georges Clemenceau, 05 56 48 67 40
Nice : 2, rue Paradis, 04 93 82 40 40

SAAB Rive Gauche
INTERNATIONAL AND DIPLOMAT SALES
PROGRAMME FACTORY DIPLOMATIC PRICES
CONDITIONS PRIVILEGIÉES AUX DIPLOMATES
ET FONCTIONNAIRES INTERNATIONAUX
Service commercial ouvert du lundi au samedi
76 bis, av. de Suffren 75015 PARIS - 0 803 00 75 15
SAAB ou le Plaisir de conduire

RÉGIONS

LE MONDE / VENDREDI 21 MAI 1999

A l'arsenal de Brest, les espoirs déçus de la diversification industrielle

Face à la diminution des commandes de l'Etat, la direction des constructions navales du plus grand port militaire français a tenté de se lancer dans la construction et la transformation de plates-formes pétrolières offshore. Mais cette reconversion partielle ne va pas de soi

BREST

de notre correspondant

La Direction des constructions navales (DCN) de Brest est de nouveau au cœur de la tempête. Le 12 mai, le ministre de la défense, Alain Richard, présentait un plan de réforme de l'ensemble des sites de la DCN qui prévoit d'ici à 2002 une nouvelle baisse des effectifs d'environ 4 500 emplois, liée à la stagnation du budget des armées (*Le Monde* du 13 mai). Avant les nouvelles diminutions annoncées par le ministre, l'effectif de l'arsenal de Brest était, pour sa part, passé de 6 500 salariés en 1993 à 4 600 aujourd'hui. Parallèlement, pour contre-balancer, en partie, la baisse de son plan de charge, la DCN de Brest s'est lancée depuis 1997 dans la transformation et la construction de plates-formes pétrolières offshore, destinées ensuite à être amarrées sur les champs pétroliers du Brésil, d'Angola ou du golfe du Mexique...

Mais cette reconversion partielle s'effectue dans la douleur. Une centaine de salariés de la sous-traitance travaillant pour la DCN ont commencé à bloquer, mercredi 19 mai, l'accès du chantier de deux plates-formes offshore pour « réclamer une hausse de leurs salaires ». Cette action continuait jeudi matin. Au-delà de ce conflit social, des doutes s'expriment à Brest sur la volonté réelle de continuer sur la voie de cette diversification civile. La CFDT de l'arsenal vient ainsi de relever que la DCN n'aurait pas de stand sur un Salon professionnel qui coïncide avec un congrès mondial sur les technologies offshore et polaires, à Brest précisément, du 30 mai au 4 juin (*lire ci-contre*).

La DCN a fait ses premières armes dans l'offshore au premier semestre 1997. Avec des industriels locaux, elle transforme alors une plate-forme pétrolière de la société Sedco Forex, filiale du groupe franco-américain Schlumberger. Le marché, aidé par l'Etat et les collectivités territoriales, est exécuté à perte. En octobre de la même année, les salariés de la sous-traitance privée de l'arsenal dévastent le bu-

reau du maire, Pierre Maille (PS). Alors que les diminutions d'effectifs à l'intérieur de l'arsenal s'effectuent de façon douce, par traitement social, ces salariés, dont le nombre est monté jusqu'à 2 000, sont plus exposés. La DCN, en effet, a fait largement appel à la sous-traitance pour la construction du porte-avions *Charles-de-Gaulle* et du transport de chalands de débarquement (TCD) *Sirocco*, dont les marchés se terminent petit à petit. Mais, dès l'automne 1997, ces salariés s'inquiètent devant la baisse d'activité prévue pour 1998. Le 9 octobre, en pleine crise, le préfet du Finistère annonce la construction d'une plate-forme pétrolière, jusqu'alors en cours de négociation. Cette déclaration apaise les esprits. C'est aussi en novembre de cette année-là qu'est prévu à Brest le congrès national du Parti socialiste. Finalement, la plate-forme se sera pas construite. En revanche, quelques semaines plus tard, deux autres sont annoncées, des prototypes innovants, commandées par Sedco Forex (qui en fait réaliser une troisième, actuellement à Singapour).

DÉRIVE DES COÛTS

L'Etat français et les collectivités locales mettent de nouveau la main à la poche. Le défi est motivant, mais la DCN, qui a l'habitude de traiter avec l'Etat, est confrontée, cette fois, à un interlocuteur privé. Elle manque d'expérience et n'a pas la souplesse nécessaire. Assez rapidement, une dérive de 250 millions de francs (38,1 millions d'euros) est constatée par rapport au devis initial. « On n'a sans doute pas vendu assez cher la partie études et ingénierie », estime, avec le recul, Gilbert Bellec, responsable de la communication de la DCN-Brest. La DCN centrale demande alors à la cellule commerciale brestoise, interne à l'arsenal, de cesser toute prospection pour d'autres marchés offshore.

Les élus socialistes locaux ont un autre fer au feu. Pendant des mois, Jacques Grossi, chargé de la diversification à la communauté urbaine, qui fut directeur de la DCN

centrale de 1991 à 1995, a cherché à susciter une impulsion locale associant DCN et industriels brestois. Sans succès. Le groupe brestois Meunier, qui dirige le premier site français de réparation navale civile, n'est pas prêt à lâcher la proie pour l'ombre : Meunier veut pouvoir continuer à travailler, avec souplesse, dans une grande forme de radoub civil, occupée aujourd'hui

par le montage des deux plates-formes brestoises. En outre, la société, qui pratique l'offshore dans des versions qu'elle juge accessibles, estime que la construction neuve, dans ce domaine, est un autre métier, qu'elle ne possède pas. « Nous ne sommes pas opposés à l'offshore, mais à condition que cela vienne "en plus" et pas "à la place de" », explique François Meunier,

PDG du groupe. Faute d'accord local, les élus socialistes s'en remettent à un arbitrage national. Un industriel chevronné, Henri Vincent, est chargé par le gouvernement de rédiger un rapport. Remis le 30 juillet 1998, ce travail n'a pas été dévoilé, ce qui nourrit toutes les interrogations. On sait néanmoins que le rapporteur n'est pas tendre avec la DCN, qu'il penche plutôt vers des marchés de transformation que de construction et préconise une petite structure, pour prospecter de façon professionnelle, afin de mesurer les possibilités réelles.

NÉGOCIATIONS DIFFICILES

Argument le plus récent, avancé pour expliquer la confidentialité du rapport Vincent : il importerait de ne pas apporter d'eau au moulin de Sedco Forex, avec qui sont en cours des négociations difficiles. Au surplus, les ministères de l'industrie et des finances n'étaient sans doute guère favorables à la perspective de voir émerger un pôle brestois, au moment même où ils fermaient les Ateliers et chantiers navals du Havre (ACH). C'est pourquoi M. Richard était très attendu par

les Brestoises sur le sujet, le 12 mai. Le ministre a confirmé la poursuite de la diversification, employé le mot « offshore », mais sans plus.

Visiblement, une phase plus modeste s'ouvre. « Il faut relancer la prospection de la DCN, en l'adossant à des industriels brestois pour jeter le filet et voir ce qu'il est possible de faire sans risques financiers aussi importants », explique Pierre Pouëssel, ancien sous-préfet de Brest devenu délégué interministériel aux restructurations de la défense. Selon lui, les Brestoises ont une chance dans une seconde voie, celle de la collaboration avec les Chantiers de l'Atlantique à Saint-Nazaire, dont le carnet de commandes en paquets est bien rempli.

Quoi qu'il en soit, le temps presse à Brest, où le plan de charges de l'arsenal va passer de 6,3 millions d'heures de travail cette année à 3,5 en 2000... Dans le grand port de guerre, un scénario-catastrophe, celui du blocage des plates-formes par des salariés désespérés, pour qui l'offshore aura été assimilé à un leurre social, fait frémir les corsives.

Vincent Durupt

Une dizaine de sociétés en France

● **L'offshore est un secteur multiforme**, qui comprend tout l'équipement et les matériels utilisés pour la prospection et l'exploitation pétrolière et gazière en mer, aux Etats-Unis, dans le Golfe, au large des côtes africaines, de la Norvège et de l'Ecosse.

● **Cette définition englobe** à la fois les tuyaux, les bornes, les plates-formes, mais aussi les bateaux-réservoirs de stockage, ou ceux de transbordement, appelés « supply vessels », ainsi

que les navires poseurs de pipe-line ou des « ROV », sortes de chenillettes sous-marines commandées à distance. Certains de ces navires sont en construction dans les chantiers français Constructions mécaniques de Normandie à Cherbourg et Piriou à Concarneau.

● **La France compte** une dizaine de compagnies dans ce secteur industriel, notamment Bouygues offshore, Coflexip Stena offshore, ETPM, Sedco forex, Surf...

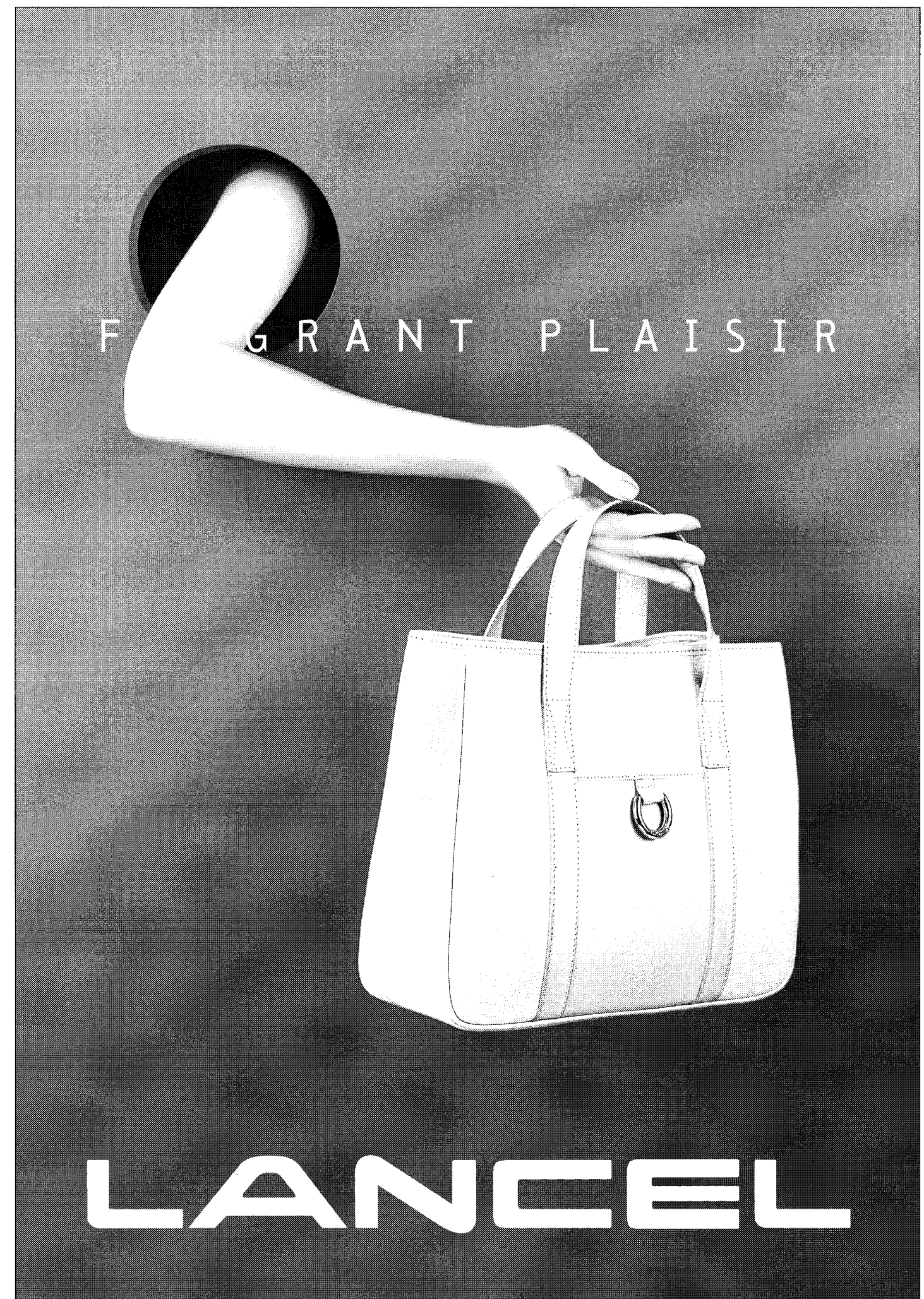
M. Jospin reporte son arbitrage sur la prime à l'aménagement du territoire

LIONEL JOSPIN a décidé de reporter au début de la semaine prochaine la publication, initialement prévue jeudi 20 mai, de la nouvelle carte de la prime à l'aménagement du territoire (PAT), principale aide publique à l'implantation des entreprises dans des zones peu attractives. A la demande de la Commission européenne, qui a durci les critères d'éligibilité, la part de la population qui pourra en bénéficier devra diminuer de 24 à 20,2 millions de personnes. Le gouvernement compte privilégier les zones de reconversion industrielle, au détriment des zones rurales. Ces dernières n'ont, jusqu'à présent, guère attiré les entreprises malgré la prime, d'un montant global de 580 millions de francs (88,42 millions d'euros) en 1997 pour 13 920 emplois aidés.

La publication, dans *Le Monde* du 24 mars, d'une carte provisoire de la Datar (Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale) qui faisait apparaître les aires non retenues par le gouvernement avait suscité une levée de boucliers des élus ruraux touchés. Une réunion entre M. Jospin et la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, Dominique Voynet, qui devait être consacrée à l'arbitrage final, mercredi, n'a pas permis de dégager un compromis. Mme Voynet plaide pour que ne soient pas écartées certaines zones en déclin démographique.

DÉPÊCHE

■ **ENVIRONNEMENT**: Dominique Voynet a annoncé, mercredi 19 mai, la création prochaine d'un conseil national du paysage, à l'occasion de la remise du 5^e Grand Prix du paysage au paysagiste, ingénieur de l'Ecole nationale d'horticulture et professeur à l'Ecole nationale des paysages Gilles Clément. Selon la ministre de l'environnement, cette instance, qui doit faciliter la cohérence générale de la politique du paysage, aura vocation à être un lieu de débats, composé de professionnels du paysage, d'états, d'associations, des établissements de l'enseignement supérieur et des administrations.



DISPARITIONS

Richard Barry

Un général britannique proche des gaullistes en 1940

LE GÉNÉRAL Richard Hugh Barry, spécialiste des actions secrètes durant la seconde guerre mondiale auprès des services français, est mort, le 30 avril, en Grande-Bretagne. Né le 9 novembre 1908, Richard Barry, jeune officier, appartenait au corps expéditionnaire britannique qui a dû évacuer la France, dans des conditions désastreuses, à Dunkerque, en juin 1940. En 1941, parlant couramment le français et l'allemand, il rejoint le Special Operations Executive (SOE), qui devient le service militaire de renseignement, nouvellement créé, après des échecs cuisants du MI 6.

Il sera de ceux qui démontreront, au travers de leurs actions, qu'il est possible, grâce à des interventions aéroportées, d'apporter une aide à des mouvements de résistance en territoire occupé par les Allemands. C'est ainsi que Richard Barry entraîne des commandos gaullistes et qu'il réalise des raids, notamment en Gironde, avec le Bureau central de renseignement et d'action (BCRA), dirigé par André Dewavrin, plus connu sous le nom de colonel Passy et décédé le 20 décembre 1998. Il appartient alors à la section-F (pour France) du SOE, qui organise des évasions, monte des opérations et livre aux réseaux français – souvent avec une certaine parcimonie – des armements et des moyens de transmissions.

A l'été 1942, Richard Barry rejoint l'état-major du général Dwight Eisenhower qui prépare l'opération

« Torch » de débarquement allié en Afrique du Nord. Il a alors accès aux informations les plus secrètes et son accréditation lui permet de travailler directement avec le cabinet de Winston Churchill par l'intermédiaire du secrétaire militaire du premier ministre britannique, le général Ismay. En juin 1944, après l'opération « Overlord » du débarquement allié en Normandie, Richard Barry aura pour tâche, au nom des services britanniques, de maintenir le contact avec le futur maréchal Marie Pierre Koening, le héros de la bataille de Bir Hakeim, en juin 1942, à l'état-major des Forces françaises de l'intérieur (FFI).

Après la guerre, Richard Barry est successivement attaché britannique de défense en Suède ; directeur, puis représentant du Royaume-Uni au « standing group », le groupe permanent qui est chargé de préparer les plans de l'OTAN pour le comité militaire et qui sera dissous en 1966. Le général Barry quitte l'armée en 1962 après avoir dû superviser le retrait d'Egypte des troupes anglaises, dont il est le chef d'état-major.

Jacques Isnard

NOMINATION

DIPLOMATIE

Patrice Paoli a été nommé ambassadeur au Koweït, en remplacement de Jean Félix-Paganon, par décret publié au *Journal officiel* du 19 mai.

[Né le 22 décembre 1956 à Taverny (Val-d'Oise), diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et de l'Institut des langues et civilisations orientales, Patrice Paoli a été admis au concours pour le recrutement de secrétaires adjoints des affaires étrangères en janvier 1979. Après avoir été en poste à l'administration centrale (1980-1983), à Amman (1983-1987) et à la mission permanente de la France auprès des Nations unies à New York (1987-1990), il est conseiller technique au cabinet de Roland Dumas, ministre des affaires étrangères, puis chargé de mission auprès de Roland Dumas (1990-1993) et consul général à Boston (1993-1995). Patrice Paoli était premier conseiller au Caire depuis juillet 1995.]

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Philippe, Catherine, Paul-Arthur et Léon JEANTAUD

sont heureux d'annoncer la naissance de

Casimir,

le 12 mai 1999.

50, avenue du Général-de-Gaulle, 1050 Bruxelles.

Jacques et Jacqueline KERBRAT, Freddy et Nadine SPIRA,

ont la très grande joie d'annoncer la naissance de leur petite-fille

Chloé,

le 16 mai 1999,

chez **Estelle et Julien.**

3, rue du Montparnasse, 75006 Paris.

Anniversaires de naissance

– Grenoble. Versailles. Paris. Lille. Bruxelles.

Célia.

Pas de dent, un an, 10 kg et quelle petite merveille !

Christophe et Cécile DUFLOS DELTOUR.

51, rue Simonis, 1050 Bruxelles. cduflfos@hotmail.com

Mathilde.

« Sur ce nom vont courant les navires de bois entourés par l'essaim bleu marine du feu... Oh ! ce nom découvert sous un volubilis ! »

A notre lumineuse.

Le 21 mai 1999.

Le Mesnil-le-Roi.

– Yvonne, Jacques, Philippe, Doriane, Edith, Natacha, Flora et Emmanuelle souhaitent à

« **Ninnin** »

un très heureux quatre-vingt-quatorzième anniversaire.

90, boulevard de Fontainebleau, 91100 Corbeil-Essonnes.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

Décès

– A

Jean-Marie BOUVAIST

décédé le 17 mai 1999.

Grâce à toi, chacun d'entre nous trace sa voie dans les métiers de l'édition, avec passion et sans naïveté. Nous t'aimons beaucoup.

Tes étudiants de Paris-Nord.

– M^{me} Michel Lesbre, son épouse, M. et M^{me} François-Xavier Lesbre, M. et M^{me} Jacques Lesbre, M. et M^{me} Philippe Puig, M. et M^{me} Jean-Philippe Lesbre, M. (†) et M^{me} Bernard Lesbre, M. et M^{me} Didier Lesbre. Leurs enfants et petits-enfants, ont la tristesse de faire part du décès de

M. Michel LESBRE, professeur émérite à l'université Paul-Sabatier de Toulouse,

survenu le 18 mai 1999, dans sa quatre-vingt-onzième année.

Les obsèques religieuses seront célébrées le 21 mai, à 15 heures, en l'église Notre-Dame-du-Rosaire des dominicains, à Toulouse.

Cet avis tient lieu de faire-part.

6, chemin de la Pélude, 31400 Toulouse.

– Montpellier. Paris.

Serge Martin-Gros et Ivan, Françoise Martin-Gros, Gilles Martin-Gros, Patrice et Cécile Gasparotto, née Martin-Gros, Nicolas, Luc et Eric, Alice Martin-Gros, Les familles Balmes et Petot, Gilbert et Marcelle Michel, Parents et amis, ont la tristesse de faire part du décès de

Georges MARTIN,

fils d'Emile Martin,

survenu le 18 mai 1999, à Montpellier, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

L'inhumation aura lieu le vendredi 21 mai, à 11 h 45, au cimetière parisien de Bagneux.

« **Aurélien ONNEN**

nous a quittés soudainement le 12 mai 1999, dans la nuit ; il avait vingt ans.

M^{me} Lia Pala et M^{me} Denise Bertin, ses grand-mères, M^{me} Christine Onnen et M. Igor Onnen, ses parents, Alice, Marine et Bénérine, ses sœurs, Mina, sa nièce, Toute sa famille, Ses amis et amies.

Une cérémonie aura lieu en l'église Saint-Saturnin, 2, place de l'Église, à Antony (Hauts-de-Seine), suivie de l'inhumation au cimetière d'Antony.

« Je ne comprends plus Ce qui sépare le jour de la nuit. » Aurélien Onnen.

1, allée François-Mansart, 92160 Antony.

– Michelle et Jean, ses enfants, Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, Et toute sa famille, ont la tristesse d'annoncer le décès de

Constant PRADOURAT, ingénieur-géomètre ESTP, directeur du service des Etudes économiques du Royaume du Maroc, expert économique d'Etat, croix de guerre (1939-1945), chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'ordre du Houissam alaouite chérifien,

survenu le 8 mai 1999.

Le Paradis, La Méairie, 38210 Tullins.

CARNET DU MONDE

Tél. : **01-42-17-39-80 – 01-42-17-29-96**
01-42-17-38-42

Georgette RÉFABERT, née LASSAIRE,

s'est éteinte le 18 mai 1999, dans sa quatre-vingt-dixième année.

De la part de Philippe, Jacques, ses enfants, et leurs épouses, Anne, Luc, Marc, ses petits-enfants, et leurs conjoints, Carole et Bertrand, Barbara, Juliette et Marine, Céline et Sophie, Julie, Nicolas et Mathieu, ses arrière-petits-enfants.

Une cérémonie religieuse a eu lieu, à Tours, le 20 mai.

Cet avis tient lieu de faire-part.

1, cité Tréville, 75009 Paris. La Gâtinière, 37540 Saint-Cyr-sur-Loire.

– M^{me} Georges Rey, son épouse, Ses enfants et petits-enfants, ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Georges REY, CPA expert-comptable,

survenu le 14 mai 1999, à son domicile, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité familiale, le mardi 18 mai, à l'église Saint-Louis de Vincennes, suivie de l'inhumation au cimetière du Montparnasse.

– M^{me} Evelyne Tiercet, M. et M^{me} Denis Gautronneau, M. André Tiercet, ses enfants, ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean TIERCET, ancien des Forces françaises aériennes pendant la guerre 1939-1945, chevalier de la Légion d'honneur,

survenu à l'âge de quatre-vingts ans.

La cérémonie religieuse a été célébrée le 19 mai 1999, au temple de La Rochelle.

– Thomas et Dominique Wallon, Jean Péraud, Les familles Péraud, Guétin, Labey, Wallon, Françoise Miélot, ont la douleur de faire part du décès de

Chantal WALLON, née PÉRAUD,

survenu le 18 mai 1999, à Paris.

Une cérémonie religieuse aura lieu en l'église Sainte-Anne, 188, rue de Tolbiac, Paris-13^e, vendredi 21 mai, à 9 h 30.

Anniversaires de décès

– Le 21 mai 1983, disparaissait à l'âge de vingt et un ans, des suites d'une cruelle maladie,

Laurent CATIER.

Que tous ceux qui l'ont connu pensent à lui.

– Le 21 mai 1989,

Henri COIFFAIT

s'en est allé vers la Lumière.

Son épouse,

Irène Jeanne DELESPIERRE COIFFAIT.

Ses amis, ses collègues, se souviennent.

Tu t'en es allé, mais, toujours présent, tu me protèges. Tu m'attends sur l'autre Rive.

Robert KIÉFFÉ.

Dix ans déjà que tu nous as quittés.

Tu es toujours tellement présent parmi nous et tu nous manques.

Ta femme, tes enfants et tes petits-enfants.

– Le 21 mai 1995,

Denis LANZENBERG

nous quittait.

« Le monde n'est réel que dans le souvenir De ceux qui t'ont connu, magicien nomade. » O.V. de L. Milosz.

Tes amis.

– Il y a dix ans, le 21 mai 1989,

Marie

nous quittait.

Encore que j'avons aimée pensons encore et toujours à elle.

Charles, Jérôme, Emmanuel Schlossman, Monique, Charles, Noémi, Henri Kac-Leben, Et tous ses amis.

Paul TAÏEB, IGAËN,

nous quittait le 20 mai 1993.

« Dans la fidélité, nous apprenons à n'être jamais consolés. »

Sa famille.

Conférences

Conférence-débat de l'ARAPS, **Maison des sciences de l'homme**, 54, boulevard Raspail, 75006 Paris (S. 214), jeudi 3 juin 1999, à 19 h 15. **Dominique de Courcelles : « La polémique religieuse à la Renaissance ».**

– Point de rencontre de toutes les cultures et de toutes les religions, les valeurs humaines sont l'antidote naturel de la violence, le fondement des droits de l'homme. L'Association pour les valeurs humaines vous invite à une conférence qui sera donnée par Sri Sri Ravi Shankar, le mardi 25 mai 1999, à 20 heures, sur le thème : **« Les valeurs humaines et les droits de l'homme pour le XXI^e siècle »**, au Palais des congrès d'Issy-les-Moulineaux (PACI), 25, avenue Victor-Cresson, Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine), métro Mairie-d'Issy. Entrée libre.

Assemblées générales

CONGRÈS ANNUEL DE L'UNION DES ATHÉES dimanche 23 mai 1999, à 15 heures, 10-12, rue des Fossés-Saint-Jacques, Paris (M^o-RER Luxembourg).

Remise du prix 1998 de l'Union des Athées à **M. Olivier BLOCH,** professeur émérite d'histoire de la philosophie à l'université Paris-I - Panthéon-Sorbonne, pour son ouvrage *Matière à histoires*. Interventions diverses et débat public.

Soutenances de thèse

– Le 12 mai 1999, à l'université Paris-II - Panthéon-Assas, **Dominique Martinetti-Lhuillier** a soutenu sa thèse de doctorat en droit romain sur « La liberté individuelle dans le droit de la famille, d'après l'œuvre d'Ambroise de Milan ». Le jury, composé de M^{me} Y. Duval (Paris-XII), présidente, et A. Martin (Rennes-II) et de MM. Ph. Cocatre-Zilgien (Paris-II) et M. Humbert (Paris-II), directeur de thèse, lui a accordé la mention Très Honorable avec félicitations.

– V. Magniny soutient une thèse en droit sur « Les réfugiés de l'environnement », le **mardi 25 mai**, à 14 h 30, centre Sorbonne, salle J.-B.-Duroselle (galerie J.-B. Dumas).

CARNET DU MONDE TARIFS 99 - TARIF à la ligne
DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS
136 F TTC - 20,73 €
TARIF ABONNÉS 118 F TTC - 17,98 €
NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES
520 F TTC - 79,27 € FORFAIT 10 LIGNES
Toute ligne suppl. : 62 F TTC - 9,45 €
THÈSES - ÉTUDIANTS : 83 F TTC - 12,65 €
COLLOQUES - CONFÉRENCES :
Nous consulter
☎ 01.42.17.39.80 + 01-42-17-38-42
Fax : 01.42.17.21.36
Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

www.nouvelobs.com
le nouvel Observateur
LES FILLES ET LEUR PÈRE
Enquête sur le couple le plus mystérieux

Israël BARAK
Un guerrier pour la paix

souhaitez la fête des mères le 30 mai dans le carnet
Spécial
fête des mères
tarif: 83 F TTC la ligne
tel: 01 42 17 29 96
tel: 01 42 17 29 94
fax: 01 42 17 21 36

Associations communiquez vos Assemblées générales tous les jours dans le Carnet
Tarif à la ligne 120 F TTC / 18,29 €
☎ 01.42.17.39.80
Fax : 01.42.17.21.36

RUBRIQUE IMMOBILIÈRE
Parution lundi daté mardi
TARIF ABONNÉS :
FORFAIT 5 LIGNES (26 caractères ou espaces par ligne)
2 Parutions : **430 F TTC / 65,55 €**
4 Parutions : **600 F TTC / 91,46 €**
100 F TTC / 15,24 € la ligne suppl.
- Bouclage vendredi 12 h. -
☎ 01.42.17.39.80
Fax : 01.42.17.21.36

Carte Vitale et vie privée

EN marge du projet de loi portant création de la couverture maladie universelle, le Parlement examine le volet santé de la carte de Sécurité sociale, la future carte Vitale 2. Aucun débat public préalable n'a permis l'expression des citoyens, patients comme praticiens de santé.

Cette carte à puce Vitale 2 aura une double fonction : carte de Sécurité sociale et carnet de santé. Le volet santé est destiné à recevoir des informations relatives aux interventions urgentes et à la continuité des soins. Pour protéger les droits des personnes au respect de leur vie privée, le projet prévoit que la mention des données de santé sur leur carte est subordonnée à leur accord, et que la faculté leur est offerte de « verrouiller » l'accès à une partie des données enregistrées au moyen d'un code secret défini par elles-mêmes. Aussi importantes que soient ces garanties, elles ne doivent pas être surestimées.

Le patient sera nécessairement perplexe quand il devra verrouiller l'accès aux diverses catégories d'informations médicales. Comment pourra-t-il s'assurer que l'information est cloisonnée de telle sorte qu'il maîtrise l'accès sélectif aux données par différents professionnels de santé, mais aussi entre un généraliste et un spécialiste ou entre deux spécialistes ? De plus, les éventuels désaccords entre le

patient et son médecin sur l'intérêt de mentionner une information seront une source de conflit potentiel. Le médecin pourra alors estimer que sa responsabilité professionnelle est susceptible d'être mise en cause par l'absence de cette information sur la carte. Ainsi sera perturbée la relation entre patient et praticien de santé, jusqu'à lors fondée sur la confiance et la garantie du secret médical. Cet aspect est actuellement gravement sous-estimé.

Dès lors que les patients exprimeront diversement leur accord pour inscrire leurs données de santé, le contenu de la carte ne sera pas le reflet des éléments du dossier médical utiles à la continuité des soins (par exemple pour les pathologies lourdes ou les situations d'urgence). Selon le choix effectué par le patient, le médecin tirera éventuellement profit de la lecture d'une information sur la carte, mais, inversement, l'absence de cette information ne saurait éliminer telle ou telle orientation diagnostique.

Hors situation d'urgence vitale, le dialogue et la relation du praticien avec le patient et avec les autres professionnels de santé que celui-ci a consultés demeurent primordiaux pour assurer la qualité de l'information nécessaire à la prise de décision médicale. Ainsi l'utilité médicale du volet santé doit être considérée comme relative. Alors que, selon le projet, la carte doit

servir « à un suivi sanitaire », il convient de mettre en garde contre l'illusion d'une « sécurité médicale » liée à ce volet.

La décision de faire enregistrer ses données de santé sur sa carte exigera du patient un arbitrage permanent entre des enjeux contradictoires : utilité de la mention de certaines données, mais risque d'utilisation ultérieure non souhaitée. Par exemple, le médecin propose de mentionner le diabète dont la personne est atteinte. Cela peut se révéler utile en cas de maladie. Mais, placée en situation de demandeur d'emploi, la personne ne risque-t-elle pas de se sentir forcée, par « consentement extorqué » préalablement au recrutement, de communiquer les informations inscrites sur sa carte ? Or les entreprises qui refusent d'engager des diabétiques ne manquent pas. Quels seraient demain les risques de discrimination à l'embauche avec la mention de résultats de diagnostics génétiques présomptifs ?

Les citoyens assistent au développement du projet SESAM-Vitale dans un contexte marqué par la récente décision d'interconnexion des fichiers fiscaux et sociaux au moyen du numéro de Sécurité sociale. Et par la menace de création d'un « casier sanitaire » pour chacun, puisque la loi prévoit que tous les actes et pathologies seront transmis sous forme codée aux caisses de Sécurité sociale et y se-

ront stockés pour une durée actuellement non déterminée. Vu les questions soulevées par le volet santé de la carte, les patients s'interrogeront légitimement sur les moyens d'assurer la sécurité et l'intégrité des données de santé individuelles, leur confidentialité et leur non-détournement, dans un système gérant 60 millions de personnes et 300 000 praticiens de santé. En l'état, le projet SESAM-Vitale pourrait bien se révéler une bombe à retardement pour les libertés individuelles.

Il faut limiter, après accord du patient, les données inscrites sur la carte au domaine de l'urgence et aux seules coordonnées des praticiens de santé qu'il a consultés (sous une forme codée – qui reste à élaborer – pour éviter, par exemple, que la mention d'une consultation en psychiatrie ne le stigmatisé).

Ainsi seront assurés à la fois l'utilité sociale du dispositif et le respect de la sphère privée des personnes.

Monique Herold (*Ligue des droits de l'homme*)

Annie Marcheix (*Collectif Informatique fichiers et citoyenneté*)

André Narritsens (*Collectif des associations et des syndicats contre la connexion des fichiers fiscaux et sociaux*)

Pierre Suesser (*Collectif pour les droits des citoyens face à l'informatisation de l'action sociale*).

De Guernica à Belgrade

Suite de la première page

Quelques jours après, l'OTAN déclarait la guerre à la Serbie. Le massacre de populations civiles, à la barbe de l'ONU et des Parlements des Etats impliqués, était devenu légal.

Pourquoi cette nausée, soudain, à entendre la voix douce et enjouée de Jamie Shea, ce Bébé Cadum de la communication *new tech* ? Les mots qu'il utilise, des « frappes » aux « dommages collatéraux », son ton d'hypnotiseur, relèvent de ce langage de l'euphémisme qu'utilisait la langue du III^e Reich pour dissimuler, sous l'apparente neutralité de termes techniques, des réalités abominables.

Régis Debray dans sa lettre du *Monde* (votre page « Débats » du 13 mai) ne dit rien d'autre que ce que j'ai souvent pu lire dans la presse italienne, allemande, américaine et canadienne – et rarement dans la presse de mon pays. Si la France est aujourd'hui le dernier pays va-t-en-guerre de l'Europe, c'est bien que l'opinion française, tous bords confondus, a été manipulée par une presse singulièrement partisane. A-t-on jamais pu lire, par exemple, dans la presse française, un article sur la nature exacte de l'Albanie, de l'UCK, sur les clans et les mafias qui s'y déchirent ?

On ne comprend rien à la catastrophe qui frappe l'Europe si l'on n'a pas conscience que l'Amérique de 1999 n'est plus celle de 1945. L'admiration béate dans laquelle les Français continuent de tenir ce pays sera sans doute l'un des grands mystères de cette fin de siècle. Les techniciens qui pilotent les avions furtifs, les pilotes des Tomahawk, ne sont plus les braves GI's qui débarquaient à Arromanches.

Non, l'Amérique si fréquemment arrogante et bouffie d'aujourd'hui n'est plus l'Amérique nerveuse et généreuse que j'ai connue dans les campus de la fin des années 60. Elle est la nation où, depuis vingt ans, l'illettrisme a progressé plus vite qu'ailleurs. Un pays de fortunes sans égales, celui aussi où, comme à Los Angeles récemment, éclatent des émeutes sanglantes dont la violence pousse les riches à s'enfermer dans des forteresses gardées par des milices privées. Un Américain sur cent cinquante est en prison ou en maison d'arrêt, proportion qui n'a d'équivalent dans aucune autre démocratie. Un sur vingt passera un jour par la case prison. Particularité plus choquante encore si on la rapporte aux minorités ethniques : un Noir sur quarante est en prison. C'est la nation où l'on applique aussi la peine de mort aux femmes, aux mineurs, aux débilés mentaux. La prison pour les uns et la guerre pour les autres : la démocratie américaine a, elle aussi, ses façons de régler le problème de ses minorités ethniques. C'est à cette nation que l'Europe a confié le soin de défendre « les droits de l'homme ».

Mais il y a plus. Aucun Américain, c'est entendu, ne devra risquer sa vie pour sauver ces droits de l'homme qu'il est supposé rétablir. Dans sa cabine, à 5 000 mètres, il bombarde en aveugle. La force des nazis était aussi dans la cécité. Ils se refusaient à « descendre » voir – à « condescendre » – au niveau de leurs victimes. Il ne fallait surtout pas voir ceux que l'on tuait – ni en Ukraine ni dans les camps. Voir son adversaire, les yeux dans les yeux, c'eût été reconnaître qu'il était fait de la même chair que vous et du même sang.

Épargner la vie américaine est devenu l'obsession de cette nouvelle race de seigneurs. Il y a un fantôme majeur, propre à cette nation jeune, convaincue d'incarner sur cette terre l'homme nouveau, la richesse, la puissance et la beauté : c'est l'immortalité. L'Américain ne doit pas mourir et, par conséquent, ne peut pas mourir. De là ces procès sans fin quand un acte médical tourne mal, ce climat hypersécuritaire, ce culte d'un corps toujours jeune et qui ne doit pas vieillir, cette phobie des habitudes qui pourraient entraîner la maladie et la mort, la cigarette ou l'alcool. Fantôme d'immortalité et de toute-puissance infantile qui est aussi le cache-misère d'un pays mal à l'aise dans son corps sous les oripeaux d'un hygiénisme intolérant.

Les droits de l'homme ? S'est-il jamais agi de défendre les droits de l'homme ? S'il fallait déclencher une guerre partout où sont bafoués les droits de l'homme, la planète entière se serait embrasée, de la Corée à la Turquie, de l'Afrique à la Chine. Quelle armée s'est jamais mobilisée pour défendre les droits de l'homme ? Les soldats de l'An II ne se faisaient pas tuer à Valmy pour défendre les droits qu'ils venaient de proclamer, mais pour défendre les frontières menacées de la nation. La France incarnait les droits de l'homme : il s'agissait donc d'abord de défendre la France. C'est pour autant que la France devenait une nation assurée de son territoire que les principes qu'elle avait posés pourraient d'eux-mêmes s'imposer.

Qui a perdu le sens de la défense des frontières et des valeurs que celles-ci protègent a perdu la raison. Le jour où, au nom de la supra-souveraineté, l'Europe a renoncé aux frontières des pays qui la composent, et dans la foulée substitué l'« humanitaire » au politique, elle s'est enfoncée dans la déroute et la déraison.

Une guerre, au cœur de l'Europe, menée par une puissance étrangère et déclenchée au nom d'une Europe supranationale : la fin du siècle nous aura asséné cette absurdité sanglante que seuls l'ironie de Swift ou l'humour de Voltaire pourraient dénoncer comme il faut.

A qui fera-t-on croire que, par le passage d'un millénaire à l'autre, les nations seraient soudainement périmées – comme le seront certains ordinateurs après 1999 ? Posons la question à Pasqual Maragall, le maire de Barcelone, qui non seulement s'enorgueillit de l'identité culturelle de sa ville et du fait qu'aujourd'hui « on parle catalan à Perpignan, à Montpellier, à Narbonne, à Valence, aux Baléares, en Sar-

Si la guerre dans les Balkans nous semble si terrible, c'est bien qu'elle est le laboratoire de ce que sera demain la balkanisation de l'Europe entière

daigne... », mais qui a imposé le catalan comme langue de la Catalogne. Posons la question aux Basques, chez qui l'on découvre des arsenaux qui auraient pu servir demain. Aux Flamands du Vlaamse Blok. Aux Corses. Aux Irlandais. Le choix est vaste. Par quel privilège l'UCK, que l'Amérique arme en sous-main et que l'Europe otanisée courtise sur ses écrans, a-t-elle plus de charme à nos yeux que les armées secrètes et les bandes terroristes qui, partout en Europe, travaillent à la désagrégation des anciennes nations ? Quand les petits s'entredéchirent, les gros les dévorent.

Le début du XX^e siècle a vu l'écroulement des empires, le début du XXI^e verra l'écroulement des nations. Pas au bénéfice d'un supranationalisme qui aurait le miraculeux pouvoir de les englober et de les « dépasser », mais, plus piteusement, sous la poussée de micronationalismes archaïques et fanatiques qui détruiront jusqu'au moindre souvenir de nos idéaux laïques et républicains. Proclamer à tout vent une Europe supranationale, rêver d'elle et de son pouvoir quand, dans la réalité, on n'est plus capable d'entretenir le rempart des nations qui la composent et garantissent pourtant l'unité et l'égalité à l'intérieur, la liberté à l'extérieur face à des menaces toujours présentes, c'est pratiquer la fuite en avant.

Pris entre la Turquie et l'Albanie, les Grecs savent exactement ce qu'il en coûte de sacrifier le principe de la nation européenne à de grands principes « humanitaires » qui cachent mal des visées politiques troubles. Si la guerre dans les Balkans nous semble si terrible, c'est bien qu'elle est le laboratoire de ce que sera demain la balkanisation de l'Europe entière.

Jean Clair

010100

Cette date mérite un rendez-vous.

ALCATEL SE MET À LA DISPOSITION DES ENTREPRISES POUR PRÉPARER LE PASSAGE DE LEURS SYSTÈMES DE COMMUNICATION À L'AN 2000. CERTAINES SOCIÉTÉS PEUVENT AVOIR BESOIN D'ADAPTER OU DE MODIFIER LEURS INSTALLATIONS DE TÉLÉCOMMUNICATIONS. C'EST POURQUOI NOUS METTONS À LEUR DISPOSITION UN SERVICE DÉDIÉ. CONTACTEZ-LE DÈS AUJOURD'HUI.

ALCATEL SERVICE AN 2000 - TÉL. : 0800 41 2000 (APPEL GRATUIT)

www.alcatel.fr

ALCATEL

The Hi-Speed Company

Kosovo : les Français généreux, la France frileuse

GÉNÉREUSE sur l'affiche mais frileuse dans la réalité. Ainsi risque d'apparaître, au regard de l'Histoire, la France de 1999 confrontée au drame des réfugiés du Kosovo. Alors que l'Allemagne, avec 12 000 évacués, a déjà largement dépassé le quota de 10 000 personnes accueillies qu'elle s'était fixé, le « pays des droits de l'homme » n'a ouvert ses portes qu'à 3 300 déportés. Guère plus que les Pays-Bas ou l'Autriche et moins que la Norvège. A chaque atterrissage de Transall, à chaque placement en foyer, le branle-bas de combat administratif et la médiatisation contrastent avec la faiblesse de l'effort global, comme pour mieux la masquer aux yeux d'une opinion révoltée par le spectacle télévisé quotidien de l'exode et des camps de réfugiés dans des pays si proches.

Le paradoxe apparaît d'autant plus flagrant que la guerre des Balkans a réveillé des réflexes de solidarité d'une ampleur rare que les autorités s'efforcent de flatter sans les assumer pleinement : la quasi-totalité des offres de logement risque de ne jamais trouver preneur. Ce déluge de générosité a pris de court un gouvernement habitué à tenir pour élevé le degré ambiant de xénophobie, et à prendre garde aux élans éphémères de l'opinion. Quelques jours après avoir annoncé le choix d'une aide aux réfugiés sur place pour « ne pas accepter le fait accompli des déportations », Lionel Jospin avait admis, à la mi-avril, que la France accueillerait des Kosovars. Entre-temps, les autres pays européens avaient entrouvert leurs portes et, en France, les standards téléphoniques ouverts pour recevoir les dons ou les offres d'hébergement avaient été assaillis d'appels. Depuis lors, Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à la santé et à l'action sociale, a fixé « entre 5 000 et 10 000 » le nombre de Kosovars à accueillir.

L'opinion tirant un gouvernement de gauche sur la voie de la solidarité internationale : le tableau peut surprendre, même s'il demande à être nuancé. Il correspond cependant, pour l'essentiel, au paysage français : un débat sur l'immigration apaisé depuis le vote de la loi Chevènement, une extrême droite divisée et affaiblie, et des Français plus ouverts au droit d'asile.

Pourtant, si les déclarations officielles ont su se mettre au diapason de l'opinion, le dispositif juridique et matériel d'accueil pour les Kosovars demeure marqué par l'obsession des flux migratoires et la crainte de l'« appel d'air ». En marge des enjeux fondamentaux, politiques et humains, la crise des Balkans révèle l'inadaptation du système français d'asile. Premier dysfonctionnement : près d'un an après leur mise en œuvre, les dispositions de la loi Chevènement sur le

droit d'asile se sont montrées inadéquates pour gérer l'arrivée des Kosovars. Le texte, pourtant, était censé balayer l'ensemble de la question et marquer le retour en France de sa meilleure tradition d'accueil. La loi complétait l'asile politique classique consacré par la convention de Genève, en officialisant l'« asile territorial », qui permet à l'Etat d'attribuer un droit au séjour à des étrangers courant un risque vital en cas de retour mais ne pouvant établir le type précis de persécution exigé par l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra). Le texte parachevait le dispositif en précisant la voie de l'« asile constitutionnel » réservé aux « combattants de la liberté » en vertu du préambule de la Constitution.

Aucune de ces trois formules n'a été formellement retenue pour les Kosovars. Ces derniers bénéficient automatiquement d'une autorisation de séjour de trois mois puis d'une carte de séjour d'un an renouvelable avec autorisation de travail, s'ils sont arrivés sous les auspices du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR). Mais l'expression d'« asile territorial », d'abord employée imprudemment par le premier ministre, n'est plus de mise. Il est apparu que le ministère de l'intérieur en avait une conception si restrictive qu'elle ne pouvait s'appliquer aux Kosovars !

Une circulaire d'application de la loi Chevènement, datée du 25 juin 1998, réserve le bénéfice de l'asile territorial aux étrangers menacés par des « personnes ou [des] groupes distincts des autorités publiques » de leurs pays. Cette restriction, qui ne figure pas dans la loi, exclut évidemment les Kosovars dont le drame est précisément d'être persécutés par les autorités de leur pays, la Yougoslavie.

DRUIT AU TRAVAIL

La circulaire est visée par un recours en annulation devant le Conseil d'Etat déposé par plusieurs associations, dont France Terre d'asile, qui protestent contre l'adjonction d'un critère restrictif par l'administration. Le ministère de l'intérieur se justifie en estimant que les personnes persécutées par les Etats sont déjà protégées par la Convention de Genève. Le résultat est qu'une simple circulaire manifestement rédigée pour empêcher un afflux de demandes d'asile territorial empêche le gouvernement d'appliquer la loi, ainsi affaiblie, et le conduit à bricoler un statut spécial pour les Kosovars.

Ce statut est relativement favorable puisque après trois mois de séjour il accorde le droit au travail qui est refusé aux demandeurs d'asile ordinaires. Il satisfait curieusement le HCR, pourtant gardien du temple du statut de Genève, ainsi que certaines associations qui l'estiment adapté à la brutalité des arri-

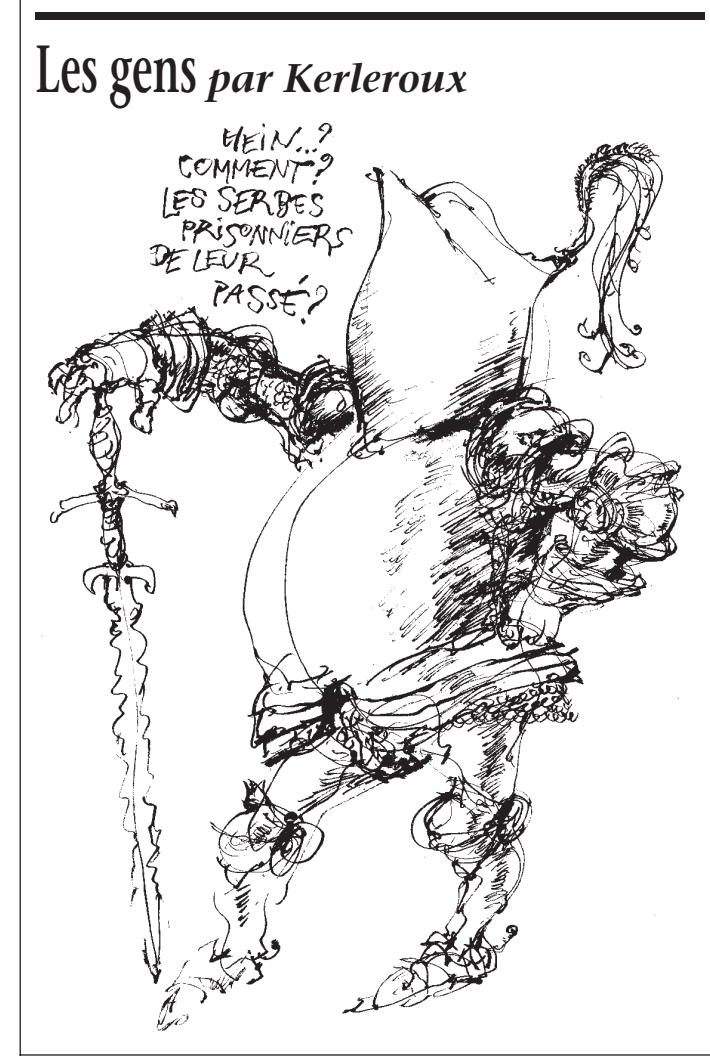
vées. Le HCR insiste sur la souplesse du dispositif qui n'empêche nullement de solliciter le « vrai » statut de réfugié, à la différence de la situation qui prévaut en Allemagne.

Mais d'autres acteurs de l'action humanitaire font valoir que les Kosovars relèvent à l'évidence de la Convention de Genève qui, seule, confère la stabilité en permettant l'attribution d'une carte de résident de dix ans, l'accès au RMI et aux HLM. « Si les déportés du Kosovo n'ont pas droit au statut de réfugié, qui peut y avoir droit ? », constatent-ils à juste titre. Frileux, le choix français dévalorise la protection due à tous les réfugiés. Il pourrait aussi, à terme, générer de nouvelles catégories de sans-papiers si les titres de séjour temporaires ne devaient pas être renouvelés. En outre, le choix d'une protection temporaire repose sur la croyance dans le caractère provisoire du séjour en France. Un tel parti-pris correspond au souhait des autorités et à l'état d'esprit des Kosovars qui fondent en foulant le sol français à leur descente d'avion. Mais il n'est pas sûr qu'il prépare l'avenir, surtout pour les plus jeunes, comme l'attestent maints exemples passés d'insertion douloureuse mais progressive dans le pays d'accueil. Le signal de l'ac-

cueil temporaire, donné à l'opinion, pourrait en outre se révéler trompeur et contrecarrer la pédagogie de l'asile que la crise permet - malheureusement - de faire progresser.

Enfin, l'accueil des Kosovars met en lumière deux autres dysfonctionnements : celui de l'Ofpra, dont les délais d'instruction des dossiers sont si longs, faute de moyens, que le gouvernement évite de lui confier quelques milliers de cas supplémentaires. Le dispositif d'accueil français, hypercentralisé, ne sort pas non plus grand : les circonstances révèlent une France peinant à mobiliser quelques milliers de lits d'urgence là où l'Allemagne a su, depuis la crise bosniaque, réouvrir casernes et hôpitaux désaffectés. L'expérience des « humanitaires » montre que les offres d'hébergement des particuliers ne résistent que rarement à quelques semaines de cohabitation dans un logement réduit avec des gens traumatisés venus d'un autre monde. Il reste donc à offrir d'autres débouchés - parainages, groupes locaux d'entraide - à la vague de solidarité qui continue de s'exprimer pour éviter que ne se détournent les bras tendus vers les Kosovars.

Philippe Bernard



La guerre économique de l'OTAN contre la Yougoslavie

APRÈS huit semaines de frappes contre les centres vitaux de son économie - industries lourdes, routes, ponts, systèmes de communication - la Yougoslavie, déjà en quasi-faillite en raison de son isolement financier et de l'économie de guerre décrétée par Slobodan Milosevic, est pratiquement paralysée. Les alliés mènent à leur « autre » guerre - économique celle-là - qui frappe le président serbe là où cela fait mal à ses amis, le portefeuille.

Selon les estimations du G17, un groupe d'économistes yougoslaves réformateurs prônent une économie de marché, les dommages causés à la République fédérale de Yougoslavie seraient supérieurs à ceux qui lui avait été infligés durant la seconde guerre mondiale. L'OTAN affirme avoir anéanti 70 % des ponts, 100 % des capacités de raffinage, 50 % des réserves de carburant du pays. Trente-cinq usines, notamment le complexe pétrochimique de Pancevo, seraient détruites en Serbie ; plus de 100 000 personnes auraient perdu leur emploi, alors que le chômage frappait déjà 35 % de la population active en octobre 1998. La navigation sur le Danube (dont 580 kilomètres traversent le nord de la Serbie et desservent ses centres industriels) est paralysée par la destruction des ponts à Novi Sad, et toute la circulation à travers la Yougoslavie (par voie terrestre, par rail et par air) est interrompue. Mladjan Dinkic, membre du G17, estimait récemment qu'en un mois de bombardement la Yougoslavie avait perdu dix ans de développe-

ment économique. Mais peut-on vraiment parler de développement économique ? La Yougoslavie n'a jamais vraiment décollé. A la suite du second choc pétrolier de 1979, son économie a stagné pendant une grande partie des années 80, rappelle la Commission économique des Nations unies pour l'Europe. L'éclatement de l'ex-Yougoslavie en 1991 lui a fait perdre les économies d'échelle dans l'industrie et nombre de marchés extérieurs. Suivirent quatre années de conflit et d'embargo imposés par l'ONU de 1992 à 1995, en raison de sa participation à la guerre en Bosnie-Herzégovine. Après les accords de paix de Dayton, en novembre 1995, ses efforts pour réintégrer la communauté financière internationale sont restés vains en raison du « mur extérieur des sanctions » (gel des avoirs fédéraux et serbes, interdiction de tout nouvel investissement et embargo visant les vols de l'aviation civile yougoslave) imposé par les Etats-Unis et l'Union européenne, dont la levée est conditionnée non seulement par le règlement d'un certain nombre de préalables politiques, mais également par celui de la succession, à savoir le partage des avoirs et des dettes de l'ex-Yougoslavie, toujours non résolu. Ces sanctions, auxquelles s'ajoute un embargo pétrolier, viennent d'être à nouveau renforcées.

Depuis 1991, le PNB de la Serbie et du Monténégro a chuté de 60 %. Le revenu par habitant s'est contracté de moitié à quelque 1500 dollars (1638 euros) par an en

moyenne. Le gouvernement n'a, il est vrai, jamais montré beaucoup de goût pour amorcer, à l'instar de la plupart des économies en transition, un processus de transformation vers l'économie de marché. Au contraire, il s'est servi de la persistance du conflit militaire et des sanctions extérieures pour maintenir une mainmise quasi totale sur une économie déjà largement administrée. Au cours de la dernière décennie, cette politique a perpétué un régime économique très spécifique, basé sur l'absence de réformes tant dans les entreprises, théoriquement autogérées mais en fait contrôlées par les autorités via des nominations politiques à leur tête, qu'au sein des institutions.

NOUVEAU DINAR

Au milieu des années 90, l'introduction d'un programme de stabilisation et l'introduction d'un nouveau dinar, lié au deutschemark (1 dinar pour 1 DM) avait permis d'éliminer l'hyperinflation et de renouer avec un début de croissance (5 % en moyenne entre 1994 et 1997). La faiblesse structurelle de l'économie est devenue de plus en plus apparente en 1998. La croissance s'est ralentie à 2,6 %, bien en deçà de l'objectif de 10 % affiché par le gouvernement. La maigreur des recettes fiscales due à la contraction de la production et au ralentissement de l'activité a contraint le gouvernement à réduire ses dépenses, notamment en ne payant pas les fonctionnaires.

Pour combler le déficit budgétaire - le budget 1998 de la Fédéra-

tion s'élevait à 1,650 milliard de dollars dont 67,5 % pour l'armée -, la banque centrale a fait fonctionner la planche à billets avant de dévaluer brutalement le dinar de 45 %. Cette dévaluation n'a pas donné aux exportations l'impulsion espérée. Le déficit commercial, de 2 milliards de dollars environ, réduit les possibilités financières du pays. En raison du gel du processus de privatisation et de l'absence d'investissements étrangers, les réserves en devises étrangères sont réduites à une peau de chagrin : 130 millions de dollars mi-janvier 1999, soit à peine quinze jours d'importation.

Belgrade a, de ce fait, des ardoises un peu partout.

Pour l'ancien vice-premier ministre Vuk Draskovic, le montant des dégâts s'élèverait déjà à 40 milliards de dollars. Un chiffre invérifiable, d'autant que les effets induits sur l'agriculture et l'environnement sont incalculables. Il y a quelques jours, le premier ministre britannique déclarait : « Ce qu'il faut, c'est un nouveau plan Marshall pour le Kosovo, la Macédoine, l'Albanie et même la Serbie si elle devient une démocratie. » Bien que les Occidentaux abordent la question avec prudence, pour ne pas donner des « signes » à Slobodan Milosevic, les experts estiment pourtant que la réintégration de la Yougoslavie au sein de la communauté internationale est un élément majeur de stabilité économique de la région.

Babette Stern

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Non à la violence routière

ON a vite fait de cantonner l'« incivilité » dans certaines aires géographiques - les cités d'HLM - et sociales - les enfants d'immigrés, nouvelles classes dangereuses -, en oubliant ou en refusant de voir que la partie la plus intégrée de la société recèle, elle aussi, ses zones de non-droit. L'automobile fait ainsi partie, pour nombre d'entre nous, de façon plus ou moins consciente et avouée, et dans une sorte de complicité tacite, de ces espaces de liberté individuelle où il serait moralement acceptable de ne pas respecter la loi, de ruser avec elle et de tromper ceux qui sont chargés de la faire appliquer. Qui n'a pas reçu - ou donné... -, à l'approche d'un point de contrôle, l'appel de phares de l'hypocrite conducteur, le semblable, le frère, invitant ses pareils à réduire provisoirement leur vitesse pour échapper à la menaçante « prune » ?

Ces jeux sont loin d'être innocents. Huit mille quatre cent trente-sept personnes sont mortes sur les routes en 1998 (soit 5,6 % de plus que l'année précédente), cent dix lors du dernier week-end de l'Ascension. Ces chiffres, à la veille de la toujours meurtrière Pentecôte, rappellent le prix de la tolérance que certains s'accordent à eux-mêmes quand ils sont au volant. Il était donc plus que temps de voter une loi aggravant la répression des infractions aux limitations de vitesse ; imposant aux conducteurs dangereux de prendre la mesure de leurs responsabilités - et d'apprendre non seulement à conduire, mais à se conduire ; renforçant, enfin, les règles d'ac-

cès à la profession d'auto-école, ainsi que son exercice. Le gouvernement et son ministre des transports, Jean-Claude Gayssot, ont eu raison de reprendre un projet auquel la droite avait renoncé du temps d'Edouard Balladur et qu'elle avait laissé de côté après l'élection de Jacques Chirac.

Adopté à la quasi-unanimité par le Sénat, où la droite est majoritaire, ce projet, contre lequel a voté l'opposition RPR, DL et UDF de l'Assemblée nationale, pourrait entrer dès maintenant en application si les députés de droite, entraînés par Démocratie libérale, n'avaient décidé de saisir le Conseil constitutionnel. Ils invoquent deux arguments : la prison pour les récidivistes de la très grande vitesse (50 km/h au-dessus de l'allure autorisée) serait disproportionnée par rapport à la gravité de la faute, et il serait contraire au respect des libertés individuelles d'imposer au propriétaire d'un véhicule le paiement de l'amende attachée au même délit lorsque le conducteur qui a commis l'infraction n'est pas identifié.

Si ce second point peut être discuté - encore que la responsabilité pécuniaire du propriétaire existe déjà en cas de non-respect des règles de stationnement -, le premier est inacceptable. S'opposer ainsi à la répression de la violence routière, c'est tout simplement, au nom du libéralisme, vouloir faire régner sur les routes la loi du plus fort et l'égoïsme de ceux qui, ayant payé pour accumuler les chevaux-vapeur sous le capot de leur voiture, voudraient en jouir au prix de la vie d'autrui.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Rédacteurs en chef :
Alain Frachon, Erik Izraelewicz (Editoriaux et analyses) ;
Laurent Greilsamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ; Michel Kajman (Débats) ;
Eric Le Boucher (International) ; Patrick Jarreau (France) ; Franck Nouchi (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ;
Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction)

Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 985 000 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde,
Fonds commun de placement des personnels du Monde,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Léna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Victor Schœlcher et Félix Eboué au Panthéon

PARIS a salué ce matin Victor Schœlcher, apôtre de la libération des Noirs, et Félix Eboué, gouverneur général de l'Afrique-Equatoriale française (A-EF) et patriote indomptable, auxquels le gouvernement a voulu rendre un commun hommage en les réunissant au Panthéon. Après la cérémonie d'hier soir, place de l'Étoile, les deux corps avaient passé la nuit au Luxembourg, avant d'être placés, ce matin, à l'entrée du palais sur deux pavois gardés l'un par les élèves de l'École de la France d'outre-mer, l'autre par des tirailleurs sénégalais en guêtres blanches.

A 10 h 30, le président de la République prend place à la tribune. Brièvement le ministre de la France d'outre-mer retrace la vie des deux grands patriotes et conclut : « A l'œuvre que Schœlcher a réalisée à l'endroit de ses frères de

race, Eboué répond près d'un siècle plus tard par le plus grand et magnifique témoignage : celui de la fidélité dans le malheur. » La sonnerie aux morts retentit alors et le cortège se dirige vers le Panthéon. A 11 h 30 les pavois gravissent les marches que recouvrent les fleurs des couronnes et des croix de Lorraine.

Entre deux haies de gardes républicains sabre au clair, suivis par les membres du gouvernement et par ceux qui furent les compagnons de lutte du gouverneur général, les deux corps pénètrent sous les voûtes et s'arrêtent en leur centre. Le président de la République s'incline et, tandis que la foule se disperse, les deux libérateurs demeurent seuls. Derrière eux comme une toile de fond se dresse le monument à la Convention avec sa devise qui fut celle de leur vie : « Vivre libre ou mourir ! »
(21 mai 1949.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS
Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-08-78-30
Index et microfilms du Monde : 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Pinault s'offre une tête de pont sur Internet aux Etats-Unis en rachetant Mobile Planet

Le distributeur français mise sur le commerce électronique

Le groupe Pinault-Printemps-Redoute (PPR) a annoncé, jeudi 20 mai, le rachat de la société californienne Mobile Planet, spécialisée dans la

vente sur Internet de produits informatiques. En s'adossant au groupe français, ce distributeur espère élargir sa clientèle au grand public. Pi-

nault, de son côté, confirme son intérêt pour le commerce électronique, dans lequel il compte investir 80 millions de francs cette année

CE N'EST PAS, loin s'en faut, sa plus grosse acquisition que vient de conclure Pinault-Printemps-Redoute (PPR), mais c'est peut-être l'une des plus prometteuses. En annonçant, jeudi 20 mai, le rachat de Mobile Planet, exploitant du site Internet du même nom aux Etats-Unis, le groupe de distribution de François Pinault se dote d'une tête de pont sur le marché américain du commerce électronique.

Fondé en 1994 par deux anciens vendeurs de matériel informatique - qui resteront aux commandes -, Mobile Planet revendique la place de leader outre-Atlantique pour la vente sur la Toile de produits informatiques portables, les « SHD » (small hand-held devices), qui vont du téléphone cellulaire au micro-ordinateur de poche ou ultra-plat, en passant par les agendas électroniques. Cette activité n'a dégagé en 1998 qu'un modeste chiffre d'affaires de 20 millions de dollars (18,8 millions d'euros), mais le marché mondial est évalué (en incluant la distribution traditionnelle) à « 13 milliards de dollars en 2002, et devrait rapidement dépasser celui des PC portables », estime le groupe PPR.

Surtout, Mobile Planet, qui s'est vu décerner en 1998 par Microsoft le titre de « meilleur vendeur on-line de produits Windows CE », affiche une exploitation rentable, « ce qui n'est pas si fréquent sur le Net », souligne Serge Weinberg, le PDG de PPR. La petite firme californienne s'est en effet jusqu'ici cantonnée à une activité de vente aux professionnels et aux entreprises. Avec l'appui du groupe français, elle espère devenir l'un des acteurs majeurs du marché grand public. Cette acquisition devrait per-

mettre à PPR de doubler d'un seul coup son chiffre d'affaires réalisé via Internet, pour le porter cette année à 200 millions de francs (30,5 millions d'euros). Une activité encore modeste au regard des 108 milliards de francs consolidés (16,5 milliards d'euros) engrangés par le groupe en 1998 au travers de ses divisions de distribution professionnelle et grand public (Le Printemps, La Redoute, FNAC, Conforama, Rexel, Guilbert...). Mais une

de conforter la position de numéro un français du commerce électronique détenue par le groupe, via ses filiales FNAC et La Redoute, dont les sites virtuels sont parmi les plus fréquentés par les internautes. La FNAC a lancé, le 17 mai, son service d'accès gratuit à Internet. L'enseigne profite de sa page d'accueil pour proposer la vente de ses produits traditionnels, livres, disques, vidéo ou billetterie. Internet permet d'étendre la couverture

MP3.com, qui vient de lever 115 millions de dollars à l'occasion de son introduction en Bourse, propose en ligne 56 000 chansons de 11 000 artistes différents. Microsoft et Sony ont annoncé leur intention de distribuer également de la musique et de la vidéo sur le Net.

« CYBERVENDEURS » EN ROLLERS

Avec le développement de ses implantations dans la péninsule ibérique, et l'ouverture prochaine de trois magasins au Brésil, la filiale dirigée par François-Henri Pinault espère pouvoir élargir son offre Internet vers l'Amérique du Sud. Déjà, 25 % des connexions enregistrées par le site FNAC Direct proviennent d'internautes localisés à l'étranger. « FNAC Direct devrait atteindre son point mort en 2002 », affirme M. Weinberg.

D'autre part, PPR a investi dans divers fonds de capital risque, le britannique Arts Alliance ou le Club de Développement, créé avec l'Union européenne de CIC, pour mener des acquisitions ou des lançements d'entreprises start-up à fort potentiel de développement.

Reste à peaufiner l'offre commerciale la mieux adaptée aux nouveaux clients internautes. Le Printemps a lancé depuis un mois un service original censé pallier l'inconvénient de la dématérialisation des magasins et des produits : une équipe de « cybervendeurs » équipés de patins à roulettes et de caméras branchées sur le Web doit permettre aux clients de débambuler dans le magasin du boulevard Haussmann, à Paris, sans quitter leur domicile.

Pascal Galinier et Enguérand Renault

Nouvelle fusion sur le Web

Nouveau regroupement sur l'internet : Healthon et son rival WebMD envisagent de fusionner pour devenir le principal prestataire de services « online » dans le secteur médical, selon le Wall Street Journal du 19 mai. Par l'intermédiaire de Healthon, qui s'apprête à racheter son concurrent Medea America Corp., les médecins peuvent acheter des fournitures ou vérifier des résultats de tests de laboratoires. L'abonnement à WebMD leur permet de suivre des cours et de vérifier de quelle couverture disposent leurs patients.

Le montant de cette opération s'élèverait à 5,5 milliards de dollars (5,18 milliards d'euros) et se ferait par échange de titres, les actionnaires de chacune des deux sociétés détenant 50 % de la nouvelle entité. Plusieurs groupes de high tech - Microsoft, Excite et Intel - auraient par ailleurs proposé d'entrer au capital de la nouvelle société. Le groupe chimique et pharmaceutique DuPont a investi 220 millions de dollars, voilà un mois, dans WebMD.

activité à fort potentiel de croissance, « qui va nous permettre de toucher des clientèles que nous n'atteignons pas avec nos enseignes », affirme M. Weinberg.

Après avoir un peu tâtonné, le groupe Pinault semble décidé à investir, sinon massivement, du moins régulièrement dans le commerce électronique. En 1999, sans compter l'acquisition de Mobile Planet, 80 millions de francs seront consacrés aux développements sur Internet. Il s'agit d'abord

nationale aux zones moins peuplées sans avoir à ouvrir de nouveaux magasins. Mais il s'agit également, pour le distributeur de biens culturels, d'anticiper un changement plus profond de son métier : la dématérialisation des produits.

Dans le domaine musical, les technologies MP3 ou Microsoft Audio 4.0 permettent de télécharger un disque avec une qualité de son identique à celle d'un CD-Rom acheté à la FNAC. Le site américain

Swissair acquiert le leader américain de la restauration aérienne

Un rachat supérieur à 4,5 milliards de francs

SAIRGROUP, la holding de Swissair, a annoncé, mercredi 19 mai, le rachat de l'américain Dobbs International, spécialisé dans la restauration aérienne et ferroviaire, à la holding financière Viad Corp, pour un montant de 780 millions de dollars (732 millions d'euros). En réalisant cette acquisition, le groupe helvétique va doubler de taille dans la restauration aérienne en occupant le quart du marché, derrière une filiale de l'allemand Lufthansa et loin devant la filiale d'Air France, Servair, qui n'a que 4 % du secteur.

Depuis longtemps, SairGroup voulait prendre pied sur le continent américain, seule région où il n'est pas implanté. L'opération est, selon SairGroup, d'une ampleur sans précédent. Cet achat lui permet d'étendre le champ de ses activités non aériennes, c'est-à-dire de « se prémunir contre les mouvements cycliques et de mieux disperser les risques », a indiqué Philippe Brugisser, président du groupe suisse.

En outre, les synergies que va entraîner le rapprochement de Dobbs et de la filiale de Swissair, Gate Gourmet, « notamment sur le plan de la gestion des achats et de la logistique, permettront de réaliser des économies substantielles dans les cinq prochaines années », a ajouté M. Brugisser. De fait, reconnaît un spécialiste de ce secteur, « il était indispensable que, à l'image du transport aérien, il y ait une offre globale dans la restauration ».

La nouvelle entité issue du rapprochement devrait réaliser un chiffre d'affaires annuel de plus de 3 milliards de francs suisses

(1,87 milliard d'euros). Dobbs, qui emploie 11 000 collaborateurs, est le numéro trois mondial (et leader aux Etats-Unis) de la restauration en vol et le numéro un mondial de la restauration ferroviaire. La société, basée à Memphis (Tennessee), a réalisé en 1998 un chiffre d'affaires de 890 millions de dollars (835 millions d'euros) avec une marge d'exploitation de 9 %.

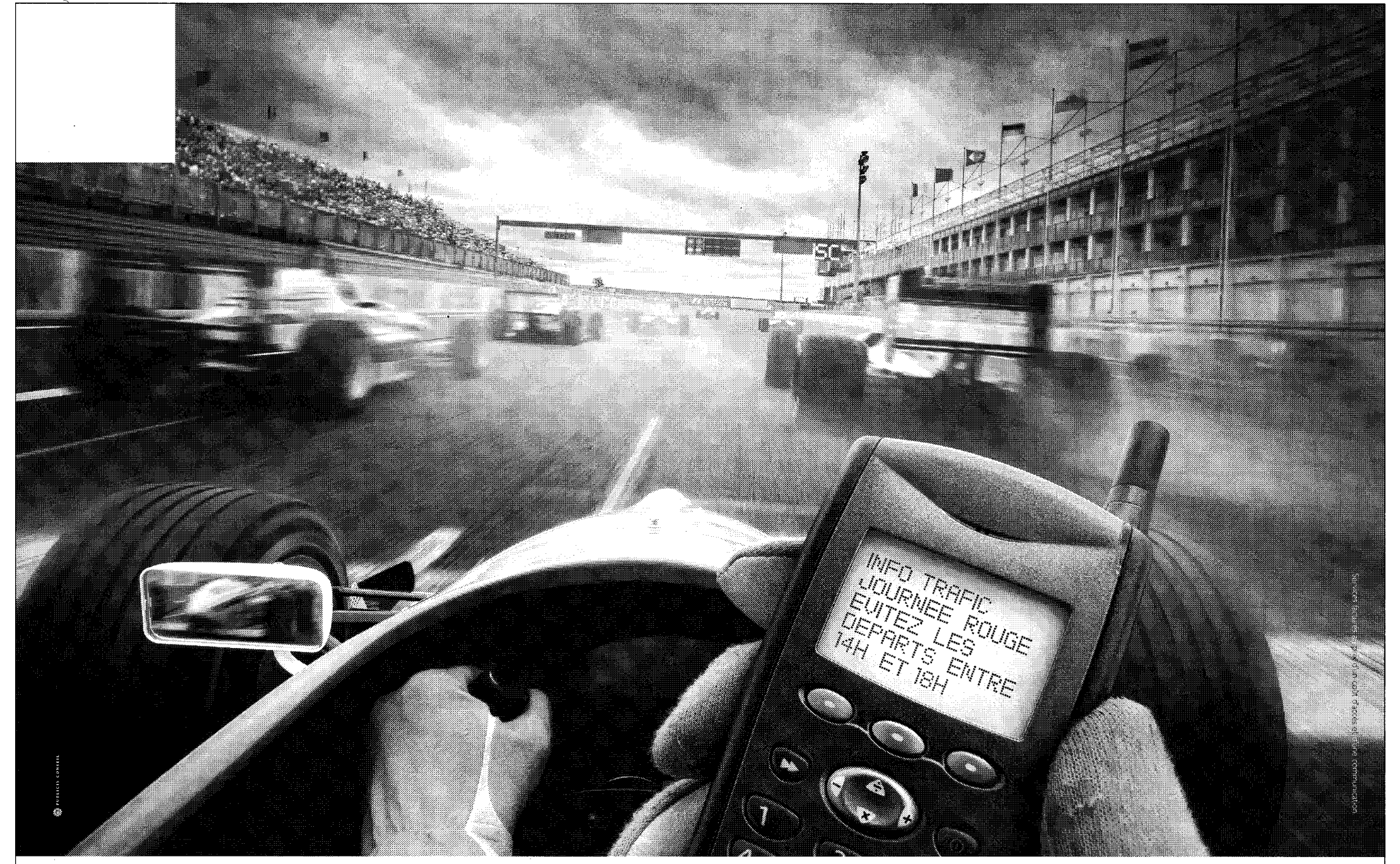
SUPPRESSIONS D'EMPLOIS

L'acquisition de Dobbs entraînera des suppressions d'emplois au Royaume-Uni, en raison de redondances avec les activités actuelles de Gate Gourmet. Mais celles-ci seront « clairement en dessous » du millier, a affirmé M. Brugisser. Les aéroports londoniens de Heathrow et de Gatwick sont les seuls doublons des réseaux des deux entreprises, a-t-il précisé.

Fin 1998, Gate Gourmet occupait 14 653 personnes dans le monde, pour un chiffre d'affaires de 1,715 milliard de francs suisses (1,07 milliard d'euros), en hausse de 16,7 % sur 1997. La filiale du transporteur aérien suisse servait quotidiennement, avant sa nouvelle acquisition, quelque 300 000 repas à bord, sur environ 200 compagnies aériennes, soit une part de marché mondial de 12 à 13 %.

En Europe, la société suisse est numéro un avec une part de marché de 35 %. La filiale de restauration de Lufthansa, LSG, associée à un groupe américain dans LSG/Sky Chefs, détient pour sa part 28 % du marché en Europe, et 29 % dans le monde.

François Bostnavaron



Avec e.medi@, l'état du trafic en temps réel.

Pour la première fois, grâce à SFR, vous entrez dans un nouveau monde de services écrits interactifs via l'Internet, directement sur l'écran de votre téléphone portable. Vous pouvez immédiatement choisir un

restaurant en fonction de son menu, voir les programmes TV, regarder l'état de votre compte en banque, visualiser un itinéraire... Tout ceci, grâce à l'esprit d'innovation de SFR et de partenaires de confiance : la SNCF, GaultMillau, Dégriftour, Les Échos... Avec e.medi@, déjà disponible sur le portable du Pack SFR Les Uns... Les Autres, vous bénéficiez de

services qui évoluent et s'enrichissent en permanence. Vous verrez à quel point e.medi@ vous simplifie la vie. e.medi@. C'est vous qui voyez.

SFR est une marque de cegetel



TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● CHIMIE : Rhône-Poulenc, BASF et Roche pourraient avoir à payer de lourdes amendes aux autorités américaines, selon le Wall Street Journal du mercredi 19 mai. Les trois entreprises européennes se seraient concertées pour maintenir à un niveau élevé le prix des vitamines sur le marché américain.

● AUTOMOBILE : les ventes mondiales vont reculer de 9 % d'ici à 2000 en raison de la crise financière qui a touché plusieurs régions pour atteindre un peu plus de 32 millions de véhicules, soit le plus bas niveau depuis les années 80, selon le bureau d'étude britannique The Economist Intelligence Unit. Il faudra attendre 2003 avant de retrouver les niveaux records de 1997.

● ELF : la CFTC a estimé « nécessaire » le recours à un médiateur dans le conflit d'Elf, « devant le refus de la direction générale d'engager une réelle concertation avec les organisations syndicales ». Un plan de réorganisation d'Elf-Exploration-Production, qui se traduirait par la suppression de 1320 emplois (sur 2 820), est à l'origine de ce conflit.

● IG METALL : le syndicat allemand de la métallurgie et de l'électrotechnique s'est déclaré ouvert mercredi à l'idée de faire dépendre une partie des salaires du bénéfice des entreprises, une évolution réclamée par le patronat.

SERVICES

● TÉLÉPHONE : Cegetel et 9 Telecom ont annoncé mercredi des baisses sur leurs tarifs longue distance : chez Cegetel (Vivendi), la minute de communication coûtera, à partir du 1er juin, 70 centimes en heure pleine, 40 en heure creuse et 35 le dimanche. Chez 9 Telecom, le nouveau tarif est de 40 centimes les soirs de semaine, et de 31 le week-end.

● AT&T : le président du groupe de télécommunications, Michael Armstrong, a indiqué lors d'une assemblée générale d'actionnaires mercredi à Houston que son groupe allait procéder d'ici fin 1999 à la suppression de 2 500 emplois.

● CHRONOPOST : un accord sur les 35 heures a été signé entre la direction de la filiale de La Poste et les syndicats CFTD, CFE-CGC, CFTC et FO. Le texte prévoit la

création de 150 nouveaux postes (sur 2 500) d'ici un an.

● SNCF : l'UNSA (ex-FMC, maîtrise et cadres) s'est prononcée mercredi contre le projet d'accord sur les 35 heures, rejoignant quatre autres organisations minoritaires (SUD-Rail, FO, FGAAC et CFTC). Seules les deux principales fédérations de cheminots, la CGT et la CFDT, se sont déclarées en faveur du texte.

● ROISSY : le personnel de nettoyage de l'aéroport-2 de l'aéroport parisien appartenant à l'entreprise Renosol, filiale de Vivendi, est en grève depuis le 11 mai. Selon la CGT et FO, ce mouvement est dû à la décision de la direction de geler les salaires pendant trois ans dans le cadre de l'accord sur la réduction du temps de travail.

● BULL : un salarié a été blessé lors d'affrontements entre grévistes et vigiles du service de sécurité de la société Bull, mercredi, à Louveciennes (Yvelines). Le conflit avait débuté la semaine dernière avec l'accélération de la mise en place du plan d'externalisation du secteur de maintenance micro de Bull, concernant quelque 200 salariés, vers la société GMZI-Tasq.

FINANCE

● BARCLAYS : la banque britannique a annoncé jeudi qu'elle allait supprimer 6000 emplois cette année en Grande-Bretagne, soit environ 10 % de ses effectifs dans ce pays, principalement dans les services financiers grand public et la banque d'affaires.

● DEXIA : le groupe spécialisé dans le financement des collectivités locales a annoncé mercredi qu'il détenait désormais 98,75 % du capital de la Banque internationale à Luxembourg (BIL) à l'issue de son offre publique d'échange (OPE).

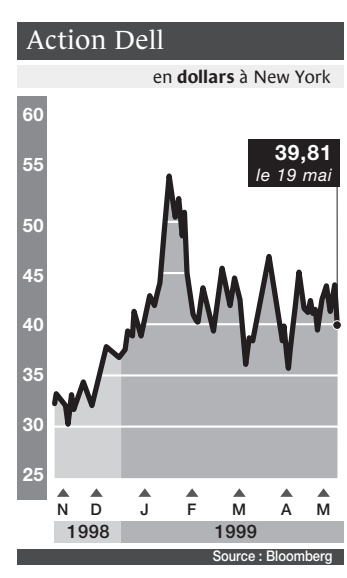
RÉSULTATS

● MAZDA : le constructeur automobile japonais, dont Ford est l'actionnaire majoritaire, a dégagé son premier bénéfice depuis six ans, à 38,7 milliards de yens (298 millions d'euros), pour l'exercice clos le 31 mars. Cette nette amélioration a été obtenue en dépit d'une hausse modeste (+ 0,8 %) du chiffre d'affaires, à 2 057 milliards de yens (15,8 milliards d'euros).

VALEUR DU JOUR

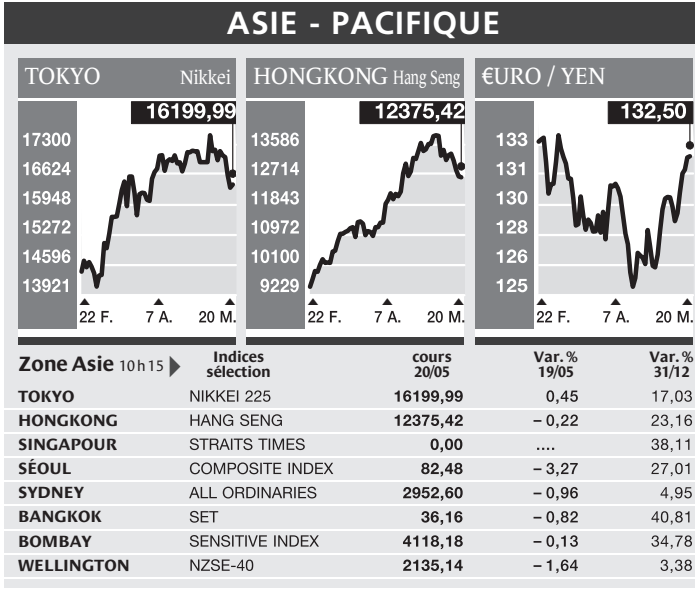
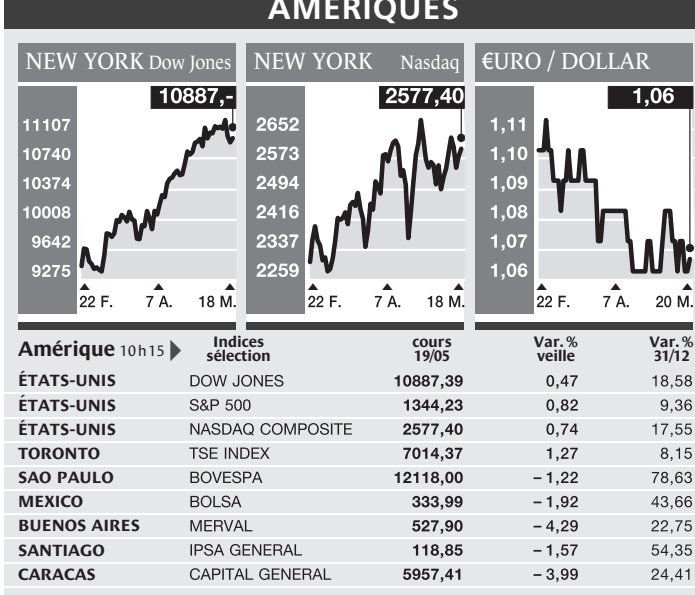
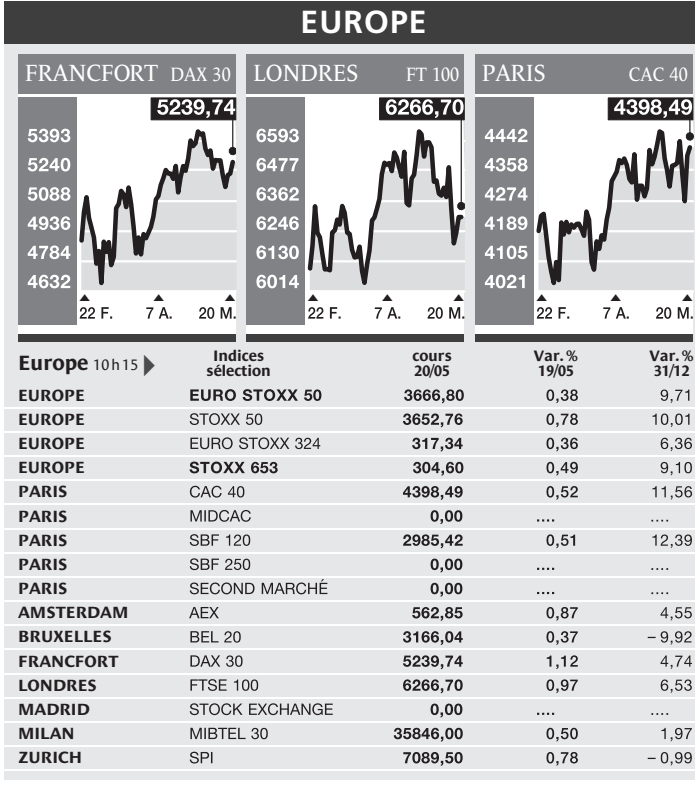
Dell s'essouffle

L'ACTION du constructeur informatique américain Dell a perdu près de 10 %, mercredi 19 mai, à 39,8 dollars, après la publication de ses résultats trimestriels. Le spécialiste de la vente directe, par téléphone et par Internet, devenu en quelques années le numéro deux de la micro-informatique derrière Compaq, a pourtant augmenté son chiffre d'affaires de 41 % au premier trimestre et enregistré un bénéfice net en hausse de 42 %. Raçon du succès, Dell avait habitué les investisseurs à une hausse moyenne de son chiffre d'affaires de plus de 50 % au cours des huit derniers trimestres. Les analystes redoutent que le ralentissement de la croissance de Dell ne soit le signe annonciateur de la banalisation de l'entreprise. Plus Dell augmentera sa part de marché (9,9 %, contre 14,3 % pour Compaq), plus la croissance de la société sera en phase avec celle du marché (environ 16 % cette année). Motif d'inquiétude supplémentaire, l'entreprise a enregistré une baisse de sa marge brute, de 22,3 % à 21,5 %, un phénomène qui semble confirmer l'intensification de la guerre des prix sur le marché informatique. Les bons résultats trimestriels d'Intel, d'IBM et de Hewlett-Packard avaient fait oublier le discours alarmiste d'Eckhard Pfeiffer à la mi-avril, l'ex-président de Compaq, remercié pour ses mauvais résultats. Les chiffres du marché de détail américain en avril, publié mercredi, renforcent ces craintes. Selon PC Data, les ventes de détail et par



correspondance aux Etats-Unis ont progressé de 21 % en volume, mais ont reculé de 2,2 % en valeur. La croissance du marché a principalement concerné le segment des ordinateurs à moins de 1 000 dollars équipés de microprocesseurs à bas prix, le Celeron d'Intel et le K6-2 d'AMD. Le modèle économique de Dell ne devrait pourtant pas être remis en cause à court terme. Sa position de force sur le moyen et haut de gamme, notamment pour la clientèle d'entreprises, lui garantit des marges plus importantes. La vente directe (dont 30 % sur Internet) lui supprime les coûts d'un réseau de distribution. Et son rôle d'assembleur lui permet de limiter ses stocks à six jours.

Christophe Jakubyszyn



SUR LES MARCHÉS

PARIS

LA BOURSE de Paris a entamé la séance sur une hausse de 0,34 %, à 4 390,64 points jeudi 20 mai. Mercredi, rassurée par la bonne tenue de Wall Street, elle avait progressé et terminé sur un gain de 1,46 % à 4 375,91 points.

FRANCFORT

LA BOURSE de Francfort s'inscrivait en légère baisse de 0,10 % à 5 208,12 points quelques minutes après le début des transactions jeudi 20 mai. Mercredi, elle avait clôturé en hausse de 1,02 %, l'indice DAX terminant au-dessus de la barre des 5 200 points à 5 213,3 points.

LONDRES

LA BOURSE de Londres a clôturé en hausse mercredi 19 mai, encouragée par le redressement de Wall Street en début de séance. L'indice Footsie 100 a terminé à 6 266,7 points, en hausse de 0,97 %. Les investisseurs ont été également reconfortés par la révélation qu'une forte minorité de quatre membres sur neuf aurait préféré une baisse d'un quart de point du taux de prise en pension plutôt que le maintien décidé.

TOKYO

LA BOURSE de Tokyo a terminé jeudi en progression de 0,4 %, mettant un terme à une série de cinq journées consécutives de baisse. A l'issue d'une séance irrégulière, l'indice Nikkei s'est inscrit à 16 199,99 points.

NEW YORK

L'INDICE Dow Jones a fini sur un gain de 0,46 %, à 10 887,39 points, mercredi 19 mai, tandis que le Nasdaq a terminé en hausse de 0,75 %, à 2 577,40 points. Les intervenants ont finalement bien accueilli la mise en garde de la Réserve fédérale (Fed), qui a indiqué qu'elle penchait pour un resserrement de la politique monétaire américaine à l'avenir si une reprise de l'inflation devait se confirmer. La banque centrale a laissé néanmoins ses taux directeurs inchangés mardi.

TAUX

LE RENDEMENT des obligations assimilables du Trésor français émises à 10 ans s'inscrivait à 4,21 % jeudi 20 mai en début de matinée. Celui des bunds émis à la même échéance s'établissait à 4,095 %. Mercredi, outre-Atlantique, le rendement de l'obligation du Trésor à 30 ans avait reculé, à 5,799 %.

OR

L'OR a ouvert quasi inchangé jeudi 20 mai à Hongkong, à 273,40 dollars l'once. Mercredi, le prix du métal jaune avait touché son plus bas niveau depuis vingt ans à Londres, les menaces de relèvement des taux d'intérêt mardi par la Réserve fédérale américaine plombant un marché déjà déprimé par la vente prochaine d'une importante partie des stocks britanniques et par la probable diminution des réserves de métal jaune du Fonds monétaire international. Les cours de l'once d'or étaient tombés à 272,85 dollars.

ÉCONOMIE

Pas de signes évidents de reprise au Japon

L'ÉCONOMIE a cessé de se détériorer, grâce à l'immense plan de relance adopté fin 1998 par le gouvernement, mais ne montre pas encore de signes évidents de reprise, a indiqué jeudi 20 mai la Banque du Japon dans son rapport mensuel. « Les mesures de relance gouvernementales et la souplesse de la politique monétaire de la banque vont continuer à soutenir » la deuxième économie mondiale dans les prochains mois, prévoit l'institut, qui n'attend pas une « reprise auto-alimentée de la demande privée dans l'immédiat ». La banque constate que les entreprises nippones « ont commencé à se lancer dans des restructurations à grande échelle ». Ces dernières, « destinées à améliorer la productivité », pourraient, « dans un premier temps, réduire les investissements et décourager les dépenses des ménages, confrontés à une dégradation du marché de l'emploi et des revenus disponibles », souligne-t-elle.

● LA PRODUCTION industrielle japonaise a progressé de 2,7 % en mars, par rapport à son niveau de février, selon les chiffres définitifs publiés jeudi par le ministère du commerce international et de l'industrie (MITI). Des chiffres qui sont encore meilleurs que l'estimation provisoire.

● CHINE : un rapport d'analyse économique montre que le plan de relance mis en place par le gouvernement en 1998 n'a pas atteint ses objectifs. Le rapport du Centre d'information de l'Etat, publié dans l'édition du mercredi 19 mai du quotidien China Securities, prévoit par ailleurs que la croissance du PIB atteindra 8,2 % au premier semestre, avant de se réduire fortement au second.

● SINGAPOUR : l'économie a renoué avec la croissance au cours du premier trimestre, en affichant une progression de 1,2 %, après deux trimestres successifs de récession, a annoncé mercredi 19 mai le gouvernement. Ce dernier a estimé pour 1999 que le PIB restera inchangé ou progressera de 2 %, revoyant à la hausse les estimations plus anciennes, mais il a mis en garde sur la situation encore instable de l'environnement extérieur.

● ESPAGNE : le taux de chômage estimé a fortement reculé au premier trimestre, tombant à 16,97 % de la population active contre 18,17 % au quatrième trimestre 1998, a indiqué mercredi

L'institut national de la statistique. Le nombre de sans-emploi s'élevait fin mars à 2 760 800.

● FINLANDE : le taux de chômage s'est établi en avril à 11,5 %, contre 12,6 % un an plus tôt, a indiqué mercredi l'Office national des statistiques. Il a en revanche progressé de 0,6 point de pourcentage par rapport au taux de mars, qui était ressorti à 10,9 %.

● ROYAUME-UNI : le nombre de demandeurs d'emplois a baissé de 17 400 en avril, contrairement aux attentes, tandis que le salaire moyen a progressé de 4,8 % en mars en glissement annuel, et ce plus vite que prévu, relançant les craintes inflationnistes, a annoncé mercredi l'Office des statistiques nationales. Le nombre de demandeurs d'emplois s'établissant à 1,29 million en données corrigées des variations saisonnières.

● Le Royaume-Uni a enregistré un excédent de ses comptes publics de 1,635 milliard de livres (2,485 milliards d'euros) en avril, premier mois de l'année budgétaire, a annoncé mercredi l'Office des statistiques nationales. L'évolution de la dette publique s'est traduite par un recours net à l'emprunt de 516 millions de livres.

● ITALIE : l'indice des prix à la consommation, tabac inclus, a enregistré une hausse de 1,5 % en avril, par rapport au même mois de 1998, et de 0,3 % par rapport à mars, a annoncé l'Institut national des statistiques.

● SUÈDE : les ventes de détail ont progressé de 6,3 % en mars par rapport au mois correspondant de 1998, a annoncé mercredi l'Office national des statistiques. En données corrigées des variations saisonnières, les ventes de détail ont progressé de 0,7 % par rapport à février, a ajouté l'office.

● AUTRICHE : l'indice des prix à la consommation a progressé de 0,1 % en avril par rapport à mars, et de 0,3 % par rapport à avril 1998, selon les chiffres annoncés mardi par l'Office des statistiques nationales. Ce taux est le plus bas jamais enregistré.

● RUSSIE : l'inflation a atteint 21,2 % entre le début de l'année et le 17 mai, a indiqué mercredi 19 mai le Comité des statistiques russes, cité par l'agence Interfax. Les prix ont dernièrement grimpé de 1 % entre le 12 et le 17 mai après le limogeage du premier ministre Evgueni Primakov par le président Boris Eltsine, souligne le comité.

Tableau des taux de change fixe zone Euro et hors zone Euro. Columns: Taux, contre franc, Taux, Euro contre 19/05.

Tableau des cours de change croisés. Columns: Cours Euro, Cours Franc, Cours Livre, Cours \$/Fr. S.

Tableau des taux d'intérêt (%). Columns: Taux 19/05, Taux j.j., Taux 3 mois, Taux 10 ans, Taux 30 ans.

Tableau des matières premières. Columns: En dollars, Cours 19/05, Var. % veille.

Tableau des cours de l'or et des euros. Columns: En dollars, Cours 19/05, Var. % veille; En euros, Cours 19/05, Var. % 18/05.

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

VALEURS EUROPÉENNES

Le titre Banco Bilbao Vizcaya a progressé, mercredi 19 mai, de 2,82 %, à 14,20 euros. La banque espagnole a bénéficié d'informations selon lesquelles le Banco Comercial Portugues était à la recherche d'un nouveau partenaire en Espagne après qu'il eut mis fin à son alliance avec le Banco Santander Central Hispano. L'action du Banco Comercial a perdu 2,40 % à 26 euros. L'action British Telecom a gagné mercredi 4,58 %, à 1 096 pence. Le deuxième opérateur de télécom en Europe a annoncé des bénéfices trimestriels en hausse de 36 %. Le titre Ericsson a grimpé mercredi de 3,93 %, à 238 euros. Le

deuxième constructeur mondial de téléphones mobiles a signé un contrat de 175 millions de dollars (165,1 milliards d'euros) avec le groupe japonais Digital Phone. Après avoir indiqué que ses pertes opérationnelles pour le quatrième trimestre avaient triplé en raison de la crise en Asie et de l'intensification de la compétition sur l'Atlantique nord, le titre de la compagnie aérienne KLM a reculé de 2,01 %, à 29,30 euros. L'action SAP a bondi de 6,92 %, à 347,50 euros, mercredi. Le numéro un mondial du logiciel pour entreprises a bénéficié de recommandations positives de la maison de titres Lehman Brothers.

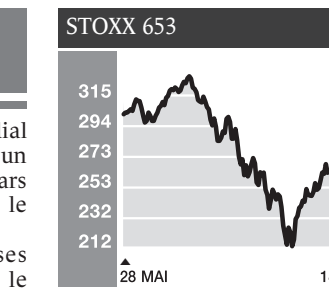


Tableau des valeurs européennes avec colonnes pour le titre, le pays, le cours en euros et la variation par rapport à la veille.

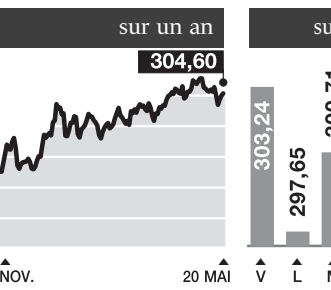


Tableau des valeurs européennes avec colonnes pour le titre, le pays, le cours en euros et la variation par rapport à la veille.

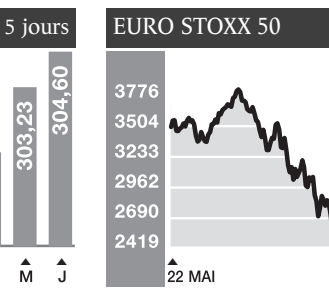


Tableau des valeurs européennes avec colonnes pour le titre, le pays, le cours en euros et la variation par rapport à la veille.

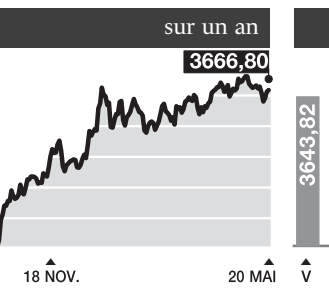


Tableau des valeurs européennes avec colonnes pour le titre, le pays, le cours en euros et la variation par rapport à la veille.

Tableau des valeurs européennes avec colonnes pour le titre, le pays, le cours en euros et la variation par rapport à la veille.

Tableau des valeurs européennes avec colonnes pour le titre, le pays, le cours en euros et la variation par rapport à la veille.

Tableau des valeurs européennes avec colonnes pour le titre, le pays, le cours en euros et la variation par rapport à la veille.

Tableau des valeurs européennes avec colonnes pour le titre, le pays, le cours en euros et la variation par rapport à la veille.

Tableau des valeurs européennes avec colonnes pour le titre, le pays, le cours en euros et la variation par rapport à la veille.

Tableau des valeurs européennes avec colonnes pour le titre, le pays, le cours en euros et la variation par rapport à la veille.

Tableau des valeurs européennes avec colonnes pour le titre, le pays, le cours en euros et la variation par rapport à la veille.

Tableau des valeurs européennes avec colonnes pour le titre, le pays, le cours en euros et la variation par rapport à la veille.

Tableau des valeurs européennes avec colonnes pour le titre, le pays, le cours en euros et la variation par rapport à la veille.

Tableau des valeurs européennes avec colonnes pour le titre, le pays, le cours en euros et la variation par rapport à la veille.

Tableau des valeurs européennes avec colonnes pour le titre, le pays, le cours en euros et la variation par rapport à la veille.

Tableau des valeurs européennes avec colonnes pour le titre, le pays, le cours en euros et la variation par rapport à la veille.

Tableau des valeurs européennes avec colonnes pour le titre, le pays, le cours en euros et la variation par rapport à la veille.

Tableau des valeurs européennes avec colonnes pour le titre, le pays, le cours en euros et la variation par rapport à la veille.

Tableau des valeurs européennes avec colonnes pour le titre, le pays, le cours en euros et la variation par rapport à la veille.

Tableau des valeurs européennes avec colonnes pour le titre, le pays, le cours en euros et la variation par rapport à la veille.

Tableau des valeurs européennes avec colonnes pour le titre, le pays, le cours en euros et la variation par rapport à la veille.

Tableau des valeurs européennes avec colonnes pour le titre, le pays, le cours en euros et la variation par rapport à la veille.

Tableau des valeurs européennes avec colonnes pour le titre, le pays, le cours en euros et la variation par rapport à la veille.

Tableau des valeurs européennes avec colonnes pour le titre, le pays, le cours en euros et la variation par rapport à la veille.

Tableau des valeurs européennes avec colonnes pour le titre, le pays, le cours en euros et la variation par rapport à la veille.

Tableau des valeurs européennes avec colonnes pour le titre, le pays, le cours en euros et la variation par rapport à la veille.

Tableau des valeurs européennes avec colonnes pour le titre, le pays, le cours en euros et la variation par rapport à la veille.

Tableau des valeurs européennes avec colonnes pour le titre, le pays, le cours en euros et la variation par rapport à la veille.

Tableau des valeurs européennes avec colonnes pour le titre, le pays, le cours en euros et la variation par rapport à la veille.

Tableau des valeurs européennes avec colonnes pour le titre, le pays, le cours en euros et la variation par rapport à la veille.

Tableau des valeurs européennes avec colonnes pour le titre, le pays, le cours en euros et la variation par rapport à la veille.

Tableau des valeurs européennes avec colonnes pour le titre, le pays, le cours en euros et la variation par rapport à la veille.

Tableau des valeurs européennes avec colonnes pour le titre, le pays, le cours en euros et la variation par rapport à la veille.

Tableau des valeurs européennes avec colonnes pour le titre, le pays, le cours en euros et la variation par rapport à la veille.

Tableau des valeurs européennes avec colonnes pour le titre, le pays, le cours en euros et la variation par rapport à la veille.

Tableau des valeurs européennes avec colonnes pour le titre, le pays, le cours en euros et la variation par rapport à la veille.

Tableau des valeurs européennes avec colonnes pour le titre, le pays, le cours en euros et la variation par rapport à la veille.

Tableau des valeurs européennes avec colonnes pour le titre, le pays, le cours en euros et la variation par rapport à la veille.

Tableau des valeurs européennes avec colonnes pour le titre, le pays, le cours en euros et la variation par rapport à la veille.

Tableau des valeurs européennes avec colonnes pour le titre, le pays, le cours en euros et la variation par rapport à la veille.

Tableau des valeurs européennes avec colonnes pour le titre, le pays, le cours en euros et la variation par rapport à la veille.

Tableau des valeurs européennes avec colonnes pour le titre, le pays, le cours en euros et la variation par rapport à la veille.

Tableau des valeurs européennes avec colonnes pour le titre, le pays, le cours en euros et la variation par rapport à la veille.

Tableau des valeurs européennes avec colonnes pour le titre, le pays, le cours en euros et la variation par rapport à la veille.

Tableau des valeurs européennes avec colonnes pour le titre, le pays, le cours en euros et la variation par rapport à la veille.

Tableau des valeurs européennes avec colonnes pour le titre, le pays, le cours en euros et la variation par rapport à la veille.

Le 14 mai 1999 Division du nominal de l'action Vivendi par 3. Information actionnaires : N° Libre appel : 0 805 806 807 (appel gratuit) http://www.vivendi.com créer ce qui vous change la vie

Le vendredi 14 mai 1999, pour rendre son action plus accessible et lui assurer une meilleure liquidité, Vivendi a procédé à la division par 3 du nominal de son action. VIVENDI

Tableau des valeurs européennes avec colonnes pour le titre, le pays, le cours en euros et la variation par rapport à la veille.

Tableau des valeurs européennes avec colonnes pour le titre, le pays, le cours en euros et la variation par rapport à la veille.

Tableau des valeurs européennes avec colonnes pour le titre, le pays, le cours en euros et la variation par rapport à la veille.

Tableau des valeurs européennes avec colonnes pour le titre, le pays, le cours en euros et la variation par rapport à la veille.

Tableau des valeurs européennes avec colonnes pour le titre, le pays, le cours en euros et la variation par rapport à la veille.

Tableau des valeurs européennes avec colonnes pour le titre, le pays, le cours en euros et la variation par rapport à la veille.

★ CODES PAYS ZONE EURO FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche FI : Finlande - BE : Belgique. CODES PAYS HORS ZONE EURO CH : Suisse - NO : Norvège - DK : Danemark GB : Grande-Bretagne - GR : Grèce - SE : Suède.

FINANCIERS ET MARCHÉS

VALEURS FRANÇAISES

L'action BNP s'échangeait en baisse de 0,17 % à 84,15 euros, dès l'ouverture des transactions jeudi 20 mai. Le titre Société générale gagnait 1,07 % à 187,2 euros, soutenu par les achats de titres effectués par la banque espagnole BSCH. Et l'action Paribas gagnait 0,36 % à 109,5 euros. A ces cours les parités proposées par la BNP dans le cadre de sa double OPE valorisaient l'action Société générale à 180,32 euros et l'action Paribas à 115,7 euros. Dans le même temps, l'OPE de la Société générale sur Paribas valorisait l'action de ce dernier à 117 euros.

Le titre Casino Guichard a progressé de 0,38 % au début de la séance du jeudi 20 mai. Le groupe a annoncé une croissance de 8,6 % de ses ventes au premier trimestre. Le certificat d'investissement Crédit Lyonnais est resté stable, dans la matinée du jeudi 20 mai. Ce titre est acheté par certains investisseurs avant le lancement du processus de privatisation de la banque. Le titre France Télécom a perdu 0,46 %, jeudi matin 20 mai. L'opérateur téléphonique devait tenir son assemblée générale dans l'après-midi. L'action Suez-Lyonnais des eaux a abandonné 0,56 %, jeudi 20 mai en début de séance. Le groupe s'apprête à lancer une augmentation de capital réservée à tous ses salariés.

RÈGLEMENT MENSUEL

Table with columns: Cours relevés à 10h 15, Liquidation : 21 mai, and various stock symbols and their values.

Table of stock prices and changes for various companies including BIC, BIS, B.N.P., BOLLORE, BONGRAIN, BOUYGUES, etc.

Table of stock prices and changes for various companies including GPE VALFOND ACT., GROUPE PARTOUCHE, GUILBERT, GUYENNE GASCOGNE, etc.

Table of stock prices and changes for various companies including SIMCO, S.L.T.A., SKIS ROSSIGNOL, SOCIETE GENERALE, etc.

Table of stock prices and changes for various companies including AMERICAN EXPRESS, A.T.T., BARRICK GOLD, CROWN CORK ORD., etc.

NOUVEAU MARCHÉ

Table of stock prices and changes for various companies including GUILLEMET, GUYANOR ACTI, HF COMPANY, HIGH CO., etc.

MARCHÉ

Table of stock prices and changes for various companies including CRCAM TOUR.P., CROMETAL, DAPTA-MALLIN, etc.

MARCHÉ

Table of stock prices and changes for various companies including LVL MEDICAL, M-METROPOL, MEDASYS DIGI, etc.

MARCHÉ

Table of stock prices and changes for various companies including MANITOU, MANUTAN INTE, MARC ORIAN, etc.

MARCHÉ

Table of stock prices and changes for various companies including CIDER SANTE, COFIDUR, COFIDUR, etc.

SICAV FCP

Table of SICAV and FCP values including AGIPI, AGIPI ABMITION (AXA), AGIPI ACTIONS (AXA), ANTIPONE TRÉSORIERE, etc.

CAISSE D'ÉPARGNE

Table of CAISSE D'ÉPARGNE values including FONDICAV C, FONUTUAL DÉPÔTS SIC C, FONDICAV C, etc.

FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS

Table of FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS values including ACTILION DYNAMIQUE C, ACTILION DYNAMIQUE D, ACTILION ÉQUILIBRE C, etc.

CIC BANQUES

Table of CIC BANQUES values including ASIE 2000, ASIE 2000, ASIE 2000, etc.

SG ASSET MANAGEMENT

Table of SG ASSET MANAGEMENT values including ACTIMONÉTAIRE C, ACTIMONÉTAIRE D, ACTIMONÉTAIRE E, etc.

SCIENCES A mesure que s'élabore la physiologie du stress, on découvre la complexité des relations qu'entretiennent le corps et l'esprit. ● LES SYSTÈMES NERVEUX ET IMMUNITAIRE, tous deux chargés de maintenir l'équilibre dans l'organisme, ne fonctionnent pas l'un sans l'autre. La psycho-neuro-immunologie, qui s'attache à comprendre comment ces appareils biologiques communiquent entre eux, parviendra-t-elle à expliquer pourquoi un excès de stress met la santé en danger ? ● LA RÉACTION au stress est variable d'un individu à un autre, et détermine en partie la résistance aux maladies. ● GRÂCE À SON ÉTUDE, les chercheurs espèrent comprendre et traiter des affections aussi diverses que la sclérose en plaques, les maladies rhumatismales, l'ostéoporose, le sida, la dépression, l'eczéma, l'asthme, le cancer ou le simple rhume.

comment ces appareils biologiques communiquent entre eux, parviendra-t-elle à expliquer pourquoi un excès de stress met la santé en danger ? ● LA RÉACTION au stress est variable d'un individu à un autre, et détermine en partie la résistance aux maladies. ● GRÂCE À SON ÉTUDE, les chercheurs espèrent comprendre et traiter des affections aussi diverses que la sclérose en plaques, les maladies rhumatismales, l'ostéoporose, le sida, la dépression, l'eczéma, l'asthme, le cancer ou le simple rhume.

comment ces appareils biologiques communiquent entre eux, parviendra-t-elle à expliquer pourquoi un excès de stress met la santé en danger ? ● LA RÉACTION au stress est variable d'un individu à un autre, et détermine en partie la résistance aux maladies. ● GRÂCE À SON ÉTUDE, les chercheurs espèrent comprendre et traiter des affections aussi diverses que la sclérose en plaques, les maladies rhumatismales, l'ostéoporose, le sida, la dépression, l'eczéma, l'asthme, le cancer ou le simple rhume.

comment ces appareils biologiques communiquent entre eux, parviendra-t-elle à expliquer pourquoi un excès de stress met la santé en danger ? ● LA RÉACTION au stress est variable d'un individu à un autre, et détermine en partie la résistance aux maladies. ● GRÂCE À SON ÉTUDE, les chercheurs espèrent comprendre et traiter des affections aussi diverses que la sclérose en plaques, les maladies rhumatismales, l'ostéoporose, le sida, la dépression, l'eczéma, l'asthme, le cancer ou le simple rhume.

comment ces appareils biologiques communiquent entre eux, parviendra-t-elle à expliquer pourquoi un excès de stress met la santé en danger ? ● LA RÉACTION au stress est variable d'un individu à un autre, et détermine en partie la résistance aux maladies. ● GRÂCE À SON ÉTUDE, les chercheurs espèrent comprendre et traiter des affections aussi diverses que la sclérose en plaques, les maladies rhumatismales, l'ostéoporose, le sida, la dépression, l'eczéma, l'asthme, le cancer ou le simple rhume.

L'irrésistible influence du stress sur l'apparition des maladies

La biologie du stress est l'un des puzzles les plus complexes de l'organisme humain. Le corps et l'esprit en sont les pièces maîtresses. Reste à préciser les détails de leurs liens biochimiques, qui déterminent en partie l'efficacité des défenses immunitaires

EN 1936, à Montréal, le jeune médecin Hans Selye tente d'étudier l'action d'un composé en l'injectant quotidiennement à des rats, qu'il compare à d'autres n'ayant reçu que des injections d'eau salée. Surprise, les deux groupes présentent les mêmes symptômes : ulcères d'estomac, déficiences immunitaires, hypertrophie des glandes surrénales. D'abord dérouté, Selye ne tarde pas à deviner que ses injections répétées sont la cause commune de ces troubles. Pour confirmer l'hypothèse, il soumet les rats à toutes

puis peu, c'est que l'un ne va pas sans l'autre. L'état d'esprit influe sur l'état de santé, et réciproquement. Reste à comprendre comment, et pourquoi, les êtres humains sont plus ou moins vulnérables aux maladies déclenchées par le stress.

Danger, épreuve, situation grave. Dans tous ces cas de figure, le cerveau déclenche le signal de l'urgence. Libérées par l'hypothalamus et l'hypophyse, certaines hormones stimulent la production, par les glandes surrénales, de l'hormone essentielle du stress : le cortisol. A son tour, celui-ci augmente la fréquence et la puissance des contractions cardiaques, ainsi que la sensibilité des vaisseaux sanguins à certains neurotransmetteurs, tels que l'adrénaline et la noradrénaline. Les facultés cognitives sont stimulées, la perception de la douleur s'affaiblit. Dans le même temps, le cortisol (entre autres substances) agit sur le système immunitaire pour inhiber son action.



sortes d'agressions (températures trop élevées ou trop basses, agents toxiques, bruits intenses). Et constate, chaque fois, l'apparition des mêmes troubles.

La physiologie du stress était née, et, avec elle, l'un des puzzles les plus complexes de la biologie humaine : les relations qu'entretiennent le corps et l'esprit – ou, plus précisément, le système immunitaire et le système nerveux. Le premier réagit automatiquement à la présence d'agents pathogènes pour enrayer le développement d'une maladie, le second déclenche des réactions de stress face au danger. Chacun à sa manière sert à maintenir l'équilibre dans l'organisme. Et ce que l'on confirme de-

« Lorsque vous vous trouvez la nuit au coin d'une rue déserte, en face d'un individu dont l'intention est manifestement de vous détrousser, éventuellement en vous coupant la gorge, votre organisme n'a plus à se soucier de fabriquer des anticorps en vue d'une infection ultérieure éventuelle : le besoin urgent est de se battre ou de s'enfuir au plus vite », résume le docteur Louis Perrin, auteur d'un ouvrage sur *Le Système immunitaire* (Dominos/Flammarion).

Survenant de façon ponctuelle face à une situation dangereuse, le stress mobilise, pour la bonne cause, toutes les forces de l'organisme. En revanche, lorsqu'il devient chronique, il consomme une énergie dépensée en pure perte. Et

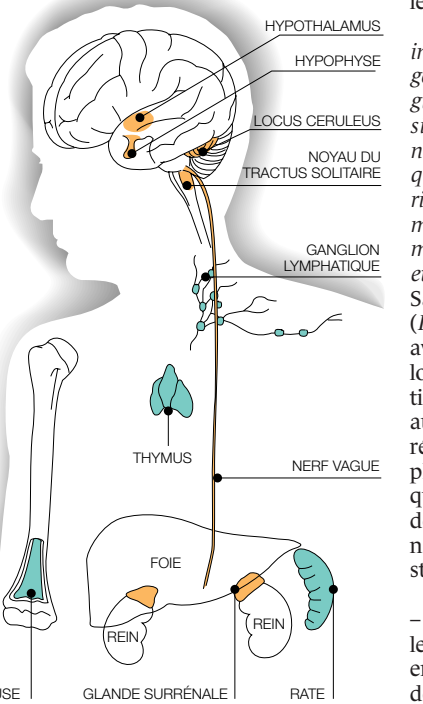
De l'esprit au corps : les éléments du dialogue

1 LA RÉACTION AU STRESS

Les épreuves ou les situations menaçantes activent les systèmes de réaction au stress, qui déclenchent la libération d'une hormone (le cortisol) stimulant certaines réactions physiologiques et contrôlant le système immunitaire. L'hypothalamus, le locus ceruleus, l'hypophyse, le système nerveux sympathique et les glandes surrénales sont les éléments-clés des réactions de stress.

2 LES RÉACTIONS IMMUNES

Le système immunitaire réagit immédiatement à toute perturbation de l'organisme, externe ou interne. Les cellules immunitaires, produites dans la moelle osseuse, les ganglions lymphatiques, la rate et le thymus, communiquent par l'intermédiaire de petites protéines. Ces messagers chimiques peuvent également envoyer des signaux au cerveau, par le sang ou par des voies nerveuses telles que le nerf vague et le noyau du tractus solitaire.



Infographie : Le Monde • Source : Pour la science

si la sécrétion de cortisol peut avoir des effets bénéfiques (en régulant, par exemple, le métabolisme hydrominéral), elle peut aussi se montrer néfaste dans certaines situations pathologiques. Par exemple en augmentant le taux de glycémie des sujets diabétiques et l'hypertension des personnes hypertendues, ou encore en aggravant certains états dépressifs.

TAUX DE TESTOSTÉRONE

Mais peut-on contrôler son émotivité, sa nervosité ? Dans une certaine mesure, les réactions au stress peuvent être consciemment maîtrisées. Mais leur déclenchement est partiellement instinctif, et

leur intensité variable d'un individu à un autre. Affaire de patrimoine génétique ? D'environnement ? Un peu des deux, sans doute. Seule certitude : la résistance individuelle au stress détermine en partie la résistance à certaines maladies, inflammatoires notamment. Sur certains primates, cette inégalité peut même avoir d'importantes répercussions sociales. En témoignent les travaux menés il y a une quinzaine d'années par l'Américain Robert Sapolsky, neurobiologiste à l'université Stanford (Californie), sur une population de babouins vivant en liberté dans la réserve nationale de Masai Mara, au Kenya, qui démon-

trèrent que les mâles dominants ne réagissaient pas au stress comme les mâles subordonnés.

« Comme l'homme dans les pays industrialisés, ces animaux "intelligents" subissent des stress psychologiques plutôt que des stress physiques. Ils ne manquent pas de nourriture et passent seulement quelques heures par jour à se nourrir ; leurs prédateurs sont rares et la mortalité infantile est faible. Les animaux ont beaucoup de temps libre et ils s'agressent souvent », résumait Sapolsky au sortir de cette étude (*Pour la science*, mai 1990). Après avoir classé les babouins mâles selon une hiérarchie sociale (en fonction, notamment, de leur attitude au combat), Sapolsky étudia leur réaction métabolique à un stress physique (une anesthésie pratiquée à l'aide d'une seringue hypodermique), puis corréla les données hormonales obtenues au statut social des animaux.

Les résultats ? Chez les babouins – comme chez l'homme ou le rat –, le taux de testostérone s'effondre en cas de stress. Mais pas toujours de la même manière... Chez les mâles dominés, il décroît presque immédiatement après l'injection anesthésiante ; chez les dominants, il commence par augmenter, puis reste élevé pendant environ une heure avant de diminuer à son tour. Quant au cortisol, sa sécrétion diffère également d'un groupe à l'autre. En période de repos, sa concentration moyenne est plus élevée chez les dominés que chez les dominants. Mais elle augmente moins vite en cas de danger, entraînant sans doute une réaction moins bien adaptée de l'organisme.

« Lorsque le système hiérarchique est stable, les réactions physiologiques des mâles dominants et celles des mâles subordonnés sont généralement différentes. En outre, le profil

Gènes, stress et inflammation

Plusieurs espèces animales (rat, souris, poulet), dont les réactions au stress diffèrent de la normale en raison d'une particularité génétique, présentent une sensibilité également anormale à l'inflammation. Le lien semble être la corticotrophine (CHR), première hormone libérée par le cerveau en cas de stress. Certaines lignées de rats, chez lesquelles cette hormone est sécrétée en quantités insuffisantes, sont en effet hautement sensibles aux maladies inflammatoires, tandis que les lignées présentant un excès de CHR y résistent particulièrement bien.

D'autres travaux visent à rechercher les gènes intervenant dans la réactivité au stress et dans l'émergence, chez l'homme, de pathologies associées (anxiété, dépression, alcoolisme, hypertension). D'après les résultats du laboratoire « neurogénétique et stress » (Inserm-INRA, université Bordeaux-II), une partie du chromosome 8 du rat pourrait ainsi être impliquée dans le syndrome d'hyperréactivité comportementale.

physiologie des animaux subordonnés ressemble à celui qui, chez l'homme, prédisposerait à des maladies liées au stress », concluait Robert Sapolsky. Chez les primates aussi, le prisme psychologique par lequel sont ressentis les événements extérieurs peut perturber l'équilibre physiologique. Autant, peut-être, que les événements eux-mêmes.

C. V.

Jean-Benjamin Stora, psychosomaticien au CHU de la Pitié-Salpêtrière

« Il est important qu'il y ait un statut pour le système psychique »

« Vous travaillez aux côtés des médecins, en milieu hospitalier, pour explorer la dimension psychique des maladies somatiques. Comment cela se passe-t-il ?

– J'exerce depuis 1994 au CHU de la Salpêtrière, un jour par semaine, en tant que psychanalyste-psychosomaticien. Je travaille dans plusieurs services, où j'examine, à la demande des chefs de service, des patients atteints de maladies lourdes. La conviction que j'ai ainsi acquise est qu'un accompagnement psychothérapeutique peut considérablement contribuer à améliorer l'état de santé.

– Vous avez été président, de 1989 à 1992, de l'Institut de psychosomatique de Paris (IPSO), hôpital de jour fondé en 1978 par les médecins-psychanalystes Michel Fain et Pierre Marty. Celui-ci est considéré comme le « père » fondateur de l'approche psychosomatique en France. Quels sont les principaux apports de ses travaux ?

– Le concept essentiel développé par Pierre Marty, dans les années 70, est celui de la « mentalisation ». Les êtres humains sont confrontés quotidiennement à quantité d'excitations sensorielles et motrices. Celles-ci sollicitent notre appareil psychique, dont le rôle principal est de les absorber. Selon le modèle freudien, cette gestion de l'excitation se fait notamment grâce au système préconscient, constitué de chaînes associatives. La mentalisation, ce sont les modalités de fonctionnement de ce processus associatif, qui peuvent différer d'un individu à un autre. Plus le travail mental est actif, plus le stress sera absorbé et le corps préservé. Dans le cas contraire, si l'appareil psychique est débordé, c'est le corps qui sera mis à contribution... Avec un risque plus

grand de voir apparaître une maladie. – Dans le dernier ouvrage que vous venez de publier, *Quand le corps prend la relève*, vous développez la théorie selon laquelle les troubles somatiques surviennent quand l'appareil psychique est débordé par un trop-plein d'énergie. Comment se fait la transmission ?

– C'est toute la question. On peut imaginer que cette énergie, lorsqu'elle débordé l'appareil psychique, se matérialise au niveau du système nerveux central. Se mettent alors en œuvre les signaux biochimiques du stress, à quoi s'ajoute tout le ballet des réactions hormonales. Ces tensions quotidiennes finissent par court-circuiter les mécanismes de défense immunitaire... Et la maladie peut s'installer.

– Vous défendez la nécessité d'une présence plus forte des « psys » dans les services médicaux...

– Au côté de tous les systèmes que l'on connaît bien – endocrinien, nerveux central, immunitaire –, il est important qu'il y ait un statut pour le système psychique. Il s'agit d'une boucle, on ne peut pas le séparer des autres. Un nombre croissant de médecins en sont maintenant convaincus, mais il reste une énorme difficulté pour créer les postes. En Hollande, en Allemagne, l'approche psychosomatique est nettement plus développée. Aux États-Unis également. »

Propos recueillis par Catherine Vincent

★ *Quand le corps prend la relève*, de Jean Benjamin Stora. Odile Jacob, 294 p., 150 F.

Les relations complexes des systèmes nerveux et immunitaire

EN VINGT ANS, il est devenu toujours plus évident que, derrière les événements moléculaires et cellulaires complexes qui contribuent aux causes et aux effets du stress, se déroule un dialogue plus complexe encore. Il s'agit d'un échange entre deux systèmes qui ont été considérés comme autonomes au cours de ce siècle : le cerveau et le système immunitaire. La biologie du stress a fait naître une discipline nouvelle de la recherche qui s'intéresse précisément à ce dialogue : la psycho-neuro-immunologie. Si on est loin de comprendre dans le détail comment les deux appareils les plus complexes et les moins bien connus de l'organisme communiquent entre eux, il y a peu de doute qu'ils sont inextricablement liés par un vertigineux réseau de circuits en boucle.

Le système immunitaire se compose pour l'essentiel de la moelle osseuse, riche en cellules souches (c'est-à-dire ayant la capacité de se différencier en divers types cellulaires), du thymus (organe situé à la base du cou qui produit des hormones et les globules blancs du sang), et des globules blancs eux-mêmes. Ces derniers, appelés lymphocytes, se présentent sous deux formes – T et B –, qu'on peut *grosso modo* considérer comme les cellules respectivement chargées de l'attaque et de la défense. Ces deux types de cellules patrouillent dans l'organisme, prêts à en décoder, l'écartant tout danger avec l'aide d'une armada de cellules janissaires appelées macrophages.

Tous ces composants de première importance reçoivent la participation des fibres nerveuses, mises à disposition par le système nerveux sympathique, grâce auquel le cerveau agit sur les organes et les vaisseaux sanguins. Or beaucoup de ces composants du système immunitaire pro-

duisent des hormones, ou d'autres molécules servant de signaux, qui interagissent avec les zones-clés de la réponse au stress dans le cerveau.

Le thymus, par exemple, produit la thymosine et la thymopœtine. Ces hormones, pense-t-on, influent sur l'accord hypothalamo-pituitaire-adrénal, qui est au cœur de la réponse de l'orga-

gnaux des lymphocytes et réduisent leur activité.

Quand tous ces circuits sont bien réglés et qu'ils fonctionnent correctement, la réponse au stress entretient l'équilibre du corps humain en conservant l'énergie, en luttant contre les invasions, en guérissant les blessures. D'une manière générale, le système est ainsi fait que l'organisme s'adapte

Beaucoup des composants du système immunitaire produisent des hormones, ou d'autres molécules servant de signaux, qui interagissent avec les zones-clés de la réponse au stress dans le cerveau

nisme au stress. De même, les lymphocytes émettent des substances d'alerte, les cytokines, qui peuvent inhiber la production d'hormones et même bloquer les cellules nerveuses. Les cytokines constitueraient même une partie capitale de l'interface cerveau/système immunitaire. En effet, si elles sont produites dans le cerveau, elles ont aussi le pouvoir d'activer l'enchaînement hypothalamo-pituitaire-adrénal.

Autre preuve : les lymphocytes comme les macrophages réagissent aux deux principales protéines produites en réponse au stress : l'hormone qui libère la corticotrophine (CRH) et l'hormone adrénocorticotrophine (ACTH). La conséquence, bizarrement, est une réaction en retour par laquelle la CRH et l'ACTH règnent en souveraines – en l'affaiblissant – sur le système immunitaire. Elles agissent pour cela sur la glande adréna, à laquelle elles font produire en série des stéroïdes particuliers, les glucocorticoïdes, qui émusent les si-

alors, avec sérénité, aux difficultés de l'existence. Mais, quand cet assemblage diaboliquement complexe se dérègle, les conséquences peuvent être très graves. C'est pourquoi la psycho-neuro-immunologie a une telle importance. En démontant le réseau compliqué des interactions entre le cerveau et le système immunitaire, les chercheurs espèrent comprendre, et par là même traiter, des affections aussi diverses que la sclérose en plaques, l'arthrite, l'ostéoporose, le sida, la dépression, l'eczéma, l'asthme, le cancer ou le simple rhume.

Quelques pistes ? Des niveaux anormalement élevés de cytokines (les messagers des globules blancs) ont été trouvés dans le cerveau de nombreux patients victimes de la maladie d'Alzheimer, de la démence associée au sida et de la sclérose en plaques. Autrement dit, leur présence pourrait avoir un lien avec la dégénérescence nerveuse qui caractérise ces affections. De fait, plusieurs études menées par les

équipes américaines de Bruce McEwen (université Rockefeller, New York) et de Robert Sapolsky (université Stanford, Californie) ont montré que les hormones du stress peuvent laisser les neurones de l'hippocampe affaiblis et vulnérables aux maladies. Ainsi le stress de longue durée entraîne-t-il, chez l'animal, un cercle vicieux de mort neuronale, et même, dans certains cas, une perte de mémoire. Et l'on soupçonne qu'un processus similaire pourrait intervenir dans la dépression, les troubles du stress post-traumatique, voire la schizophrénie.

Plus surprenant encore, il est apparu récemment que certains éléments de la réponse immunitaire seraient sensibles au conditionnement. Robert Ader, chercheur à l'université de Rochester (New York) et directeur de la revue scientifique *Brain, behavior and immunity*, a ainsi montré que des rats, auxquels a été donnée une solution sucrée en même temps que leur était injecté un puissant suppresseur de l'immunité, apprenaient à associer l'une et l'autre. Au point que, par la suite, la seule administration du liquide sucré à doses répétées pouvait suffire à provoquer chez eux non seulement un effondrement des défenses immunitaires, mais même la mort... Autant d'exemples des interactions capitales qui se manifestent dans la psycho-neuro-immunologie. Des interactions, qui, si elles restent encore en grande partie mystérieuses, auront sûrement, comme l'affirme Ader, « des conséquences cliniques en profondeur ».

Sara Abdulla

★ Page réalisée par les rédactions du Monde, d'El Pais et de la revue scientifique internationale *Nature*. Traduit de l'anglais par Sylvette Gleize

Première rencontre avec « El Juli »

Il a dix-huit ans, peut-être moins. Il fait tanguer les plus exigeants des aficionados. Pourvu que ça dure

JULIÁN LÓPEZ, « El Juli » (prononcez roulis ; comme tangage), est le dernier prodige. Un phénomène. On dit de lui, le plus brillant. Juli a dix-huit ans. Peut-être moins, mais ça ne se dit pas. On dit aussi qu'il est le torero de l'an 2000. « *Pourvu que ça dure* » un peu plus d'un an...

Il fait enfant, menu, un sourire éclatant presque triste. Il a déjà triomphé partout. Quand il sort, il triomphe. Il ne sort pas à moins de 400 000 francs par course. Il fait tanguer les arènes qu'il remplit. Le public et le « milieu » sont exactement en phase. Cette équation est plus rare qu'on ne croit. Plus souvent, le milieu impose. Ou alors, le public dispose. Avec El Juli, ose-mose.

Les sages sont court-circuités. Ils n'auront pas droit au chapitre. Ils peuvent toujours murmurer que Julián López (qu'ils aiment bien) n'a pas encore vu un seul *toro-toro*, qu'il compense ses manques par un aplomb, une adresse bouleversants, ils sont inaudibles. Ils parlent à mi-voix. C'est trop tard. L'axe public-milieu se comprend en un seul mot de passe : « *On n'a jamais vu ça !* » Variante : « *J'étais monosabio à Nîmes, le 9 juin 1901, pour l'alternative de Manuel Garcia « Revertito » ; à Linares, je tenais le goupillon et la goutte-à-goutte... mais je n'ai jamais vu ça !* » Tentez de prononcer *jamais* avec un « j » aspiré, comme dans la vallée d'Aspe, on y arrive.

El Juli accueille le *toro* d'un grand farol, pose les banderilles dans des mouchoirs impossibles, torée avec autorité, sinon avec témérité. A la cape, il ressuscite les fantaisies du grand Pepe Ortiz : *saltilleras, zapopinas, crinolinas, mariposa, tapatias*... Il le fait avec adresse. Il n'est pas sûr que l'adresse soit une qualité très torera. On ne demande pas tout de suite à un philosophe de savoir monter à vélo sans tenir le guidon. Au poète de faire un tour de cartes.

López a pris son alternative à Nîmes, le 18 septembre 1998. Il l'a reçue de Manzanares comme le jeune « Revertito » l'avait reçue de son oncle Reverte. Témoin, Ortega Cano, au soir de ses adieux. Juli fait un *quite* par *zapopinas*. La cape mouline et passe en ondulant de main droite à main gauche d'un coup sec qui la déroule comme habitée par l'esprit qui l'anime. L'amphithéâtre debout en larmes !

« **Toréer, c'est vivre. Je ne pense pas à la blessure : on s'en remet** »

Invité à répondre d'un *quite* aussi, Manzanares aligne quatre passes tirées d'un songe, d'une lenteur narquoise. En tous points le contraire, Manzanares ne saurait pas faire, encore heureux ! (il serait capable de la faire « bien », l'animal !) la moindre *zapopina*. Ortega Cano encore moins ! La question n'est pas là. Juli le sait. Dernier à entrer dans la danse des *quites*, Cano sans confiance dénoue les trois plus belles véroniques de sa vie. Et la demie ! Juli sait. Trois chanteurs viennent de s'offrir en un défi d'amour trois *coplas*, trois petits couplets. A sa troisième *zapopina*, personne n'a vu, ralenti ou pas, qu'un coup de vent à la fin rabattit un coin de cape sur la tête de l'enfant. On n'a pas encore su interpréter cette capuche de l'esprit : si l'esprit de la cape s'est moqué ou simplement l'avertissait. On l'a simplement vue. Le tout, devant les *toros*, c'est de tout voir. Quelle est sa qualité ?

– « *Hombre ! de qualités, j'en ai beaucoup. Surtout quand ce que je ressens se transmet dans l'instant aux gens. Quand la place jouit, quand tu fais ton toreo par sentiment. Le sen-*

timent t'amène à un toreo plus mûr, assuré, complet, posé, très calme, avec un art, tu es a gusto. Le plus beau, c'est ce moment où on se rend compte qu'il faudra ; qu'on ne peut plus continuer comme ça, il faut s'arrimer, aller au-delà, pour couper les oreilles ou triompher. »

A Mexico, le 7 février, il s'est arri-mé dès les banderilles, mis à mal à la fin, mais le *toro* a vu qu'il avait affaire à un enfant. Pour la dernière fois, il a pardonné. Celui du 19 avril à Séville (écrasés ! – ont dit les nouveaux fanatiques – écrasés, Curro Romero et Enrique Ponce, qui alterneront ce jour-là avec Juli) n'a plus pardonné. *Cornada* sérieuse et neuf corridas perdues. Neuf fois quatre, trente-six ! répond la calculette du milieu taurin. La Porte du Prince est restée ouverte, mais El Juli n'a pu la franchir. Il avait gagné de le faire, mais il était à l'infirmerie.

A Valence, le 8 mai enfin (Manzanares dans ses mauvais jours, Ponce, le meilleur, mais pas aux yeux du public), quand il s'est jeté sur le taureau, personne n'a vu. Or, en tombant au sol, sa culotte était découpée de haut en bas d'une estafilade de rasoir. Soit dit en passant, les *toreros* étaient déguisés ce soir-là en *torrenti*, le costume valencien du XVIII^e siècle, entre Beaumarchais et *Meunier tu dors*.

– « *Tu es condamné à triompher...*
– *Hombre ! c'est une condamna-*

De Nîmes à Vic

A Nîmes, le samedi 22 mai, à 17 h 30, six toros d'Alcarrucén pour Javier Conde, José Tomás et José Luis Moreno (Tomás, très attendu). Les vrais de vrais auront cependant filé d'un coup d'avionnette voir à Vic-Fezensac (Gers) Juan Mora, Manuel Caballero (très attendu itou) et Uceda Leal (à suivre) devant six Victorino Martín. Qu'ils retrouveront, les *Vitorinos* fameux, dimanche 23 à Nîmes, si l'avionnette a attendu, pour Fernández Meca, Pepín Liria et Eduardo Dávila Miura. Ratant ainsi Richard Milian à Vic devant des Rocio de la Camara et surtout les Cuadri de l'après-midi (Tomás, Campuzano) ; mais profitant lundi 24 mai, à Nîmes, des Alcarrucén, cette fois devant César Rincon, Ponce et Caballero (cartel de luxe).

★ Location : Nîmes, 04-66-67-28-02 ; Vic-Fezensac, 05-62-06-56-55.



MARCOUSIPA PRESSE

« **Quand je me retireraï, je veux pouvoir me dire : je suis donc arrivé jusqu'ici.** »

tion assez jolie. Il faut sacrifier beaucoup de choses pour triompher tous les jours. Presque tout. Je suis disposé à le faire. Tous les toreros ont la chance de leur première année. Toréer, c'est vivre. Je ne pense pas à la blessure : on s'en remet. Je ne me mets pas de n'être pas passé par la Porte du Prince. Elle était ouverte. Toréer, ça laisse le temps de vivre, mais ça te prend tout le temps. Si je pouvais choisir, c'est ça que je choisiraï. C'est le seul plaisir.

– *Tu as toujours voulu être une figura ?*

– *J'ai toujours eu en tête l'idée que je n'étais personne. Parce que si tu crois être quelqu'un, c'est comme si tu avais atteint le but que tu ne l'es pas fixé. Je n'ai pas de but ni n'en veux. Mon but, c'est quand je me retireraï, pouvoir me dire : je suis donc arrivé jusqu'ici !*

– *Tout de même, il y a des aspects fastidieux, des lenteurs, les voyages, l'attente...*

– *Les voyages, c'est le mieux, on est entre nous. On commente. On refait la corrida toute la nuit. Les distances ne sont pas énormes : rarement plus de huit ou dix heures. Je dors dans la voiture. On m'y a mis un lit.*

– *Comment se passe l'hiver des toreros ?*

– *Comme pour tout le monde, au campo, à l'élevage. Il y a toujours à faire dans le campo, déjà : regarder les toros.*

On fait entrer dans la chambre d'hôtel de Valence où Juli vient de triompher sept collégiennes qui l'appellent Juli, doucement, et lui font signer leurs cahiers de textes. Il n'y a pas si longtemps, les *toreros* remontaient la rue à cheval, avaient un air définitif dès qu'ils n'avaient toréé qu'une fois dans

leur vie (« *peut-être pour le Corpus, à Sanlúcar de Barrameda, ou alors à Conil, dans une portable, Pipo ne sait pas encore...* ») ; ils dansaient avec géométrie, buvaient avec soin, entraient dans les palaces au bras d'Ava Gardner. Juli, lui, colle deux bises par collégienne. Deux fois sept : quatorze. Qui s'en vont en rang.

A la fin de son *toro* d'alternative, on a vu ce que personne n'a vu. Quand il se profile avec l'épée, une fraction de seconde, à quelques centimètres des cornes, Juli brusquement cligne des deux yeux à la fois, son visage baconisé dans le flou, une grimace pour chasser l'esprit qui lui fait une niche. On n'a pas encore su interpréter ce *coucou*, devine qui c'est ? au pire des moments de la vie d'un torero.

Francis Marmande

★ Nîmes : El Juli (seul) devant six toros (de Jandilla, José Luis Marca, Alcarrucém, Daniel Ruiz, El Torroón, El Torero). Vendredi 21 mai 1999, à 17 h30. Location au 04-66-67-28-02.

Club Med

N° azur* 0 801 802 803

ou Club Med Voyages, Forum Voyages, Havas Voyages et agences agréées

PROMOTION CONSEIL

l'Asie ou les Caraïbes au prix de la Méditerranée*

re-oooh !

Etre-re

* Sur une sélection de villages Club Med en Asie et aux Caraïbes au prix de certains villages Club Med en Méditerranée sur la base uniquement de Forfaits de 14 jours, transports compris. Prix par adulte à partir de, à certaines dates uniquement, logement standard en occupation à 2, au départ de Paris. Taxes d'aéroport en supplément, pour les séjours de 14 jours en village (par exemple, 200F pour Sainte-Lucie, soit un total de 7000F). Offre soumise aux conditions de note brochure Trident Été 99. **Prix appel local.

Club Méditerranée. Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 375.237.425 FF - 11, rue de Cambrai 75019 Paris - 572 185 684 RCS Paris - Licence LI 075 95 0333 - RCP N° 160 127 094- Axa Global Risks : 4, rue Jules Lefebvre 75426 Paris Cedex 09 - Garantie Financière APS 6 rue Villaret de Joyeuse 75017 Paris.

Le week-end sera beau

VENDREDI. L'anticyclone des Açores se rapprochera de la France en fin de semaine. La dépression orageuse qui sévissait s'éloigne vers l'est en se complant. Une amélioration s'amorce dès vendredi sur la plupart des régions. Le soleil réussira de belles percées, en particulier sur la moitié Sud. Des averses sont probables l'après-midi en Bretagne et sur la Normandie. Elles menaceront une bonne partie de la journée, des Alpes à la frontière allemande.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. - Soleil et nuages se partageront le ciel le matin. L'après-midi, la situation se dégrade. Un temps gris et humide se généralise en Bretagne et en Normandie. On attend 15 à 18 degrés.

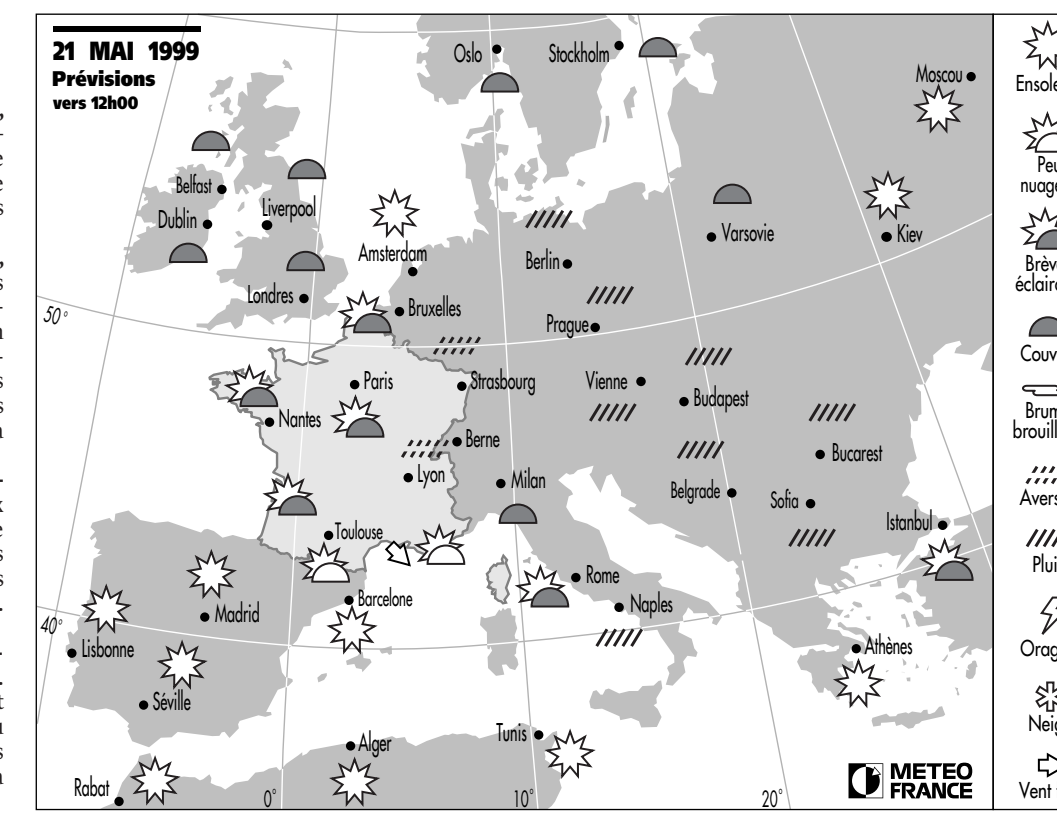
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - Le temps sera beaucoup plus clément. Les nuages autoriseront des bons moments de soleil. L'atmosphère deviendra plus humide l'après-midi près des côtes. On attend 15 à 20 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - Des orages pourront éclater sur le relief. En plaine, soleil et nuages se partageront le ciel avec des averses. Il fera de 16 à 21 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Les Pyrénées resteront bouchées une bonne partie de la journée, avec encore un peu de pluie. De l'Aquitaine au Midi toulousain, on attend de bons moments de soleil, malgré des nappes de grisaille. Il fera de 15 à 20 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Le temps restera orageux en Rhône-Alpes. Plus à l'ouest, le ciel sera plus clément. Quelques averses isolées sont possibles l'après-midi sur le Massif Central. On attend de 15 à 20 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - Le vent d'ouest à nord-ouest s'installe franchement du golfe du Lion à la Corse, offrant de bons moments de soleil. Il fera de 22 à 26 degrés l'après-midi.



LE CARNET DU VOYAGEUR

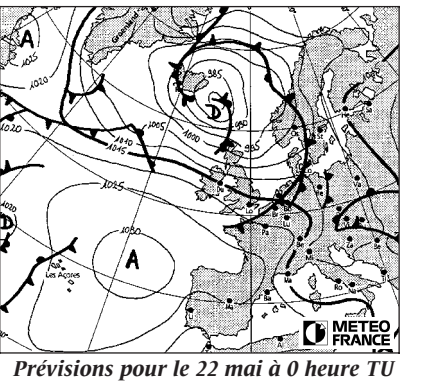
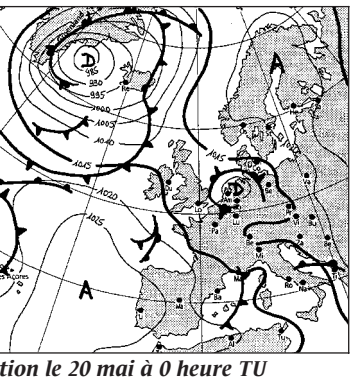
■ **FRANCE.** La Sécurité routière prévoit d'importantes difficultés de circulation pour le long week-end de la Pentecôte, du vendredi 21 au mardi 25 mai. Dans le sens des départs, le vendredi 21 est classé rouge en Ile-de-France et orange dans le reste du pays. Bison futé conseille aux automobilistes de partir de préférence le matin ou en tout début d'après-midi. Le samedi 22 est classé orange partout, et il est recommandé de repousser les départs vers la province à l'après-midi. Dans le sens des retours, la journée du lundi 24 est orange en province et en Ile-de-France. La journée du mardi 25 sera rouge en région parisienne et orange dans le reste de la France.

■ **HÔTELLERIE.** L'annuaire en anglais des hôtels de luxe Four Seasons, qui compte 43 établissements regroupés sous les enseignes Four Seasons et Regent, est disponible au 0800-870-870.

PRÉVISIONS POUR LE 21 MAI 1999
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole	NANCY	9/14 P	AMSTERDAM	11/19 S	KIEV	10/19 S	VENISE	14/20 P	LE CAIRE	20/34 S
AJACCIO	12/18 S	NANTES	9/15 N	ATHÈNES	16/25 S	LISBONNE	14/24 S	VIENNE	17/33 S	20/34 S
BIARRITZ	12/16 N	NICE	12/20 S	BRUXELLES	12/20 S	LIVERPOOL	10/16 C	AMÉRIQUES	12/26 N	17/33 S
BORDEAUX	11/18 N	PARIS	10/18 N	BERNE	9/13 P	LONDRES	11/18 C	BRASILIA	8/16 N	15/25 N
BOURGES	10/16 S	PAU	9/15 N	BELGRADE	14/20 P	LUXEMBOURG	10/19 C	BUENOS AIR.	8/16 N	10/21 S
BREST	10/15 C	PERPIGNAN	11/17 S	MOSCOW	4/15 S	MADRID	7/23 S	CARACAS	24/30 C	14/23 S
CAEN	11/15 N	RENNES	9/17 N	MILAN	15/24 C	MUNICH	10/13 P	CHICAGO	15/23 C	
CHERBOURG	10/15 C	ST-ETIENNE	8/14 P	MOSCOW	4/15 S	OSLO	9/19 C	LIMA	16/22 S	25/29 P
CLERMONT-F.	8/13 N	STRASBOURG	9/16 P	PARIS	11/19 S	PALMA DE M.	11/23 S	LOS ANGELES	13/19 N	27/29 P
DIJON	9/15 N	TOULOUSE	10/16 S	BERLIN	12/18 P	PRAGUE	12/16 P	MEXICO	13/25 S	26/29 P
GRENOBLE	9/14 N	TOURS	9/15 N	BERNE	9/13 P	ROME	14/19 N	MONTREAL	9/24 S	27/35 S
LILLE	10/17 N	FRANCE outre-mer	24/28 P	BRUXELLES	10/18 N	SEVILLE	16/33 S	NEW YORK	13/22 N	25/29 P
LIMOGES	9/14 N	CAYENNE	24/28 P	BRUXELLES	10/18 N	SOFFIA	7/19 P	SAN FRANCISCO	10/17 S	23/27 C
LYON	10/15 P	FORT-DE-FR.	24/30 N	BRUXELLES	10/18 N	ST-PETERSB.	9/17 S	SAINTIAPOCHI	7/18 C	17/31 S
MARSEILLE	13/22 S	NOUMEA	22/25 P	BRUXELLES	10/18 N	STOCKHOLM	8/19 C	TORONTO	13/21 C	28/37 N
				BRUXELLES	10/18 N	TENERIFE	15/20 S	WASHINGTON	13/27 N	14/28 S
				BRUXELLES	10/18 N	VARSOVIE	10/22 C	NEW DELHI	14/28 S	16/24 S
				BRUXELLES	10/18 N			SEUL	16/24 S	27/30 P
				BRUXELLES	10/18 N			SINGAPOUR	24/29 S	14/21 C
				BRUXELLES	10/18 N			SYDNEY	20/30 S	17/24 S
				BRUXELLES	10/18 N			TOKYO		

10/19 S	VENISE	14/20 P	LE CAIRE	20/34 S
14/24 S	VIENNE	10/17 P	MARRAKECH	17/33 S
10/16 C	AMÉRIQUES		NAIROBI	15/25 N
11/18 C	BRASILIA	12/26 N	PRETORIA	10/21 S
10/19 C	BUENOS AIR.	8/16 N	RABAT	12/25 S
7/23 S	CARACAS	24/30 C	TUNIS	14/23 S
15/24 C	CHICAGO	15/23 C	ASIE-Océanie	
4/15 S	LIMA	16/22 S	BANGKOK	25/29 P
10/13 P	LOS ANGELES	13/19 N	BOMBAY	27/29 P
14/19 P	MEXICO	13/25 S	DJAKARTA	26/29 P
9/19 C	MONTREAL	9/24 S	DUBAI	27/35 S
11/23 S	NEW YORK	13/22 N	HANOI	25/29 P
12/16 P	SAN FRANCISCO	10/17 S	HONGKONG	23/27 C
14/19 N	SANTIAGOCHI	7/18 C	JERUSALEM	17/31 S
16/33 S	TORONTO	13/21 C	NEW DELHI	28/37 N
7/19 P	WASHINGTON	13/27 N	PEKIN	14/28 S
9/17 S	AFRIQUE		SEUL	16/24 S
8/19 C	ALGER	9/23 S	SINGAPOUR	27/30 P
15/20 S	DAKAR	24/29 S	SYDNEY	14/21 C
10/22 C	KINSHASA	20/30 S	TOKYO	17/24 S



VENTES

Une première pour Sotheby's

UNE GRANDE DEMEURE aristocratique, dont le contenu sera vendu aux enchères prochainement, va laisser à tous l'occasion d'acquérir un peu du prestige de leurs anciens propriétaires.

Orchestrée par Sotheby's, la vente du château de Groussay (Yvelines) est originale. D'abord en raison de la personnalité de Charles de Bestegui, qui fit de Groussay un des hauts lieux mondains des années 50 et 60, ensuite parce que cette vente marque l'association de Sotheby's et de l'étude parisienne Poulain-Le Fur. Cette alliance permet aux Anglo-Saxons de réaliser leur première vente en France, sans toutefois tenir le marteau, puisque la loi mettant fin au monopole des commissaires-priseurs français n'a toujours pas été adoptée.

Groussay, acheté et aménagé pendant la dernière guerre, est l'œuvre d'un homme passionné de décoration, qui s'est consacré entièrement à cette demeure. Quatre catalogues ont été nécessaires pour recenser les 2 000 lots dont l'estimation globale se monte à plus de 100 millions de

francs. Avec un grand sens de la mise en scène, Charles de Bestegui avait composé un décor fastueux et original, où l'authentique côtoyait des pièces de charme de moindre valeur.

Au plus haut de l'échelle figurent quelques meubles et objets de grand goût : un bureau plat d'époque Transition en ébène et bronze doré estampillé Leleu (2 millions de francs, 305 343 euros), une paire de seaux à bouteille en porcelaine de Sèvres datés 1760 (400 000 francs, 61 069 euros), une paire de globes terrestre et céleste par Coronelli à Venise, XVII^e (1 million de francs, 152 672 euros).

Mais tous les amateurs de décoration auront le choix, certains lots étant estimés en dessous de 500 francs. Tableaux, aquarelles, dessins et gravures offriront également un large éventail de prix.

Catherine Bedel

★ **Château de Groussay, 78490 Montfort-l'Amaury, exposition et vente sur place du mercredi 2 au dimanche 6 juin. Sotheby's, tél. : 01-53-05-53-05.**

Calendrier

- ANTIQUITÉS-BROCANTE**
- **Mandelieu-La Napoule** (Alpes-Maritimes), salon des antiquaires, Palais des congrès Europa, jusqu'au mardi 25 mai, de 11 heures à 19 h 30, 40 exposants, entrée 45 francs (6,87 euros).
 - **Dijon** (Côte-d'Or), antiquités-brocante, parc expo, jusqu'au lundi 24 mai, de 11 à 20 heures, 90 exposants, 45 francs (6,87 euros).
 - **Argentan** (Orne), salon des antiquaires, hall expo, du vendredi 21 au lundi 24 mai, vendredi de 14 heures à 19 h 30, les autres jours de 10 à 19 heures, 45 exposants, entrée 25 francs (3,81 euros).
 - **Crévecoeur-en-Auge** (Calvados), antiquités-brocante, salle des fêtes et pourtour, du samedi 22 au lundi 24 mai, de 10 à 19 heures, entrée 20 francs (3,05 euros).
 - **Confolens** (Charentes), salon des antiquaires, salle du marché couvert, du samedi 22 au lundi 24 mai, de 9 h 30 à 19 heures, 30 exposants, entrée 20 francs (3,05 euros).
 - **Montbard** (Côte-d'Or), antiquités-brocante, parc expo, du samedi 22 au lundi 24 mai, de 10 à 19 heures, 40 exposants, entrée 10 francs (1,52 euro).

- **Précy-sous-Thil** (Côte-d'Or), antiquités-brocante, salle polyvalente, du samedi 22 au lundi 24 mai, de 10 à 19 heures, 20 exposants, entrée 10 francs (1,52 euro).
- **Châteauneuf-sur-Isère** (Drôme), brocante, lac d'Aiguille, du samedi 22 au lundi 24 mai, jusqu'à 19 h 30, 80 exposants, entrée 15 francs (2,29 euros).
- **Bracieux** (Loir-et-Cher), places de la mairie et de la halle, du samedi 22 au lundi 24 mai, de 10 à 19 heures, 50 exposants.
- **Josselin** (Morbihan), antiquités-brocante, parc des sports, du samedi 22 au lundi 24 mai de 9 à 19 heures, 40 exposants, entrée 25 francs (3,81 euros).
- **Paris**, brocante, boulevard Richard-Lenoir, samedi 22 et dimanche 23 mai.

- **L'Isle-sur-la-Sorgue** (Vaucluse), brocante, avenue des Quatre-Otages, du samedi 22 au lundi 24 mai, de 8 à 19 heures, 50 exposants.
 - **Gisors** (Eure), salon des antiquaires, salle des fêtes, du samedi 22 au lundi 24 mai, de 10 heures à 19 h 30, 26 exposants, entrée 15 francs (2,29 euros).
- COLLECTIONS**
- **Aix-sur-Vienne** (Vienne), salon multicollecion, centre Jacques-Prévert, samedi 22 et dimanche 23 mai, de 10 à 19 heures, 20 exposants, entrée 10 francs (1,52 euro).
 - **L'Isle-sur-Sorgue** (Vaucluse), salon du livre, hôtel Dongier, 9, place Gambetta, du samedi 22 au lundi 24 mai, de 10 à 19 heures, 25 exposants.

DÉPÊCHES

■ **Carré Rive Gauche** : du mercredi 26 au dimanche 30 mai, les 120 antiquaires qui occupent le Carré Rive Gauche présentent leur manifestation annuelle, baptisée « Les cinq jours de l'objet extraordinaire ». Parmi les objets proposés par chaque galerie, Gabrielle Laroche expose un autel modèle réduit en verre de Murano du XVII^e siècle qui reprend avec une exactitude parfaite toutes les compositions architecturales de l'époque.

★ **Carré Rive Gauche (quai Voltaire, rue du Bac, rue de Lille, rue de Verneuil, rue des Saints-Pères) du mercredi 26 au dimanche 30 mai ; de 11 à 20 heures, dimanche 30 mai de 14 à 20 heures.**

■ **Art danois.** La Galerie danoise expose, jusqu'au 12 juin, les œuvres de deux artistes contemporains, Trondur Patursson et Frode Steinicke. Ce dernier sculpte dans le granit ou le marbre des formes géométriques, Patursson utilise un langage abstrait qu'il reproduit sur toile ou sur plaque de verre et réalise également des sculptures en verre.

★ **Galerie danoise, 48, rue de Turin, 75003 Paris, jusqu'au samedi 12 juin, du mardi au samedi de 12 à 19 heures.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 99119

♦ SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
I											
II											
III											
IV											
V											
VI											
VII											
VIII											
IX											
X											
XI											

HORIZONTELEMENT

I. Se fait des idées en comptant sur vous. - II. D'un auxiliaire. Poésie lyrique. Fait souvent la bordure. - III. Protection en cas de défaillance. - IV. Bonne ponduse. Enduisis. - V. Encouragement espagnol. Détachement. - VI. Rois au Danemark. Procure-t-elle du plaisir, puisqu'elle est à l'envers ? - VII. Prendre des couleurs. Homme de paille. - VIII. Factrice divine. Plantation

sylvestre. - IX. Dans le Pas-de-Calais. Point matinal. Un refuge qui peut rendre fou. - X. Machines. Protection rapprochée. - XI. Personnel. Beaucoup moins tranchante.

VERTICALEMENT

1. Amateurs de viande froide. - 2. Utile au cruciverbiste. Lieu de combat. - 3. Blanc et sec dont il ne faut pas abuser. - 4. Pris pour aller plus loin. N'apportera jamais ses

lumières. - 5. Ramasser large. Dans un numéro. - 6. Cacarde en troupeau. Le temps de faire un tour. Circule en Amérique latine. - 7. Parti. Fleur royale. - 8. Toujours prêtes à donner la main. - 9. Son sel est sur toutes les bonnes tables. Lettres de Tours. - 10. Personnage brechtien. Pièce de char. Bien doté. - 11. Jeu d'enfant.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 99118

HORIZONTELEMENT

I. Réplication. - II. Ebauchoir. - III. Peseta. Pçon. - IV. En. Terminer. - V. Ri. Trie. Eue. - VI. Tétées. FP. - VII. Ore. Moût. - VIII. Tabellion. - IX. Isa. Têtus. - X. Etrier. Erié. - XI. Rediffusées.

VERTICALEMENT

1. Répertoire. - 2. Ebénier. Ste. - 3. Pas. Têtard. - 4. Lurette. II. - 5. Ictère. Bref. - 6. Charisme. RF. - 7. Ao. Me. Olt. - 8. Tipi. Culées. - 9. Irène. Titre. - 10. Cœuf. Ouïe. - 11. Non-réponses.

L'ART EN QUESTION N° 118

En collaboration avec Réunion des Musées Nationaux

Un Christ protecteur



PROVINCE de Rome depuis le 1^{er} siècle, l'Égypte se convertit peu à peu au christianisme. Au IV^e siècle, il devient religion d'Etat et l'Égypte se couvre de monastères. Après le partage de l'Empire romain en 395, le pays est rattaché à Constantinople, capitale de l'Empire d'Orient. L'art copte, c'est-à-dire l'art des Égyptiens christianisés, s'épanouit du V^e au VIII^e siècle, dans un flambement de couleurs vives.

Les murs des monastères s'ornent de frises colorées ou de scènes bibliques complexes. Des panneaux de bois peints annoncent les premières icônes, comme celui-ci, représentant le Christ protégeant l'abbé Ména, qui tient dans sa main droite le rouleau où sont consignées les règles de la communauté.

De quel monastère l'abbé Ména était-il le supérieur ?

- Le monastère d'Assouan
- Le monastère de Baouit
- Le monastère de Saqqara

Réponse dans Le Monde du 28 mai

« **Le Christ et l'abbé Ména, » bois de figuier peint, 57 x 57 cm. VII^e siècle après J.-C. Paris, Musée du Louvre.**

Solution du jeu n° 117 paru dans Le Monde du 14 mai
La citation concernant Claude Monet et son jardin de Giverny était extraite du roman *Aurélien* de Louis Aragon, paru en 1944.

LA PHOTOGRAPHIE DE DEREK HUDSON

Douche australienne

15 h 30. Chris Doyle, le chef opérateur australien du cinéaste hongkongais Wong Kar-wai, se réveille après une virée nocturne dans les bars cannois.

Son premier film en tant que réalisateur, « Au bout des mots » (« Away with Words »), a été sélectionné dans Un certain regard.

DOULAYE, UNE SAISON DES PLUIES

Programmation de l'ACID

■ Le film d'Henri-François Imbert est la quête à la fois rigoureuse et poétique d'un homme, Doulaye, que le narrateur a connu et recherché, après qu'il a disparu pour des raisons politiques, au Mali. Grâce à un travail sur la mémoire, sur la durée, en laissant parler longuement et digresser les témoins susceptibles d'avoir rencontré Doulaye, le film évite le côté « enquête télévisée » pour se transformer en une interrogation sur l'identité. Le revers de la médaille est qu'à force de vouloir échapper à une narration linéaire et de donner un maximum de complexité à son enquête, Henri-François Imbert la dilue dans des effets d'image dont on ne perçoit pas toujours l'utilité.

S. Bd Documentaire Documentaire français d'Henri-François Imbert. (1 h 20.)

VANAPRATHAM

Un certain regard

■ Le troisième film de Shaji Karun, cinéaste du Kerala (sud de l'Inde), découvert avec deux réalisations magnifiques, *Piravi* (1988) et *Destinée* (1994), est une fable complexe, qui entrecroise le thème de la représentation et celui de l'injustice sociale fondée sur le système des castes. Le paradoxe du danseur de kathakali, considéré, désiré et fêté lorsqu'il incarne à la perfection un héros, mais méprisé pour lui-même parce que de basse extraction, sert de colonne vertébrale à ce mélo où la chaîne systématiquement brisée des rapports père-fils fournit l'argument dramatique. Les scènes de spectacle chantées et dansées sont splendides – et splendidement photographiées par Renato Bertta –, le thème est généreux, mais un peu appliqué. Surtout, la fusion a du mal à se faire entre le sujet et le film lui-même, réussi à l'échelle du plan, mais laborieux dans son déroulement global.

J.-M.F. Film Film indien de Shaji Karun. Avec Mohanlal, Suhasingi, Mattanoor Shankara Marar. (1 h 59.)



Trop jeunes pour mourir ?

The Virgin Suicides. Le désespoir des adolescentes dans l'univers aseptisé d'une petite ville du Michigan fournit la trame de ce premier film, maîtrisé et juste, signé par une jeune femme au nom déjà célèbre

QUINZAINE DES RÉALISATEURS. Film américain de Sofia Coppola. Avec Kathleen Turner, James Woods, Kirsten Dunst. (1 h 35.)

« Docteur, vous n'avez jamais été une fille de treize ans. » C'est ce que répond la jeune Cecilia au médecin chargé de la soigner après une tentative de suicide. Celui-ci lui reprochait d'avoir commis un geste dont l'absurdité lui paraissait proportionnelle au manque d'expérience de la jeune fille, encore ignorante, selon lui, des cruautés du monde. C'est sur cette question, devenue une interrogation centrale, que se construit le très beau film de Sofia Coppola. Le suicide d'adolescentes

qu'on croyait comblées, scandale incompréhensible, n'est pas traité ici comme un simple sujet de société. Il devient le mystère d'une œuvre qui pervertit subtilement les règles d'un genre hollywoodien a priori ingrat, le film de teenagers.

VIDE ONTOLOGIQUE

Situé dans les années 70, dans une petite ville du Michigan, *The Virgin Suicides* décrit l'univers aseptisé des banlieues américaines, des villas petites-bourgeoises côte à côte, des relations de voisinage codifiées, des collègues et des premiers émois adolescents. Soit la matière d'une multitude de récits d'initiation réconfortants, dont la logique est ici inversée. Une voix off pas vraiment identifiée, celle d'un jeune

garçon parmi ceux qui passeront dans le film, commente une histoire horrible tendue vers une catastrophe impensable. Alors que le recours à la voix off est, la plupart du temps, une solution de facilité pour scénaristes hollywoodiens paresseux, elle est ici indispensable, d'une justesse et d'une poésie troublantes. C'est de la mort programmée de cinq jeunes filles blondes et sages qu'il sera question, les sœurs Lisbon. Et lorsque la voix du narrateur énonce des phrases comme celle-ci : « Ce sera leur première et unique surbroum », elle ouvre un gouffre noir sous les pieds du spectateur.

La nostalgie est authentique, déglacée de tout tic folklorique, et la reconstitution d'époque relève

d'une stylisation discrète qui touche même les portraits des personnages adultes. James Woods et Kathleen Turner en parents rigoureux, Danny De Vito en psychiatre dépassé sont à la fois vrais et légèrement décalés. Le scénario articule avec subtilité situations drolatiques et tragédie. L'absence d'explication de celle-ci constitue le moteur du film. Car c'est autour du vide ontologique constitué par le suicide des sœurs que tourne *The Virgin Suicides*. Déception amoureuse, rigorisme familial doux, aucune hypothèse n'est suffisante en soi. Le recours aux années 70 comme toile de fond du récit renvoie sans doute au moment précis d'un déséquilibre. Un temps où l'ancien – refusant de disparaître – est menacé par le nouveau

– représenté par les dérisoires sollicitations libertaires de l'ère psychédélique.

On rit souvent dans le film de Sofia Coppola, notamment de la façon dont les clichés du cinéma sont employés comme de délicates figures de rhétorique. Une conversation téléphonique au cours de laquelle les correspondants se font entendre les paroles des tubes à la mode souligne la volonté pour la cinéaste de pénétrer l'univers mental et imaginaire des personnages. Par sa douceur morbide et la rigueur classique et émouvante de son écriture, *The Virgin Suicides* s'impose comme une première œuvre maîtrisée et juste. De quoi mériter la Caméra d'or.

Jean-François Rauger

« J'emmerde la nature ! »

Haut les cœurs. Un film bouleversant qui prend la maladie à bras-le-corps

QUINZAINE DES RÉALISATEURS. Film français de Solveig Anspach. Avec Karin Viard, Laurent Lucas, Julien Cottereau. (1 h 50.)

Il y a deux manières de subvertir le mélodrame. La première consiste à surenchérir dans le pathos jusqu'à ce qu'il éclate : c'est Almodovar. La seconde le vide de son outrance en adhérent à l'apathie au réel : c'est Solveig Anspach. Bien sûr, on ne connaît pas encore Solveig Anspach. Gageons, sur la foi de ce premier long métrage, que le nom de cette jeune réalisatrice venue du documentaire va très vite devenir familier. De quoi s'agit-il ? D'abord, d'un de ces films rares où l'on sent d'emblée sa gorge se nouer sans que rien ne semble calculé à cet effet, et sans qu'on parvienne davantage à desserrer cette étreinte.

Soit l'histoire d'Emma Stern – magistralement interprétée par Karin Viard – qui apprend au cours de sa grossesse qu'elle est atteinte d'un cancer avancé du sein. Refusant l'avortement que les effets d'un traitement chimiothérapique semblent imposer, Emma va tenter, avec l'aide de Simon (Laurent Lucas, parfait lui aussi), son compagnon, de sauver à la fois sa peau et son enfant. Ce dilemme initial contient à lui seul le chiffre du film, qui met tout simplement en scène l'union d'un homme et d'une femme contre une nature placée sous le signe de la dualité et de la dissémination du mal. Telle Emma, qui porte en elle la vie et la mort à la fois. Telle la médecine, dont l'avis est partagé entre chirurgiens et oncologues. Tel le film lui-même, qui associe au romanesque de la situation une vérité documentaire de la maladie comme on en a peu vue dans le cinéma de fiction.

La justesse de ton, l'acuité de l'observation, la sécheresse délibérée du découpage et le réalisme de la mise en scène permettent ainsi d'imaginer à quoi ressemble une Emma Bovary de notre siècle. Le cinéma a succédé au roman, le cancer a remplacé l'ennui, et l'héroïne, rasant ses cheveux qui tombent, ressemble à une rescapée des camps de concentration. Le mal, plus insidieux, ne se contente plus d'affecter la société, il a contaminé la nature. A un adepte de l'accouchement naturel qui ratiocine chez le coiffeur, Emma, excédée, répond : « Mon accouchement sera très médicalisé, et j'emmerde la nature. » Le combat cinématographique d'Emma Stern, amazone moderne et star des hôpitaux, est le nôtre. Un éclat d'étoile dans une chambre stérile.

Jacques Mandelbaum

Le Bellocchio nouveau manque de sève

La Nourrice. Une fable sociale inspirée de Pirandello

SÉLECTION OFFICIELLE. EN COMPÉTITION. Film italien de Marco Bellocchio. Avec Maya Sansa, Fabrizio Bentivoglio, Valeria Bruni Tedeschi. (1 h 46.)

Au début du siècle naît dans la demeure d'un riche psychiatre romain un bébé, enfanté dans la douleur par l'épouse. L'enfant refuse le sein, on lui cherche à la campagne une nourrice. Au terme de la scène la plus étonnante du film – un casting de nourrices... et une exposition de seins mercenaires –, le monsieur de la ville

choisit une jeune femme qu'il avait entrevue alors que la police embarquait son amoureux, un instituteur activiste engagé dans l'agitation socialiste qui enflamme alors le pays. L'entrée en fonctions de la nourrice, immédiatement adoptée par le bébé, suscite la jalousie de la grande bourgeoise envers la belle paysanne nourricière.

ASTHÉNIE STÉRILE

Après que la mère à la poitrine stérile a quitté la maison, et tandis que dans les rues se massent le peuple animé d'une juste colère et les escadrons de la répression, le

travail du maître de maison confronté à l'énigme de la folie est évoqué en contrepoint des obsessions, terreurs et frustrations domestiques. Le film juxtapose ainsi un débat sur le terrain psychique et une dramatisation fondée sur la lutte de classes, conflit que l'histoire paraît suspendre lorsque s'établit un échange entre le docteur et la nourrice : la prolétaire nourrit le bébé du bourgeois, le bourgeois instruit la prolétaire avide de savoir.

Bellocchio multiplie les ingrédients d'une fresque allégorique à la composition complexe mais

choisit d'en ralentir à l'extrême le mouvement, se privant volontairement de tout élan, de tout pathos. Sans qu'on perçoive l'intérêt de cette rétention. Malgré l'élégance de la réalisation, malgré la beauté rayonnante de l'actrice Maya Sansa, qui tente d'apporter au film sa présence revigorante, celui-ci cultive une sorte d'asthénie stérile qui finit par le faire ressembler à la bourgeoise aux seins secs imaginée naguère par Pirandello, portée à l'écran comme on exécute un devoir.

Jean-Michel Frodon

FAITES LE PARIS DE LA MUSIQUE

Vladimir Ashkenazy • Pierre Boulez
Frans Brüggen • Sylvain Cambreling
Christoph Von Dohnányi
Christoph Eschenbach
Rafael Frühbeck de Burgos
Wolfgang Gierón • Neeme Järvi
Alain Lombard • Lorin Maazel • Kurt Masur
Riccardo Muti • Kent Nagano • John Nelson
Sir Roger Norrington • Sakari Oramo
David Robertson • Yutaka Sado • Kurt Sanderling
Jukka-Pekka Saraste • Wolfgang Sawallisch
Leif Segerstam • Yan Pascal Tortelier
Emmanuel Villaume • David Zinman



MAIRIE DE PARIS

L'ABONNEMENT C'EST MAINTENANT

• 01 45 61 65 65 •

ORCHESTRE DE PARIS 252, RUE DU FAUBOURG SAINT HONORÉ, 75008 PARIS
www.orchestredeparis.com

De Wagner à Bruckner, l'autre musique de l'Orchestre du Festival de Budapest

La formation d'Ivan Fischer ouvre le Festival de l'Epau, dans la Sarthe, le 21 mai

L'Orchestre du Festival de Budapest est splendide : les cordes ont une texture onctueuse et claire à la fois ; les bois comptent des solistes

BUDAPEST

de notre envoyé spécial
Du centre de la capitale hongroise, il faut vingt bonnes minutes de route pour rejoindre le QG de l'Orchestre du Festival de Budapest, à travers des faubourgs qui font vite oublier la splendeur fanée de l'Hôtel Gellert et les fastes du Parlement, sur les bords du Danube. Dans une petite rue presque en déshérence, pour une classe moyenne très modeste, devant un bâtiment à fronton ressemblant à un cinéma, se trouve une harpe dans sa housse : le chauffeur de taxi ne s'est pas trompé.

Dimanche 14 mars, 9 heures. Le chef d'orchestre hongrois Ivan Fischer et son manager personnel américain prennent un rapide petit déjeuner. Pendant la conversation, le secrétaire envoie des courriers électroniques et des fax. Fischer, volubile, fait le guide. « C'était un cinéma, en effet, comme il y en avait des dizaines dans ces quartiers périphériques de Budapest. Ils disparaissent tous par manque d'argent pour les entretenir. Mais nous avons

pu récupérer le bâtiment et profiter d'une grande salle qui somme très bien : le plancher est en bois. En fait, en restaurant ce lieu, nous nous sommes aperçus qu'à l'origine c'était une école de danse ! Nous y donnons des concerts de musique de chambre et des animations pour les enfants. C'est ce que je vais faire tout à l'heure. »

TEXTURE ONCTUEUSE DES CORDES

La veille, pour le Festival du Printemps de Budapest, Fischer et son orchestre ont donné un lourd programme : *La Nuit transfigurée*, de Schoenberg, et le premier acte de *La Walkyrie*, de Wagner, avec notamment, Cheryl Studer. L'orchestre est splendide : ses disques pour Philips Classics (dont un récent formidable *Concerto pour orchestre*, de Bela Bartok : 1 CD 456 575 2) l'ont fait entendre, mais on le vérifie une fois encore au concert. Les cordes ont une texture onctueuse et claire à la fois ; les bois comptent des solistes vraiment exceptionnels et on a pu constater leur conscience de l'intonation dans les divers passages

chromatiques qui leur sont dévolus dans cette *Walkyrie*.

Cet orchestre privé qu'Ivan Fischer et le pianiste Zoltan Kocsis ont fondé en 1983 a-t-il des moyens tels qu'il peut s'offrir les meilleurs instrumentistes ? « Notre économie, essentiellement à base d'argent privé du mécénat, nous permet de donner environ 10 % de plus aux musiciens que les autres orchestres hongrois. Il se trouve que les disques que nous faisons et nos tournées internationales prestigieuses attirent les jeunes musiciens de haut niveau (...). Nous travaillons comme un orchestre semi-permanent avec de nombreuses sessions de répétitions, de tournées et de disques, un peu sur le modèle des orchestres baroques, mais avec des périodes de travail de plus en plus fréquentes, une saison à Budapest et diverses résidences à l'étranger, comme celle que nous offre le Festival de l'Epau. »

Les instruments anciens, Ivan Fischer les connaît pour avoir travaillé avec Nikolaus Harnoncourt. « Cela demeure un monde qui m'intéresse. Je rêve de diriger un or-

chestre d'instruments anciens dans Wagner et de le faire sonner autrement. Aujourd'hui il n'y a que trois ou quatre ténors qui puissent chanter ces rôles, parce que l'orchestre est tonitruant. Avec des cordes en boyaux on pourrait aller plus loin encore, dans la densité et la clarté (...). Je continue de réfléchir à l'histoire de l'orchestre symphonique. Regardez, au mur de mon bureau, l'évolution de la Philharmonie de Berlin, ses effectifs, les dispositions des pupitres. Ce n'est pas cela qui fait la musique, mais ces documents nous aident à la comprendre et à la jouer mieux, non ? »

Renaud Machart

★ Festival de l'Epau (Sarthe). Concert d'ouverture par l'Orchestre du Festival de Budapest, direction Ivan Fischer, abbaye de l'Epau, le 21 mai à 21 heures. Siegfried Idyll, de Wagner, Lieder eines Fahrenden Gesellen, de Mahler (avec Wolfgang Holzmair, baryton), et Troisième Symphonie, de Bruckner. 120 F et 140 F (18 € et 21 €). Tél. : 02-43-81-44-44.

Au Louvre, M. Jospin inaugure la porte des Lions et des salles de peintures

VERRA-T-ON encore la foule serpenter devant la Pyramide du Louvre ? Une deuxième entrée, près du pavillon de Flore, permettra, à partir du vendredi 21 mai, de répartir l'affluence et donnera un accès plus rapide aux salles de peintures ainsi qu'à la grande galerie en bord de Seine.

Le premier ministre Lionel Jospin a inauguré, le 18 mai, la porte des Lions, en présence des architectes Yves Lion et Alan Lewitt. La ministre de la culture, Catherine Trautmann, était retenue à l'Assemblée nationale pour défendre le projet de loi sur l'audiovisuel. Une bataille qui n'avait pas empêché Jack Lang, ancien ministre de la culture, d'être présent, en compagnie notamment d'Emile Biasini et de Jean Lebrat, qui furent les maîtres d'ouvrage du plus long

des chantiers mitterrandiens.

Accessible par le quai des Tuileries et par le jardin du Carrousel, cette entrée, dotée du nec plus ultra d'une billetterie carrossée façon TGV, n'occupe que 600 m². En dépit de cette surface limitée, Lion et Lewitt sont parvenus à donner une expression architecturale forte, un cheminement et une diversité d'espaces assez marquée pour ménager le suspense et la surprise.

UN BEL EFFET D'OPTIQUE

Avaient-ils été assez alertés sur le caractère strictement pictural et européen des salles auxquelles conduit cette entrée ? Ils auront alors préféré l'oublier pour se livrer aux plaisirs d'Ur, d'Assur et de Babylone réunis, dessinant un bel et étrange escalier, à la fois ambi-

teux et discret, formaliste et fonctionnel dans sa façon d'abandonner son dessin au mystère de sa trajectoire : car le principe de cet escalier est de dissimuler sa première volée de marches comme les zigzourats gardent secret leur accès.

Lion et Lewitt, qui témoignent par ailleurs de classicisme et d'une retenue quasi cistercienne, se sont livrés ici à des espiègleries de potaches surdoués, donnant aux murs des profondeurs et des reliefs néo-assyriens, grâce à un bel effet d'optique basé sur un système de fentes répétitives, et plus ou moins nombreuses selon les niveaux, entre les plaques du revêtement de pierre.

Mais le plus fort du travail réside dans les vingt et une nouvelles salles de peintures (1500 m²) du premier étage. D'abord les collections espagnoles, installées dans une portion du volume abritant naguère le cycle consacré par Rubens à Marie de Médicis, ainsi que dans une partie des cabinets adjacents. Puis les Italiens des XVII^e et XVIII^e siècles, séparés de leurs confrères ibériques par deux murs de refend assez habilement calculés pour ne pas casser le volume de l'ex-salle Rubens passée au gris prêté jadis aux éminences les plus discrètes.

On sait que l'ensemble espagnol – 80 toiles – n'est pas un des points forts du Louvre. On y retrouvera cependant quelques très beaux Goya (la fameuse *Marquise de Santa Cruz* et le *Portrait de Guillemardet*), une très belle nature morte de Melendez, le splendide *Gentilhomme sévillan* de Murillo qui fit

couler tant d'encre, le *Saint Bonaventur* et la *Sainte Apolline* de Zurbaran. Le nouvel accrochage met surtout en relief la partie la moins connue : une très belle collection du XV^e siècle, des chefs-d'œuvre de l'art courtois catalan (*La Légende de saint Georges*, de Bernardo Martorell) ou toledan – le Maître de saint Ildelfonse.

Il ne faut pas manquer, sur les côtés, deux salles à surprise : l'une, au sud, où se trouvent réunies les douzes icônes grecques et russes des XVI^e et XVII^e siècles (*La Vierge à l'Enfant entre saint Cyrille et saint Georges* et le *Jugement dernier*), pratiquement jamais exposées au Louvre ; et l'autre, au nord, modestement consacrée au repos mais qui forme en réalité une sorte de belvédère donnant à la fois une vue rasant sur la façade du vieux palais et une vue plongeante sur les Tuileries de Le Nôtre.

COLLECTIONS ITALIENNES

La suite du nouveau parcours permet d'aborder les collections italiennes en remontant le temps à partir du XVIII^e siècle : 260 tableaux sortis des réserves ou récemment entrés dans les collections. Par achat (*le Sommeil de saint Pierre*, de Giuseppe Antonio Petrini) et surtout par donations récentes – celle de Fiametta et Fabrizio Lemme ainsi que celle d'Othon Kaufmann et François Schlageter.

L'immense collection des peintres transalpins continue ensuite de se déployer à rebours dans la Grande Galerie, achevée en 1997. Le génie italien a ainsi trouvé son assise, ferme et définitive, à l'exception notable de la salle des Etats. Celle-ci sera réaménagée en deux espaces distincts d'ici à 2002, par l'architecte Lorenzo Piquerias, pour servir les intérêts de la *Joconde* sans trop nuire aux *Noces de Cana* ni aux grands formats de la Renaissance vénitienne.

Frédéric Edelmann et Emmanuel de Roux

DÉPÊCHES

■ ARCHITECTURE : les architectes Chaix et Morel remportent le concours pour la rénovation du Petit Palais. Jean Tiberi, maire de Paris, a annoncé à la presse, le 19 mai, la rénovation complète du Petit Palais. Édifié pour l'Exposition universelle de 1900 par Charles Girault, l'édifice est en meilleur état que le Grand Palais. Il faudra néanmoins 310 millions de francs (47 millions d'euros) et vingt mois de travaux pour le remettre à neuf. Philippe Chaix et Jean-Pierre Morel prévoient d'entresoler une partie des grandes galeries pour présenter ses riches collections et d'installer un auditorium sous le jardin. Le chantier devrait commencer en 2001.

DROUOT RICHELIEU
9, RUE DROUOT, 75009 PARIS
Tél. 01-48-00-20-20 - Téléc : DROUOT 642 260
Informations téléphoniques au : 01-48-00-20-17 ou sur Minitel, 36-17 Drouot
Compagnie des commissaires-priseurs de Paris
Sauf indications particulières, les expositions auront lieu la veille des ventes, de 11h à 18h. *Exposition le matin de la vente.
Régisseur O.S.P., 47 rue Louis BLANC
92984 LA DEFENSE CEDEX. 01-49-04-01-83

MERCREDI 26 ET JEUDI 27 MAI
S.7- DERNIERS SOUVENIRS DE DORA MAAR. Succession de Madame Dora Markovitch. Exposition Mardi 25 Mai de 11 h à 18 h.
PIASA et MATHIAS, Millon & Associés.
VENDREDI 28 MAI
S.13- Meubles et objets mobiliers. Arts d'Orient. Me de RICQLES

PIASA, PICARD, AUDAP, SOLANET & ASSOCIÉS
5, rue Drouot (75009) 01.53.34.10.10
de RICQLES, 46, rue de la Victoire (75009) 01.48.74.38.93

CULTURE
Publicités
EN
RÉGIONS

BIENNALE THEATRE
JEUNES PUBLICS
LYON
31 mai - 11 juin 99
12 jours de théâtre
16 spectacles
pour tous
Rens. 04.72.07.77.33

ART JONCTION 99
foire d'art contemporain
60 galeries
12 pays
30 "one-man-show"
21 - 24 mai 99
PLACE MASSÉNA - JARDIN ALBERT 1^{er} - NICE - FRANCE
Organisation : Tél. (33) 0 493 96 01 00 - Fax : (33) 0 493 96 05 01

TEMPORA
SALON INTERNATIONAL
D'ANTIQUAIRES
Antiquités
de la
Renaissance
au XX^e
siècle
28 MAI - 1^{er} JUIN 12h - 21h

ORCHESTRE NATIONAL
DE BARBES
JEUDI 27 MAI 21H
PALAIS DES SPORTS
VILLEFRANCHE
04.74.68.02.89
CENTRE CULTUREL de VILLEFRANCHE

INSTITUT D'ART CONTEMPORAIN
Jean-Luc NANCY
Conférence
Le portrait
Mercredi 26 mai 1999 à 19h
11, rue Docteur Dolard - VILLEURBANNE
04 78 03 47 00 - www.i-art-c.org

Renseignement
publicité :
01.42.17.39.65
Fax : 01.42.17.39.24

SORTIR

PARIS

Hammerklavier
Changement de cap pour Tilly. L'auteur de pièces saignantes – *Charcuterie fine*, *Spaghetti bolognaise*, *Les Trompettes de la mort* – glisse vers un registre plus doux : la mise en scène des confessions d'une femme, Yasmina Reza, qui, dans *Hammerklavier*, dessine en chapitres courts son autoportrait de fille, mère, auteur comblé. *Hammerklavier* n'a pas été écrit pour la scène, mais Tilly a eu envie « de le transformer en un spectacle tendre » à une voix : celle de la comédienne Josiane Stoleru.

Théâtre Molière-Maison de la Poésie, 161, rue Saint-Martin, Paris 3^e. M^e Rambuteau. Du mercredi au samedi, à 21 heures ; dimanche, à 17 heures. Tél. : 01-44-54-53-00. 80 F et 120 F. Jusqu'au 21 juillet.

Cirque ici

Créé il y a quatre ans, *Cirque ici* a tourné depuis en Europe et au Japon. Avec un succès jamais démenti. Et pas de recette. Tout tient en la présence de son animateur-inventeur, Johann Le Guillerm, un ancien du Centre national des arts du cirque de Châlons-en-Champagne, qui a travaillé aussi bien avec le merveilleux cirque à l'ancienne Moreno-Borman qu'avec des gens modernes – Archaos – ou décalés – la *Volière Dromesko*. Johann Le Guillerm est un fantastique animal de cirque. Seul en piste, il dialogue avec des sculptures mobiles et un quartet acoustique. Il donne à Paris les dernières représentations de *Cirque ici*. Espace chapiteaux du parc de La Villette. M^e Porte-de-La-Villette. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; dimanche, 16 heures. Relâche lundi et jeudi. Tél. : 08-03-07-50-75. 90 F et 110 F. Jusqu'au 27 juin.

Neba Solo

Une des plus étonnantes découvertes venues du Mali l'année dernière. Dirigé par Souleymane Traoré, sidérant joueur de balafon, un groupe dont l'énergie contagieuse emballa toutes les salles où il passe. Il a fait craquer le DJ Frédéric Galliano, qui a remixé deux de ses titres sur son label Frikwiwa (disque vinyle, distribué par F Communications). *La Flèche d'or Café, 102 bis, rue de Bagnole, Paris 20^e. M^e Alexandre-Dumas. Le 20, à 21 heures. Tél. : 01-43-72-04-23. 20 F.*

TARN

Jazz balade

Un festival consacré au jazz et aux musiques du monde, ancré dans un territoire, qui va de villages en salles de concerts avec un programme fait de projets artistiques et d'envie de fête intelligente. A noter : le duo Gianluigi Trovesi/Gianni Coscia et les Jazz Futures du batteur Christian Salut à Lescure (le 21 mai) ; L'Occidentale de fanfare, le groupe Navigators de Gérard Pansanel et Antonello Sallis à Gaillac (le 22) ; le trio de Jean-Pierre Mas à Vaour (le 23) ; une journée blues avec Lulu Campers, Lucky Peterson à Castres (le 25) ; Jacques di Donato/Isabelle Duthoit, Baïão de Dois, Pierre Aubert et l'Estherbille compagnie, une création avec les orchestres à cordes des écoles de musique d'Albi et de Saint-Ornes à Albi (le 28) ; une nuit du jazz avec des fanfares, un collectif dirigé par Christian Salut, le groupe Sixun, le quartette de David Lynx et Diederik Wissels et Pink Martini à Mazamet (le 29). *Jazz balade, jusqu'au 29 mai. Renseignements : ADPA du Tarn, DDMD conseil général 81 Albi, tél. : 05-63-77-32-18. De 30 F à 100 F.*

Publicité
Pour découvrir la saison 1999/2000
deux rendez-vous
ce soir 18h30 - 21h
au théâtre, (entrée libre)
Place de l'Odéon - Paris 6^{ème}
et samedi 22 mai
en dernière page
de votre supplément
Le Monde Télévision
0 1 4 4 4 1 3 6 3 6

GUIDE

REPRISES CINÉMA

L'Ennemi public
de William Wellman, avec James Cagney, Jean Harlow, Edward Woods. Américain, 1931, noir et blanc (1 h 23).
Action Christine, 6^e (01-43-29-11-30).

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

VERNISSAGES

Le Corbusier, Charlotte Perriand
Galerie François Laffanour Down Town, 33, rue de Seine, Paris 6^e. M^e Odéon. Tél. : 01-46-33-82-41. Fermé dimanche et lundi. Du 20 mai au 30 juillet.
Jean-Luc Moulène :
vingt-quatre objets de grève
La Galerie, Centre d'art contemporain, 1, rue Jean-Jaurès, 93 Noisy-le-Sec. Tél. : 01-49-42-67-17. Du 20 mai au 13 juillet.
La Peinture après l'abstraction, 1955-1975
Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris 16^e. M^e Iéna. Tél. : 01-53-67-40-00. Du 20 mai au 19 septembre.
Thomas Ruff
Galerie Nelson, 40, rue Quincampoix, Paris 4^e. M^e Rambuteau. Tél. : 01-42-71-74-56. Du 20 mai au 26 juin.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Chat et Souris (Moutons)
de Gregory Motton, mise en scène de l'auteur et Ramin Gray.
Théâtre de Gennevilliers, 41, avenue des Grésillons, 92 Gennevilliers. Le 20, à 20 h 30. Tél. : 01-41-32-26-26. De 80 F à 140 F. Jusqu'au 13 juin.

King's Singers

Œuvres de Stanford, Finzi, Parry, Weelkes, Morley, Britten, Ligeti et Sullivan.

Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, Paris 7^e. M^e Solferino. 20 heures, le 20. Tél. : 01-40-49-47-57. 130 F.

Archie Shepp

Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte, Paris 14^e. M^e Gaîté. Le 20, à 22 heures. Tél. : 01-43-21-56-70. De 100 F à 150 F.

Lucky Peterson

Théâtre Armande-Béjart, 16, place de l'Hôtel-de-Ville, 92 Asnières-sur-Seine. Le 20, à 20 h 45. Tél. : 01-47-33-69-36. 150 F.

Omar Sosa

New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10^e. M^e Château-d'Eau. Le 20, à 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Renegades Steel Band Orchestra
Centre culturel Paul-Bailliar, 6, allée du Québec, 91 Massy. Le 20, à 21 heures. Tél. : 01-69-20-57-04. 110 F.

Sonora La Calle

La Java, 105, rue du Faubourg-du-Temple, Paris 11^e. M^e République. Les 20 et 21, à 23 heures. Tél. : 01-42-02-20-52. 100 F.

L'Afrique dans tous les sens

Avec Hass Keita (le 20), pionnier du mélange entre musique mandingue et reggae ; Habib Koité (le 21), descendant d'une lignée de griots maliens, entre racines africaines et raffinement instrumental ; les TBoys (le 22) et la Guinéenne Mama Keita (le 23).

Théâtre de l'Echangeur, 59, avenue du Général-de-Gaulle, 93 Bagnole. Jusqu'au 23 mai, à 21 heures. Tél. : 01-43-62-71-20. 40 F.

Maxim Vengerov, Igor Uryash

Brahms : *Sonate pour violon et piano op. 100 « Thun »*. Prokofiev : *Sonate pour violon et piano op. 80*. Ravel : *Tzigane*. Sarasate : *Caprice basque*. Rachmaninov : *Vocalise*. Waxman : *Carmen-Fantaisie*. Maxim Vengerov (violon), Igor Uryash (piano).

Théâtre des Champs-Élysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8^e. M^e Alma-Marceau. Le 20, à 20 h 30. Tél. : 01-49-52-50-50. De 50 F à 350 F.

KIOSQUE

LE MONDE / VENDREDI 21 MAI 1999

Des « importations » de cobayes humains en Suisse

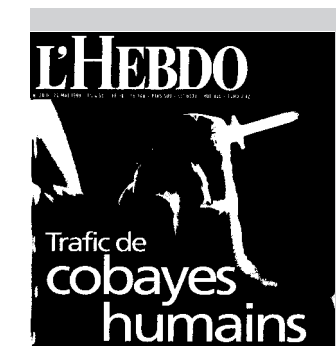
« L'Hebdo » de Lausanne dénonce les pratiques d'une firme bâloise recrutant dans différents pays européens des personnes sur lesquelles sont testées les nouvelles molécules des multinationales suisses de l'industrie pharmaceutique

NATION dotée d'une industrie pharmaceutique très puissante, la Suisse est aussi un pays qui ne dispose pas, à la différence de la France ou du Danemark, d'un arsenal législatif visant à protéger les personnes qui se prêtent aux expérimentations indispensables à l'étude des molécules destinées à devenir des médicaments. Cette situation est à l'origine du développement d'une nouvelle forme de « tourisme pharmaceutique » que révèle et dénonce *L'Hebdo* dans son édition datée du 20 mai. Sous le titre « La Suisse importe des cobayes humains », l'hebdomadaire francophone de Lausanne publie une enquête détaillée sur les activités de la société Van TX, située à Bâle, spécialisée dans la réalisation de tests pharmacologiques et qui compte parmi ses clients « douze des plus grandes compagnies de l'industrie pharmaceutique ».

L'Hebdo rapporte que depuis plusieurs mois des groupes d'une dizaine de personnes arrivent en Suisse en provenance d'Estonie, de Pologne, de Macédoine et d'autres régions de l'ex-Yougoslavie afin que l'on expérimente sur elles les propriétés de diverses molécules médicamenteuses. Les témoignages recueillis par l'hebdomadaire éclairent d'un jour particulier les conditions de recrutement et d'information de ces « volontaires » à qui l'on propose en contrepartie, outre le billet d'avion, des sommes importantes ainsi que la garantie d'être logé « dans une sorte d'hôtel trois étoiles ». « La pression financière est bien trop im-

portante pour que l'on puisse parler ici de liberté, écrit *L'Hebdo*. Dans un des contrats, les honoraires promis à un étudiant estonien sont de 1 500 francs suisses [environ 6 000 francs français ou 915 euros], soit trois fois un salaire mensuel en Estonie, de quoi transformer en proies faciles les étudiants de ce pays. »

Les interrogations éthiques sont d'autant plus vives que les personnes ainsi recrutées ne sont pas informées de la nature des substances qu'on leur injecte ou qu'on leur demande d'absorber et que le contrat qui leur est proposé n'est pas rédigé dans leur langue. « La plupart sont des étudiants et nous sommes convaincus qu'ils parlent couramment l'allemand ou l'anglais



et que, dans tous les cas, ils comprennent les informations que leur fournit notre personnel médical, explique Cornelis H. Kleinbloesen, président de Van TX. Ils doivent

avoir compris que la participation est volontaire et qu'ils ont le droit de se retirer de l'essai quand ils le veulent sans subir de conséquences négatives. » L'activité de Van TX n'est en rien secrète, l'Office suisse intercantonal des médicaments (OICM) ayant, selon *L'Hebdo*, autorisé cette firme à conduire 48 essais cliniques en 1998 et 8 depuis le début de cette année. Pour autant, les responsables de l'OICM reconnaissent aujourd'hui que le fait que ces expérimentations soient conduites sur des personnes venues d'Europe de l'Est pose problème.

Si la société Van TX ne fait pas mystère de sa raison sociale, les multinationales pharmaceutiques

pour le compte desquelles elle travaille sont beaucoup plus réticentes à dévoiler leur identité. L'hebdomadaire de Lausanne n'a pu quant à lui en identifier que deux : Novartis et Roche. « Le sentiment qui domine, c'est l'humiliation, confie un étudiant estonien venu participer en 1998 à une expérimentation d'une dizaine de jours. Je me suis senti traité comme un gamin dans un jardin d'enfants qu'on ne prend jamais la peine d'informer parce qu'on se dit qu'il ne comprendra rien. C'était la première fois qu'on me traitait comme le cousin pauvre, comme un type du tiers monde. »

Jean-Yves Nau

DANS LA PRESSE

LCI

Pierre-Luc Séguillon

■ Le gouvernement, qui a peut-être trop rapidement protesté de son innocence, et l'opposition, qui peut-être a trop vite voulu donner la leçon à la majorité, ne sont pas au bout de leurs peines : la Corse est un dossier décidément pourri et miné pour l'ensemble du monde politique français ! L'interpellation de Matthieu Filadori interpelle le bon sens ! Comment expliquer que ce nationaliste corse, détenu puis libéré en janvier, intéresse à nouveau la justice alors que, selon les magistrats instructeurs, aucun élément nouveau n'est intervenu dans l'enquête menée sur l'assassinat du préfet Claude Erignac. Serait-ce que la justice n'est

pas si indépendante qu'on le veut bien affirmer ? Cela signifierait-il que la 14^e section du parquet de Paris suit le ministère de l'intérieur ? Est-ce une manœuvre de celui-ci, de celle-là ou des deux pour précéder les éventuelles révélations promises, de sa prison, par le préfet Bernard Bonnet ? Il y a au moins un point sur lequel on est certain que Bernard Bonnet dit vrai : la Corse promet d'être longtemps encore un mauvais « sport » national.

LIBÉRATION

Frédéric Filloux

■ Le premier bilan des 35 heures est sans appel : cette loi ne répond pas à son objectif initial, une création d'emplois massive et volontariste. Présentée comme une loi emblématique de la gauche plurielle, cet

échec sera dur à assumer s'il devait se confirmer. Toutefois il sera largement atténué par trois vertus indiscutables. En premier lieu, cette loi permet une modernisation sans précédent de l'appareil de production français. Seconde vertu : la restauration d'un dialogue social que l'on croyait moribond, résultat d'une désaffection syndicale et d'un certain autisme patronal. La dernière conséquence de cette loi est moins quantifiable, mais sans doute plus profonde sur la société : les Français n'ont jamais autant remis en question leur relation au travail.

LE FIGARO

Charles Lambroschini

■ C'est maintenant aux diplomates de gagner la guerre de l'OTAN. La négociation entre les Occidentaux et

la Russie doit donc viser la même cible que l'aviation alliée. Loin de concéder le match nul à Slobodan Milosevic, il s'agit toujours de lui imposer les cinq conditions de Rambouillet. Mais il faut interdire à Milosevic de retourner la situation en annulant un oui de principe par des arguties sans fin sur les modalités d'application. L'OTAN ne pourra arrêter ses bombardements que le jour où Milosevic se sera définitivement incliné : une simple pause permettrait à ses troupes de reprendre leur souffle pour une prochaine escale. Les alliés veulent croire que les Serbes eux-mêmes finiront par se débarrasser de leur dictateur. Car la seule garantie que Milosevic ne puisse pas transformer sa défaite en victoire, c'est de le chasser du pouvoir.

home.worldnet.fr/guichoc1/ffmc44/accueil.htm

La Fédération des motards en colère revendique, défend les consommateurs et soigne son image

VINGT ANS après être partis en guerre contre la vignette moto, les dix mille membres de la Fédération française des motards en colère (FFMC) s'attaquent à présent au délit de « très grand excès de vitesse » que souhaite créer le ministre des transports, Jean-Claude Gayssot. Cette fois, ils manifestent aussi sur Internet, grâce à une douzaine de sites Web régionaux. Le plus actif est sans doute celui de la FFMC 44, l'antenne de la Loire-Atlantique, animé par Guillaume Chocteau : « Dès que la fédération lance une action, je suis averti par courrier électronique, ce qui me permet de publier très vite des pages spéciales affichant les communiqués de presse ou l'agenda des manifestations. » De son côté, Guillaume Chocteau peut, grâce à Internet, bombarder de messages de protestation les maires, députés et sénateurs de son département.

Pour autant, le site de la FFMC 44 ne se désintéresse pas des problèmes de sécurité, bien au contraire : « Nous voulons casser l'image du motard assoiffé de vi-



tresse et irresponsable... Si nous payons un lourd tribut, avec plus de 800 tués chaque année, les deux tiers de ces décès sont dus à un refus de priorité de la part d'un automobiliste. » Parmi les autres causes d'accidents corporels dénoncées : les glissières de sécurité, véritables

guillotines en cas de chute, les ralentisseurs mal signalés, les plaques d'égouts surélevées, les bandes blanches trop glissantes... Guillaume Chocteau prépare la mise en ligne d'un formulaire interactif, sur lequel les motards signaleront les points noirs qu'ils re-

viennent dans la France entière. Cette liste sera publiée sur le site et transmise régulièrement aux directions départementales de l'équipement concernées, pour les inciter à faire des travaux.

Bien sûr, FFMC 44 s'intéresse aussi aux machines : les visiteurs sont invités à rédiger des fiches techniques personnelles, indiquant les qualités et les défauts de leur moto, ainsi que le coût d'entretien, rarement mentionné dans les magazines spécialisés. Guillaume Chocteau espère ainsi constituer une base de données à l'intention de tous les non-spécialistes qui hésitent dans le choix d'une moto.

Enfin, la FFMC 44 souhaite s'adresser au grand public, c'est-à-dire aux internautes qui ne font pas de moto : « Nous souffrons d'un déficit d'image et Internet nous permet de rectifier le tir. Si par exemple une femme vient sur notre site, elle se rendra compte que le motard n'est pas forcément une brute. »

Christophe Labbé et Olivia Recasens

Christian Colombani

SUR LA TOILE

LUTTE CONTRE LA FRAUDE

■ Lors d'une conférence sur le crime économique qui s'est tenue à Disney World (Floride), le FBI a annoncé la création d'un centre spécialisé dans l'étude et la répression des fraudes sur Internet. Sont particulièrement visées les escroqueries à la carte de crédit, les pyramides financières et les fraudes boursières. Le centre, qui ouvrira à l'automne, emploiera cent trente-cinq personnes. Il devra dans un premier temps évaluer l'ampleur du problème, puis informer et épauler les polices locales. Un site web permettra aux internautes s'estimant victimes de fraude de la signaler et de demander l'ouverture d'une enquête. - (AP)

MP3

■ Samsung Electronics a lancé un nouveau baladeur au format MP3 baptisé Yepp, qui permet de stocker et d'écouter de la musique téléchargée sur Internet. La firme coréenne prépare aussi la commercialisation d'un appareil de duplication directe de musique au format MP3 à partir de CD et de cassettes. Les grands éditeurs et distributeurs de musique restent très hostiles au MP3, qui facilite la circulation incontrôlée de musique et les copies illicites. www.yepp.co.kr

L'avis de l'ancien combattant par Alain Rollat

MES COMPLIMENTS ! Cela vous fera un beau croquis-souvenir. Mon ami Jacques Louis David en fera même, sans doute, une œuvre représentative de votre grand siècle, à classer, au Louvre, entre son *Sermont des Horaces* et sa *Mort de Socrate*. C'était assurément un chef-d'œuvre d'académisme. Vous avez bien fait de prendre la pose. Tout y était : la sobriété du geste, la rétention de l'émotion, la douceur du regard propre à l'expression du drame. Le titre du tableau ira de soi : ce sera *L'Enfant de l'ONU* ou *La Douleur de Kofi*.

On n'avait jamais vu un secrétaire général des Nations unies s'agenouiller d'une façon si spontanée devant la misère d'un enfant déporté. Le petit blondinet dont vous avez pris gentiment la main, dans ce camp de réfugiés de Macédoine, n'oubliera jamais cet instant. Il racontera la scène jusqu'à la fin de sa vie : le citoyen Kofi Annan est venu, il

m'a vu, il s'est tu. Le photographe qui a eu la présence d'esprit d'immortaliser la scène, devant la caméra de TF 1, lui enverra sûrement une carte postale. Vous avez bien fait d'obtempérer quand ce reporter malin vous a fait signe de vous rapprocher de cet enfant et de lui prendre la main pour que le tableau soit plus attendrissant. La diplomatie planétaire vaut bien quelques mises en images.

Et maintenant ? Qu'allez-vous faire pour que cet enfant ne croupisse pas jusqu'à la fin de ses jours dans un camp de réfugiés ? Qu'allez-vous faire, citoyen Kofi, pour que le bonheur redevenue une idée neuve au Kosovo ?

On ne peut point régner innocemment. Ceux qui font les guerres à moitié creusent de nouveaux tombeaux. La première urgence, après la capitulation du tyran, sera d'imposer aux enfants des belligérants la mixité des croyances à l'école. Les

cultures isolées se condamnent à mort. Le devoir sacré des gouvernants consiste à développer les processus d'unification de l'humanité en respectant ses particularismes. Les longues lois étant des calamités publiques, une seule règle de bon sens suffira pour l'administration du Kosovo nouveau. Celle de Montesquieu : « Je suis homme avant d'être serbe, ou albanais, parce que je suis nécessairement homme, et que je ne suis serbe, ou albanais, que par hasard. »

Je vous suggère, en attendant cette révolution culturelle, d'actualiser mon amendement 1793 afin que votre prochaine résolution sur l'avenir de ce blondinet ne traduise, sans faux-semblant, l'expression photographique de votre compassion. Proclamez-le donc : tous les peuples onusiens offriront désormais asile, sans restriction, « aux vertus malheureuses de tous les pays » ! Signé Louis Antoine Saint-Just.

Abonnez-vous au Monde pour seulement 173^F par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : **LE MONDE, service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex**

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173^F (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

M. Mme Prénom : Nom :

Adresse : Code postal : [] [] [] [] [] [] Localité : 901MOP41

Offre valable jusqu'au 31/12/99 en France métropolitaine pour un abonnement postal.

Autorisation de prélèvements

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR : N° 134031 ORGANISME CRÉANCIER : **LE MONDE** 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05

J'autorise l'établissement tireur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : Signature : []

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chèque.

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc : **Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.**

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99^{min})

"Le Monde" (USPS-0009729) is published daily for \$ 892 per year "Le Monde" 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Chantilly N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Chantilly N.Y. 12919-1518

Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.20 Terre appelle Mars. Forum Planète
23.20 Environnement, préservons les ressources. Forum Planète

MAGAZINES

18.30 Nulle part ailleurs. Spécial Cannes. Invités: Youri Djorkaeff; Axelle Red; The Pretenders; Chiara Mastroianni; David Lynch; Mary Sweeney; Jacques Maillot; Cécile Richard; Camille Sapy. Canal +

19.00 Rive droite, rive gauche. Spécial Cannes. Paris Première

19.10 et 0.10Le Rendez-vous. Invité: Jean-Louis Debré. LCI

20.00 20 h Paris Première. Grands mythes et petites anecdotes. Invités: Bernardo Bertolucci; John Turturro; Jean Rochefort; Richard Bohringer; Richard Berry; Isabella Rossellini. Paris Première

21.00 Direct. Dominique Strauss-Kahn. France 2

21.05 Pulsations. Le pied! TV 5

22.20 Les Années belges. Le temps des crises. RTBF 1

23.00 Envoyé spécial. Les années 90. Kremlin les coulisses. Histoire

23.05 France Europe Express. Invités: François Hollande; François Bayrou. France 3

0.25 Courts particuliers. Spécial palme d'or du court métrage à Cannes. Paris Première

DOCUMENTAIRES

19.00 Voyages, voyages. Espagne du Nord. Arte

19.35 Philippe Soupault et le surréalisme. [2/3]. Planète

20.15 La Vie en feuilleton. Marions-nous! [4/4]. Dis-moi oui! Arte

20.35 Cinq colonnes à la une. Planète

20.40 Thema. Adieux à l'URSS: la Géorgie. Arte

21.00 Bacall raconte Bogart. Paris Première

21.05 La Palette de Rembrandt. Odyssee

22.30 Le Temps des hélices. Planète

22.45 Le Dossier Aïda. Mezzo

23.00 Les Derniers Sanctuaires. La vallée pourpre. Odyssee

23.25 Les Bravades de St-Tropez. Planète

23.40 Bronx 1969-1989. Flyin Cut Sleeves. 13ème RUE

0.20 Qui êtes vous, docteur Freud? Odyssee

SPORTS EN DIRECT

2.50 Hockey sur glace NHL. Demi-finale de Conférence. Canal +

MUSIQUE

18.00 The Nat «King» Cole Show 15. 17 septembre 1957. Muzzik

21.40 Pavarotti et Abbado à Ferrare. Avec le Chamber Orchestra of Europe. Mezzo

22.20 Jazz à Vienne 1998. Avec Maria Schneider, piano; Ben Monder, guitare; Greg Gisbert, trompette; Ingrid Jensen, trompette. Muzzik

0.05 Rossini et Danzi par le Quintette Residenz. Mezzo

0.10 Madame Butterfly. Opéra de Puccini. Vérone, 1983. Par l'Orchestre des Arènes de Vérone, dir. Maurizio Arena. Muzzik

TÉLÉFILMS

20.30 Sapho. Serge Moati. Festival

20.45 Les Enfants du dragon. Peter Smith [1/2]. Histoire

22.55 Qui mange qui? Dominique Tabuteau. France 3

20.20 Ni vue, ni connue. Pierre Lary. Festival

22.35 Made in America. Amère vengeance. Stuart Cooper. TF 1

SÉRIES

20.40 Buffy contre les vampires. [2/2]. Bienvenue à Sunnydale. Série Club

20.50 Commissaire Moulin. L'Ours vert. TF 1

23.05 Profilier. Le repaire de Jack. [1/2]. L'ombre des archanges. M 6

23.40 Stargate SG-1. Le faux pas. TSR

0.35 High Incident. Vérité ou conséquences. 13ème RUE

FILMS

20.30 Un homme et une femme. Claude Lelouch (France, 1966, 100 min) O. Canal Jimmy

20.30 Retour à Howards End. James Ivory (Grande-Bretagne, 1991, 140 min) O. Ciné Cinéma 2

20.35 Pelle le conquérant. Bille August (Danemark, 1987, 150 min) O. Ciné Cinéma 1

20.40 Cocoon. Ron Howard (Etats-Unis, 1985, 125 min) O. RTL 9

20.40 Pas de printemps pour Marnie. Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1964, 90 min) O. 13ème RUE

20.50 Elephant Man. David Lynch (Etats-Unis, 1980, N., 135 min) O. M 6

20.55 Le Petit Homme. J. Foster (EU, 1991, 95 min) O. Téva

20.55 Outremeur. B. Rouan (Fr., 1989, 100 min) O. TMC

22.10 Une partie de campagne. Jean Renoir (France, 1936, N., 45 min) O. Ciné Classics

22.40 Ermo. Zhou Xiaowen (Chine, 1994, v.o., 95 min) O. Cinéstar 2

22.55 Un faux mouvement. Carl Franklin (Etats-Unis, 1992, 105 min) O. Ciné Cinéma 2



23.00 Le Repentir. Tengiz Abouladze. Avec Avtandil Makharadze, Ilia Ninidze (Urss, 1984, v.o., 150 min) O. Arte

23.05 La mariée était en noir. François Truffaut (France, 1967, 105 min) O. France 2

23.15 L'Homme des vallées perdues. George Stevens (Etats-Unis, 1953, v.o., 115 min) O. Cinétoile

1.55 Le Maître de marionnettes. Hou Hsiao Hsien (Taiwan, 1993, v.o., 145 min) O. Cinéstar 2

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

18.25 Excluf. 19.05 Le Bigdil. 19.50 Clic & Net. Invitée: Angelica Huston.

20.50 Journal. L'Ours vert. O.

22.35 Made in America. Amère vengeance. Téléfilm. Stuart Cooper. O.

0.15 Les Rendez-vous de l'entreprise.

FRANCE 2

18.45 Les Z'amours de l'an 2000. 19.15 1 000 enfants vers l'an 2000. 19.20 Qui est qui? 21.00 Journal, Météo, Point route. 21.00 Direct. Invité: Dominique Strauss-Kahn.

23.05 La mariée était en noir. Film. François Truffaut. O.

0.50 Journal, Météo. 1.15 La 25e Heure. Une Amérique qui fait peur.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion. 18.45 Un livre, un jour. 18.55 Le 19-20 de l'information, Météo. 20.05 Fa Si La. 20.35 Tout le sport. 20.55 Qui mange qui? Téléfilm. Dominique Tabuteau. O.

22.35 Météo, Soir 3. 23.05 France Europe Express. Invités: François Hollande, François Bayrou, Louis Chauvet.

0.25 Espace francophone. Tranches de ville: Nouakchott. 0.50 Hors série. Le Marché de l'innocence.

CANAL +

► En clair jusqu'à 20.40 18.30 Nulle part ailleurs. Spécial Cannes. 19.29 Le Journal du Festival. 20.40 Nuit Luc Besson. 20.44 Nikita. Film. Luc Besson. O. 22.40 Le Cinquième Élément. Film. Luc Besson. O. 0.40 Making of Le Cinquième Élément. 1.10 Subway. Film. Luc Besson. O.

le Monde TELEVISION

M 6

20.50 Elephant Man. Réalisé par David Lynch en 1980, Elephant Man est l'histoire vraie de John Merrick, un Anglais frappé d'une maladie de peau qui le rendit monstrueux. Il fut exhibé dans les foires, intéressa les hommes de science et devint la coqueluche de la haute société londonienne à la fin du siècle dernier. Un chef-d'œuvre en noir et blanc qui est une double réflexion, sociale et morale, sur le droit à la différence.

ARTE

23.00 Repentir. Sensation au Festival de Cannes 1987: l'URSS présente en sélection officielle la satire tragique d'un dictateur en lequel on reconnaît Staline qui aurait la moustache de Hitler, le pince-nez de Beria et la chemise de Mussolini. Repentir, tourné en 1984 dans les studios de Géorgie par le cinéaste géorgien Tengiz Abouladze, assimile l'ancien maître du Kremlin à des tyrans fascistes et va beaucoup plus loin que la déstabilisation officielle. Conçu à l'époque de Brejnev, tourné à l'époque du tandem Andropov-Tchernienko, le film avait été gardé en attente jusqu'à une grande sortie à Moscou au début de l'ère Gorbatchev. A Cannes, il fit figure d'événement politique et sociologique, exorcisant le passé stalinien, prenant valeur de geste à l'égard de l'opinion internationale. Le film remporta, à Cannes, le Prix spécial du jury, et ceux de la critique internationale et du jury œcuménique.

loin que la déstabilisation officielle. Conçu à l'époque de Brejnev, tourné à l'époque du tandem Andropov-Tchernienko, le film avait été gardé en attente jusqu'à une grande sortie à Moscou au début de l'ère Gorbatchev. A Cannes, il fit figure d'événement politique et sociologique, exorcisant le passé stalinien, prenant valeur de geste à l'égard de l'opinion internationale. Le film remporta, à Cannes, le Prix spécial du jury, et ceux de la critique internationale et du jury œcuménique.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.20 Cuisine, révolutions de palais. Forum Planète

23.20 Télévision, un service public, pour quoi faire? Invités: Catherine Trautmann; Monique Dagnaud; Marc-André Feffer; Jean-Louis Missika; Jacques Peskine. Forum Planète

MAGAZINES

13.20 On s'occupe de vous. Invitée: Anny Duperey. France 3

14.00 20 h Paris Première. Grands mythes et petites anecdotes. Paris Première

14.35 La Cinquième rencontre... Travaux, économie: Les cadences. La Cinquième

17.00 Les Lumières du music-hall. Colette Renard. Les Compagnons de la chanson. Paris Première

17.55 Stars en stock. William Holden. Dustin Hoffman. Paris Première

18.30 Nulle part ailleurs. Spécial Cannes. Invités: Linda Fiorentino; Anjelica Huston; Tom Jones; Takeshi Kitano. Canal +

19.00 Tracks. Arte

19.00 Rive droite, rive gauche. Spécial Cannes. Paris Première

19.15 Le Rendez-vous de Ruth Elkrief. LCI

19.30 Envoyé spécial. Les années 90. Kremlin les coulisses. Au nom de la forme. Histoire

20.00 20 h Paris Première. Les touche à tout. Invités: Muriel Robin; Kent; Jean-Marie Bigard; Gad El Maleh; Antoine de Caunes; Jacques Higelin; Dominique Farrugia; Bernie Bonvoisin. Paris Première

20.15 Le Talk Show. Oliver Stone. LCI

20.50 Le Grand Hit. Les plus belles voix du moment. M 6

20.55 Thalassa. Le Visiteur d'Azov. France 3

21.45 Les Grands Débats politiques. Face à face avec Valéry Giscard d'Estaing. 15/02/66 [1/2]. Histoire

22.00 Faut pas rêver. Cameroun: Les maîtres du feu. France: Le royaume du bricoleur. Australie: Le didjeridou des aborigènes. France 3

22.45 Bouillon de culture. Faut-il croire les prophéties de Nostradamus et de Malachie? Invités: Jean-Charles de Fontbrune; Roger Prévost; Pierre Roudil; Bernard Chevignard; Michel Chomarar. France 2

23.10 Sans aucun doute. Les litiges avec les avocats et notaires. TF 1

DOCUMENTAIRES

18.00 Qui êtes vous, docteur Freud? Odyssee

18.30 Le Cinématographe selon Terry Gilliam. [3/5]. Le corps à l'écran. Planète

19.30 Carnets de vol. Oiseaux de guerre. Odyssee

19.35 Mémoires du XXe siècle, Hubert Beuve-Méry. [2/5]. Une conduite ridiculement morale. Planète

20.15 Palettes, la «Dame à la licorne». Le sens des sens. Arte

20.35 Rodéo Girls. Planète

20.45 Lieux mythiques. [9/20]. Massada, le combat pour la liberté. Histoire

20.50 Le Monarque, un papillon migrateur. Odyssee

21.05 Epopée en Amérique, une histoire populaire du Québec. [9/13]. Au pays du compromis. TV 5

21.15 Lieux mythiques. Dustin Hoffman. Histoire

21.30 Une nouvelle molécule pour les supraconducteurs. Planète

21.40 Le Vaisseau spatial Terre. La vieille femme et les graines. Odyssee

22.20 Les Splendeurs naturelles de l'Afrique. [12/12]. Les géants. Planète

22.30 Que la reine sauve la BBC. Forum Planète

22.40 Grand format. Best Man. Arte

22.40 La Dernière Montagne d'Alison. Odyssee

23.00 La IIIe République. [2/6]. 1879-1892. Histoire

23.45 Philippe Soupault et le surréalisme. [2/3]. Planète

23.50 La Tentative de l'impossible, René Magritte. RTBF 1

0.10 D'île en île. Galapagos, un univers volcanique. Odyssee

0.25 L'oiseau qui fit reculer la marine américaine. TMC

0.35 La Case de l'Oncle Doc. C... comme Cinéma, Cannes, Chalais. [1/2]. France 3

0.45 Cinq colonnes à la une. Planète

SPORTS EN DIRECT

15.00 Cyclisme. Tour d'Italie (7e étape): Foggia - Lanciano. Eurosport

17.00 Tennis. Championnat du monde par équipes (6e jour). Eurosport

20.55 Handball. Tournoi de Paris-Bercy: France - Suède. Canal + vert

DANSE

20.00 La Fille mal gardée. Ballet. Chorégraphie d'Alicia Alonso. Par le ballet national de Cuba. Muzzik

21.45 Fall River Legend. Chorégraphie d'Agnes DeMille. Par le Danse Theatre of Harlem. Mezzo

MUSIQUE

17.15 Le Trio de Tchaïkovski. Conservatoire de Moscou, 1993. Avec: Viktoria Postnikova, piano; Yehudi Menuhin, violon; Marc Coppey, violoncelle. Mezzo

18.00 John Pizzarelli chante les Beatles. Montréal, 1998. Muzzik

19.25 Yehudi Menuhin à Moscou. Conservatoire, 1987. Mezzo

20.59 Soirée la Femme et le Jazz. Muzzik

22.45 Les Deux Yeux d'Horus. Enregistré en Egypte, en 1998. Dir. Giuseppe Sinopoli. Mezzo

0.15 Mozart. La Symphonie n° 29. Par l'Orchestre symphonique de la Radio bavaroise, dir. Lorin Maazel. Mezzo

TÉLÉFILMS

17.15 Grandeur et décadence d'un petit comédien de cinéma. Jean-Luc Godard. Festival

20.30 Saint-Yves. Harry Hook. O. Festival

20.30 Voleurs d'enfance. Peter Kosminsky. TSR

20.45 La vie est un chantier. Wolfgang Becker. Arte

20.55 Peter Gunn. Blake Edwards. TMC

21.00 Les Complices. Serge Moati. France 2

21.00 Le Coup de l'oreillette. Glenn Jordan. O. Canal +

COURTS MÉTRAGES

0.25 La Prime. Pascal Lopez. France 3

2.00 Une journée tranquille à la fin de la guerre. Nikita Mikhalkov. France 2

SÉRIES

20.40 Chicago Hospital. Chacun son ego. Le revenant. RTL 9

21.50 Father Ted. Le grand concours (v.o.). Canal Jimmy

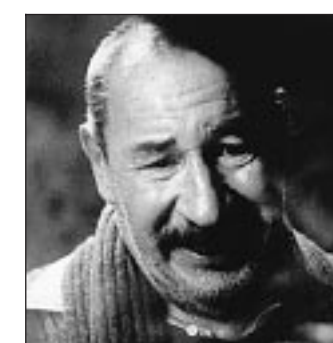
22.55 X-Files. [1 et 2/2]. La colonie. M 6

0.05 Friends. The One where Ross Can't Flirt (v.o.). Canal Jimmy

0.25 Star Trek, Deep Space Nine. Rivaux (v.o.). Canal Jimmy

1.15 Star Trek, la nouvelle génération. L'héritage (v.o.). Canal Jimmy

FILMS



15.35 Cinéma Paradiso. Giuseppe Tornatore. Avec Philippe Noiret, Salvatore Cascio (France-Italie, 1989, 120 min) O. Cinétoile

16.10 Un faux mouvement. Carl Franklin (Etats-Unis, 1992, 105 min) O. Ciné Cinéma 2

17.35 Sous le ciel de Paris. Julien Duvivier (France, 1951, N., 115 min) O. Cinétoile

18.45 Justin de Marseille. Maurice Tourneur (France, 1934, N., 95 min) O. Ciné Classics

21.00 Bye-Bye. Karim Dridi (Fr. - Belg. - Sui., 1995, 100 min) O. Ciné Cinéma 2



21.00 A l'est d'Eden. Elia Kazan. Avec James Dean, Julie Harris (Etats-Unis, 1955, v.o., 115 min) O. Ciné Cinéma 3

21.05 Lone Star. John Sayles (Etats-Unis, 1995, 135 min) O. Ciné Cinéma 1

21.10 Au feu, les pompiers! Milos Forman (Tchécoslovaquie, 1967, v.o., 90 min) O. Cinétoile

21.50 Né pour tuer. Robert Wise (Etats-Unis, 1947, N., v.o., 95 min) O. Ciné Classics

22.50 Salo ou Les 120 Journées de Sodome. Pier Paolo Pasolini (Italie, 1975, 120 min) O. Paris Première

22.50 Docteur Cyclops. Ernest B. Schoedsack (Etats-Unis, 1940, 75 min) O. 13ème RUE

22.50 Hôtel des Amériques. André Téchiné (France, 1981, 90 min) O. Ciné Cinéma 2

23.25 L'Heure suprême. Frank Borzage (Etats-Unis, 1927, N., muet, 110 min) O. Ciné Classics

0.10 La Troisième Partie de la nuit. Andrzej Zulawski (Pologne, 1971, v.o., 105 min) O. Arte

0.25 Cinq soirées. Nikita Mikhalkov (Urss, 1979, v.o., 95 min) O. France 2

1.15 Monsieur Smith au Sénat. Frank Capra (Etats-Unis, 1939, N., v.o., 130 min) O. Ciné Classics

2.40 Le Mari de la femme à barbe. Marco Ferreri (France - Italie, 1964, N., v.o., 80 min) O. Cinétoile

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

15.40 Le Rebelle. O. 16.30 Vidéo gag. 16.45 Sunset Beach. O. 17.35 Melrose Place. O. 18.25 Excluf. 19.05 Le Bigdil. 19.50 Clic & Net. 20.00 Journal. Invité: Chiara Mastroianni. 20.50 La Fureur. Les litiges avec les avocats et notaires. 1.00 Les Coups d'humour.

19.15 1 000 enfants vers l'an 2000. 19.20 Qui est qui? 21.00 Journal, Météo, Point route. 21.00 Les Complices. Téléfilm. Serge Moati. O.

22.45 Bouillon de culture. Faut-il croire les prophéties de Nostradamus et de Malachie? 0.00 Journal, Météo. 0.20 Ciné-club. Cycle Nikita Mikhalkov. 0.25 Cinq soirées. Film. Nikita Mikhalkov (v.o.). O. 2.00 Une journée tranquille à la fin de la guerre. Court métrage. O.

FRANCE 2

15.50 La Chance aux chansons. 16.45 Des chiffres et des lettres. 17.15 et 22.35 Un livre, des livres. 17.20 Cap des Pins. O. 17.50 Hartley, cœurs à vif. O. 18.45 Les Z'amours de l'an 2000. 19.15 1 000 enfants vers l'an 2000. 19.20 Qui est qui? 20

Les députés votent à l'unanimité la création d'une commission d'enquête sur la sécurité en Corse

Elle devra examiner le fonctionnement de la police, de la gendarmerie et du GPS

ILS AURONT six mois pour mener l'enquête. Six mois pour décortiquer le fonctionnement du Groupe de pelotons de sécurité (GPS) mis en cause dans l'affaire de la paillote, mais aussi de l'ensemble des forces de sécurité en Corse... depuis 1993. Six mois donc, pour ausculter la police et la gendarmerie lorsqu'elles furent, du temps du gouvernement d'Édouard Balladur (1993-1995), sous l'autorité du ministre de l'intérieur Charles Pasqua et du ministre de la défense François Léotard, puis, dans le gouvernement d'Alain Juppé (1995-1997), de Jean-Louis Debré et de Charles Millon, et enfin dans l'actuel gouvernement de Lionel Jospin, sous l'autorité de Jean-Pierre Chevènement et d'Alain Richard.

L'Assemblée a voté à l'unanimité, dans la nuit du mercredi 19 mai, la création de cette commission de trente membres, qui « devra faire le point depuis le début de la 10^e législature, sur l'organisation des forces de sécurité dépendant de l'Etat en Corse, sur leurs conditions de fonctionnement, et sur les modalités de

coordination des interventions des différents services compétents ». A l'origine, l'opposition RPR-DL-UDF, par la voix de ses trois présidents de groupe, Jean-Louis Debré (RPR), José Rossi (DL) et Philippe Douste-Blazy (UDF), n'avait réclamé, le 6 mai, une commission d'enquête que sur les seuls agissements du GPS. Mais la gauche les a pris à leur propre piège en proposant d'élargir le champ d'investigation. Comment ? En paraissant vouloir accomplir un travail plus approfondi que la droite ne semblait le réclamer.

« **QUERELLES** »

Le rapporteur de la commission des lois, le socialiste Raymond Forni est, subtilement, venu fournir l'argumentaire qui devait contraindre la droite à se rallier aux propositions de la majorité. Un travail consacré exclusivement au GPS, qui n'a fonctionné que huit mois, serait « extrêmement limité » et de « peu d'intérêt informatif », a fait valoir d'entrée M. Forni. De même, les « querelles mises au jour

entre la gendarmerie et la police » en Corse interdisent de ne s'intéresser qu'aux gendarmes. Enfin, « *les dysfonctionnements ont commencé avant 1997* », et il faut donc repousser dans le temps le champ d'investigation, jusqu'à 1993, pour avoir « *une période de référence* » permettant de juger de l'action d'aujourd'hui. Comment la droite aurait-elle pu s'y opposer ?

Pourtant, sentant venir le piège, l'opposition a bataillé toute la journée. En commission des lois, mercredi matin, puis le soir en séance, elle a tenté d'élargir la période d'enquête jusqu'en... 1981 ou même jusqu'en 1975, année de la fusillade d'Aléria. Une partie de la gauche elle-même n'y semblait pas opposée. Mais le président du groupe socialiste, Jean-Marc Ayrault, a fait savoir qu'il n'en était pas question. Et M. Forni a ironiquement expliqué qu'en « *le noyand dans une période de vingt-cinq ans, l'examen des huit mois de fonctionnement du GPS aurait paru sans valeur, frustrant ainsi l'opposition* ». Sourires jaunes à droite.

La Cimade dénonce le manque d'humanité des reconduites d'étrangers depuis Marseille

« **FAUX** en écritures publiques » dans certaines procédures, éloignement forcé de mineurs étrangers et même de Français, expulsion d'étrangers malades entraînant de facto l'interruption de leur traitement... Le rapport annuel sur le centre de rétention d'Arenc rendu public, jeudi 20 mai, par la Cimade (service œcuménique d'entraide), dresse un bilan plutôt sombre des conditions dans lesquelles se sont opérées en 1998 les mesures d'éloignement du territoire depuis Marseille. Arenc, situé sur le port autonome, est un lieu de transit pour les étrangers – aux trois quarts originaires du Maghreb – qui sont en instance de reconduite à la frontière. La Cimade, unique association d'aide aux étrangers qu'une convention avec l'Etat, régulièrement renégociée, autorise depuis 1984 à exercer ses activités à l'intérieur des centres de rétention, dénonce ainsi de nombreuses irrégularités.

L'origine de ces dérives serait à trouver, selon la Cimade, dans le souci exclusif de « faire tourner la machine » sans tenir compte des répercussions de ces mesures administratives sur la vie du « reconduit » comme sur celle de sa famille. Des mesures qui ne prévoient rien pour que l'étranger reconduit puisse régler ses affaires ou emporter ce qu'il possède, ce que le rapport décrit comme « une véritable spoliation ». « Une certaine idée de la lutte contre l'immigration clandestine justifie aux yeux

[du policier] qu'il ne respecte pas tout à fait le code de procédure pénale (...). Trop de procureurs considèrent encore que l'étranger doit payer le prix de sa présence irrégulière en France par de la prison (...). Les juges suivent ce raisonnement », déplore la Cimade, qui annonce une offensive auprès de la Cour européenne des droits de l'homme sur la base des nombreuses atteintes à la vie familiale découlant de l'application des dispositifs de reconduite à la frontière.

Réalisée comme une sorte de sondage qui ne prétend pas à l'exhaustivité, l'étude sur Arenc se fonde sur les chiffres ainsi que sur des témoignages recueillis auprès de 492 des 1752 étrangers retenus passés par le centre en 1998. Parmi

eux, 23 % ont un compagnon en France – lequel est le plus souvent français –, que 24 % laissent en France des enfants qui sont par ailleurs majoritairement français et que 36 % ont plus de dix ans de présence sur le territoire (la durée moyenne de présence étant de neuf ans).

UNE « VÉRITABLE CATASTROPHE » Selon les chiffres de la Cimade, le taux de reconduites exécutées approchait 80 % en 1998 même si le temps de passage moyen dans le centre est inférieur à trois jours : « Au regard des conditions de rétention à Arenc, c'est plutôt un bien ; au regard de l'examen des situations individuelles, c'est une véritable catastrophe », estime la Ci-

Grève de la faim à Toulouse

Cinq sans-papiers algériens, résidant en France depuis respectivement neuf, huit, sept et trois ans, sont en grève de la faim depuis le 11 mai à Toulouse (Haute-Garonne). L'un d'entre eux, accompagné d'une délégation, a été reçu, mercredi 19 mai, à la préfecture. Les grévistes réclament la régularisation de tous les sans-papiers et demandeurs d'asile du département qui en ont fait la demande. « La discussion au cas par cas, c'est fini, nous voulons une réponse globale », disent les sans-papiers qui se déclarent déterminés à « aller jusqu'au bout ».

La veille, le nouveau préfet de la Haute-Garonne, Bernard Boucault, avait fait connaître sa position lors d'une rencontre avec la presse : il est prêt à examiner, dans le cadre de la loi, les situations individuelles mais se refuse à une régularisation générale qui n'entre pas dans la politique du gouvernement. Sur les 1 200 demandes de régularisation enregistrées en Haute-Garonne, 800 environ ont été acceptées, soit un taux de régularisation de 65 %, supérieur à la moyenne nationale (58 %). – (*Corresp. rég.*)

Robert Hue demande au gouvernement l'arrêt des privatisations

LILLE de notre envoyée spéciale La campagne est molle, Robert Hue le sait. Mercredi 19 mai, pour sa plus grande réunion publique depuis le lancement de sa campagne pour les élections européennes, ils étaient à peine 2 000 communistes de cette « terre de gauche » venus l'écouter à Lille. Les militants du Pas-de-Calais n'ont pas fait le déplacement. Même la Coordination communiste, basée à Lens, ne s'est pas fatiguée. Ces gardiens d'un PCF orthodoxe appellent à glisser dans l'urne, le 13 juin, un bulletin

Le boycottage de la fédération PCF du Pas-de-Calais

Officiellement, Jean-Claude Danglot a été « retenu par des imprévus de la vie quotidienne ». Le « patron » de la fédération communiste du Pas-de-Calais, qui devait participer au meeting régional de la liste « Bouge l'Europe ! », où il figure en 2^e position, n'est pas venu à Lille. En réalité, M. Danglot, qui, sur Radio-France Fréquence Nord, a demandé la démission des ministres communistes, « complices » selon lui de la guerre au Kosovo, a indiqué, mercredi, dans un fax adressé à la fédération PCF du Nord, que, pour ne pas troubler davantage ses militants, il ne pouvait pas siéger à la même tribune que le député européen sortant Philippe Herzog, défenseur des frappes de l'OTAN.

« pirate » qu'ils ont distribué un peu plus tôt, lors d'une rencontre du candidat Fodé Sylla avec des étudiants de l'université des sciences : « Je vote communiste », dit le rectangle, « carton rouge à la gauche plurielle et à Robert Hue ».

A ces opposants – « peu nombreux », mais qu'il « respecte » –, à ces militants inquiets que le PCF ne s'« affadisse » et devienne « un peu moins communiste », Robert Hue a lancé : « Ayez confiance ! » Mais il a mis en garde contre la passivité : « Il ne nous reste que trois semaines. Les

émissions de télé ne suffisent pas. Il faut un engagement militant fort ». Robert Hue a désormais choisi de s'adresser au gouvernement et de réaffirmer la « cohérence antilibérale et anticapitaliste » de sa liste (Le Monde du 14 mai), réclamant, comme le 16 mai, sur TF 1, « l'arrêt des privatisations ».

« DÉSACCORD »

« J'entends comme vous toutes les têtes de liste qui parlent d'Europe sociale. Il ne faut pas raconter de boniments. Ceux qui refusent de s'attaquer à l'argent et aux marchés financiers parlent en l'air et ne disent pas la vérité », a expliqué M. Hue, avant d'ironiser sur le premier secrétaire du PS, François Hollande, qu'il a « entendu dire que la taxe Tobin, au niveau européen, c'était une bonne idée, mais que c'était difficile à mettre en œuvre : si c'est difficile alors que onze pays sur quinze sont à direction socialiste, pourquoi on attend (...) le 13 juin ? On peut le faire maintenant ».

« Ceux qui pensent qu'on va la boucler et rester au gouvernement

made, qui n'a parfois pas le temps matériel d'établir un contact avec l'étranger. Cette « catastrophe » s'apprécie au regard du taux relativement important de succès des recours juridiques introduits par la Cimade dans certaines villes : 43 % d'arrêtés de reconduite à la frontière annulés à Nice en 1997, et 32 % à Lyon en 1998.

Parmi les situations dramatiques, le rapport pointe la question des déserteurs algériens renvoyés dans leur pays d'origine : « Le danger est d'autant plus grand pour les réfractaires à l'armée qu'ils sont envoyés en première ligne dans la lutte contre le terrorisme à leur retour en Algérie et parfois contraints à commettre ou à être témoins d'exactions insupportables ».

Autres drames lamincants : les tentatives de suicide, non chiffrées, accompagnant le processus de reconduite. Le rapport cite le cas d'un étranger en provenance du Val-de-Marne qui a préféré avaler des lames de rasoir parce que la préfecture refusait de retarder son départ. Après son hospitalisation, cet étranger s'est vu condamner à « six mois de prison pour infraction à une mesure d'éloignement ».

Nicolas Weill

★ Arenc : observatoire des reconduites à la frontière. Rapport de la Cimade, défense des étrangers reconduits, 1998 (mai 1999, 63 p., 30 F).

se trompent. On va rester et on va l'ouvrir », a assuré le numéro un du PCF. « Nous ne mettons pas au service de la gauche plurielle pour que, dans dix ans, on n'ait rien gagné ». Et d'expliquer que « les lettres de cadrage du prochain budget ne [lui] conviennent pas du tout : elles sont enfermées dans le pacte de stabilité. Y mettre fin, c'est une condition sur laquelle s'était engagée la gauche plurielle. Je me souviens d'avoir signé avec Lionel Jospin un texte en ce sens... »

Faux standard SVP, intermédiares musicaux, candidats assis sur des poufs.. La campagne a pris ses habitudes. Comme toujours, Robert Hue a été le plus applaudi, mais Fodé Sylla a rivalisé avec lui. Les militants du Mouvement de la paix sont venus voir Philippe Herzog, à la fin du meeting, pour lui dire leur total « désaccord » sur le Kosovo, mais le député européen, cette fois, ne s'est pas fait siffler. A Lille, les mécontents ont choisi d'être absents (*lire ci-contre*).

Ariane Chemin

42, rue de la Santé

par *Pierre Georges*

LE PRÉFET BONNET dans le *Midi libre*. L'épouse du préfet Bonnet dans *La Voix du Nord*. La fille du préfet Bonnet dans le *Figaro Magazine*. Diable, on ne peut plus suivre ! Promesses ou menaces de révélations ici. Documents évidemment secrets dans des coffres évidemment suisses là. Possible cambriolage encore au domicile du directeur de cabinet du préfet, Gérard Pardini, lui aussi embastillé. Lettre de prison écrite, rapporte *Le Figaro*, par le capitaine Ambrosse, ex-patron de l'ex-Groupe de pelotons de sécurité, autre pensionnaire de la Santé, pour fustiger « les déblatérations stupides et mensongères de la presse sur notre belle unité ».

Le facteur de la Santé sonne toujours trois fois ! Quelle affaire tout de même et qui n'est pas finie depuis que le sort du préfet Bernard Bonnet, certainement le détenu le plus célèbre de France, passionné tout un pays. Pour l'opinion, du moins à en juger par le courrier reçu ici, c'est le Mozart de la Paillote. Ou, à tout le moins, un innocent héros aux mains à peine noircies par les fumeroles gendarmiques qu'on a embastillé. Il a fait ce qu'il fit. « *Et alors ?* », écrivions-nous récemment pour résumer ce qui nous semblait être le sentiment de beaucoup de personnes. « *Et alors ?* », en effet, nous ont confirmé de nombreux lecteurs.

Beaucoup se disent révulsés par le sort fait à celui qu'ils considèrent comme un homme courageux, déterminé, lui, à restaurer, contre toutes les hypocrisies et faux-semblants, l'Etat de droit en Corse, et dont le seul tort finalement aurait été de prendre ses adversaires à leur propre jeu, à leur propre feu.

Répétons-le, ce n'est pas notre opinion. Il n'empêche, le moment n'est plus très loin où l'on pourrait voir se constituer des comités Bonnet quand tant de personnes protestent de leur solidarité avec le préfet et lui manifestent leur compréhension, voire leur approbation pour ses méthodes musclées.

A ce propos, une anecdote qui raconte, mieux que tout, que si du courrier sort de la Santé, du courrier y entre aussi. Et massivement. Elle est rapportée par un lecteur qui tenant, en termes vifs, à signifier sa solidarité dans l'épreuve, son respect et son admiration « à un vrai homme de pouvoir », s'enquit de la manière de le faire pratiquement. Et il raconte : « N'ayant pas pour habitude d'écrire à un préfet et m'enquerrant auprès du standard de la Santé de la possibilité d'écrire à un résident, l'accueil fut infiniment courtois et prévenant de sorte que, sans avoir à préciser à qui s'adressait ma missive, je m'entendis répondre : “... pour le préfet Bonnet bien sûr, vous indiquez que c'est au 42 rue de la Santé” ».

Au 42, rue de la Santé séjournne, contre son gré, un homme dont il faut admettre qu'il risque fort d'être aussi embarrassant en prison qu'il a pu l'être en fonction. On lui écrit beaucoup. Il écrit beaucoup. De multiples éditeurs sont, dit-on, sur la piste des mémoires du préfet Bonnet. Et de fait, sous le ton finalement très paillote de sa lettre au *Midi Libre* – « il va y avoir du sport national » – plane la menace d'un feuilleté à épisodes et à clefs (*lire page 10*) appelé à faire quelque bruit dans le Landerneau politique. Et un tabac dans l'opinion.

Roland Dumas se désiste de son action contre « Le Monde »

LE PRÉSIDENT du Conseil constitutionnel s'est désisté de l'action judiciaire qu'il avait entreprise contre *Le Monde*, devant le tribunal correctionnel de Paris, du chef de « pressions sur la justice ». Délivrée le 14 décembre 1998, la citation visait le directeur de la publication, Jean-Marie Colombani, et notre collaborateur Hervé Gattegno, accusés par M. Dumas d'avoir mené contre lui « une campagne » dans le but d'« exercer des pressions sur l'opinion publique et, à travers celle-ci, sur les juridictions d'instruction ». Dans une lettre adressée, le 10 mai, à la présidente de la 17^e chambre correctionnelle, les défenseurs de M. Dumas indiquent avoir perçu « un changement de tonalité » dans les articles du *Monde* relatifs à l'affaire qui le met en cause. « Ce retour à une plus équitable information des lecteurs du Monde a conduit le président Dumas, par ailleurs soucieux de la liberté de la presse, à renoncer, en l'état, à sa demande. » L'ancien ministre avait été débouté, le 4 décembre, d'une plainte en diffamation contre *Le Monde*. Le tribunal avait qualifié nos investigations de « sérieuses, complètes et précises, en rapport avec l'importance du sujet traité » (Le Monde daté 6-7 décembre 1998). M. Dumas a interjeté appel de ce jugement.

« Le Monde » a présenté son offre de reprise de Mediabel

LE MONDE a présenté, mercredi 19 mai, son offre de reprise du deuxième groupe de presse belge francophone, Médiabel (ex-Vers l'Avenir), devant le conseil d'administration du groupe présidé par Jean Godeau, ancien président de la Banque nationale de Belgique. « Nous avons constitué une société et une solution à majorité belge et francophone, pour entrer à 80 % dans Médiabel », a expliqué Jean-Marie Colombani, président du directoire du *Monde* qui nourrit toutefois de « vives inquiétudes sur la transparence du processus de vente ». Mediabel mis en vente par l'Evêché de Namur, son actionnaire majoritaire, fait l'objet de trois autres offres déposées auprès de la Banque Degroof. Elles émanent de Stephan Jourdain, entouré de trois personnalités belges ; de la Société belge d'édition (SBE), autour du groupe flamand VUM, ainsi que de la famille le Hodey entourée de quelques investisseurs.

DÉPÊCHES

■ **FOOTBALL : la Lazio Rome s'est adjugé**, mercredi 19 mai, à Birminghams (Grande-Bretagne), la dernière Coupe des vainqueurs de coupes qui sera la saison prochaine intégrée à la Coupe de l'UEFA. Le club italien a battu (2-1) la formation espagnole du Real Majorque.

■ **CYCLISME : le Français Laurent Jalabert** a endossé, mercredi 19 mai, le maillot rose de leader du Giro (Tour d'Italie), au terme de la 5^e étape. Ayant pris une licence suisse et ne s'étant pas soumis au suivi médical français, Laurent Jalabert ne devrait pas pouvoir participer au championnat de France, le 27 juin à Charade (Puy-de-Dôme), a estimé Daniel Baal, président de la Fédération française de cyclisme (FFC).

■ **LOTO : résultats des tirages n° 40** effectués mercredi 19 mai.

Premier tirage : 1, 20, 21, 29, 44, 47, numéro complémentaire : 19. Rapports pour 6 numéros : 2 125 025 F, 323 957,97 € ; 5 numéros et le complémentaire : 161 155 F, 24 567,92 € ; 5 numéros : 11 945 F, 1 821 € ; 4 numéros et le complémentaire : 434 F, 66,16 € ; 4 numéros : 217 F, 33,08 € ; 3 numéros et le complémentaire : 38 F, 5,79€ ; 3 numéros : 19 F, 2,89 €. Second tirage : 8, 22, 26, 32, 37, 47, numéro complémentaire : 5. Pas de gagnant pour 6 numéros. 5 numéros et le complémentaire : 94 290 F, 14 374,41 € ; 5 numéros : 9 840 F, 1 500,09 € ; 4 numéros et le complémentaire : 366 F, 55,79 € ; 4 numéros : 183 F, 27,89 € ; 3 numéros et le complémentaire : 34 F, 5,18 € ; 3 numéros : 17 F, 2,59 €.

Tirage du *Monde* daté jeudi 20 mai : 501 566 exemplaires

1 - 3



Bouts du monde

ON DIRAIT DES ÎLES
de Jacques Meunier.
Flammarion, 230 p., 120 F
(18,29 €).

MANI
Voyages dans le sud
du Péloponnèse
de Patrick Leigh Fermor.
Traduit de l'anglais
par Marc Montfort,
Payot, 448 p., 145 F (22,10 €).

L'exotisme est la maladie infectieuse des récits de voyage. Elle frappe ceux-là même qui font profession de s'en défendre. Exemple, Hippolyte Taine, maître à penser de l'élite bourgeoise du XIX^e siècle. Il raconte, avec la lourdeur scientifique qui convient à un intellectuel positiviste, le voyage qu'il vient de faire à Toulouse où l'Université l'a envoyé diriger des examens. Cela donne : « *Le Méridional a naturellement une sorte d'éducation, il est dégrossi de naissance. Le visage est régulier, brun, pâle ; on se croit au premier instant devant une réelle beauté profonde.* » M. Taine se pique d'avoir un regard neutre et une plume agréable autant que précise. C'est un savant parisien qui entend percer le mystère de la province. Il observe, il note. Il se repaît des différences, il ne voit plus qu'elles. Jusqu'à ce qu'il explose enfin : « *Les gens d'ici me déplaisent excessivement. Il y a dans l'accent un jappement et comme des entrées de clarinette. A les voir remuer, s'aborder, on sent qu'on est en présence d'une autre race : un mélange de carlin et de singe.* »

Voilà de l'exotisme hostile. Cela pourrait être au contraire de l'exotisme par béatitude, on en connaît cent exemples, même chez Ségalen. Il suffit de prêter à l'« autre race » des pouvoirs merveilleux, une douceur ou un courage ou des facultés physiques extraordinaires. Ou des qualités littéraires exceptionnelles. Il y a un exotisme du Montana qui fait fureur actuellement entre Paris et Saint-Malo. D'après des voyageurs qui se sont rendus dans cet état dépeuplé et humide des Rocheuses – ou qui ont entendu des voyageurs qui affirmaient s'y être rendus –, il existerait là-bas une source miraculeuse d'écrivains, bronzés au whisky et aux extases pastorales, assez grossiers dans leurs mœurs, plutôt rugueux de pensée, mais s'élevant jusqu'à la métaphysique la plus délicate dès qu'il s'agit de la pêche à la truite ou de l'élevage des moutons. Des gros bras avec des âmes de poètes, l'exotisme de la bourlingue façon Cendrars pilé au mortier dans un bol d'air écologique, il n'en faut pas plus pour créer une légende et une affiche publicitaire : Le Montana, terre de la littérature.

Jacques Meunier est aux antipodes de ce régionalisme tapageur et de ses performances. *On dirait des îles* est un livre discret. L'exotisme en est tranquillement exclu. Meunier écrit : « *Je pars pour savoir d'où je viens.* » Il visite sa famille. Il a des cousins éloignés un peu partout. Il se rend chez eux afin de leur tenir un bout de conversation. Dans les grandes familles, on ne se rencontre

Un week-end à Stockholm, une longue marche dans le désert chilien de Tacama, un printemps en Islande, un périple en Tasmanie... Après les vagabondages de Jacques Meunier, voyage en Grèce avec un autre guide d'exception : Patrick Leigh Fermor

souvent que dans des occasions exceptionnelles, les naissances, les mariages, les deuils. Ces cérémonies et ces rites gênent un peu les échanges. On y est guindé, pas tout à fait soi. Meunier préfère les occasions anodines : un article à écrire pour un journal, une croisière, un livre qui vous tombe sous la main. Son livre est fait de ces petites vagabonderies qui le mènent en Tasmanie ou en Nouvelle-Zélande, un week-end à Stockholm, une longue marche dans le désert chilien de Tacama, un printemps en Islande, un périple en Mancha sur les traces de Quichotte et de Sancho, quelques pas en Himalaya, une conférence à Rio de Janeiro, une méditation sur la « *musique du grès* » devant les temples d'Angkor.

Le tout prend volontiers un petit air de décousu et d'inachevé. Meunier laisse volontiers à ses confrères ethnologues et anthropologues le soin de limer des concepts et d'échafauder des théories. Ce sont des valises dont il ne nie pas l'utilité mais ils alourdissent la démarche et gâchent le plaisir. Voyager avec Meunier, c'est accepter d'égarer ses bagages. « *L'idéal serait de voyager avec une trousse de toilette et une carte de crédit.* » En faisant confiance au hasard des rencontres, au langage des sourires, à la solidarité des démunis. La même exigence se retrouve dans l'écriture : décrire l'ailleurs et l'autre, c'est imposer le minimum de ses mots d'origine, de ses manières de penser et de voir. Il faut se faire tout léger pour accueillir les histoires qu'on vous raconte, sans les

mélanger avec les vôtres. *On dirait des îles* tire des effets délicats de ces jeux de surimpression.

Jacques Meunier écrit comme il voyage, adoptant selon les moments et les lieux le rythme de la randonnée, de la promenade, de la balade ou de la flânerie. Chaque endroit impose son pas, son ton et sa respiration. Il y a là de la modestie, sans doute, mais à la manière de Montaigne. Sans qu'on y prenne garde, l'écrivain-voyageur dessine bel et bien une morale de la découverte du monde qui, pour s'exprimer de façon souvent humoristique, n'en revendique pas moins sa gravité. *On dirait des îles* est un essai sur la compréhension et l'incompréhension, qui prend gentiment à rebrousse-poil les lourdes prétentions scientifiques de l'ethnologie occidentale et de ses appareils conceptuels envahissants. Il n'y a pas de miracle à attendre des voyages. Ni de ceux des touristes trop confiants dans leur naïveté, ni de ceux des savants trop sûrs de leur science. « *Un âne qui part ne revient jamais cheval* », écrivait Thomas Fuller. Meunier fait ces délices et les nôtres de ces aphorismes discrets. Un avalueur de kilomètres et un compilateur de mœurs étranges ne feront jamais un écrivain. Il était bon de nous le rappeler en ouverture aux festivités de Saint-Malo.

À propos de compréhension et d'incompréhension, Meunier consacre un chapitre bien venu à la mésentente cordiale qui lie intimement, depuis des siècles, la France à l'Angleterre. Au détour de la conversation, il cite l'ethnologue anglais Nigel Barley : « *Notre langue maternelle n'est pas une langue nationale. Nous la partageons avec les Irlandais, les Gallois, les Ecossais et beaucoup d'autres encore. Si bien qu'on pourrait dire que les Anglais n'ont pas de langue nationale, mais seulement l'accent de leur classe sociale.* » Pas étonnant si ce même Nigel Barley est l'éditeur de *Mani*, le plus anglais des livres grecs de Patrick Leigh Fermor.

P. L. Fermor est déjà une légende. En 1933 – il avait alors dix-huit ans –, il quitte son tuteur, l'école, la carrière militaire, gagne la Hollande, fait l'acquisition de trois paires de chemises et part, à pied, pour Constanti-

nople afin d'« *entendre des langues vierges de tout mot connu* ». Un projet d'écrivain déjà. Pourtant Fermor attendra longtemps avant d'écrire. Il vit au galop, entre les aventures et les bibliothèques. Il fait de la résistance et de l'espionnage contre les nazis. En 1944, déguisé en officier allemand, il enlève le général Keipper, commandant en chef des forces de l'Axe en Crète. Dirk Bogarde tiendra son rôle dans le film *Intelligence Service* qui est consacré à cet épisode. Fermor est couvert de médailles, il voyage, il traduit Colette et Paul Morand, il s'installe enfin en Crète pour écrire un roman, assez moyen, *Les Violons de Saint-Jacques*. Et se décide enfin à raconter son odyssée à travers l'Europe des années 30 dans deux récits magnifiques, *Le Temps des offrandes* et *Entre Fleuve et forêt* (1). Un sommet du carnet de route.

Écrit en 1958, *Mani* est une superposition de notes et de croquis, une sorte de Grèce en relief. Fermor y fait part de ses traversées les plus récentes du Péloponnèse, en autocar, à dos de cheval ou de mulet, dans des caïques ou des vapeurs entre les îles. Mais chacun des pas qu'il fait, dans la Grèce d'il y a quarante ans, en réveille une multitude d'autres, plus anciens. Ceux-ci, à leur tour font lever des nuées de lectures, de légendes glanées, de vieilles conversations rapportant des anecdotes, des batailles, des mythes, d'admirables mensonges. C'est le guide dont rêvent les voyageurs qui détestent les guides.

C'est aussi le plus riche des conservatoires. Fermor est horrifié par la manière dont la Grèce des autres – la nôtre, celle d'Homère et de Périclès, du Parthénon et du temple de Delphes – a écrasé la Grèce des Grecs : « *Les sites anciens et célèbres sont soigneusement préservés, mais une grande partie de ce qui est précieux et vénérable, une large part du passé grec, est en train d'être réduite en miettes, écrasée comme une bouteille de Coca-Cola lancée contre un rideau de fer.* » Alors, il se promène dans ces centaines de villages exclus des grands circuits, il réveille des mémoires, il dresse des inventaires fantastiques.

Il est devenu grec, mais il est heureusement demeuré anglais jusqu'au bout des ongles, jusqu'à cette façon unique de se moquer de lui-même, de son succès, de ses manières de gentleman-randonneur jamais complètement débarrassé du style armée des Indes. Au reste Patrick Leigh Fermor exagère : s'il adore les notations érudites, le ton piquant et les digressions empruntés à la veine britannique des meilleurs humoristes, il sait aussi se montrer simple et précis, faire passer une ombre de gravité, un rayon de bonheur.

Il parle de la Grèce réelle comme d'un personnage imaginaire, comme d'un rêve dans lequel il s'émerveille de vivre. Il n'est jamais si proche de la pensée que lorsqu'il décrit : un visage, un poisson, un arbre, une fleur. On aimerait assister à une conversation entre Meunier et Fermor. Autour d'une bouteille d'ouzo, ils parleraient l'un et l'autre du bout du monde qu'ils s'accrochent aussi bien du cap Horn ou du cap Matapan que d'un bout de jardin.

(1) Tous parus chez Payot.

David James Duncan fait mouche

LA VIE SELON GUS ORVISTON
de David James Duncan.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Michel Lederer,
Albin Michel, 440 p., 145 F
(22,10 €).

Un roman sur la pêche à la ligne, vraiment ? Où la littérature va-t-elle se nicher ! Il est pourtant des plus réussis, et très pertinent dans les questions qu'il pose. Rassurons d'emblée les profanes, ceux qui n'ont jamais touché une canne à pêche, ceux pour qui une « mouche » n'est qu'un diptère importun ou – au mieux – un attribut mutin près d'une commissure. Le « lancer » est ici un moyen littéraire, en nous entretenant de pêcheurs, c'est de l'homme que nous parle l'auteur, avec ce qu'il faut de finesse et de pitié pour toucher les plus réfractaires. Il le fait sans artifices littéraires. Il définit clairement les personnages et les ambiances, ne bricole pas avec le temps, et transmet des sensa-

tions précises ; on a froid et fait avec le narrateur, on sait le temps qu'il fait... et l'on a souvent les pieds dans l'eau. L'histoire qu'il raconte est celle d'un adolescent totalement absorbé par la pêche. Le jeu de son poignet, le montage de sa ligne, le réalisme de ses mouches, sa science des eaux et des proies, tout en lui est parfait, il pense même comme les poissons. Un spécialiste, en somme, c'est l'important : il pourrait tout aussi bien construire des modèles réduits ou piloter en formule 1. Il va s'ouvrir progressivement sur le monde, découvrir qu'il existe autre chose que sa marotte, passer d'une totale absorption en lui-même à une communion unanime avec la terre et les êtres qui l'habitent, parfaitement adaptée à notre fin de siècle mystique et écologiste.

Mais comment peut-on consacrer chaque heure de sa vie à la pêche ? Il faut pour cela une hérédité : un père plutôt bourgeois, partisan du lancer, une mère bruyante et bagarreuse qui en tient, elle, pour la pêche à l'ap-

Le romancier américain conte la rédemption d'un pêcheur obsessionnel, ermite dédaigneux du monde, qui, de rencontres en épreuves, va renouer avec la terre. Et être sauvé des eaux

pât. Leurs disputes continuelles amènent l'adolescent à rechercher une synthèse, et de la tranquillité. Il s'isole au bord d'une rivière, loin de tout et de tous, il pêche. Il plonge avec délices dans l'ascèse aquatique qu'il a choisie. Dix, quinze heures par jour, et quand il ne pêche pas il fabrique des mouches ou des cannes. Est-

il heureux ? Non, mais il ne le sait pas encore. Cette minutieuse description d'une aliénation, presque d'une névrose, occupe le premier tiers du livre.

DE L'ERMITE AU SAINT

Gus Orviston, pêcheur obsessionnel, ermite dédaigneux du monde des humains, sortira-t-il de sa prison intérieure ? Il lui faut d'abord reconnaître qu'elle existe et qu'il s'y trouve incarcéré. Un incident, la mort d'un alevin, l'amène à deviner qu'il lui manque peut-être quelque chose. Une longue et belle conversation avec son frère, païen qui ne pêche jamais, mais libre, lui, et même libertaire depuis l'enfance, finira par le convaincre de l'importance où il se trouve. L'apprentissage, car c'en est un, se fera au fil des mois, grâce à des rencontres et à une série d'épreuves initiatiques.

En narrateur ces rites et ces contacts avec les autres, l'écrivain, sûr de lui et de son sujet, donne toute la mesure de son talent, de son imagination, de sa

vision du bonheur. Après des mois d'isolement, inquiété par un malaise existentiel qu'il ne comprend pas, Gus rend enfin visite à ses voisins. Il découvre chez eux le désordre et la fraternité qui manquaient à sa vie. Il fait aussi connaissance d'un érudit qui le rassure en lui expliquant le monde par ce qu'en disent les philosophes. Un naufragé jadis littéralement pêché – et sauvé – sur les côtes de Norvège lui enseignera qu'un dieu unique coordonne tout cela. Enfin, une pêcheuse blonde et nue viendra un jour lui secouer les hormones, puis le cœur. Ce foisonnement soudain autour du narrateur est traité avec deux ingrédients qui risquent de dérouter le lecteur : la culture livresque et l'humour. Ici, l'auteur cède trop à ses propres penchants, ses références philosophiques, pour honorables qu'elles soient, de Lao-Tseu à Maître Eckhart, ne sont pas toutes indispensables et son humour rappelle trop celui des colégiens. Mieux vaut savourer les épreuves que propose la rivière,

car c'est elle qui mène le jeu, elle qui dans un méandre en forme de point d'interrogation pose la question de la vie et du bonheur.

On découvre alors les vraies beautés de ce livre admirablement traduit. Voici Gus aux prises avec le cadavre d'un noyé, ou marchant jusqu'à l'épuisement vers la source de sa rivière. Le voici gémissant sur la mort d'un ruisseau assassiné par les pollutions, et puis, sur ordre de sa dame, poursuivant toute la nuit le saumon qu'elle a ferré. Non pas pour le capturer, mais pour que Gus l'appripoie et le libère afin de se libérer lui-même. Il atteint alors une compréhension totale du monde, un bonheur ineffable, la bienveillance des puissances suprêmes qui l'ont guidé, des fidèles aussi qui le recherchent et qui l'écoutent : Gus est devenu un saint moderne. Le mot n'est pas prononcé, mais c'est bien de cela qu'il s'agit, et ce livre de pêche est aussi un livre de piété contemporaine.

Jean Soublin

A l'abordage !

Rendre la culture accessible au plus grand nombre, c'est une des aventures des centres E. Leclerc. Il était normal que cette aventure-là rencontre toutes les aventures du monde des Etonnants Voyageurs.

E.LECLERC

Aux fils de l'écume

A douze ans, le Chilien Francisco Coloane ouvrait les yeux sur un autre monde : celui de la mer. Dès lors, il ne cessera de l'arpenter sous toutes les latitudes pour y puiser la matière de son œuvre

Je crois que la source de vie se trouve dans la mer, et si je me sens lié à elle comme un fils, c'est parce que je suis né sur une île, dans la mer de Chiló, dans une maison construite sur pilotis. J'ai senti à travers le ventre de ma mère le battement sensuel de l'océan qui m'a poursuivi ou accompagné tout au long de mes presque quatre-vingt-neuf ans. Je suis de ceux auxquels la mer, lorsqu'elle nous apporte un vent favorable, aide à créer et recréer des histoires et des contes, des mythes et des légendes. C'est ainsi que je jouis et que je souffre en relisant Joseph Conrad, pour qui la mer a toujours signifié la tragédie de la solitude. Après une tentative de suicide à vingt et un ans, il parcourt durant seize ans toutes les

Francisco Coloane

mers du monde dans la marine marchande britannique, et c'est la vie en mer ou la vie de la mer qui détermine peu à peu l'homme écrivain. Les longues traversées sont le stylet qui grave les événements du temps sur la conscience des âmes navigatrices. Comment ne pas mentionner un autre colosse : Herman Melville. Ses voyages enrichiront son imagination créative, en même temps que naîtra en lui la révolte et l'amertume lorsque dans les mers du Sud, en Polynésie, il découvre le colonialisme. Je voudrais citer aussi *Vingt Mille Lieues sous les mers* et *L'île mystérieuse*, œuvres marines de Jules Verne, dont l'héritage est un avertissement à l'humanité afin qu'elle évite les abus qu'une science sans conscience peut arriver à commettre. Et Malcolm Lowry, dont toute l'œuvre est un océan et qui, lui aussi, s'aventura en mer à un très jeune âge.

Comme mon père me dit un jour, « je retourne à la mer pour raconter quelque chose sur moi-même ». Mon pays, le Chili, n'a qu'un seul littoral qui a plus de 7 700 kilomètres. Je le connais du nord au sud. C'est à partir de cet océan Pacifique que ma littérature a commencé à prendre vie. Je suis de ceux qui plongent dans la houle, prêts à prendre de redoutables risques, pour attraper une étoile ou un soleil de mer, les regarder sur leur socle tous les soirs avant de pénétrer dans le mystère du sommeil, sentir la joie d'être vivant. La mer envahit aussi notre solitude et la stimule, créant parfois un état d'inertie qui nous submerge, avant de disparaître en nous livrant une vitalité qui nous incite à nous exprimer. A bord d'un bateau ou de toute autre embarcation, grande



ANITA CONTI/REVUE NOIRE

Le terre-neuva « Vikings » en mer de Barents (1935)

ou petite, il faut s'agripper fermement pour faire face aux assombrissements du ciel et des ouragans. L'habitant de l'archipel de Chiló a l'habitude de dire que ces abondants pleurs célestes transpercent le cœur des vivants pour communiquer avec celui de leurs morts qui reposent dans les cimetières marins décorés de coquilles nacrées. La symphonie du vent ou de la pluie au milieu de la mer dure parfois quarante jours et quarante nuits. Il y a un port, près du phare Evangelista, dont le nom éternel est « Quarante jours », le temps que le garde-côte doit attendre pour le réapprovisionnement. C'est là qu'a lieu l'union entre univers, oiseaux, poissons, dauphins, phoques, orques, thonines et cette espèce de phoque chilien appelé éléphant marin par certains zoologues.

La mer nous apporte une abondance de matière pour ce qui est du

sans doute créé par je ne sais quels cataclysmes, soulèvements ou érosions millénaires que je n'arrivais pas à comprendre. Tout cela ne me semblait pas l'œuvre de la nature, mais plutôt celle de quelque Dieu cyclopéen qui avait posé de ses mains ces petites îles qui étaient comme des pots de fleurs couronnées de chênes, de pousses de plantes chiliennes appelées nalcas et de fougères.

De jour comme de nuit, je contempiais ébahi la navigation sur ce pont qui me transportait d'un monde à un autre. Le navire s'enfonçait dans les canaux vers le sud, la neige cernait de plus en plus son manteau sur la mer. Puis nous traversâmes le golfe de Penas, qui n'est fréquenté que par des navires de grand tonnage car les tempêtes y atteignent souvent une grande férocité et les vagues obligent le bateau à se coucher sur ce sombre horizon. Dans cet assombrisse-

vigateur des sept mers.

Passé ce golfe tempétueux vint la majestueuse entrée du canal Messier. Nous nous trouvions face à un monde complètement blanc. Une couche de neige de presque un mètre d'épaisseur recouvrait totalement les montagnes. Par endroits, la mer aussi était gelée, et la proue du bateau avançait comme un diamant brut, déchirant son chemin en cristaux sonores. Les nuits étaient éblouissantes et, sous l'eau, le reflet blanc des montagnes paraissait faire voler le bateau au lieu de naviguer. Il est possible que ce merveilleux passage, d'un monde bucolique – les îles – à un autre monde, inhospitalier mais grandiose, m'ait saisi de telle façon que ma littérature n'ait pas encore pu transposer cette vision enchantée.

J'ai parcouru de nombreuses mers, et sur toutes sortes d'embarcations, même en canoë avec un indien yagan depuis l'île Navarino jusqu'à la baie de Yendegaia. Je suis aussi allé aux îles Galapagos, paradis d'importantes espèces animales. J'ai vu quatre cachalots dont les dos noirs se détachaient dans la houle qui fendait les flancs du bateau. On y trouve de magnifiques tortues et des iguanes de toutes tailles. J'ai aussi navigué sur la rivière Yang-Tsé, mais celle-ci n'offre pas les rafraîchissantes vagues de la mer, parfois effrayantes, et je ne trouvais pas la côte chinoise très attirante, avec sa mer qui me semblait épaisse, sans doute à cause des hautes températures auxquelles je n'étais pas habitué. J'ai voyagé en Espagne et j'ai navigué sur un bateau de pêche en Galice. Sa côte est très étendue mais ne suis pas allé dans les golfes peu profonds où l'on peut apercevoir les poissons et les immenses filets tendus de toutes parts. Mon passage à Saint-Malo, quoique bref, m'apporta toute la magie d'un port où se côtoient grandes embarcations, petits yachts et voiliers, qui inondent la baie. Il existe sûrement une raison pour raconter que ce fut un lieu de corsaires qui, avec le temps, s'est transformé en capitale de la littérature d'aventures.

★ Traduction de Marian Hermit.

Le legs d'Anita Conti

L'OCÉAN, LES BÊTES ET L'HOMME
ou l'ivresse du risque

Présentation et notes de Laurent Girault-Caracotchian, Payot, « Voyageurs », 408 p., 135 F (20,58 €).

Disparue un soir de tempête à Douarnenez à la Noël 1997, Anita Conti aurait eu cent ans le 17 mai. A l'occasion de l'anniversaire de celle qui fut la première océanographe, Payot réédite un de ses très rares ouvrages, paru chez André Bonne en 1971. Né de « *raisonnements fragmentés* » et conçu comme un montage de récits de voyage, de souvenirs personnels, d'analyses pointues de la mer et des bêtes qui la peuplent, de réflexions critiques écologistes avant que la mode – comme le mot

– en soit lancée, de cris d'alarme et d'envolées lyriques, *L'Océan, les bêtes et l'homme* est plus qu'un livre de raison. Mais pas tout à fait un poème, quoiqu'en dise dans sa présentation Laurent Girault – « *C'est un hymne* », lance-t-il avec l'enthousiasme nécessaire pour introduire au parcours exceptionnel de celle que les terre-neuvas qu'elle accompagna dès 1939 au-delà du 75° parallèle surnommèrent « la Dame de la mer ». Poète-relieur d'art, elle « *écouffait*] parler les livres » selon Mac Orlan ; navigatrice et femme du monde, elle filtra le plancton avec une robe du soir réservée aux escales ; journaliste scientifique et photographe, elle contribua à fonder un savoir déterminant pour l'avenir de la planète. Il reste de sa destinée hors normes ce legs aux perspectives sans limites, comme cet « *horizon qui recule à la mesure où l'on avance* ».

Ph.-J. C.

Pionniers des mers

MARINS FRANÇAIS À LA DÉCOUVERTE DU MONDE

De Jacques Cartier à Dumont d'Urville
d'Etienne Taillemite. Fayard, 726 p., 180 F (27,44 €).

Cartier, Bougainville, Lapérouse, Dumont d'Urville... La grande renommée n'aura atteint que ces quatre noms-là. La liste est longue, pourtant, de ces bourlingueurs, bouffeurs d'écume, quittant un port de France pour affronter vents, marées, maladies, et « naturels » des pays abordés : Ribault, Forbin, Challe, Pagès, et encore Villegagnon, Beauchesne, Baudin... Tous à peu près oubliés. Une négligence ? Pas du tout. Sans doute les lieux du monde véritablement reconnus par des Français sont-ils particulièrement peu nombreux. La vallée du Saint-Laurent (Cartier) ; la Grande Barrière d'Australie (Bougainville) ; une partie des mers et des rivages du Japon, de Corée, et du Kamchatka (Lapérouse) ; quelques portions des côtes d'Australie et de Tasmanie (d'Entrecasteaux et Baudin), quelques archipels du Pacifique et une partie des abords de l'Antarctique (Dumont d'Urville). Un maigre bilan au regard des découvertes espagnoles, portugaises ou anglaises. Manque d'audace, de détermination ? Ni l'un ni l'autre, mais une affaire d'Etat.

Etienne Taillemite a voulu rendre justice à ces marins français dont le seul tort fut de s'être forgés un état d'esprit « le plus souvent en contradiction avec celui de la nation ». Il dresse, comme personne ne l'avait fait avant lui, le tableau détaillé de trois siècles d'expéditions maritimes françaises et met ainsi en perspective deux France : l'une toute préoccupée de prospérité économe et de guerres locales ; l'autre soucieuse de liberté et de curiosité planétaire. Le malentendu durera longtemps, et les marins français accumuleront les handicaps : défaillance des infrastructures maritimes, médiocre qualité des navires, équipages fatigués par des voyages mal préparés et des missions trop nombreuses, souvent incompatibles ou trop ambitieuses. Bougainville pouvait-il dans le

même voyage situer le continent austral, encore mythique, tracer une nouvelle route vers la Chine par l'océan Pacifique et se procurer des plants d'épices dont les Hollandais conservaient le monopole aux îles Moluques, sans parler de l'énorme plan de recherches botaniques et zoologiques que le naturaliste Commerson embarqué avait prévu ? Aucun des buts ne sera véritablement atteint. Mais le pouvoir politique écoutait-il les marins ? Bien peu avant Louis XIV structurant et hiérarchisant un corps d'officiers de marine. Bien peu avant Colbert insistant pour que le roi crée... une Académie des sciences.

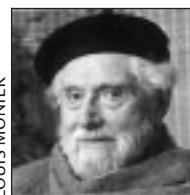
BILAN SCIENTIFIQUE IMPORTANT

Les incitations du monde savant seront déterminantes. Un mémoire de la toute nouvelle académie précédera : « *Dans les grandes navigations, l'on tâchera d'envoyer exprès des personnes intelligentes pour remarquer tout ce qu'il y a de curieux dans les terres nouvelles tant dans les métaux, les animaux et les plantes que dans les inventions des arts*. » Le propos peut faire sourire ; il était nécessaire et permettra aux navigateurs français de présenter, quelques décennies plus tard, un bilan scientifique impressionnant qui suscitera, entre autres, l'enthousiasme de Cuvier.

Etienne Taillemite restitue, ici, ce que fut la détermination de ces marins embarqués sur des bâtiments aux dimensions modestes et surchargés de matériels. Il dit les dangers et les privations. Il dit la fascination qui s'emparait des équipages rencontrant des paysages nouveaux et surtout des populations aux mœurs inconnues. Il dit le rôle déterminant que ces navigateurs joueront pour sortir de son « autisme » une France nostalgique accrochée à son passé comme au continent européen. La « *sympathie lucide* » qu'ils éprouveront pour des civilisations différentes et qu'ils tenteront de transmettre n'est pas, sans doute, la plus négligeable de leurs découvertes.

André Meury

★ Signalons aussi *Marins de Saint-Malo XVII^e et XVIII^e siècles*, de Gilles Avril (éd. du Rocher, 320 p., 135 F [20,58 €]).



LOUIS MONIER

Francisco Coloane

L'écrivain chilien, qui fêtera ses quatre-vingt-dix ans avec l'an 2000, travaille depuis des années à une mythique *Histoire des naufrages*. L'œuvre de ce vieil aventurier est publiée chez Phébus : *Terra del Fuego, Cap Horn, El Guanaco, Le Dernier Mousse, Le Golfe des peines, Le Sillage de la baleine* et, ce mois-ci, *Antartida*, où deux enfants du Grand Sud s'allient à deux drôles de comparses pour affrêter un cotre et s'en aller trafiquer par-delà le cap Horn. Baleines bleues, lions de mer, pirates, icebergs... (120 p., 85 F [12,95 €]).

travail littéraire. Mais elle exige aussi de la ressentir comme notre alter ego, de s'assembler avec elle pour que l'imagination puisse prendre le large et donner ses fruits. Mon premier voyage eut lieu à l'âge de douze ans lorsque je pris le bateau à Puerto Montt, vers Magellan, où j'allais poursuivre mes études secondaires. Cette traversée, qui en début de siècle était d'environ quatre jours, fut pour moi une aventure inattendue. Je voyageais sur un bateau à vapeur pour naviguer sur des mers difficiles et imprévisibles. J'étais bien installé grâce à un parent qui était premier pilote du bateau, ce qui m'investissait de beaucoup d'estime pour mon âge.

En quittant l'archipel de Chiló, un nouveau monde se révéla à moi,

ment du ciel, surgit au milieu des bruits de la tempête un canot en cyprès. Le capitaine du navire accueillit le patron du minuscule bateau et lui proposa de le transporter si toutefois il se déclarait en naufrage. Le vieux loup n'accepta pas une telle humiliation et redescendit sur sa coquille de noix habitée à courir ce genre de risque. Un nœud me prit à la gorge et lorsque j'osai faire remarquer sa cruauté au capitaine, il rétorqua : « *Ce patron est un obstiné ! S'il avait insisté un peu, je l'aurais emmené !* » Cette expérience m'apprit ce qu'étaient les mers et la nature de certains hommes. Nous serons toujours des apprentis. Et comme me disait mon ami le poète Neruda : « *On passe sa vie à apprendre, et lorsqu'on a appris, on meurt.* » Lui aussi fut un na-

Bon vent !

Pour prolonger son action à travers la France, les Espaces Culturels E. Leclerc mettront en avant 5 ouvrages-phares du festival de Saint-Malo.

Michel Le Bris : Les flibustiers de la Sonore. Daniel Vaxelaire : L'île des damnés. Roland Brivat : Biguine blues. Hervé Hamon : L'abeille d'Ouessant. James Welch : C'est un beau jour pour mourir.

E. LECLERC

Tableaux de famille

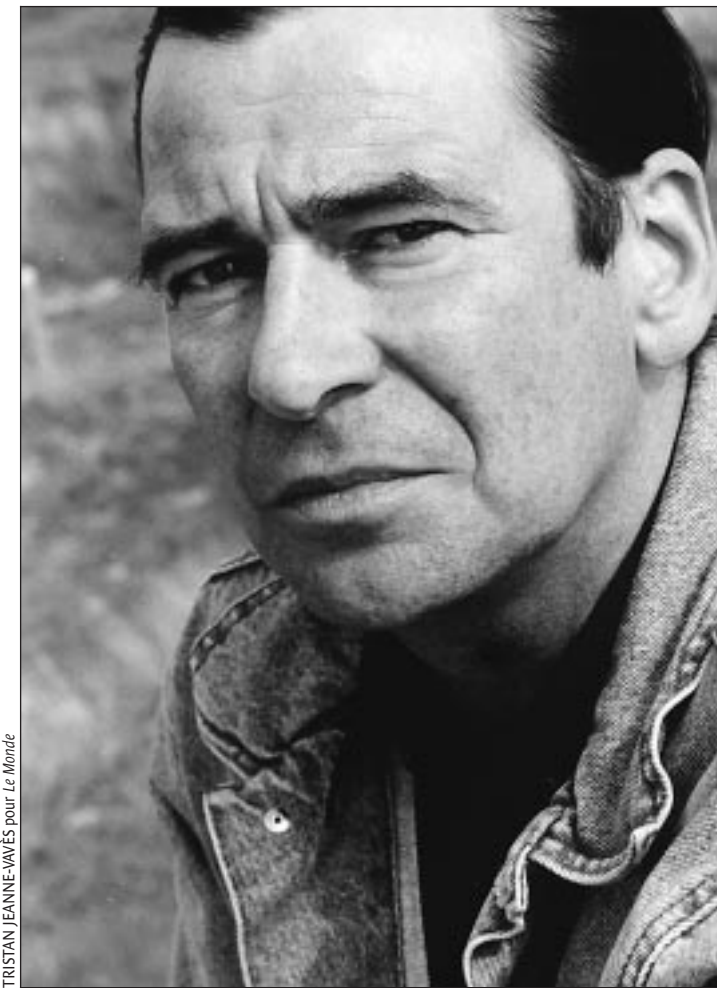
Tandis que Frédéric Lasaygues dépeint avec la verve et l'humour d'un écorché vif le petit « enfer » d'un artiste en passe de devenir père de triplés, Hervé Prudon écrit l'autobiographie de sa petite fille

SACRÉ TRIPTYQUE !
de Frédéric Lasaygues.
Julliard, 214 p., 119 F (18,14 €).

J'AI TROIS ANS ET PAS TOI
(Mémoires sans mémoire)
d'Hervé Prudon et Muzo.
Verticales, 138 p., 98 F (14,94 €).

Natif de la Vache-Noire, banlieue du sud de Paris à l'orée de Montrouge, Frédéric Lasaygues est de ces gamins des années 60 que leur enfance « entre une pompe Shell et un trois-pièces-cuisine fleurant le Harpic » a fait rêver d'aventures dans les grands espaces américains. Plombé à la culture rock et imbibé de Kerouac, il s'était évadé des néons de la ZUP dans *Le Chien de Goya*: roulant à travers l'Amérique vers une ville fantôme au volant d'une Pontiac Firebird 69, radio à plein volume (1). On le retrouvait il y a deux ans dans *La Piste de l'aigle* en compagnie d'un Indien hopi dans le désert de l'Arizona (2). Le voilà revenu de plain-pied dans ses tracas parisiens, toujours à la poursuite d'un bonheur qui, dès qu'il en approche l'ombre, le réveille en sursaut. Ayant peaufiné plus que jamais son style argotique, jonglerie verbale pleine d'inventions, brillant exercice de qui connaît la musique de Céline, de la Beat Génération, et du langage du zinc, Frédéric Lasaygues passe ici nettement la vitesse supérieure: *Sacré triptyque !* déborde de talent.

Le métier d'écrivain hante d'ailleurs cette chronique de la vie quotidienne d'un « artiste » qui picole pas mal et gobe trop d'ampêthes: nuits blanches, aubes blêmes, après-midi pâteux pour bâcler des scénars, figoler des dialogues à la mitraille, produire des polars de gare ou érotiques de supermarché. « Pas salarié. Pas fonctionnaire. T'es presque paria. » C'est la vie qu'il s'est choisie (« une vocation patiem-



TRISTAN JEANNE-VANES pour Le Monde

ment nourrie de sève vitale depuis les coins-radiateurs des collèges et lycées », mais voilà notre forcené de la machine à écrire en passe d'être père de triplés. Avec l'humour des grands sensibles qui voient tout en noir, sur le tempo saccadé des conteurs qui attendent inspiration et palpitations en fumant clope sur clope, il évoque le parcours du combattant: rythmant ses angoisses de la page blanche, les échographies, la procréation médicalement assistée, les semaines

d'attente aux guichets de la Sécu pour obtenir une allocation « grossesse pathologique », la surveillance des bébés-éprouvette, obstétrique, Doppler, accouchement de Max, Théo et Victor avant terme, mômes en couveuse, nocturne au Printemps rayon nourrissons et accessoires, apprentissage sur le tas du métier de parents, jour et nuit, stress inhérent, l'un des marmots jamais content, « l'air de nous dire à tout bout de champ que le service n'est pas à la hauteur », et qui

« monte au gueuloir illico », ses frères « pas heureux du chambard, réveillés en sursaut, qui rouspètent, s'indignent du tapage au dortoir »...

Ce qui pourrait n'être qu'une suite de monologues drolatiques, de sketches à la Coline Serreau, Valérie Lemerrier ou Patrick Timsit, prend tout son sel dans un milieu décalé, où le papa affolé carbure au bourbon, côtoie flippers, dealers et paumées. La comédie vire au vertige existentiel quand le héros oscille de l'ivresse au coma, de Port-Royal à Necker, « du néonatal au couloir palliatif »: son père, « minimal et élégant, un faux air d'Henry Ford », développe des métastases cancéreuses. D'un enfer à l'autre, peaufinant gravement son tableau de la vie de famille, Frédéric Lasaygues apprend à être adulte en devenant à la fois le père de trois garçons et orphelin du sien, sans jamais exhiber ses émotions: « On voile pudiquement nos monstres et nos démons, on s'adresse des sourires d'anges muets. » Il y a chez lui, éternel coupable à cuirasse d'ironie, du panache dans l'aveu des sentiments.

On reste dans le même registre avec le texte d'Hervé Prudon, autre joueur de mots, qui fut nègre il y a une dizaine d'années, et s'est autorisé à écrire l'autobiographie (non autorisée) de sa fille Juliette, trois ans, afin qu'elle garde des images de ses premières années. « *Ce livre, dit-il, est une supercherie pour ma super chérie.* » Illustré par Muzo, cet exercice de style qui explique la différence entre « rebelle » et « zen » (« *Rebelle ça veut dire non, je veux pas, et zen, ça veut dire oui, que voulez-vous ?* ») est lui aussi hanté par le stress d'un homme triste, parfois saoul, abonné à Cochin, qui cherche à laisser une trace d'amour à son ange dans un monde où « *c'est des hauts et des bas !* »

J.-L. D.
(1) Bernard Barrault, 1991.
(2) Julliard, 1997.

Soleil d'un amour d'été

Noëlle Châtelet revient cette fois du côté de l'enfance et des premiers émois, trop vite oubliés

LA PETITE AUX TOURNESOLS
de Noëlle Châtelet.
Stock, 206 p., 98 F (14,94 €).

Après *La Dame en bleu* et *La Femme coquelicot* (1), Noëlle Châtelet s'en va du côté de l'enfance avec *La Petite aux tournesols*, une histoire de découverte de l'amour. Il serait bienvenu de réunir en un volume ces trois brèves paraboles, ou contes, qui montrent des femmes à des moments très troublants de leur existence, pour qu'on voie mieux le projet de Noëlle Châtelet: son désir de montrer aux femmes qu'elles doivent essayer de se comprendre, loin des stéréotypes auxquels « on » – la mode, la société, le marché – voudrait qu'elles se conforment.

En apparence, ce dernier volet de la trilogie est le moins surprenant et il vient après le plus provocant, récit d'une passion dont les deux protagonistes sont vieux – qu'on ne compte pas sur Noëlle Châtelet pour employer le ridicule « troisième âge ». Marthe, l'héroïne de *La Femme coquelicot*, est présente dans ce nouveau livre, car elle est la grand-mère de la petite Mathilde, personnage central du récit. C'est l'été, Marthe est partie pour Séville avec son amoureux, Félix, un peintre octogénaire et Mathilde arrive en Provence avec sa mère. Sans son père. Elle n'ose même pas demander s'« il » viendra. Ce sera un été de femmes et de filles. Mathilde et sa mère Céline, bientôt rejointes par leurs amies, Bénédicte et sa mère Christiane.

On imagine bien ce qui va se passer. Un homme ou un garçon va surgir dans cette tranquillité programmée. Ce sera un garçon, Rémi, qui vit dans la ferme voisine. L'affaire est entendue: Mathilde et Rémi, la petite bourgeoise parisienne et le petit gars de la ferme, premiers émois dans la blondeur des tournesols, amours estivales, tristesse du

départ, larmes et retour vers la ville. S'il ne s'agissait que de cela, ce serait plaisant comme un téléfilm ensoleillé, aussitôt fini aussitôt oublié. Mais le propos de Noëlle Châtelet est autre. Après avoir parlé de ce que beaucoup redoutent – la vieillesse, la dégradation du corps, la fin du désir et de l'amour physique – pour prouver que rien de tout cela n'est fatal, elle souhaite faire revenir ses lectrices, ses lecteurs aussi, sur ce qu'ils ont voulu enfouir, ce qui, dans l'enfance, allait nourrir leurs sentiments et leurs émotions d'adultes.

Que s'est-il vraiment passé, pour chacun, le premier été? La première fois où, poussé sur une balance, par une main qui n'était pas celle des parents ou des grands-parents, on a voulu aller toujours plus haut, avant de laisser le balancement s'apaiser, se ralentir, puis s'arrêter? Et la première fois où l'on a regardé un dos, une peau, en n'osant pas se dire qu'on avait envie de toucher? Et quand on s'est avoué qu'on voudrait qu'« il » soit là, ce jour précis? Et le moment fou où l'on rêve de tout lâcher pour partir ensemble? A-t-on compris, ce premier été, cette première fin d'été, au moment des premières larmes de chagrin d'amour, qu'on faisait non pas une répétition générale, mais plutôt un moule, un modèle de l'adulte qu'on allait construire? Plus ou moins orgueilleux, plus ou moins sentimental, plus ou moins prêt à accepter le bonheur de la découverte, la tristesse de l'absence et le malheur de la séparation, plus ou moins enclin à tenter de se protéger contre tout cela? Mathilde a compris, mais elle oublie.

Noëlle Châtelet, elle, demande qu'on aille rechercher la petite Mathilde qu'on a été et qu'on a mis tant d'énergie à fuir. Si on joue le jeu, c'est une sensation bien étrange.

Josyane Savigneau
(1) Stock, 1996 et 1997.

Une autre lecture de Dumas

LES DOUZE MUSES D'ALEXANDRE DUMAS
de Dominique Fernandez.
Grasset, 326 p., 129 F (19,66 €).

Que Melpomène, Thalie et Clio aient été les muses de Dumas, sa surabondante production théâtrale et les enfants qu'il a faits à l'histoire en témoignent. Il a aussi, écrit Dominique Fernandez, courtisé les six autres. A se demander pourquoi il en ajoute une douzaine qui ont nom, entre autres, Fantastique, Bourgeoise, Baroque, Caucasiennne, Noire, etc. Ce pourrait être un jeu d'érudit. Fernandez connaît son auteur jusque dans les moindres détails de la création, mais mieux qu'une fantaisie, son essai est une analyse des nombreuses facettes de Dumas trop souvent limitées à deux ou trois romans. Par sa présentation des douze muses qui illustrent la variété des inspirations, Fernandez nous conduit à porter de nouveaux regards sur une œuvre dont la quantité occulte les qualités souvent mieux connues et reconnues à l'étranger, ce « *qui fait honte à l'intelligentsia française, obstinée à boudier l'auteur des Trois Mousquetaires.* » Que de diversités entre l'inspiration venue de « *la muse de l'amour et du travail* » avec *Ascanio*, de « *la muse de province* » avec *Ange Pitou*, de « *la muse du voyage* » avec *Terreur prussienne* (1).

Le texte de Fernandez, qui ne manque ni de verve ni d'humour, nous convainc – à faire rugir les puristes qu'il n'hésite pas à égratigner – que ceux qu'émerveille « *l'art de Marcel Proust devenant reconnaître que Dumas savait lui aussi, à partir de matériaux rudimentaires, orchestrer une puissante symphonie.* »

Pierre-Robert Leclercq

(1) Voir *Les Poules* de M. de Chateaubriand, choix de récits de voyages par Daniel Zimmermann, Les Belles Lettres, 352 p., 135 F (20,58 €).

Beaumarchais, un polisson « ami des hommes »

Alors que l'on célèbre le bicentenaire de la mort de l'auteur du « *Mariage de Figaro* », Maurice Lever retrace dans ce premier volet biographique les années d'ascension du jeune Caron

PIERRE-AUGUSTIN CARON DE BEAUMARCHAIS
Tome I. L'Irrésistible Ascension, 1732-1774
de Maurice Lever.
Fayard, 594 p., 180 F (27,44 €).

Prendre le dossier du *Mariage de Figaro*, instruit par Claude Petit-frère il y a dix ans et aujourd'hui réédité (1) à l'occasion du bicentenaire de la mort de Beaumarchais, le 18 mai 1799, on comprend que Danton ait pu résumer: « *Figaro a tué la noblesse.* » Pourtant, avant d'en être le fossoyeur, Pierre-Augustin Caron, fils d'un honnête horloger de la rue Saint-Denis, fit tout pour intégrer le deuxième ordre de la société d'Ancien Régime. Troquant dès 1757 son patronyme plébéien pour celui, plus élégant, de Beaumarchais – une propriété campagnarde de son épouse –, le jeune ambitieux choisit des armoiries avant d'acheter la charge de secrétaire du roi nécessaire pour faire un gentilhomme (1761). Douze ans plus tard, lors de son différend fameux avec le conseiller Goëzman, l'homme de lettres pour se réclamer d'une « *noblesse bien à [lui], en bon parchemin scellé du grand sceau de cire jaune.* », concluant avec un pragmatisme qu'on peut entendre comme d'un joyeux cynisme: « *J'en ai la quittance !* »

Ce sont ces années d'ascension que retrace le premier volet de la biographie entreprise par Maurice Lever. Une carrière « irrésistible », promet le sous-titre. Le terme est peut-être exagéré au vu des rebondissements incessants et des retours de fortune qui font du jeune Caron un authentique personnage de roman. Homme de contrebande qui se fraie un chemin là où nul n'en voit et conduit son destin à marche forcée, au point de liquer contre lui tous les conservatismes, Beaumarchais sait aussi s'attirer les plus hautes protections par son habileté et sa vivacité;

un appétit de vie et de savoir aussi, et une inentamable joie de vivre qui sont les meilleurs gages pour rebondir dans un monde aussi fasciné par l'intelligence que soucieux du respect des codes qui le définit.

HABILE ET ÉNERGIQUE

Seul garçon choyé par une demi-douzaine de sœurs qui partagent le goût du bonheur de leur fripon de frère, Pierre-Augustin fait dès l'adolescence l'apprentissage de la volupé et de l'audace: foin des leçons des jésuites ou des oratoriens! Sa culture, il la fera en autodidacte, comprenant très tôt que, pour réussir, il lui manque ce bagage qui fait l'honnête homme au siècle des Lumières. Garnement dont le père doit fixer par contrat les obligations pour le maintenir dans le droit chemin, il

devient un horloger modèle, mieux, un inventeur si astucieux que son système inédit d'échappement de montre lui vaut à vingt-trois ans une mention élogieuse dans l'*Encyclopédie*. Une prouesse qui ne doit pas masquer la véritable dimension de l'événement: menacé de perdre le bénéfice de son invention, revendiquée par un confrère peu scrupuleux et mieux en cour, le jeune homme a l'intuition géniale du poids nouveau de l'opinion publique, puissance avec laquelle il faudra désormais compter, « *quoiqu'invisible et silencieuse.* »

Orchestrant sa défense avec un art consommé de la publicité, servi par une plume aussi légère que féroce, le jeune Caron sidère par l'habileté et l'énergie qu'il déploie pour faire respecter la propriété intellec-

tuelle; on attendra la deuxième tome pour le voir fonder en 1777, contre les abus des comédiens, la Société des auteurs dramatiques. L'homme devient à la mode. Versailles l'accueille et la familiarité des filles du roi (il devient leur « maître de musique »), l'intérêt paternel du financier Paris-Duverney (qui lui reconnaît des droits sur sa fortune, source d'autres cabales, procès et appels à l'opinion, promue audacieusement au rang de « nation ») comme la protection de Charles Le Normand d'Étiolles, l'époux débonnaire de madame de Pompadour (il écrit pour son théâtre des parades, farces qui sont aussi la matrice du *Barbier* comme du *Mariage*), compensent les revers de fortune que le père de Figaro ne parvient pas à éviter.

Citant avec une érudition précise et toujours élégante les documents qui nourrissent ce projet biographique où la sympathie pour le sujet n'en masque jamais les faiblesses, Maurice Lever joue des ressorts du parcours de Beaumarchais avec le savoir-faire inspiré que le jeune Protée mit à démonter le fonctionnement des mécaniques et des hommes de son temps.

Au terme du volume, l'aventurier, en route pour l'Angleterre où il s'en va jouer l'agent secret, découvre un théâtre à la mesure de son ambition, puisqu'il « *aspire à tout.* » On a déjà hâte de l'y retrouver.

Philippe-Jean Catinchi

(1) 1784, *Le Scandale* du *Mariage de Figaro* (Complexe, « Historiques », n° 114, 256 p., 65 F, 9,9 €).

PRESSES DE SCIENCES PO

LA BIBLIOTHÈQUE DU CITOYEN

Philippe Moreau Defarges

REPENTANCE ET RÉCONCILIATION

Diffusion CDE/SODIS ISBN 2-7246-0762-5

136 p. 75 F

PRESSES DE SCIENCES PO

LA BIBLIOTHÈQUE DU CITOYEN

Jacques Bichot

RETRAITES EN PÉRIL

Diffusion CDE/SODIS ISBN 2-7246-0762-7

152 p. 75 F

PRESSES DE SCIENCES PO

LA BIBLIOTHÈQUE DU CITOYEN

Bernard Botiveau

L'ÉTAT PALESTININ

Diffusion CDE/SODIS ISBN 2-7246-0761-9

144 p. 75 F

PRESSES DE SCIENCES PO

LA BIBLIOTHÈQUE DU CITOYEN

Bernard Brunhes

EUROTHÉRAPIES DE L'EMPLOI

Diffusion CDE/SODIS ISBN 2-7246-0764-6

128 p. 75 F

Jorge Luis Borges, le rêveur rêvé

« Rien de plus original, rien de plus "soi" que se nourrir des autres. »

L'écrivain argentin, dont on fête le centenaire de la naissance, aurait pu faire sienne cette phrase de Valéry. Une « vision » de la littérature qu'illustre le second volume de ses œuvres complètes

Voici, avec ce second volume, l'œuvre complète de Borges, dans « La Pléiade » – à l'exception, certes, des ouvrages écrits à quatre mains, notamment avec Bioy Casares. Trois semaines avant sa mort – le 14 juin 1986 –, il avait rédigé la préface au premier tome ; il tenait à redire que le mot œuvre lui paraissait exagéré : « J'ai consacré ma vie à la littérature, et je ne suis pas sûr de la connaître ; je ne me hasarderai pas à en donner une définition, car pour moi elle reste secrète et changeante (...). Je la vois comme une série infinie d'impressions sur le langage et, bien entendu, sur l'imagination. »

Il n'aura pas eu à s'attarder au purgatoire, lieu où la plupart des écrivains vont séjourner en quittant ce monde, bien que la théologie n'insiste plus sur son existence. Aujourd'hui, le nombre de gens qui se font une idée de l'« esprit borgésien » dépasse largement le nombre de ses lecteurs : son œuvre et lui-même – le poète aveugle qui imaginait le Paradis « sous l'espèce d'une bibliothèque » – se sont changés en symbole : contrairement à la foisonnante production littéraire qui tire sa valeur de sa conformité avec l'idéal esthétique de l'époque, les livres de Borges sont des livres d'apprentissage.

Comme tous les grands écrivains, il savait que l'actualité est rarement propice aux aventures du langage, et qu'il ne convient de les entreprendre qu'à travers une expérience de vie – et de livres – transmuée par le souvenir.

On admettra que pénétrer dans l'œuvre de Borges n'est pas chose aisée : des ramage de citations érudites cachent de prime abord au lecteur l'entrée du labyrinthe – avant qu'il ne s'aperçoive que les contes, les poèmes, voire les essais de l'écrivain, sont des allégories de sa vie.

Or ces citations ne sont jamais décoratives, incrustées dans la page pour en rehausser le contenu ; Borges possède cet art – le mot est de Valéry Larbaud – « qui ne s'acquiert que par la fréquente répétition mentale dont l'écrivain a été particulièrement frappé ».

Borges ne croyait pas aux mérites de l'originalité, qu'il considérait comme un mythe vaniteux et appauvrissant, l'important n'étant pas, selon lui, de ne pas imiter mais d'être inimitable. Il était convaincu que la part d'innovation accordée à un écrivain est mince ; convaincu que l'idée de texte absolument personnel, étant donné les incalculables répercussions de tous les textes antérieurs, ne relève que de la religion ou de la fatigue – « sauf si l'innovateur se résigne à ciseler une pièce de musée, un jeu pour les discussions futures entre historiens ». Et de soutenir que chaque génération se consacre à la réécriture des œuvres de générations passées :

« Les différences se trouvent dans l'intonation, dans la syntaxe, dans la forme. Nous répétons toujours les mêmes fables et nous redécouvrons les mêmes métaphores. »

On songe à Valéry, que Borges n'aimait pas trop : « Rien de plus original, rien de plus "soi" que se nourrir des autres. »

Et, surtout, à Montaigne, que Borges considérait comme le plus grand des écrivains français : « Je feuillette les livres, je ne les étudie pas : ce qui m'en demeure, c'est chose que je ne reconnais plus être d'autre. (...) L'auteur, le lieu, les mots et autres circonstances, je les oublie incontinent. (...) Les abeilles pilotent deçà delà des fleurs, mais elles en font après leur miel, qui est tout leur. »

A près de quatre-vingts ans, Borges retrouve des contes de Giovanni Papini qu'il avait lus à douze ans, lus et oubliés : « En relisant ces pages si lointaines, j'ai découvert, stupéfait et reconnaissant, des fables que j'avais cru inventer et que, en fait, j'ai élaborées à ma façon, dans un autre point de l'espace et du temps. »

Montaigne avait-il lu, et ensuite oublié, le lamento passionné de

Hector Bianciotti

saint Augustin dans ses *Confessions*, à la mort de l'ami bien-aimé ? Le ton est celui du chapitre des *Essais* sur l'amitié et la mort de La Boétie. Et le mot que Montaigne attribue à Aristote : « Une âme en deux corps » est celui de saint Augustin qui, lui, ne l'attribue à personne...

Lorsqu'il était étudiant à Genève – où il est arrivé avec ses parents et sa sœur Norah, en 1914 –, Borges tenait Miguel de Unamuno pour le plus grand écrivain de la langue espagnole. Il répétera l'éloge encore une fois, à l'occasion du décès du philosophe-romancier, en 1936. Mais celui-ci ne sera plus jamais l'objet d'une allusion dans l'œuvre de Borges, alors qu'elle accueille et célèbre en permanence ses admirations de jeunesse : De Quincey – « envers qui ma dette est si grande qu'en spécifier une partie c'est avoir l'air d'en répudier ou d'en taire le reste », Chesterton, Léon Bloy, Carlyle, Quevedo... ou Kafka, qu'il découvrait dans une revue expressionniste en 1917, et dont il dira plus tard : « Je l'avais à peine fréquenté que je crus reconnaître sa voix, ou du moins sa manière dans des textes de diverses littératures et de diverses époques. »

Cependant, Unamuno a laissé sa trace dans la mémoire de Borges : « Mon seigneur, mon créateur, don Miguel, s'exclame le personnage de Brouillard (1), que le romancier a décidé de faire mourir : Vous aussi vous mourrez, vous mourrez comme mourront tous ceux qui me pensent, Dieu cessera de vous rêver, et vous retournerez au néant d'où vous êtes sorti. »

Sujet de toutes les littératures depuis les songes prophétiques de l'Orient, le rêveur rêvé tel que l'évoque Unamuno ne semble-t-il pas proche de celui que son très

reproché aux Anciens de rapporter, en les polissant, les mots de leurs prédécesseurs ; ni à Shakespeare d'avoir rendu célèbres des histoires racontées par d'autres auteurs, parfois ses contemporains. Mais il y eut un moment, peut-être au XIX^e siècle, où le nouveau fut considéré comme ayant une valeur en soi ; et l'originalité, jugée indispensable, devint fétiche.

Quoi qu'il en soit, et même si le siècle comptait des écrivains plus grands que l'auteur de *Fictions*, de *L'Aleph*, de *L'Auteur* ou de *L'Autre*, le même, on peut dire qu'aucun n'est aussi représentatif de son époque : seul le siècle où ont triomphé la traduction et les littératures comparées a pu permettre une telle œuvre.

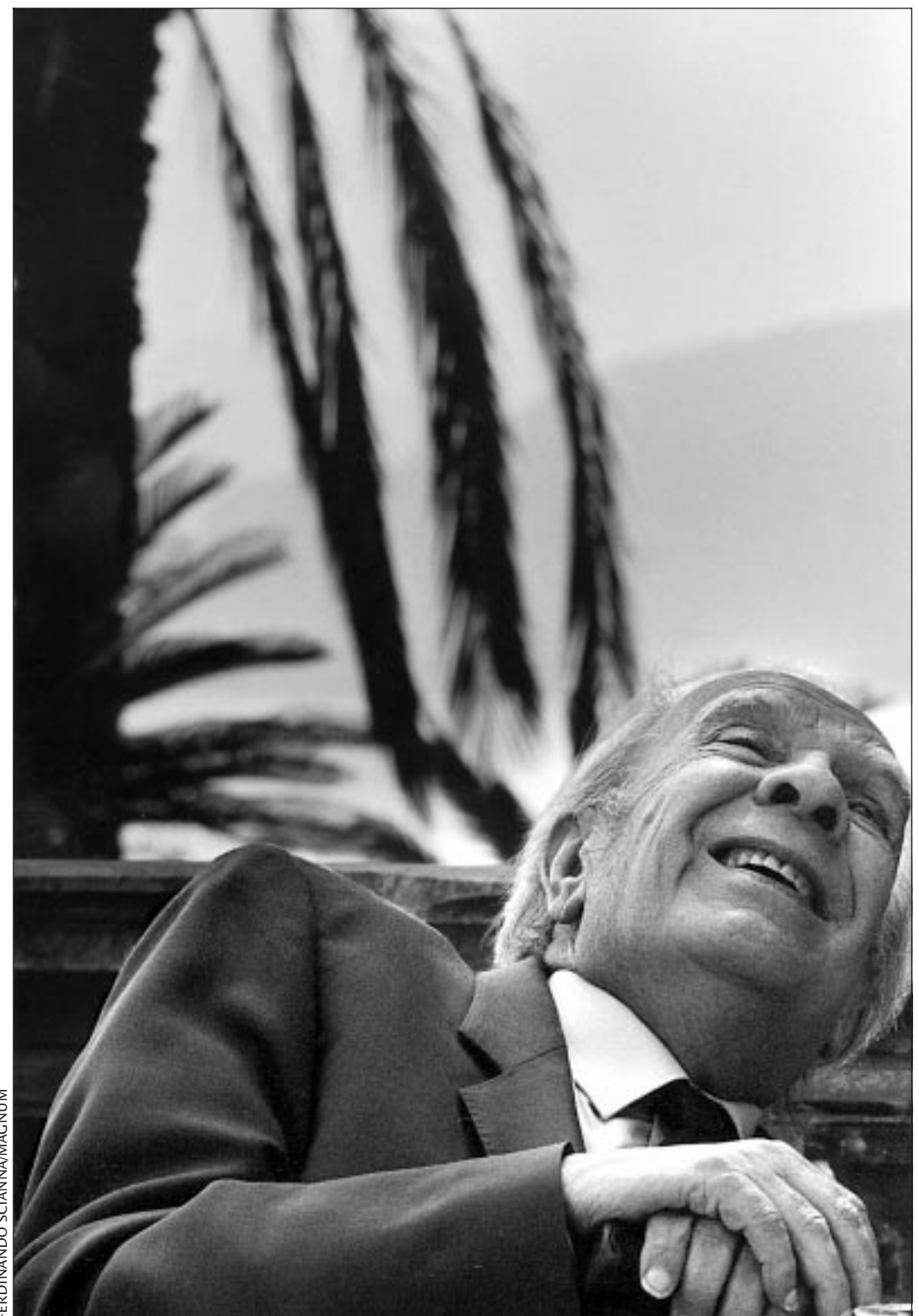
Lors de la parution, en 1993, du premier volume dans « La Pléiade », il ne sembla pas exagéré de prétendre que le maître d'œuvre de l'édition, Jean-Pierre Bernès, était à Borges ce que Boswell fut à Samuel Johnson. Ce second tome mérite, comme le précédent, tous les éloges.

Quatre cent cinquante pages d'inédits, un appareil critique d'une minutie extrême et néanmoins séduisant, avaient créé jadis la surprise. Ici, les « notices,

notes et variantes » sont encore plus nombreuses et plus fouillées : par moments, on a l'impression que M. Bernès sait bien plus de choses que n'en savait Borges lui-même. Mais l'apport inattendu, capital, au chapitre des inédits, c'est la centaine de lettres de jeunesse, de prime jeunesse de l'écrivain, qui « nous renvoient, dans une circularité signifiante, à ses débuts, à l'étape européenne d'initiation, qu'elles éclairent et qui, à son tour, aide à mieux saisir les filiations, les enchaînements, la trame future d'une œuvre faite obsessionnellement de symétries et de variations en échos » – comme le signale l'éditeur de cette « Pléiade ».

Cette correspondance s'étend de 1920 à 1925. Borges est alors déjà certain que son destin est la littérature. Et, par parenthèse, à vingt-deux ans, étant donné la très mauvaise vue de son père, il redoutait secrètement la cécité : « Penses-tu qu'il existe des couleurs dans le monde des aveugles ? », demandait-il, en post-scriptum d'une lettre, à l'un de ses amis.

Mais, bien entendu, l'importance de ce second volume est de contenir tous les titres publiés entre 1960 et 1985 : *L'Auteur*, *Le Rapport de Brodie*, *Le Livre de sable*, *Neuf essais sur Dante*, *Préfaces avec une préface aux préfaces*, *Atlas*, quatre contes destinés à un recueil resté, en tant que tel, inédit : *La Mémoire de Shakespeare*, *Tigres bleus*, *La Rose de Paracelse*, *Août 83* ; puis douze conférences et toute la poésie, à laquelle Borges était revenu au fur et à mesure que la cécité progressait. Pendant des journées entières, il ordonnait les mots dans sa mémoire, pour les dicter ensuite à sa mère, à des amis, à des visiteurs occasionnels.



FERDINANDO SCIANNAMAGNUM

jeune lecteur de Genève fera revivre des décennies après lui ? Il voyait tout à travers la littérature, Borges, même les aspects les plus douloureux de sa vie : « Nous regardons la lune et nous la voyons à travers Virgile, Shakespeare, Verlaine... Nous voyons l'univers d'une manière qui a été modifiée par la tradition, par les langues, par les mythes. »

Craignait-il vraiment, comme il l'a dit à plusieurs reprises, et même écrit, qu'on ne le qualifie un jour ou l'autre d'imposteur ou de bricoleur ? Personne n'a jamais

« Nous regardons la lune et nous la voyons à travers Virgile, Shakespeare, Verlaine... Nous voyons l'univers d'une manière qui a été modifiée par la tradition, par les langues, par les mythes. »

Borges disait que lire des vers traduits est un acte de foi. On ne peut que partager sa croyance : même dans la langue où le poème a été conçu, l'auteur ne dispose d'autres mots pour le reproduire...

En France – pays qui a lancé Borges dans le monde entier –, un duel a opposé Roger Caillois, le « découvreur », à Nestor Ibarra, traducteur attiré du poète. Le premier se voulait fidèle au « ton »

des vers ; le second, conscient de la démesure de son ambition, aspirait pourtant à faire de l'Argentin un poète français.

Avec une foi immodérée dans le pouvoir de la métrique, Ibarra était fier de traduire les vers rimés en vers rimés, le sonnet en sonnet, les décasyllabes par décasyllabes ; mais, sauf dans les poèmes en vers libres, jamais il n'a saisi le « ton » – la voix de l'auteur –, plus important encore que la musique. Celle-ci est capitale, mais n'a pas la priorité : la musique de la poésie, privée de sens, est inconcevable ; le lecteur attentif à la signification est, sans s'en apercevoir, ému par la musique ; mais si le poème émeut, c'est qu'il dit quelque chose...

Caillois pensait, à juste titre, qu'une traduction en apparence libre, et même tout à fait libre, peut mieux capter l'essence du poème. Caillois a essayé de préserver l'idée, mais n'a pas trouvé ce qu'il cherchait, le « ton ». Du coup, l'« idée » était affaiblie...

La voix de Borges, on la perçoit dans ses derniers recueils traduits par Claude Esteban : *Le Chiffre*, *Les Conjurés*. Et pour ce dernier titre, dans la version due à Silvia Baron Supervielle (2).

Dans la plupart des cas, Borges a souhaité écarter les mises en vers français, souvent excessives, d'Ibarra – mais il a accepté la publication *in extenso* de certains longs poèmes, bien que surchargés d'artifices rhétoriques, « car ils ne faisaient qu'insister sur des procédés déjà ébauchés dans la version originale ».

L'*Album* de « La Pléiade » consacré à Borges est superbe. Page après page, les images de l'écrivain défilent, toutes ses images, de la petite enfance à la fin de sa vie. Et, en toile de fond, Buenos Aires grandit à mesure avec lui.

Voilà le jeune écrivain affirmé qui, à trente ans, dans la préface à l'un de ses premiers ouvrages, ins-

crit ces mots pathétiques : « La vie et la mort ont manqué à ma vie. De cette indigence, mon amour laborieux pour ces bagatelles. »

Mais, à l'extrême de sa vie, un demi-siècle plus tard, le désert égyptien inspire au vieux voyageur ces lignes propices à la méditation : « A trois ou quatre cents mètres de la Pyramide, je me suis incliné, j'ai pris une poignée de sable que j'ai laissée tomber silencieusement un peu plus loin et j'ai dit à voix basse : "Je suis en train de modifier le Sahara." »

Il avait atteint à la sagesse.

(1) Librairie Séguier, 1990.
(2) Ed. Jacques T. Quentin, Genève.

ŒUVRES COMPLÈTES
Tome II
de Jorge Luis Borges.
Edition établie par Jean-Pierre Bernès, traductions de l'espagnol (Argentine) par Jean-Pierre Bernès, Roger Caillois, Claude Esteban, Nestor Ibarra Gallimard « Bibliothèque de la Pléiade », 1 524 p., 395 F (60,22 €) jusqu'au 31 juillet puis 445 F (67,84 €).

★ Un « Album Borges », conçu par Jean-Pierre Bernès, est offert à tout acheteur de trois volumes de la collection au cours de la « Quinzaine de "La Pléiade" » qui se déroule jusqu'au 31 mai.
A signaler également : *Jorge Luis Borges, Cahier de l'Herne* (réédition Fayard), 470 p., 300 F (45,73 €) ; *Jorge Luis Borges, Entretien avec André Camp*, suivi de *Neuf essais sur Borges*, par François Bouchard, HB éditions, 174 p., 80 F (12,19 €) ; le *Magazine littéraire* consacre un dossier à l'écrivain argentin dans son numéro de mai (n° 376, 32 F).
Une exposition intitulée « Les cent ans de Borges » se tient jusqu'au 25 mai à l'École nationale supérieure des beaux-arts (14, rue Bonaparte, 75006 Paris, de 10 heures à 18 heures.

ÉTUDES MENSUEL
Le n° : 60 F
144 pages

Retrouvez notre sommaire de mai sur :
Minitel 36 15 SJ* Etudes (2,23 F/min.)

Internet : <http://pro.wanadoo.fr/assas-editions/>

En vente dans les grandes librairies

ÉTUDES - 14, rue d'Assas - 75006 PARIS - Tél. : 01 44 39 48 48

FORMULES revue des littératures à contraintes

N° 3 : SPECIAL PROSES
A. Bello, R. Detambel, J. Ricardou,
A. Volodine et 7 auteurs de l'OUÏPO
272 pages.

Distribution en librairie
Les Belles Lettres

Envois aux particuliers
120 FF port compris
à l'ordre de **REFLET**
79, rue Mahin, 75019 Paris

Chaque samedi avec
Le Monde
DATÉ DIM./LUNDI

retrouvez
LE MONDE TELEVISION

INÉDIT. Le FAIT FRANÇAIS dans le monde. Tome II
LES MOISSONS DE LA FRANCITÉ

(suite de la «france 3^e super puissance»). Ressources, économie des 52 pays d'expression française. Droit de la mer : les zones maritimes sont bien des prolongements « territoriaux » des États riverains (France : 2^e domaine territorial mondial). Structure des États d'expression française : métropole, les 10 DOM-TOM, la zone franc, conférence franco africaine (40 nations), Agence de la Francophonie (52 nations), et la possible UDELF (Union des États de langue française : 52 nations), 250 p., 98 F. - (Tome I : 120 F. - Les deux tomes : 200 F. franco). Franco chez l'auteur.

MARTINOT DE PREUIL - 49560 NUIEL SUR LAYON

DES HOMMES, DES DIEUX ET DES EXTRATERRESTRES
Ethnologie
d'une croyance moderne
de Wiktor Stoczkowski.
Flammarion, 474 p., 140 F (21,34 €).

UN POISSON À LA CONQUÊTE DU MONDE ou la fabuleuse histoire de la morue
de Marc Kurlansky.
J.-C. Lattès, 336 p., 129 F (19,66 €).

Histoire vraie. En tout cas, celui qui la raconte est digne de foi. Grand spécialiste de l'Inde, éminent connaisseur du sanskrit, langue qu'il enseigne longtemps. Entre son domicile parisien et l'université, quelques heures de train. La scène se déroule donc dans un compartiment de la SNCF. Deux personnes seulement : notre savant, lisant un volume en sanskrit, et à ses côtés un quidam, intrigué. Long silence. Perplexité du passager anonyme. Finalement, le quidam ose : « *C'est quoi, dit-il, ce que vous lisez ? - Du sanskrit, la langue sacrée de l'Inde, je suis spécialiste de l'Inde ancienne et j'enseigne cette langue à l'université.* » De nouveau, long silence. Perplexité accrue. Recherche silencieuse, mais frénétique, chez le quidam, de quelque chose à dire. Plusieurs minutes s'écoulent. Vient enfin la question « *Alors, dites-moi, qu'est-ce vous pensez des soucoupes volantes ?* »

L'astucieux travail de Wiktor Stoczkowski est en quelque sorte une explication, aussi facile à lire que bien informée, des raisons qui peuvent rendre possible une telle association d'idées. Pourquoi passe-t-on, dans la tête d'un voyageur ordinaire, de l'Inde aux extraterrestres ? Pourquoi celui qui connaît le sanskrit aurait-il, du même coup, compétence particulière et avis qualifié en matière d'ovni ? Association d'idées loufoque ? Confusion extraordinaire entre des domaines qui auraient en commun d'être plus ou moins teintés d'ésotérisme ? Pas du tout.

Des créatures venues de l'espace ont modifié autrefois l'humanité...

D'où vient cette fable ? Pourquoi survit-elle ? Un ethnologue enquête. Ses résultats sont soumis à l'épreuve de la brandade

Quand on suit l'intéressante enquête de l'ethnologue au pays des extraterrestres, on comprend quelle logique interne et quelle épaisseur historique habitent cette anecdote en elle-même minuscule.

Travailler en ethnologue ne suppose pas nécessairement de porter un short kaki dans des pays où il fait très chaud. En un temps où l'exotisme se fait rare, c'est peut-être dans les recoins des bibliothèques que peuvent s'accomplir les plus dépaysants voyages. Comment notre voisin peut-il penser des choses pareilles ? Comment se fait-il qu'il y croie ? La fameuse et fumeuse théorie dite des « Anciens Astronautes » est un exemple de choix. Que dit-elle, en bref ? Des extraterrestres sont venus sur Terre à plusieurs reprises. Ils ont influencé l'évolution de l'humanité. Le souvenir de leur passage figure dans toutes les mythologies du monde. Des vestiges de leurs pistes d'atterrissage et autres babioles probantes sont signalés chez les Incas, les Aztèques, les Égyptiens.

Ces vastes absurdités ne devraient attirer personne. Or, depuis 1968, les ouvrages d'Erich von Däniken, qui soutiennent cette théorie, se sont vendus, tous titres et langues confondus, à plus de... cinquante millions d'exemplaires ! Wiktor Stoczkowski a bravement entrepris de chercher pourquoi, sans noyer ce succès mondial, apparemment incompréhensible, dans la psychologie de bazar, ce goût pour l'étrange et ce retour de l'irrationnel. Car il ne suffit pas de

l a c h r o n i q u e

de Roger-Pol Droit



Les Martiens et la morue

dire, pour avoir expliqué quoi que ce soit, que l'homme a mis un pied sur la Lune tandis que l'autre reste dans la caverne. L'ethnologue s'est donc transformé en habile historien des idées, remontant dans la généalogie de cette histoire depuis les années 60 jusqu'au XIX^e siècle. Il démêle un écheveau compliqué dont les Anciens Astronautes, leurs soucoupes aztèques et leurs armes secrètes ne sont que les derniers avatars. Dans cet emboîtement d'histoires reviennent les thèmes des archives cachées et des continents perdus, des envoyés du ciel et des initiés aux doctrines secrètes et l'Inde, bien sûr, l'Inde. Aux arrières-plans s'entrecroisent

notamment *Le Matin des magiciens* de Bergier et Pauwels, la science-fiction des années 30, l'œuvre d'Hermès Trismégiste et l'influence persistante de M^{me} Blavatsky et de sa Société de théosophie, fondée à New York en 1875, dont les répercussions sont sensibles chez des auteurs aussi divers que Gustav Meyrink ou James Joyce. A chaque fois, les doctrines indiennes – ou supposées telles – jouent un rôle non négligeable.

Parmi les fonctions qu'on leur fait jouer figure la défense d'une prétendue race aryenne supposée supérieure. Selon Albert Charroux, qui défendit la théorie des Anciens Astronautes quelque

temps avant Däniken, et dont les livres se vendaient en poche il y a quelques années seulement, c'est « *la semence quasi divine des hommes venus d'une autre planète* » qui a permis aux Aryens d'édifier de grandes civilisations dominatrices. Cette précieuse semence doit être préservée des Noirs – dont le cerveau, dit Charroux, « *a beaucoup moins de cellules en activité* » – et du peuple juif, animé d'un « *rêve de domination satanique, basé sur la force, la haine, l'esprit de supériorité raciale et le concept de peuple élu* ». Une partie des amateurs de récits extraterrestres – sans que ce soit le cas de tous, loin de là – est nettement néonazie.

Un point à retenir : dans cette intéressante et riche enquête, est l'idée que la croyance commande aux faits. Les amateurs d'extraterrestres n'aboutissent pas à leurs conclusions à partir de constatations archéologiques ou de découvertes textuelles. La démarche est inverse. Parce qu'ils adhèrent déjà à un certain roman cosmique – dont la vérité est jugée absolue, indiscutable, intangible –, ils rassemblent et interprètent des données et des références. Nietzsche l'avait dit à sa manière : « *Ce n'est pas le doute qui rend fou, c'est la certitude.* » Or il suffit généralement d'un décalage assez minime pour qu'une histoire simple, sans grand mystère, devienne soudain une énigme opaque, chargée de lourds secrets.

Imaginons que la morue descende des extraterrestres. Avec cette conviction en tête, le lecteur de l'ouvrage de Marc Kurlansky, *Un poisson à la conquête du monde*, ne se contentera plus d'être un amateur de morue heureux. Il tirera de sa prédilection pour la brandade, de son attirance pour le stockfish et de son goût pour le cabillaud (nom français usuel de la morue fraîche) des hypothèses génético-cosmologiques délirantes.

Il s'interrogera sur la signification secrète des neuf millions d'œufs pondus par la morue femelle, trouvera sûrement pour quelles raisons, demeurées jusqu'à présent obscures, le nom de ce poisson possède de fortes connotations sexuelles dans la plupart des langues européennes, interprétera les récentes guerres de la morue comme autant de combats cosmiques, saura dire par quelle malédiction le divin poisson a disparu de Terre-Neuve (la pêche excessive est une hypothèse destinée à égarer les naïfs), s'extasiera de sa présence sur tous les continents, découvrira les progrès que la morue fit faire aux humains, insistera sur son exceptionnelle teneur en protéines et sa pauvreté en graisse (inexplicables sans un savoir diététique très avancé). Il constatera enfin qu'il n'y a pas de recette connue de la morue en Inde. Troublant.

« Singulières théologies »

Non sans audace, Bernard Sichère analyse la manière dont Bataille, Genet, Jouhandeau et Proust ont vécu et pensé le rapport de l'homme à Dieu

LE DIEU DES ECRIVAINS
de Bernard Sichère.
Gallimard, « L'infini »,
220 p., 115 F (17,53 €).

Le « Dieu des écrivains » présenterait-il quelque particularité, accordant des privilèges qu'il refuserait dans le même instant à l'homme du commun ? Fort heureusement, l'essai de Bernard Sichère nous éloigne de cette question que le titre semblait induire. La perspective adoptée par l'auteur est plus originale et risquée. On pourrait la résumer ainsi : de quelle manière quatre écrivains de ce siècle ont-ils vécu, pensé, et éventuellement transposé sur le plan de la littérature, ce que la mystique expérimente et que la

théologie enseigne du rapport de l'homme avec Dieu ?

L'un des mérites de Bernard Sichère est de n'avoir pas dilué son propos dans des considérations anecdotiques. Il n'a pas non plus enrôlé indûment des écrivains à une cause, à une foi qui n'étaient pas la leur. Enfin, il s'est gardé de tout usage abusif ou platement analogique des termes et notions théologiques.

C'est bien le rapport aux choses mêmes, et non à leur enveloppe, que, lisant Bataille, Proust, Jouhandeau et Genet, il aborde. La tentative « athéologique » de Georges Bataille est évidemment emblématique de ce rapport, ou, en l'occurrence, de ce non-rapport, avec Dieu. « *Je parle de la religion du dedans comme un théologien de la théologie* », disait Bataille, qui se plaçait lui-même audacieusement, avec toute sa singularité, dans la lignée des grands mystiques. La confusion des registres – érotique, mystique et littéraire – était à la base de sa « méthode ». « *Je ne suis pas un philosophe, mais un saint, peut-être un fou* », lançait-il à l'adresse de ceux qui le contestaient du point de vue de la simple raison. Sartre refusa ainsi de prendre au sérieux l'expérience de Bataille, qu'il traita, en 1943, avec une certaine ironie, de « *nouveau mystique* ».

Avec parfois beaucoup de sévérité, Bernard Sichère accorde d'ailleurs une place centrale à l'auteur de *L'Etre et le Néant*, auquel rien pourtant n'était plus étranger que Dieu. Car Sartre ne fut pas seulement le « témoin » à charge de Bataille, il fut aussi, quelques années plus tard, le préfacer, le héraut de Genet – il signe, en 1952, avec le premier volume des œuvres complètes de celui-ci : héraut certes critique, profondément ambivalent, mais d'une intelligence époustouflante. Bataille, lisant le *Saint Genet* de Sartre, continua une manière de dialogue avec ce-

lui-ci, le rejoignant au moins sur l'idée de l'« échec » de Genet. Comme Bataille, mais dans une autre direction, Genet cependant visita les données de la théologie chrétienne, s'enchantant des rites catholiques, dont il détourna la valeur, regardant vers la sainteté. La dimension blasphématoire et comme inversée de son œuvre ne peut d'ailleurs s'entendre hors d'un rapport étroit, d'une dépendance paradoxale à l'égard de l'objet de blasphème.

D'une certaine façon, ce que Genet tenta dans une position d'extériorité, Jouhandeau en fit l'objet d'une méditation conforme à la foi chrétienne qui était la sienne ; conforme aussi à son particularisme. Lui non plus ne « *cède pas sur l'enfer* » – comme Bataille « *ne cède pas sur le péché* », souligne Sichère. Simplement, il y croyait, ce qui modifie la perspective... Saluons en passant le sérieux avec lequel l'auteur analyse l'œuvre de Jouhandeau, sans la distraire de son axe chrétien.

Pas moins intéressant, le chapitre sur Proust met en lumière une dimension qui n'est plus, comme dans les trois autres cas, explicitement rapportable au catholicisme. C'est l'acte d'écrire lui-même qui conduit à la révélation – comme le montre, au terme d'une longue traversée, ce « temps retrouvé » où, enfin, par l'écriture, le narrateur entre dans la « *soumission à l'Autre* ». Ici, c'est le génie de l'œuvre qui décide.

« *Bataille, Proust, Jouhandeau* [comme Genet], *chacun avec sa singulière théologie, [sont] impensables sans la théologie catholique qui libère leurs écritures...* », écrit justement Bernard Sichère. C'est sans doute la force de ces « *singulières théologies* » d'interdire toute synthèse. Mais, à la fin, il faut cependant se rendre à l'évidence : le Dieu des écrivains n'a pas un nom hors du commun.

Patrick Kéchichian

Arendt ou la pensée de la vie

Avant Melanie Klein et Colette, Julia Kristeva ouvre son triptyque du « génie féminin » sur la figure de la philosophe-politique

LE GÉNIE FÉMININ
nous relate la vie de trois autres femmes : Hannah Arendt, Melanie Klein, Colette.
Fayard, 408 p., 140 F (21,34 €).

Une femme, Julia Kristeva, nous relate la vie de trois autres femmes : Hannah Arendt, Melanie Klein, Colette. Ces trois pionnières, en marge des courants dominants, se trouvent réunies sous une même rubrique, celle du « Génie féminin », comme pour marquer d'emblée l'exemplarité de leurs trajectoires guidées par les concepts qu'elles incarnent respectivement : la vie, la folie, les mots. Toutes trois auraient sans doute pu dire, à l'instar d'Arendt : « *On est ce qu'on vit* », ce en quoi consiste leur génie, tant leur œuvre est enracinée dans leur biographie. Génie féminin, dans la mesure où faire « *de l'extraordinaire l'ordinaire* » n'étant plus l'apanage exclusif du masculin, elles nous annonceraient par la voix de Julia Kristeva la bonne nouvelle : « *Le siècle prochain sera féminin, pour le meilleur ou pour le pire.* »

Quant au « génie » de Julia Kristeva, il consiste, dans ce premier tome consacré à Hannah Arendt, en une subtile construction mettant en exergue cette intrication de la vie et de l'œuvre, ce va-et-vient constant entre le vécu de l'action et la pensée. Chacun, du seul fait qu'il a la vie en partage, a une biographie. On savait déjà l'intérêt de Julia Kristeva pour la psychanalyse et la linguistique. Si la biographie de la philosophe-politique qu'est Arendt lui paraît mémorable, c'est pour la foi et l'espérance dont elle est porteuse. « *A l'ombre de la Shoah, une femme juive a pris l'initiative de rouvrir la question de la naissance.* » La thèse de Julia Kristeva tranche en effet sur les récents travaux (1) consacrés à Hannah Arendt, en ce qu'elle choisit de suivre à la trace ce fil conducteur, la pensée de la vie, qui traverse d'un bout à l'autre l'œuvre de la philo-

sophe qui engagea ainsi implicitement un débat avec l'« être-vers-la-mort » caractéristique du *Dasein* chez Martin Heidegger, le maître de sa jeunesse, l'amour de toute une vie. Dès sa thèse sur saint Augustin, Arendt soulignait en effet que « *le caractère propre de la vie réside en l'amour* ».

En se faisant elle-même la biographe de *Rahel Varnhagen*, cette autrice juive allemande à l'époque du romantisme, qui comprit tardive-

Sylvie Courtine-Denamy

ment qu'on n'échappe pas au donné de sa naissance – femme, juive – et que l'unique manière de se réconcilier avec le monde, lorsqu'il a fait de vous une paria, était de devenir une « *paria consciente* », Arendt inaugurerait « *le véritable laboratoire de sa pensée politique* », souligne fort justement Julia Kristeva.

La narration permet en effet de supporter toutes les peines : spectatrice engagée des événements de ce siècle, narratrice de l'horreur totalitaire qui, après avoir aboli le sens de la vie, en rendant l'homme superflu, n'hésita pas à détruire la vie humaine, Arendt, femme elle-même sans postérité, insista de façon pathétique sur ce « *miracle* », complètement sécularisé, que constitue chaque nouvelle naissance, promesse d'un nouveau commencement, d'une révolution dans l'ordre du monde. Cet hymne à la vie, dont Julia Kristeva se fait ici l'écho aussi attentif que passionné, ne concerne toutefois ni le culte de la « *vie individuelle* » ni celui de la « *vie de l'espèce* », mais cette vie qui n'est spécifiquement humaine que parce qu'elle est emplie d'événements racontables qui lui donnent sens : la vie d'un *Qui*, d'un sujet dont l'authenticité et la singularité, n'en déplaît à Heidegger, n'adviennent qu'au sein de la pluralité humaine, dans le discours et l'action, sur la scène de l'espace public.

La Vie de l'esprit, dernier ouvrage d'Hannah Arendt qui dialogue explicitement cette fois-ci avec *Qu'appelle-t-on penser ?* de Heidegger, identifie vie et pensée, et Julia Kristeva retrace patiemment, à la suite d'Arendt, la généalogie du concept de vie pensée. Parmi les facultés de l'esprit, seul le jugement, dans la mesure où il fait appel à l'imagination, à la « *mentalité élargie* » kantienne, permet d'éviter l'écueil solipsiste de la pensée. Et c'est précisément pour s'être refusé à penser, à juger, qu'Eichmann

– dont Arendt a proposé un autre exemple de biographie, celle d'un Allemand parfaitement « *normal* », la banalité de ce « *spécialiste* » de la question juive résidant dans son incapacité à imaginer les conséquences de ses actes, à distinguer le bien du mal – lui apparut au procès de Jérusalem comme un « *fantôme* », tant il est vrai que « *les hommes qui ne pensent pas sont comme des somnambules* » (2).

C'est par affinité personnelle que Julia Kristeva a élu ses trois héroïnes. S'il est une harmonie sous-jacente aux trois partitions, elle tient peut-être en ce que trois femmes, contemporaines de la folie des camps de la mort, crurent encore en la possibilité de la vie et de la grâce. La première étape de ce voyage auquel nous convie Julia Kristeva nous incite allègrement à le poursuivre jusqu'à son terme.

(1) Parmi les contributions les plus récentes, signalons celle de M. Leibovici, *Hannah Arendt, une juive* (Desclée de Brouwer, 1998), Anne Amiel, *Hannah Arendt. Politique et événement* (PUF, 1996). (2) *La Vie de l'esprit*, T. 1, p. 217.

★ Sylvie Courtine-Denamy est l'auteur de : *Trois femmes dans des sombres temps : Simone Weil, Hannah Arendt, Edith Stein* (Albin Michel, 1997), et de *Hannah Arendt* (Belfond, 1994 ; réédition « Pluriel », 1998).

TECHNO BOBO
« Un nouveau souffle pour le polar français. La révélation 99. »
Gérard Collard,
France 3.
On s'occupe de vous
Prix Griffe noire du meilleur polar français 99.

